MATIERE MEDICALE

Où l'on traite des Médicamens naturels ou simples, ensuite des Médicamens composés ou artificiels; avec deux Dissertations, l'une sur la formation des Pierres, & l'autre, sur sur la cause de la dureté, mollesse & fluidité des corps.

Par M. DEIDIER, Conseiller-Medecin du Roy, ancien Professeur de la Faculté de Montpellier, Chevalier de l'Ordre de Saint Michel, de la Societé Royale de Londres, & Médecin Réal des Galeres de France à Marseille.



A PARIS, rue Saint Severin,
Chez D'HOURY, seul Imprimeur & Libraire de Monseigneur le Duc d'Orleans.

M. DCC. XXXVIII.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROY.

PRÉFACE

IL ne suffit pas à un Médecin qui veut exercer sa profession avec honneur, de sçavoir bien caracteriser une maladie pour la distinguer de toute autre, d'en découvrir les causes les plus cachées & d'en expliquer les symptomes les plus difficiles, il faut qu'il sçache prendre & remplir à propos toutes les indications, pour tâcher de guérir ou de soulager ses malades par la juste application des remedes qui peuvent le mieux convenir dans chaque cas: C'est ce que nous nous proposons principalement dans ce Cours de Matiere Médicale Pour cet effet, nous connoissons d'abord trois sources fécondes d'où l'on peut tirer tous

I. Source des Remedes.

les remedes, à sçavoir la diéte, la Chirurgie & la Pharmacie.

II. De la Diette tenue.

La Diéte nous apprend à régler le régime de vivre, qui seul peut quelquefois nous delivrer de beaucoup de maladies, sans lequel il est du tout impossible de bien réussir dans la guérison de celles qui dépendent d'un vice de digestion des alimens, parce que dans ces cas le ventricule ne sçauroit exercer ses fonctions, ce qui arrive presque toujours dans les maladies aigues. C'est aussi pour cela que l'on ordonne pour lors un régime de vivre que l'on appelle *Tenu*, parce qu'on ne fait prendre au malade pour toute nourriture qu'un bouillon de trois en trois, ou de quatre en quatre heures, encore faut-il que ce bouillon ne soit point trop nourrissant. On le fait de maniere que pour chaque prise de bouillon, il n'y a jamais plus de demi livre de viande, laquelle

doit avoir bouilli à petite onde sans interruption l'espace de quatre à cinq heures. La viande dont on se sert ordinairement pour les bouillons des malades, est des endroits du mouton qui se trouvent dépourvus de graisse & fort charnus. On peut les faire avec la seule chair de veau ou de jeunes poulets, quand on a en vûe de moins nourrir & de détremper davantage, au lieu qu'on ajoute du bœuf & de la vieille poule, au mouton, lorsqu'il s'agit de les rendre plus nourrissans, ce qui doit varier selon le different état du malade. On doit toujours avoir soin de dégraisser le bouillon avant que de le prendre, on peut quelquefois y ajouter une pincée de ris, d'orge, & quelques bouillies claires. Lorsque je suis pleinement convaincu qu'une maladie telle qu'elle soit, a été occasionnée par trop d'alimens, ou

par simple indigestion, j'ai coutume de retrancher toute sorte de nourriture même le bouillon & j'ordonne qu'on boive de l'eau aussi souvent qu'on le peut, cette eau doit être chaude ou froide, panée ou aiguisée du suc de limon ou du sucre suivant le goût & l'état du malade, & cela pendant quelques jours.

III. De la Diette pleine & des convalescens.

Lorsqu'une maladie dure au-delà de quatorze ou quinze jours, on a coutume de changer le regime de vivre, en faisant prendre au malade quelque potages, ou quelqu'autre aliment solide de facile digestion, mais en petite quantité, à la place de quelques bouillons; & c'est ce régime de vivre que je voudrois appeller *Moyen*, parce qu'il tient un milieu entre celui que je viens de décrire & celui qu'on a coutume de prescrire dans les maladies chroniques & dans la convalescence, dans lesquels cas on

laisse vivre le malade à sa maniere ordinaire, lui ordonnant de manger peu & de faire plusieurs repas reglez, supposé qu'il ait beaucoup d'appetit, dessendant toujours les alimens trop doux, trop gras, salez, poivrez, épicez & de difficile digestion.

IV. Des Remedes Chirurgicaux.

Quoique la Chirurgie soit une des principales parties de la Médecine-pratique, dont le Médecin ne sçauroit se passer & dont il doit avoir fait une étude particuliere comme nous avons tâché de le prouver dans la sixiéme édition de notre Traité des Tumeurs imprimé à Paris en 1738, nous ne la regardons ici qu'eû égard aux remedes qu'elle nous fournit. Les ventouses, les cauteres & les vesicatoires sont les principaux remedes chirurgicaux que la Medecine employe dans la curation de maladies internes.

V. De la saignée.

La saignée est un souverain re-

mede qui convient toutes les fois qu'il y a plethore ſoit vraye ou apparente, comme dans les fiévres, ſurtout lorſqu'on apprehende quelqu'inflamation, comme après de grandes chutes & des playes conſiderables, ou pour détourner celle qui ſe trouve déja faite, comme dans les péripneumonie, l'éreſipele, &c. lorſqu'il eſt queſtion de calmer une grande douleur, d'arrêter quelque hemorragie, ou de ſuppléer à la ſuppreſſion des mois & des lochies, dans les maladies des femmes; en un mot toutes les fois qu'il faut déſemplir promptement les vaiſſaux ſanguins, nous n'avons pas un meilleur ni plus prompt remede que la ſaignée, ſans qu'il ſoit néceſſaire de s'attacher, comme faiſoient les anciens Médecins, à faire ouvrir une veine plûtôt qu'une autre. La découverte de la circulation du ſang depuis le tems d'Hārvée

nous ayant obligé de quitter ces préjugés des Anciens, tout ce qu'on doit observer sur cela, c'est qu'il est bon quelquefois après avoir suffisamment desempli les vaisseaux par la saignée du bras, d'ordonner la saignée au pied, lorsqu'on a en vûe de déterminer le grand torrent du sang vers les parties inférieures, soit pour empêcher qu'il ne se fasse dans le cerveau quelque transport par ce même sang, comme dans la manie, dans la phrénesie, & dans les grandes douleurs de tête, soit pour ouvrir les vaisseaux de la matrice, comme dans la suppression des mois & des lochies. Dans ces deux derniers cas il n'est pas besoin de commencer par la saignée du bras à moins qu'il n'y ait un grand plethore, on peut d'abord commencer par la saignée du pied. Nous ordonnons aussi quelquefois avec succès la

ſaignée de la jugulaire, lorſque le ſang ſéjourne un peu trop dans les veines du cerveau & de ſes envelopes, l'on determine par l'ouverture de cette veine une plus grande quantité de ſang aux arteres carotides & vertebrales, lequel étant porté avec plus de rapidité dans les veines, en ouvre le calibre & les rend plus propres à faciliter la circulation dans le tiſſu du cerveau embaraſſé, ce qui réuſſit très-ſouvent dans les fiévres malignes qui ſont accompagnées d'une affection ſoporeuſe.

V. Des ſangſues. La ſangſue eſt un inſecte aquatique de couleur noirâtre, ayant la figure d'un gros vers lorſqu'il nâge dans l'eau douce, où il a coutume de ſe nourrir; il s'allonge ordinairement d'un demi-pied, & ſe racourciſſant lorſqu'il eſt en repos. Il n'eſt gueres plus long de deux pouces, groſiſſant à proportion qu'il ſe racourcit.

Ces insectes se conservent long-tems dans une bouteille de verre remplie d'eau douce, pourvû qu'on ait soin de la changer de tems en tems. Ils servent en Médecine toutes les fois qu'il est question de tirer du sang d'une partie où l'on ne sçauroit trouver des veines assez apparentes pour faire la saignée; ainsi par exemple on s'en sert fort communément dans les hemorroïdes séches pour vuider le sang qui se trouvant engagé dans les replis de cette veine variqueuse, produit des cruelles douleurs, des tenesmes & autres incommodités de cette nature, dont on est soulagé par cette voye. On s'en sert encore quelquefois avec succès dans les fiévres malignes en les faisant appliquer sur les tempes, pour remplir la même indication que par la saignée du col. Avant que d'appliquer les sangsues il faut avoir soin de

les laisser environ une heure ou une heure & demie hors de l'eau pour les faire jeuner, sans quoi ou elles ne s'attacheroient point à la peau, ou elles ne fucceroient que très-peu de sang. Il arrive aussi quelquefois que la saleure ou la puanteur de l'insensible transpiration du malade, empêchent ces petits animaux de se prendre à la peau; dans ce cas il faut avoir la précaution de frotter la partie & d'y mettre un peu de sang, qu'on a eu soin de faire sortir du doigt d'un homme sain par la piqueure d'une épingle La sangsue s'étant attachée à la peau, en emporte d'abord la cuticule de la largeur d'une petite lentille, sans faire gueres plus de douleur que la piqueure d'une puce, elle succe ensuite le sang & en remplit tous ses boyaux, de maniere qu'elle grossit considerablement & tombe ensuite ordinairement d'elle-

même, ou bien si on veut la faire détacher & lui faire rendre le sang qu'elle a pris, on n'a qu'à lui jetter un peu de sel marin par dessus, soit parce que ce sel irritant la peau de ces petits insectes les détermine à vomir, soit qu il entre dans leur sang pour être de là, porté dans leur ventricule. Il faut ordinairement trois grosses sangsues pour tirer la valeur d'une palette de sang, ce qui pourra servir de regle pour sçavoir la quantité du sang qu'on peut tirer par cette voye. Après que les sangsues sont tombées, il découle encore du sang par les ouvertures qu'on a quelquefois beaucoup de peine à arrêter par le secours des astringens ordinaires. On ne se sert ordinairement pour arrêter ce sang que du papier brulé, que l'on mouille ensuite avec la salive pour le faire tenir sur l'ouverture; que si au contraire après la chute de la

ſangſue, on a deſſein d'entretenir l'écoulement du ſang, on n'a qu'à baſſiner de tems en tems l'ouverture avec de l'eau tiéde, pour entretenir par cette douce chaleur le ſang dans ſa liquidité & pour ſoutenir par l'eau la ſoupleſſe des vaiſſaux ouverts.

VII. Des ventouſes. Les ventouſes ſont des eſpeces de petites cucurbites de verre qu'on trouve reſervées chez les Chirurgiens pour s'en ſervir au beſoin; on leur met dedans tant ſoit peu des étoupes qu'on allume pour rarefier l'air interieur, & on les applique d'abord entre les deux épaules, ſur les cuiſſes, aux feſſes, ſur la tête ou ſur quelqu'autre partie ſelon le different beſoin; ainſi l'air extérieur peſant ſur le corps de la ventouſe & ſur le reſte de la peau, oblige celle-ci à ſe relever dans l'intérieur de la ventouſe, ce qui ne ſauroit ſe faire ſans exciter une grande douleur, tant à raiſon du

feu qui ayant pris aux étoupes, ébranle rudement la peau, que parce que tous les vaiſſaux qui conſtituent cette tumeur, ſe trouvent engorgez de liqueur. Cela fait, on détache la ventouſe & on fait faire des ſcarifications avec une lancette ſur la tumeur. L'on remet la ventouſe pour recevoir le ſang que l'on laiſſe couler autant que l'on veut lorſqu'on a en vûe de déſemplir les vaiſſaux; que ſi on ne veut qu'éveiller le malade à raiſon de la douleur, on ne fait faire aucune ſcarification, en ordonnant les ventouſes qu'on appelle pour cet effet ventouſes ſéches, ou bien immédiatement après les ſcarifications faites, on applique par deſſus de l'eau ſalée, laquelle irritant rudement à raiſon de ſon ſel & obligeant les extremités des vaiſſaux ouverts à ſe refermer augmente la douleur & referme la playe. On ſe ſert en-

core quelquefois de la ventouſe ſéche pour relever le cartilage xyphoide, parce qu'à meſure que la peau ſe ſouleve, elle entraine avec elle ce cartilage qui lui eſt continu.

VIII. Des cauteres & des veſicatoires.

Les cauteres ſervent en Médecine à déſemplir les vaiſſaux peu à peu par un égout continuel afin de diſſiper ou de prévenir les differentes fluxions qui ſurviennent à diverſes parties du corps dans la plûpart des maladies chroniques, telles que ſont celles que nos Anciens ont appellé catarreuſes, comme dans le mal des yeux, dans la fluxion des dents, dans l'aſthme humide, pour prévenir une pthyſie héreditaire, dans les rhumatiſmes invéterés, la ſciatique, & autres de cette nature, qui ne different entr'elles que par les differentes parties qu'elles attaquent; c'eſt auſſi ce qui nous oblige à faire appliquer le cau-

tere tantôt à la nucque du col, tantôt aux bras & fort ſouvent aux jambes, obſervant d'éviter avec ſoin dans l'application de ce remede les gros vaiſſaux & les tendons des muſcles ; c'eſt dans cette vûe qu'ayant une fois bien choiſi l'endroit où l'on veut appliquer le cautere, le Chirurgien a ſoin d'appliquer ſur la peau un emplâtre percée dans ſon milieu de la grandeur de la pierre dont on veut ſe ſervir pour la pouvoir contenir, appliquant enſuite un autre emplâtre ſur la pierre. On la laiſſe agir ſur la peau plus ou moins, pendant une ou deux heures, ſelon que l'on eſt aſſuré de la bonté de la pierre, l'on procure enſuite la chute de l'eſcarre, & l'on tient le trou ouvert continuellement par un petit pois chiche, ou une petite féve, ſur laquelle on a ſoin de mettre une feuille de lierre avec du papier brouillard, pour pouvoir

abſorber le pus qui découle continuellement de cette playe, & qu'on doit pour cet effet panſer de tems en tems; c'eſt cet écoulement continuel qui a donné lieu d'appeller tous les cauteres en géneral, des fonteneles, & on range ſous cette même claſſe le ſéton, qui eſt un remede que l'on ordonne pour remplir les mêmes indications que le cautere. On l'applique ordinairement, ſurtout pour les maladies des yeux, au derriere du col, de la maniere qui ſuit. Ayant enfilé une groſſe éguille avec un petit ruban de fil ou de ſoye, on prend la peau avec deux doigts d'une main, & on ſe ſert de l'autre pour percer avec l'éguille cette même peau d'outre en outre; on laiſſe le ruban attaché à travers la playe pour la tenir ouverte autant que l'on peut, & pour appliquer les remedes convenables. Les veſicatoires forment une au-

tre eſpece d'égoût ou de fontenelle, ils ne different des cauteres qu'en ce qu'on les applique ſimplement en forme d'emplâtre ſur la peau dont ils enlevent la cuticule en forme de veſſies, du deſſous deſquelles s'écoule une lymphe claire, on entretient cet écoulement en appliquant deux fois par jour ſur la peau rouge & & écorchée, quelques feuilles d'herbe fraiche & humide telle qu'eſt le plantain ou ſemblable.

IX. Definition & diviſion des médicamens.

La Pharmacie eſt une ſource de remedes beaucoup plus féconde que les précedentes. Elle comprend tout ce que nous appellons du nom de Médicament. C'eſt uniquement à cette partie de la Medecine-pratique que nous prétendons nous arrêter dans ce Cours de Matiere Medicale; & pour établir l'ordre que nous nous ſommes propoſez d'y tenir. Commençons par la deſcription du médicament pris

en géneral, ſous lequel nous comprenons tous les corps ſenſibles, qui ſont capables de produire quelqu'alteration ſur le corps humain, pour changer ſa mauvaiſe conſtitution en une meilleure. Je dis d'abord que le mot de médicament ſe peut étendre ſur tous les corps pour donner à entendre que la Pharmacie tire de très-bons remedes de tous les corps qu'on a coutume de ranger ſous trois claſſes que l'on appelle vulgairement le regne vegetal, le regne mineral & le regne animal. Je dis en ſecond lieu que ces corps pour être des médicamens doivent alterer le corps humain, de maniere que ſa mauvaiſe conſtitution ſoit changée en une meilleure, afin de pouvoir diſtinguer les médicamens des alimens & des venins, parce que ceux-là ont coutume de ſe changer en notre propre ſubſtance, & ceux-ci dé-

truisent la constitution naturelle du corps humain ; sur quoi il seroit inutile d'objecter qu'il est certains alimens qui tiennent lieu de médicamens, ou qui sont des veritables poisons lorsqu'on en prend en trop grande quantité, tandis que les mixtes qu'on appelle vulgairement des venins, peuvent se changer en des remedes très-salutaires. Je n'entens parler ici que des effets ordinaires des médicamens, & du bon usage qu'on en doit faire. Nous considererons les médicamens ou par rapport à eux-mêmes, ou par rapport aux changemens qu'ils produisent en nous. Lorsqu'on considere les médicamens en eux-mêmes, ils sont ou naturels ou artificiels. J'entens par médicamens naturels ceux que la nature nous fournit & qui n'ont besoin du mélange d'aucun autre médicament, ni d'aucune préparation particuliere pour

agir, tels que ſont les remedes qu'on connoît vulgairement ſous le nom de drogues ſimples. J'entens par médicamens artificiels ceux qui ſe font par le mêlange des ſimples ou par quelque préparation particuliere, ſoit galenique comme la thériaque, les confections, les électuaires, les emplâtres &c. ſoit chymique comme les préparations de l'antimoine, du mercure, des ſels tant volatils que fixes, des huiles, &c.

X. Diviſion des Médicamens en alterans & en évacuans.

Quoique tous les médicamens étant conſiderez par rapport aux changemens qu'ils produiſent en nous, ſoient des veritables alterans, comme il paroit par la définition du médicament en géneral, cependant comme cette altération, n'eſt ſouvent ſuivie d'aucune évacuation ſenſible, quoiqu'il en arrive du changement & de l'alteration dans les parties ſolides & fluides

& que quelquefois les humeurs s'évacuent, on a coutume d'appeller les premiers du ſimple nom d'alterant, & on retient le nom des médicamens évacuans pour déſigner les autres. Parmi les évacuans, ceux qui vuident par les ſelles, ſont appellez purgatifs ou cathartiques, ceux qui font vomir ſont appellez vomitifs ou émetiques, ceux qui font ſuer, ſudorifiques ou diaphorétiques, ceux qui font uriner diurétiques; ceux qui font éternuer & qui obligent à ſe moucher ſouvent s'appellent ſternutatoires ou errhins; ceux enfin qui font cracher s'appellent ſalivans. Parmi les alterans on en compte auſſi de pluſieurs eſpeces, les uns augmentent la circulation des humeurs & emportent les obſtructions; ils ſont dits aperitifs, tandis que ceux qui retardent le mouvement circulaire, ſe nomment rafraichiſſans. Ceux qui

calment les douleurs & procurent le ſommeil, ſont anodins ou narcotiques, ceux qui à raiſon de leur poroſité retiennent dans leur tiſſu & abſorbent la ſéroſité & les lymphes digeſtives qui ſe rencontrent dans les premieres voyes ſont dits abſorbans; que s'ils arrêtent quelque flux immoderé on les appelle aſtringens; enfin ceux qui conviennent dans les playes ſont dits vulneraires, & ainſi des autres qui ſe diviſent en pluſieurs claſſes, comme nous verrons en ſon lieu. Nous diviſerons ce Traité en deux parties. Dans la premiere, nous traiterons des Médicamens naturels, dans la ſeconde des Médicamens compoſés ou artificiels; & dans l'une & l'autre partie, nous les conſidererons d'abord comme évacuans, & enſuite comme ſimplement alterans.



MATIERE MEDICALE,

où l'on traite

DES MEDICAMENS NATURELS OU SIMPLES.

PREMIERE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Des Purgatifs.

ARTICLE PREMIER.

Des purgatifs ou cathartiques en géneral.



L n'est presque pas de maladie externe, principalement de celles que nous nommons aigues, où l'on n'ait souvent besoin de recourir aux remedes purgatifs ou cathartiques pour vuider les boyaux des matieres dont ils se trouvent surchargés & I. Nécessité des purgatifs.

qui sont presque toujours la cause ou le produit du mal. Ces matieres leur viennent partie des alimens que l'on est obligé de prendre pour se soutenir & partie de la masse du sang, qui leur doit fournir sans cesse les lymphes digestives, connues en phisiologie sous les noms de bile, de suc pancreatique & de lymphe intestinale.

II. Anciene division des purgatifs.

L'on croyoit autrefois que le sang avoit trois humeurs excrementitielles, appellées bile, pituite & mélancolie, sur quoi l'on s'avisa d'établir trois differentes classes des purgatifs, dont les uns évacuoient la bile, qu'on appelloit pour cet effet colagogues; les autres vuidant la pituite & les sérositez, étoient appellez phlegmagogues ou hydragogues. Ceux qui devoient évacuer la mélancolie, étoient nommez ménelagogues. Lorsqu'il s'en rencontroit quelqu'un qui évacuoit indifferemment ces trois humeurs, on lui donnoit le nom de panchymagogue. Ce qui servoit beaucoup à retenir les Anciens dans leur prévention, c'est qu'en observant constamment les excréments du malade après la purgation, ils les trouvoient tantôt jaunes & de couleur de bile, tantôt glaireux comme la pituite, ou limpides & transpa-

rens ſans couleur comme l'eau, & quelquefois extrémement noirs, ce qu'ils attribuoient à la ſortie de l'humeur mélancolique. L'on eſt aujourd'hui ſi fort revenu de ces anciens préjugés, qu'il ſeroit inutile de les vouloir refuter. Contentons-nous ici de rendre raiſon de la differente couleur des excréments rendus à l'occaſion des purgatifs.

III. De la couleur des excremens.

Quoique la couleur des excrements varie ſelon les differens purgatifs qu'on a pris, on n'en ſçauroit rien conclure pour établir la diviſion des Anciens. Les excréments que les malades rendent par les ſelles ſe chargent de la teinture des purgatifs; par exemple, la rhubarbe fait faire des ſelles jaunes, parce que ſa teinture eſt de cette couleur, & la caſſe naturellement noire les doit rendre néceſſairement noirs. Les acides vitrioliques; par exemple, le ſel de colcothar & le gilla vitrioli, quoique naturellement verdâtres, produiſent des ſelles noires, en noirciſſant la teinture des excréments de même que le vitriol commun noircit les teintures de la noix de galle, de la violette & des roſes rouges, puiſque les couleurs dépendent uniquement de la differente ſurface des corps colorez, on ne ſçauroit tirer aucune conſequence

juste, pour connoitre la nature de l'humeur que le purgatif sépare par la simple couleur des excréments rendus après la purgation.

IV. Nouvelle division des purgatifs. Il arrive quelquefois qu'à l'occasion d'un purgatif la bile devient plus fluide & se sépare en plus grande quantité, ou bien tous les lymphes digestives en deviennent si séreuses qu'elles paroissent toutes ensemble sous la forme d'une sérosité limpide ; ainsi l'on pourroit, absolument parlant, admettre les colagogues & les hydragogues ; mais j'aime beaucoup mieux réduire tous les purgatifs à trois classes; sçavoir, en purgatifs doux, tels que sont la casse, les tamarins &c. En purgatifs forts & violens, comme la coloquinte, la scamonée, & en purgatifs moyens, tels que sont le senné, la rhubarbe. Ce qui suffit pour pouvoir les ordonner à propos dans les differens cas qui se présentent en pratique.

V. Maniere d'agir des purgatifs. Pour rendre le ventre libre, il faut que les gros excréments deviennent plus coulans; & que le mouvement vermiculaire des intestins augmente. Par conséquent tous les purgatifs divisent les excrements, & irritent les boyaux, soit qu'ils détrempent simplement les matieres qu'ils rencontrent dans les cavitez

de ces mêmes boyaux, soit qu'en passant dans le sang ils procurent une fonte d'humeurs, & s'allient avec celles qui doivent naturellement se séparer par ces endroits. Ces deux sentimens me paroissent égallement vrais, puisque nous voyons tous les jours qu'après avoir fait prendre une potion purgative, on sent des mouvemens & quelques tranchées dans les intestins, & qu'en appliquant d'autres remedes sur l'habitude du corps, tels que sont la coloquinte, le tabac & le mercure, ou bien par la simple odeur des médicaments purgatifs plusieurs personnes peuvent être purgées, ce qui ne sçauroit s'expliquer qu'en disant que les
trent [illegible]integrantes du purgatif, péne-
differenteslymphes q[illegible] se joignent avec
turellement dans la cavité des in[illegible]

La plûpart des purgatifs agitent le VI.
sang & en augmentent le cours, puis- S'il faut
qu'ayant pris médecine, on voit con- purger dans la
stamment que le pouls s'éleve, & que fiévre.
l'on se sent considérablement échaufé par tout le corps. Les Anciens étoient si convaincus de cette vérité, qu'ils observoient avec soin de n'ordonner jamais aucun purgatif dans le tems de la fiévre, non plus que dans la grossesse, de peur

(disoient-ils) d'augmenter le mouvemenr des humeurs & de procurer l'avortemenr. Nous observons encore aujourd'hui, surtout dans les fiévres ardentes, dans les inflammations & dans les vives douleurs, que le grand mouvement du sang soit considérablement ralenti avant que d'ordonner une purgation, qui doit dans tous ces cas, être faite avec des purgatifs très-doux, & précedée de quelques lavemens, des rafraichissants, ou des narcotiques, & des saignées plus ou moins copieuses selon les forces, l'âge & le temperament du malade. Ainsi par exemple, pour purger dans les fiévres continues avec des redoublemens, aprés quelques saignées, nous attendons toujours la fin d'[illegible] d'accès doublemens [illegible] tems libre de l'inter-[illegible] tel qu'il puisse être, pourvû qu'il soit assez long, pour que la purgation ait fini son effet avant le retour de la fiévre. C'est pour la même raison que dans la peripneumonie, la phrénesie, la manie, & dans les éréspeles, nous avons accoutumé de désemplir les vaisseaux par le secours des saignées, avant que d'en venir à la purgation. Il en est de même dans les

fortes douleurs de goutte, de rhumatisme & de colique, que nous tâchons de calmer par les remedes ordinaires avant que de purger le malade.

VII. Evacuations qui empêchent d'ordonner les purgatifs.

Il se trouve certaines évacuations qui nous empêchent de donner un purgatif, telles que sont les mois des femmes, l'écoulement des lochies & les autres hemorragies, soit du nez, lorsqu'elles sont copieuses, soit du ventricule ou du poulmon, comme dans le vomissement de sang & dans l'hæmoptisie, la plûpart des purgatifs, surtout lorsqu'ils sont tant soit peu forts, procurent une plus grande perte de sang en augmentant son mouvement de circulation qui l'oblige de sortir en plus grande quantité par les vaisseaux ouverts. Lorsque les sueurs & les cours de ventre qui surviennent à plusieurs maladies, se trouvent bonnes & salutaires, en ce qu'elles délivrent le malade des accidens fâcheux dont il étoit attaqué, on doit les laisser couler, & ne pas ordonner des purgatifs qui pourroient les détourner; à moins que ces évacuations n'épuisent trop le malade, auquel cas on peut se servir des purgatifs les plus doux; c'est par la même raison que dans les pays chauds on doit employer plus souvent

les doux purgatifs, au lieu que dans les pays froids on peut se servir plus hardiment des purgatifs forts & violens, le reste étant égal.

VIII. Indication & tems de la purgation. On ordonne la purgation toutes les fois que le ventre se trouve serré, que l'appetit manque & que le malade se plaint d'une mauvaise bouche, séche ou pateuse, qu'il a differents rapports aigres, amers ou nidoreux, & l'on a coutume de prescrire autant qu'on le peut la purgation le matin à jeun, surtout dans les chaleurs de l'Eté, tant parce que le ventricule se troûvant pour lors libre, le purgatif passe plus aisément dans les boyaux, qu'afin qu'il ait achevé de faire son effet avant les grosses chaleurs du jour.

IX. Du bouillon après la médecine. Le malade ayant pris médecine, on a coutume de lui donner un bouillon à demi-fait deux ou trois heures après, afin de délayer le purgatif & le rendre plus coulant ; mais il faut observer qu'il ait déja commencé à passer dans les boyaux, car lorsqu'on fait prendre le bouillon tandis que le malade a encore l'odeur du purgatif à la bouche & qu'il se sent travaillé du mal d'estomach, l'on excite le vomissement & il s'évacue par en haut une bonne partie du purgatif,

surtout chez les personnes qui sont faciles à vomir, & qui ont un grand dégout pour tout ce qui s'appelle remede.

X. Si l'on peut dormir après avoir pris médecine.

Le malade peut dormir supposé qu'il en ait envie; après avoir pris médecine, pourvû que ce sommeil n'ait pas été provoqué par quelque narcotique, ce qui empêcheroit tout-à-fait l'action du purgatif par les raisons que nous apporterons en son lieu. Il ne faut le laisser dormir qu'environ une heure après qu'il a pris le purgatif. Comme dans le sommeil la circulation du sang se trouve ralentie, il est bon pour aider l'action du purgatif, lorsqu'il commence d'agir, que le malade soit éveillé & qu'il marche un peu dans sa chambre, supposé qu'il le puisse sans s'incommoder, pour obliger le purgatif à parcourir plus aisément tous les differens détours de la cavité des boyaux. Il faut de plus observer avec soin que le malade ne s'échaufe pas trop pour lors par quelque cause extérieure & qu'il ne s'expose à aucun froid, parce que le trop grand mouvement du sang empêcheroit l'évacuation, & que le froid causeroit des coliques en arrêtant l'insensible transpiration, & donnant occasion par ce moyen à une trop grande quantité d'humeurs de se séparer

tout-à-coup par le tissu des boyaux.

XI. Formules des purgatifs. Presque tous les purgatifs qu'on fait prendre par la bouche peuvent être employez dans les lavemens, leur differente texture nous oblige tantôt de les faire bouillir lorsqu'ils sont extrémement durs, tantôt de les infuser simplement dans quelque liquide, lorsque leur tissu est médiocrement serré, au lieu que nous les ordonnons en dissolution, lorsqu'ils sont assez molasses & assez legers pour être dissouts & suspendus dans l'eau ; ainsi en parlant de chaque purgatif en particulier, après avoir examiné leur texture, nous fairons remarquer ceux qui doivent être ordonnez en décoction ou infusion, & la dissolution ou en substance, marquant autant que nous le pourrons, leur dose la plus ordinaire.

ARTICLE SECOND.

Des purgatifs en particulier, & premierement des purgatifs doux.

I. Division des purgatifs. APRE'S avoir parlé des purgatifs en général, il faut descendre dans le particulier, examiner la nature & la maniere d'agir d'un chacun ; & pour établir un ordre, nous les diviserons

d'abord en trois claſſes, ſçavoir, en doux, en forts, & en moyens. Parmi les purgatifs doux, nous pouvons compter la caſſe, les tamarins, les fleurs de pêcher, les feuilles de roſes pâles, la manne, &c.

La Caſſe eſt la gouſſe d'un Arbre de même nom, qui croît en Egypte, & principalement en Alexandrie, d'où on nous l'envoye ſous la même forme ; de là vient qu'on la trouve décrite chez pluſieurs Aureurs dans leurs Formules, ſous le nom de *Caſſia Ægyptiaca* vel *Ale*[illegible] ſon inté- *drina*. Ce fruit [illegible]elle noire compoſée de pepin & de pulpe. Elle eſt d'un goût ſucré; on ne ſe ſert en Médecine que de la pulpe, ſurtout lorſqu'on la veut diſſoudre dans quelque potion pour en faire une compoſition. On ne doit ſéparer la pulpe & les pepins de l'écorce, qu'à meſure qu'on s'en veut ſervir, parce que ſi on la garde long-tems, elle devient aigrelette, & n'eſt plus ſi bonne; c'eſt pourquoi on a ſoin dans les formules de mettre que la Caſſe ſoit récemment tirée. Cette Caſſe eſt un purgatif très-doux qui évacue ſans fatiguer le malade ; on l'ordonne de différentes manieres; ſçavoir, ou en décoction, ou en infuſion, II. De la Caſſe.

ou en dissolution ; lorsqu'on l'ordonne en décoction, on sépare seulement l'écorce qu'on jette comme inutile, & on met dans la liqueur avec laquelle on veut la faire bouillir les pepins & la pulpe ensemble, on lui fait prendre trois ou quatre bouillons, & ensuite on filtre la liqueur, si on veut la faire infuser, on met aussi les pepins & la pulpe dans quelque liquide, on la laisse tremper pendant la nuit ; si on la veut faire dissoudre, les Apoticaires ont soin après avoir séparé la moelle & les pepins de l'écorce, de [illegible] deux premiers sur un tamis & de les presser [illegible] espatule, pour-lors ils trouvent la pulpe au dessous du tamis, qu'on ordonne depuis une once jusqu'à deux en dissolution. Lorsqu'on s'en sert en décoction ou en infusion, il faut en ordonner la triple dose à cause qu'on y laisse les pepins. On l'ordonne en lavement, lorsqu'il faut adoucir, comme dans la dissenterie, la colique intestinale ; on en fait aussi un *dilutum*, c'est-à-dire une dissolution d'une demi-once de pulpe de Casse sur chaque verre d'eau, & ainsi on en fait une espece de prysanne laxative. La pulpe de Casse mêlée avec du sucre se nomme *Diacassia*, elle sert en-

core de base & de fondement à plusieurs compositions, comme au catholicum, au lénitif, au diaprun, à la confection hamec; elle sert aussi pour envelopper certains remedes, comme le mercure doux, &c. on la peut dissoudre dans toute sorte de potions purgatives. Comme la Casse est un purgatif très-doux, on s'en sert lorsqu'on est obligé de purger dans les fiévres ardentes, dans les inflammations, dans les coliques: on peut s'en servir dans toutes les maladies aigues. Ce Purgatif étoit inconnu du tems d'Hypocrate & de Galien. Les Arabes & les nouveaux Grecs s'en sont servis les premiers.

III. Des Tamarins.

Les Tamarins sont des fruits qui ressemblent à des grains de raisin; ils croissent en Arabie & dans les Indes, & principalement en Afrique, d'où on nous les apporte, après les avoir écrasés, pour en faire sortir le suc. Ils en composent de petites masses de figure irréguliere qu'ils nous envoyent. Ces Tamarins sont noirs, ils ont un goût aigrelet, la masse qui en résulte est noire, gluante & remplie de quantité de pepins de chaque grain qu'on a employé pour faire la masse. C'est un purgatif encore plus doux que la Casse, on le peut ordonner

aussi en décoction, en infusion ou en dissolution : on l'ordonne communément en décoction, & sur six onces de liquide on met une once de Tamarins ; les Apoticaires en sçavent si bien la dose qu'on se contente de mettre dans les formules de prendre six onces de la décoction des Tamarins gras. Cette décoction aigrelette corrige un peu le goût des autres purgatifs. Les anciens Grecs ne connoissoient point les Tamarins purgatifs, on en doit la découverte aux Arabes.

IV. Des Fleurs de Pêcher. Les Fleurs de Pêcher sont assez connues de tout le monde, pour que nous ne nous arrêtions pas à les décrire ; il suffit de sçavoir que c'est un purgatif très-doux qu'on a coutume d'ordonner sèches depuis une pincée jusqu'à une poignée, ou en décoction ou en infusion, & jamais en dissolution : on peut les ordonner seules infusées dans un bouillon, ou on peut les mêler avec d'autres purgatifs. Si on veut les mettre dans un bouillon, lorsque le bouillon est fait, on en met une poignée dans le bouillon, on les laisse infuser l'espace d'un demi quart d'heure, ensuite de quoi on filtre le bouillon, & on le fait prendre au malade. Si on veut les mêler

avec d'autres purgatifs, comme il ne faut pas beaucoup de tems pour en tirer la teinture, on ne les mêle avec les autres que ſur la fin de la décoction ou de l'infuſion, & on leur fait prendre trois ou quatre bouillons ſeulement : On fait auſſi en Pharmacie un Syrop des Fleurs de Pêcher qu'on ordonne fort communément depuis une once juſqu'à deux en diſſolution dans les potions purgatives.

V. Des Feuilles de Roſes pâles.

Nous ne nous arrêterons pas non plus à décrire les roſes pâles, elles ſont aſſez communes pour qu'elles ſoient connues géneralement de tout le monde ; il nous ſuffira de faire prendre garde qu'on les doit bien diſtinguer des roſes pâles, blanches, muſquées, & des roſes rouges, qu'on appelle roſes de Provins. Les roſes muſquées ſont un très-fort purgatif, au lieu que celles de Provins ſont aſtringentes. Les roſes pâles ſont un purgatif très-doux à peu près ſemblable aux Fleurs de Pêcher : on les ordonne ou en décoction ou en infuſion, ou ſeules dans un bouillon, ou mêlées avec d'autres purgatifs. Les perſonnes faciles à émouvoir peuvent être purgées en mangeant ſimplement trois ou quatre boutons de roſes pâles, dans la ſaiſon de ces Fleurs : on en fait un Syrop de même que des

Fleurs de Pêcher, qu'on appelle Syrop de roses solutif, pour le distinguer du Syrop des roses séches qui est un astringent : on ordonne ce Syrop purgatif à la même dose & dans les mêmes cas que le Syrop des Fleurs de Pêcher.

VI. Du Carthamus. Le Carthamus ou Saffran sauvage est un fruit qui vient d'un Arbre de même nom ; ce Fruit est d'une couleur blanche, d'une figure un peu longue en forme de triangle, & un peu pointue en l'une de ses extrémités. Il represente assez bien la figure pyramidale, il est couvert d'une espèce d'écorce, & renferme dans son intérieur une pulpe, dont on se sert en Médecine ; ce fruit est quelquefois jaune lorsqu'il est vieux, ainsi le blanc est le meilleur : c'est un purgatif très-doux qui s'ordonne après l'avoir dépouillé de son écorce, ou en substance, ou en infusion : on l'ordonne en substance à la dose d'une dragme jusqu'à deux, & en infusion depuis deux dragmes jusqu'à demi-once : on le mêle aussi quelquefois dans les apozèmes purgatifs : c'est un purgatif trop doux pour le donner seul, on le prescrit toujours dans des compositions, & rarement seul : il entre dans un électuaire purgatif qu'on appelle diacarthame, & qu'on ordonne fort souvent

à la dose de deux dragmes en dissolution, dans les potions purgatives, surtout aux Asthmatiques.

VII. De l'Epithyme. L'Epithyme est une espece de mousse qui se trouve sur le thin, composée d'une infinité de petits filets, d'une couleur rougeâtre, qui ressemble quelque peu au saffran ordinaire : c'est aussi un purgatif très-doux qui s'ordonne rarement seul, & qu'on peut mêler dans différentes potions purgatives en infusion, depuis deux dragmes jusqu'à demi-once ; on peut étendre sa dose jusqu'à une once : il entre dans plusieurs compositions galeniques.

VIII. Du Polypode. Le Polypode est une racine qui croît sur différents Arbres, & principalement sur le Chêne : ce dernier est le meilleur, il est d'une couleur noirâtre, & ne doit pas excéder la grosseur d'une plume à écrire ; il jette de tous côtés plusieurs petites branches par rejettons, qu'on coupe & qu'on jette comme inutiles ; & on ne se sert que du corps : on le trouve chez les Apoticaires en petits bâtons longs d'un doigt : c'est aussi un purgatif très-doux qu'on met en décoction pour en tirer la teinture. Il purge par sa teinture, & resserre le ventre par sa partie ligneuse, on le prescrit rarement seul ;

on le fait entrer dans différentes compositions purgatives ; on le peut ordonner depuis une demi dragme jusqu'à deux.

IX. Des Prunes. Les Prunes dont on se sert en Médecine pour purger sont les Prunes noires, ou autrement Prunes de Damas, qui sont appellées communément Prunes laxatives, parce qu'en effet elles lâchent le ventre : on les fait sécher, & on les garde pour s'en servir au besoin : on s'en sert ou en substance comme on fait ordinairement dans les Hôpitaux, pour tenir le ventre lâche aux malades, ou en décoction, pour en tirer un suc & une espece de syrop qu'on fait prendre ; on y ajoûte quelquefois du sucre, mais c'est plutôt pour les rendre agréables au goût que pour augmenter leur vertu, car le Sucre amortit leur action : c'est un purgatif très-doux qu'on ne prescrit guéres dans les purgations ordinaires ; elles entrent cependant dans une composition qu'on appelle Diaprun : on ne peut se tromper dans leur dose, en ce qu'elles ne peuvent jamais produire aucun mauvais effet du côté de la superpurgation.

X. Des Mirobolans. Les Mirobolans sont des fruits qu'on nous apporte des païs Septentrionaux, qui croissent apparemment sur l'Arbre

de même nom : on en trouve chez les Droguiſtes de cinq eſpeces, qu'on nous envoye après les avoir fait ſécher. Le premier eſt d'une figure oblongue un peu en pointe, il a ſur ſa ſurface pluſieurs petites rayes, qui vont d'une de ſes extrémités à l'autre, & il eſt d'une couleur de citron ; de là vient qu'on l'appelle Mirobolan citrin. Le ſecond eſt de la groſſeur & a la figure d'une olive noire & ſéche, il n'a point de noyau dans ſon intérieur comme les autres, & il eſt d'une couleur noire : c'eſt à raiſon de ſa couleur qu'on l'appelle Mirobolan Indien. Le troiſiéme eſt de la groſſeur d'une noix, il eſt preſque rond, il a la ſuperficie inégalle de la couleur d'une noix muſcade, à raiſon de l'endroit dont on le recueille : on l'appelle Mirobolan chebule. Le quatriéme eſt appellé emblique ; il eſt gros comme une noiſette, couvert par deſſus d'une pulpe noire, qui étant ſéche ſe retire ſi fort que le noyau ſe montre preſque tout. Enfin, le cinquiéme eſt appellé bellirique, qui reſſemble aſſez bien à une noix de galle, par raport à ſa couleur, à ſa groſſeur, & à ſa ſurface polie, il ſe termine en pointe par une de ſes extrémités. Ces cinq eſpeces de Mirobolans ſont tous

des purgatifs doux, celui qui est le plus en usage & qu'on doit préferer aux autres est le Mirobolan noir ou indien, parce que n'ayant pas de noyau, toute sa substance est purgative. Quant à sa dose, on s'en sert en substance depuis une dragme jusques à deux, & en infusion ou décoction, depuis deux dragmes jusqu'à demi-once. Les Mirobolans citrins infusés à chaud au nombre de trois dans l'eau rose & l'eau de plantain, sont très-bons pour la dissenterie à la dose d'un demi verre de ladite infusion.

XI. De l'Iris de Florence. L'Iris de Florence est ainsi dit, parce qu'on nous en envoye en grande quantité de Florence, ou en terme de Botanique, pour le distinguer de plusieurs autres especes d'Iris, il s'appelle *Iris nostras* : c'est une racine blanche d'une substance rare & assez spongieuse, qui croît aussi en assez grande quantité en France. Cette racine étoit regardée par les Anciens & même encore aujourd'hui par plusieurs Médecins comme un très-bon hydragogue, c'est-à-dire, un remede très-propre à évacuer les eaux : cependant, si on l'ordonne seul sans le mêler avec d'autres purgatifs, l'on verra qu'il fait une très-petite évacuation, pour ne pas dire point du tout. Lors-

qu'on l'a tiré fraîchement de la terre, & qu'on s'en sert d'abord après, il est un peu purgatif; mais lorsqu'on l'employe desséché, il ne l'est point du tout: cette racine entre dans plusieurs compositions, & fait de très-bons effets, lorsqu'elle est mêlée avec d'autres remedes; on en fait un très-bon collyre pour l'ophtalmie, en le détrempant avec autant pesant de tuthie dans parties égales d'eau & de vin: on en fait aussi un purgatif qu'on prescrit dans l'hydropisie sous le nom d'eau-de-vie Allemande, en le faisant infuser avec parties égales de Jalap dans l'esprit-de-vin, l'esprit tire la teinture de l'un & de l'autre: on ordonne cette teinture à la dose de demi-once, jusqu'à deux onces, pour évacuer les eaux. Nous en parlerons plus amplement en examinant la nature du Jalap.

XII. De la Rhubarbe.

La Rhubarbe est une racine qui nous vient de Barbarie, on l'appelle *Rheum* en termes de Médecine, qui signifie en Grec racine ou rhabarbarum, parce que les Barbares la recueillent. Elle est extérieurement jaune, & intérieurement parsemée de plusieurs petits traits rouges marbrés. Elle est d'une substance rare & fort spongieuse. Ceux qui nous l'envoyent, après l'avoir tirée de terre, la

percent de plusieurs petits trous, pour que la sérosité qu'elle contient puisse en sortir, & qu'elle séche plus facilement. Les Anciens qui croyoient qu'elle évacuoit principalement la bile, la mettoient au rang des colagogues. La Rhubarbe est un purgatif très-doux qui évacue par sa partie résineuse, & qui resserre par sa partie ligneuse; c'est pourquoi toutes les fois qu'on a en vûë d'évacuer & de resserrer le ventre, comme dans les diarrhées, dans la dissenterie & autres maladies de cette espèce, la Rhubarbe convient parfaitement bien: on l'ordonne ou en substance depuis huit grains jusques à un scrupule, & en infusion depuis demi dragme jusqu'à une dragme. La Rhubarbe en substance convient bien dans ceux qui sont sujets au cours de ventre; pour les prévenir, ils peuvent prendre pendant trois ou quatre matins huit à dix grains de Rhubarbe en poudre dans une cueillerée de soupe. Lorsqu'on veut la faire infuser avec quelque purgatif, comme par exemple avec le senné, on doit avoir la précaution de la faire infuser à part, ou bien on peut la faire infuser avec d'autres purgatifs, en la suspendant dans un nouet de linge, & pour lors quand l'infusion est par-

faite, on a soin de presser le nouet pour exprimer le suc, c'est pourquoi lorsqu'on l'ordonne dans un nouet, on ajoute dans la formule *colaturæ & forti expressioni addatur, &c.* La Rhubarbe entre dans la composition de plusieurs électuaires, des Syrops, &c. On peut faire un absorbant de la Rhubarbe, en la faisant bruler, comme pour lors toutes les parties résineuses s'évaporent, il ne reste qu'une partie ligneuse qui est rangée au nombre des absorbans, & qu'on appelle Rhubarbe torrefiée.

XIII. Du Rapontic.

Le Rapontic est une racine d'une couleur jaune extérieurement, & d'une couleur marbrée dans son intérieur. Elle ressemble assez bien à la Rhubarbe par sa couleur & sa substance, elle est longue & en forme de petit bâton, elle a une odeur très-agréable; on a découvert cette racine en France depuis quelque tems, & surtout sur les Monts Pirenées, où on en trouve en assez grande quantité: c'est un purgatif beaucoup plus doux que la Rhubarbe, on l'ordonne en décoction depuis deux dragmes jusqu'à demi-once: on l'ordonne rarement, parce qu'on aime mieux la Rhubarbe qui fait beaucoup plus d'effet, cependant, comme cette Plante est à bon

marché, & que la Rhubarbe eſt ſouvent fort chere, quelques perſonnes ne font pas façon, lorſqu'un Médecin ordonne la Rhubarbe, de ſubſtituer à ſa place le Rapontic, ayant ſeulement ſoin d'en doubler la doſe.

XIV. Du Méchoacam. Le Méchoacam, autrement appellé, Rhubarbe blanche, ou racine de Scamonée, ou bien Brione Américaine, eſt une racine blanche d'une ſubſtance aſſez rare & ſpongieuſe, qu'on trouve dans la terre aſſez groſſe, & qu'on a ſoin de couper en petites tranches avant que de nous l'envoyer. Cette racine (quoiqu'aſſez purgative,) lorſqu'on la goûte, ne donne aucun goût, & eſt tout-à-fait inſipide, ce qui détruit (pour le dire en paſſant) l'opinion de ceux qui prétendent que tous les purgatifs agiſſent par leurs ſels & non par leurs parties intégrantes, comme on le doit croire néceſſairement lorſqu'on eſt entiérement deſabuſé des faux principes de Chimie : on peut ordonner cette racine ou en ſubſtance depuis un ſcrupule juſqu'à une dragme, & en décoction depuis deux dragmes juſqu'à demi-once ; par la décoction, on en tire une partie réſineuſe, & c'eſt cette teinture qui purge ; cette racine priſe en ſubſtance pourroit

roit purger comme la rhubarbe par sa résine, & resserrer le ventre par sa partie ligneuse & terrestre.

XV. De la Manne.

La Manne est une gomace qui s'écoule de plusieurs arbres par l'incision de leur tronc, & que les habitans des pays où ces arbres sont plantés ont soin de ramasser, ils nous l'envoyent en masse. Cette gomme est d'une couleur jaune; on en trouve qui est fort claire & fort belle, & d'autre qui est plus opaque & plus crasse. On doit préférer celle qui paroît grossiere à celle qui est fort claire, parce que celle-ci est quelquefois falsifiée, & la Manne grasse est toujours plus purgative; c'est un des purgatifs le plus doux que nous ayons, aussi dans tous les cas où on veut purger, sans donner trop de mouvement au sang, comme dans la péripneumonie, dans la dissenterie, dans l'émepthysie, la pthisie & une infinité d'autres maladies, on se sert de la Manne : on ordonne toujours la Manne en dissolution, on peut l'ordonner seule en la faisant dissoudre dans une décoction ou une infusion, lorsqu'on veut purger doucement, comme dans les maladies ci-dessus, on la fait dissoudre fort souvent avec autant de Casse. La dose de la Manne dans les petits enfans

eſt depuis demi-once juſques à une, & dans les adultes depuis une once juſqu'à trois.

Toute la Manne dont nous nous ſervons en France nous eſt apportée de la Calabre, auſſi l'appellons nous Manne Calabrine, ſurquoi m'étant trouvé au mois de Juillet 1734 avec les Galeres de France ſur les côtes du Royaume de Calabre, j'ai voulu m'informer à Carante d'un Apoticaire de cette ville nommé Gios Alibranni de la maniere dont on cueilloit cette drogue, il m'a aſſuré qu'on ne la retiroit dans les montagnes de la Calabre, dont il étoit originaire, que du tronc & des groſſes branches d'un arbre qu'ils nomment dans le pays Amilleo. L'on fait dans les mois de May & de Juin au tronc & groſſes branches de cet arbre de profondes inciſions en travers, dans chacune deſquelles on a ſoin de placer une feuille de ce même arbre, & quelques jours après l'on trouve ces feuilles couvertes du ſuc qui a coulé de l'inciſion, & où il eſt épaiſſi en conſervant la forme & la groſſeur qui répondent à l'ouverture des inciſions.

J'ai apporté avec moi de cette Manne que nous nommons Manne en larmes, & que cet Apoticaire très-digne de foi,

m'a assuré avoir retiré lui-même de pareilles incisions, par où je suis pleinement convaincu que cette Manne en larmes blanches tirant sur le jaune qu'on nous apporte de Calabre est naturelle, & que c'est le produit de l'arbre, & non de la rosée, comme bien des gens l'assurent sans preuve.

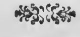
J'ai aussi observé dans une autre ville de la Calabre nommée Regió, que ce que nous appellons Manne grasse est le suc du même arbre Amilleo, qu'on a laissé tomber des incisions, & qu'on a ramassé sans lui donner le tems de s'y épaissir en larmes; aussi cette Manne grasse que j'ai vûë à Regio est-elle trés-molle, & un peu liquide à peu près de la consistence du miel, & de couleur brune tirant sur le noir, telle que Mathiole l'a décrit, elle est plus purgative, parce qu'elle se fond plus aisément, & que portée dans la bouche & dans l'estomach, elle passe dans le sang en parties intégrantes plus fortes & plus massives que celles de la Manne en larme, qui ne se fondant que lentement, & peu à peu, ne fournit au sang que des parties très-fixes & fort détrempées.

Sur ce qu'on m'assura qu'il y avoit aux environs de Regio dans le Jardin des

Capucins un de ces arbres Amilleo qui fournit la Manne : Je proposai à l'Apoticaire si une forte décoction de ces feuilles, fourniroit une purgation douce équivalente à une juste dose de la Manne grasse. Cette pensée me vint à l'occasion d'une épreuve que j'ai fait à Regio, & que j'avois fait plusieurs fois à Marseille, de procurer le sommeil aux malades avec deux dragmes de tête de pavot séches bouillies dans une suffisante quantité d'eau, dont la décoction est ensuite évaporée peu à peu jusqu'au poids d'une once de liqueur : voici l'observation que je fis sur cela audit Regio.

M. de Segur Garde de l'Estandatt des Galeres, étant tombé malade sur la Réale, fut transporté dans la ville de Regio, où après avoir été saigné & purgé, la petite vérole commença de paroître avec menace de délire : Je voulois le faire dormir par le secours du syrop de pavot ; j'allai pour cela chez un Apoticaire nommé S'engelo Antonio Coma, qui me dit n'avoir pas de ce syrop, au défaut duquel je le priai de prendre deux dragmes de tête de pavot séche qu'il concassa en ma présence, & qu'il mit bouillir dans quatre onces d'eau de fontaine. L'ébulition finie, j'en fis faire

l'expreſſion à travers un linge pour rejetter le marc du pavot ; l'on fit enſuite évaporer à petit feu la liqueur juſqu'à la réſidence d'environ une once. Ce remede qui fut réïteré trois fois de ſuite, procura chaque fois un doux ſommeil à M. de Segur, comme s'il avoit pris une once de ſyrop de Pavot ordinaire, ce qui me fit juger qu'en opérant de même ſur les feuilles de l'Amilleo dont le Suc eſt purgatif, l'on pourroit obtenir une douce purgation comme quand nous ordonnons la Manne ; cette expérience pourra ſervir à déſabuſer ceux qui ſur l'autorité de Mathiole s'imaginent que toute ſorte de Manne vient de l'air ou de la roſée, qui s'étant infiltrée, dit cet Auteur, dans les feuilles & le tronc des arbres, en ſort enſuite naturellement : car, comme je ne crois pas qu'on s'aviſe de penſer que le pavot retire ſon ſuc narcotique de l'air ; de même les feuilles de l'Amilleo ne pourroient être purgatives, ſi elles tiroient la manne de cette ſource aërienne.



ARTICLE TROISIE'ME.

Des Purgatifs moyens.

1. Cas où il faut avoir recours aux purgatifs moyens.

COmme les purgatifs doux que nous avons examinés ci-dessus agissent foiblement, & qu'ils ne sçauroient convenir que dans les maladies où on ne doit avoir en vûe que d'évacuer sans donner beaucoup de mouvement au sang, ces purgatifs ne peuvent suffire dans les cas où on a envie de déboucher les visceres embourbés & de secouer les fibres nerveuses des premieres voies, comme dans une coctionlésée, une affection hypocondriaque, des obstructions du bas ventre, des hydropisies, pâles couleurs & autres semblables maladies; il faut recourir à d'autres qui agissent avec plus de force, qui secouent les fibres nerveuses des premieres voies, qu'elles irritent avec plus de force : Pour cet effet nous examinerons à present les purgatifs qui sont beaucoup plus forts que les précédens, à sçavoir le Senné, le Turbith gommeux, les Hermodactes, le Jalap, l'Algaric, la Scamonée, la Soldanelle & les graines d'Yeble, que nons appellons purgatifs moyens, parce

que nous parlerons plus bas de plus forts & qui agissent plus violemment.

Le Senné n'est autre chose que des petites feuilles oblongues, d'un arbrisseau de même nom, qu'on nous envoye d'Orient ; on en compte de trois ou quatre especes. Le premier est celui qu'on appelle simplement Senné oriental, & qui est le plus rare ; on le trouve chez les Droguistes sous le nom de Senné de la Seide, qui est le païs où il se trouve, ou bien Senné de l'Apalthe, à cause que le Grand-Turc en retire une certaine rétribution, qu'on appelle l'Apalthe : Il a les feuilles plus grandes & plus entieres que les autres, & elles se terminent en pointe à leur extrémité. Le second est appellé Senné d'Alexandrie ou de Tripoli ; il est plus verd que l'autre, & a moins de vertu. Le troisiéme est appellé Senné de la Moch, parce qu'il vient de ces Païs-là. Le quatriéme est un Senné bâtard qui vient en France, & qui est rangé au nombre des collutes dont on ne se sert point du tout. On doit préférer le Senné de l'Apalthe à tous les autres. Lorsque nous ordonnons le Senné, nous le demandons mondé, c'est-à-dire les simples feuilles de Senné, afin que les Apoticaires séparent

II. Du Senné.

des feuilles plusieurs petites côtes, & des petits bâtons qu'on trouve parmi les feuilles. Le Senné, quoiqu'on l'ordonne assez communément, ne laisse pas d'être un purgatif assez fort, & qui donne bien souvent des tranchées. Il a d'ailleurs une odeur si désagréable lorsqu'on l'a fait infuser, que bien souvent par le dégoût qu'il donne aux malades, il cause le vomissement, & fait rejetter la purgation sitôt qu'on l'a prise; c'est pourquoi dans les sujets qui ont de la répugnance pour les remedes, & dans ceux qui sont faciles à purger, quoiqu'on ait indication de bien vuider, on doit retrancher le Senné : on l'ordonne ou en substance ou en infusion, & jamais en dissolution, parce qu'il ne peut pas se dissoudre, & rarement en décoction : on l'ordonne en substance dans les opiates qu'on veut rendre purgatives, en le mettant en poudre : on en prescrit deux dragmes sur neuf prises d'opiate : on l'ordonne en infusion depuis une dragme jusques à trois sur six onces d'eau, & on le fait infuser sur les cendres chaudes pendant la nuit : on ne doit quelquefois le faire infuser qu'un demi quart d'heure à chaud, & ensuite après l'avoir laissé à froid pendant autant de

tems, on filtre la liqueur, & il agit beaucoup mieux. Pour faire ce qu'on appelle vulgairement Prisanne Royale, on met sur douze onces d'eau trois ou quatre dragmes de Senné, qu'on fait infuser à chaud pendant l'Hyver, & à froid pendant l'Eté, y ajoutant deux ou trois tranches de limon, non pas pour augmenter la vertu purgative du Senné, mais pour corriger simplement sa mauvaise odeur & son méchant goût, on y ajoute encore un peu de sel de tartre ou de sel de tamarins, pour mieux tirer la teinture du Senné : on n'ordonne guéres le Senné en décoction, si ce n'est dans les cas où on est obligé de purger sur le champ, parce que la texture de ses feuilles étant fort délicate, la longue cuite emporte ce qu'il y a de plus doux & de meilleur dans ce purgatif, comme il paroît par l'extrait qu'on en tire en Chymie, qui purge très-doucement sans tranchées, à la dose de demi dragme jusques à une : outre les feuilles de Senné que nous reconnoissons purgatives, les fruits du Senné le sont aussi, mais un peu moins forts, du moins donnent-ils beaucoup moins de tranchées que les feuilles : ces fruits de Senné sont appellés Follicules, ils sont faits en forme de

gousse ; les gousses ou follicules du Senné renferment comme les pois des petits grains ; on peut les ordonner comme les feuilles du Senné, à la même dose, & dans les mêmes cas.

VIII. Du Turbith gommeux.

Le Turbith gommeux est la racine d'une espece de convolvulus appellé *Turbith officinarum*, dont les feuilles ressemblent à celles de la Guimauve ; cette racine est grise-brune en dehors, & blanchâtre ou grise-cendrée en dedans ; elle est en forme de petits bâtons qu'on nous envoye après les avoir fendus en deux, & en avoir ôté le cœur qui est trop purgatif. Le Turbith n'est guéres en usage aujourd'hui, si ce n'est dans des compositions galéniques.

Ayant observé plusieurs fois que l'Ipécacuanha donné en forte dose ou trop souvent réïteré dans la dissenterie, en augmentoit les symptômes, ou faisoit revenir le mal, je jugeai que le cœur ligneux de cette racine étoit à peu près comme le cœur du Turbith qu'on avoit soin de retrancher, parce qu'il agissoit trop rudement ; & l'Ipécacuanha se trouvant pour lors fort rare & très-cher, on l'employoit avec tout son cœur. Sur quoi je voulus éprouver si dans la dissenterie on ne pourroit pas employer le

Turbith gommeux dépourvû de son cœur & de son noyau, tel qu'on nous l'apporte pour cet effet : Je commençai d'ordonner cette drogue en poudre, d'abord à la dose d'un scrupule ; ensuite à demi dragme, & je la fixai enfin à une dragme, qui m'a toujours réussi avec tant de succès, que depuis plus de vingt ans, je préfére toujours dans la dissenterie le Turbith gommeux à l'Ipécacuanha : on peut donc s'en servir seurement sans craindre d'augmenter le mal par la dose excessive. Ce remede purge par son extrait gommeux, & resserre par sa partie ligneuse.

Il est essentiel dans les formules d'ajouter ici le terme de gommeux à celui de Turbith, pour le distinguer du Turbith minéral, qui est une préparation Chymique du mercure extrêmement émétique. Le Turbith gommeux a cela de singulier, qu'il guérit la dissenterie sans secouer l'estomach ; il n'excite ni nausée ni vomissement, que l'Ipécucuanha a coutume de produire. Ce Turbith guérit la dissenterie, qui est une maladie des boyaux, en agissant seulement dans les intestins, & évacuant par les selles. Pour prendre ce remede, il suffit de le réduire en poudre très-fine,

& le faire avaler au malade délayé dans une cueillerée d'eau ou de vin, ou bien enveloppé dans quelque conserve pour en former un bolus.

IV. Des Hermodactes. Les Hermodactes sont des racines bulbeuses comme l'oignon, qui sont faites en forme de cœur, d'une couleur rousseâtre; c'est un purgatif assez fort, dont on ne se sert pas dans les potions purgatives, mais qui entre dans plusieurs compositions galéniques.

V. Du Jalap. Le Jalap est une racine assez grosse, qu'on nous envoye des Indes occidentales, coupée à tranches, & desséchée. La plante de cette racine est une espece de Belle-de-nuit, dont les feuilles approchent en figure de celles du lierre. M. Tournefort appelle cette plante *Jalap officinarum fructu rugoso*. Le Jalap est d'une couleur noirâtre en dehors, & grisâtre en dedans; cette racine contient beaucoup de résine lorsqu'elle est bonne; c'est aussi par cette résine qu'elle purge; ce qui se prouve, parce qu'on en retire un extrait en Chymie qui n'est que la résine, & qui est beaucoup plus purgatif que le Jalap en substance. Les Anciens rangeoient le Jalap au nombre des hydragogues, le croyant très-propre à évacuer les eaux; il est vrai qu'il purge

fortement, parce que faisant de fortes irritations sur la membrane intérieure des intestins, il fait séparer une grande quantité des sérosités. On ordonne le Jalap en substance depuis six grains jusqu'à dix ou douze : on en tire une teinture par le moyen de l'esprit-de-vin, y mêlant parties égales d'Iris de Florence, & les faisant infuser, on en tire dis-je une teinture que j'ordonne avec succès sous le nom d'eau-de-vie allemande dans les hydropisies : Je commence par demi-once, & je vais jusqu'à deux onces, augmentant ou diminuant selon les effets plus ou moins forts. Ce remede guérit l'hydropisie, non pas qu'il aille chercher les eaux déja répandues, ce qui seroit ridicule à dire, mais seulement en faisant décharger la sérosité superflue du sang dans les boyaux, & empêchant ainsi qu'il ne s'en extravase de nouvelle ; de là vient que celle qui est déja extravasée par la chaleur des parties voisines, est en partie recourbée par les vaisseaux, & en partie évacuée par l'insensible transpiration.

L'Agaric est une espece de fongus qu'on trouve sur des Chênes & sur le Larix ; c'est un corps blanc comme de la craye, d'une substance rare & spongieu- VI. De l'Agaric.

se ; il faut bien le distinguer d'un autre Agaric jaune ou gris, qui vient dans presque tous les païs, dont les Maréchaux se servent pour les chevaux, qui est en effet un purgatif de cheval. On trouve l'Agaric trochisqué chez les Apoticaires ; c'est-à-dire, qu'après l'avoir réduit en poudre, on en fait une pâte avec l'infusion du gingembre dans le vin blanc ; on divise ensuite cette pâte en petits morceaux qu'on a soin de faire sécher à l'ombre, & qu'on garde pour le besoin. Les Anciens ordonnoient souvent ces trochisques depuis un scrupule jusqu'à une dragme, pour purger, disoient-ils, la pituite du cerveau dans la léthargie, la paralysie & l'apoplexie.

VIII. De la Scamonée. La Scamonée dont on se sert en Médecine est l'extrait ou le suc résineux d'une plante qui ressemble au Convolvulus, que M. Tournefort appelle *Convolvulus syriacus, & Scamonea syriaca.* Elle est d'une couleur noire, elle se brise facilement lorsqu'on la froisse dans les doigts, elle est d'un goût amer. On distingue la bonne & la véritable de celle qui est falsifiée, par le goût. Cette scamonée est un fort purgatif qu'on ordonne après l'avoir réduite en poudre à

la dose de quatre grains jusqu'à huit, lorsqu'il s'agit de purger fortement. On le peut faire prendre dans quelque conserve, ou bien l'ajouter à la colature de quelque potion purgative. Le tissu de ce suc épaissi est si serré qu'il ne peut pas se dissoudre ; c'est-pourquoi on se contente de le réduire en poudre très-fine. On rend la Scamonée de purgatif fort, un purgatif doux, en le réduisant en diagréde, c'est-à-dire, qu'après l'avoir réduite en poudre, on l'étend sur du papier & on fait bruler du soufre commun par dessus, le soufre diminue la vertu purgative, & pour lors on l'ordonne depuis quinze grains jusqu'à vingt-cinq. Lorsqu'on a envie de purger un peu plus legerement, on fait de cette Scamonée un purgatif très-doux en la mêlant avec l'antimoine diaphorétique & le cristal de tartre pour faire la poudre cornachine, comme il a été remarqué en Chymie, où on pourra s'en éclaircir.

VIII. De la Soldanelle.

La Soldanelle ou chou marin que M. Tournefort appelle *convolvulus maritimus nostras*, est une plante maritime, d'un goût amer & un peu salé, qu'on a soin de faire sécher à l'ombre au commencement de l'Eté, lorsqu'elle com-

mence à fleurir, & cela afin de la pouvoir conserver pour le transport. C'est un purgatif assez fort qu'on ne doit ordonner que depuis un scrupule jusqu'à une dragme tout au plus toutes les fois qu'il s'agit de purger violemment, comme dans les vieilles obstructions & surtout dans l'hydropisie.

IX. Des grains d'Yeble. L'Yeble en latin *Ebulus* vel *Sambucus humilis*, est une plante qui ne differe presque pas du sureau ordinaire, si ce n'est qu'elle ne s'éleve gueres plus haut de trois pieds, & que ses feuilles sont un peu plus longues & plus pointues. Outre l'usage exterieur qu'on fait des des feuilles d'Yeble pour calmer les douleurs, en résolvant l'humeur extravasée qui les produisoit, on se sert principalement de ses semences ou graines, à la dose de demi-once, infusées dans du vin blanc, pour purger dans l'hydropisie, on pourroit encore employer la racine & la seconde écorce de la tige de cette plante à la même dose, pour remplir la même indication qu'on a coutume d'ordonner la graine.

L'on fait des gâteaux ou des biscuits avec le suc des graines d'Yeble & de la farine de froment pétris ensemble & cuits ensuite au four, dont on se sert quelque-

quelquefois avec succès dans l'hydropisie. Il y a des Charlatans qui en font leur purgatif universel. Ils donnent ces biscuits à la dose de demi-once indiféremment toutes les fois qu'ils ont dessein de purger les malades, en s'accomodant à leur goût, ce qui produit souvent entre les mains de ces ignorans des superpurgations excessives.

ARTICLE QUATRIE'ME.

Des Purgatifs forts.

I. De l'Aloes.

LEs purgatifs que nous nommons forts en Médecine, sont l'Aloes, la Coloquinte, l'Euphorbe, l'Ellebore, la Gomme-gutte, la racine d'Arum & semblables.

L'Aloes est un suc résineux qui découle naturellement d'une plante de même nom, ou qu'on en retire en faisant quelqu'incision à la plante, ou bien par expression. On en compte de trois espèces. Le premier qui est tout-à-fait noir s'appelle sacotrin à cause du pays d'où on nous l'envoye, & on l'appelle par corruption sucotrin. Le second est appellé Aloes hépatique, parce qu'il a la couleur d'un foye cuit. Le troisiéme n'est

pas égal & poli comme les deux premiers, ni si bien député; mais il est raboteux & inégal, contenant dans son tissu quantité de parties terrestres ligneuses & autres étrangeres, on l'appelle cavallin, parce qu'il est si fort qu'on ne s'en sert que pour purger les chevaux. On peut se servir indifferemment en Médecine du sacotrin & de l'hépatique; ils sont égallement bons & extrémement amers; s'ils different en couleur, c'est apparemment parce qu'on le retire de differentes espéces d'aloes. Le suc résineux d'aloes est un très-fort & très-violent purgatif qui fait quelquefois vomir. On ne s'en doit servir que dans ceux qui sont très-difficiles à purger, dans l'affection hypocondriaque, les pâles couleurs & les obstructions invéterées, les vieilles véroles & les vieilles gouttes. On s'en sert ordinairement dans ces cas-là en pillules, sous le nom de pillule gourmande, depuis quinze ou vingt grains jusqu'à demi dragme, on le mêle rarement dans les potions purgatives, il entre cependant dans plusieurs compositions galeniques. Il faut avoir la précaution lorsqu'on prescrit l'aloes, de faire manger le malade d'abord qu'il l'a pris, parce qu'autrement il irriteroit

trop le ventricule & les intestins, causeroit des grandes douleurs, pourroit même occasionner une inflammation, & ne purgeroit pas, au lieu que lorsqu'on mange après qu'on l'a pris, les alimens empêchent pour un tems son action contre la membrane du ventricule & des intestins; il divise les matieres contenues & purge beaucoup. Par cette raison l'Aloes convient parfaitement bien dans la faim canine. On se sert encore de l'Aloes pour sévrer les enfans, on en frote les environs du mamellon, & par son amertume il dégoute si fort les enfans du lait, qu'ils ne veulent plus prendre la mamelle. Par la même raison, on s'en sert pour guerir le pica des pâles couleurs aux jeunes filles; on en frotte la matiere dont elles usent, & cela les dégoute & les empêche d'en plus manger. On se sert encore en Chirurgie de la teinture d'aloes tirée par l'esprit de vin, pour provoquer l'exfoliation des os découverts, sur lesquels on a soin d'appliquer cette teinture. L'Aloes entre dans la composition de l'élixir de proprieté de Paracelse avec la myrrhe & le safran, dont on tire la teinture avec l'esprit de vin, comme il a été dit en Chimie.

II. De la Coloquinte. La Coloquinte eſt un fruit en forme de pomme, qui reſſemble aſſez bien à une orange. Elle a naturellement une peau épaiſſe d'un travers de doigt ; mais ceux qui nous l'envoyent ont ſoin de lever cette peau ; ils y laiſſent ſeulement une petite membrane blanche, comme du papier & épaiſſe de même. Cette membrane renferme une pulpe & des pepins. On ne ſe ſert point des pepins, & on les rejette comme inutiles ; on met ſeulement en uſage la pulpe dont on ſe ſert auſſi en pilulle, ou enveloppée dans quelque conſerve, lorsqu'il eſt queſtion de purger violemment. On s'en ſert depuis quatre grains juſqu'à ſix ou huit pour le plus, il entre auſſi dans plusieurs compoſitions galeniques ; on en fait les trochiſques alhandal, après l'avoir réduite en poudre, & humectée par deux fois avec le mucilage de la gomme adraganth. La Coloquinte eſt extrémement amere auſſi-bien que l'Aloes. Elle agit encore plus fortement que lui & provoque ſouvent le vomiſſement avant que de purger par le bas. J'en fais tirer la teinture avec l'eſprit de vin que j'ordonne quelquefois dans la paralyſie récente, ſous le nom de Teinture hydragogue.

L'Euphorbe est une gomme qui distille naturellement d'un arbrisseau du même nom, dont les feuilles sont tellement construites, que chacune forme une espece de quarré; & c'est dans l'espace que laisse la feuille en formant le quarré, qu'on trouve la gomme parsemée & persée de plusieurs petits trous, à cause que cette feuille a une infinité d'épines formées par plusieurs corps ligneux, qui sont figés dans cette gomme, & qui y forment des trous; cette gomme est d'une couleur jaune, en petits morceaux; elle ressemble assez bien à l'encens ordinaire: on la distingue facilement de toute autre gomme par les trous qu'on y trouve toujours; c'est un purgatif si violent, qu'on ne s'en sert guéres intérieurement: on pourroit cependant le mettre en usage dans une affection soporeuse, à la dose de trois ou quatre grains. Lorsque cette gomme est réduite en poudre, c'est un sternutatoire très-fort, dont on peut se servir pour éveiller un malade; c'est un très-bon déterſif dont les Chirurgiens se servent pour déterger les playes, & pour diviser la lymphe qui est arrêtée autour de la playe. L'Euphorbe entre aussi de même que les autres dans plusieurs compositions galéniques.

III. De l'Euphorbe.

IV. De l'Ellebore. L'Ellebore dont on se sert en Médecine, n'est autre chose que la racine d'une plante du même nom : on en compte de deux sortes, par rapport à leur couleur, qui sont en usage ; sçavoir, du blanc & du noir ; le noir est composé de plusieurs petits filamens différemment entortillés entr'eux ; le blanc, au contraire, a une racine assez grosse & assez massive, qui jette plusieurs petits filamens en droite ligne ; de-là vient que le blanc est fort long, & le noir affecte une figure ronde & irréguliere. Les Anciens regardoient l'Ellebore noir comme un très-bon céphalique, c'est-à-dire, un remede propre à évacuer les humeurs du cerveau ; c'est pourquoi ils l'ordonnent dans presque toutes les maladies de la tête ; nous ne le regardons pas à cet égard, mais seulement comme un très-fort purgatif, qui évacue souvent par le haut & par le bas : on ne l'ordonne aussi que dans des cas où on veut irriter & purger violemment : on le prescrit en pillule ou envelopé dans quelque conserve, depuis quatre grains, jusqu'à six ou huit ; cette racine entre dans plusieurs compositions galéniques : on en tire un extrait par le moyen de la Chymie, qui est un purgatif très-violent &

plus fort que l'Ellebore en substance. L'Ellebore blanc réduit en poudre est un sternutatoire très-puissant, qu'on peut ordonner dans les affections soporeuses.

V. De la Gomme-gutte.

La Gomme-gutte, ainsi dite, parce qu'en effet c'est une gomme qui distille goutte à goutte d'un arbrisseau épineux qui croît dans le Royaume de Siam, & qui nous est envoyée par ceux qui ont soin de l'amasser en grosses masses; il faut la choisir séche, dure, cassante, nette & haute en couleur; elle est d'une couleur rougeâtre & d'une teinture très-serrée; c'est un purgatif violent qu'on ne met guéres en usage; on peut cependant s'en servir dans une nécessité; c'est-à-dire, si on ne trouvoit point d'autre purgatif: on pourroit l'ordonner depuis deux grains jusqu'à six, envelopée dans quelque conserve. Les Peintres en font un plus grand usage que les Médecins, pour donner une couleur jaune: J'ai remarqué dans la ville de Naples & à Rome, que presque tous les Doreurs se servent d'une forte teinture de la Gomme-gutte dans l'esprit-de-vin, pour dorer sur le bois où ils ont appliqué des feuilles d'argent au lieu des feuilles d'or, qu'on employe en France cette teinture

de Gomme-gutte, étant appliquée sept à huit fois sur ces feuilles d'argent, produit une couleur d'or aussi belle & luisante que celle où l'on a appliqué les feuilles d'or ; les Doreurs observent de nepas appliquer une nouvelle couche de teinture de Gomme-gutte, que la précédente ne soit bien séche ; leur dorure faite avec cette Gomme a cela de commode, qu'on peut la laver avec de l'eau lorsqu'elle est salie par les mouches.

VI. De la racine d'Arum, ou pied de veau. La racine d'Arum dont il s'agit ici est une racine tubéreuse, de la grosseur d'une noix, couverte d'une écorce jaunâtre, & intérieurement blanche, d'un goût extrêmement âcre & piquant qu'on peut ordonner en poudre depuis un scrupule jusqu'à une dragme, lorsqu'il s'agit de purger violemment.

VII. De l'Esula. L'Esula, en françois, petit Esule, est un Titimale, dont les feuilles étroites ressemblent à celles du pin, d'où vient qu'on l'appelle vulgairement *Titimalus foliis Pini* : cette plante croît assez communément d'elle-même en ce païs, où nous n'avons pas accoutumé de nous en servir, parce qu'elle est extrêmement violente ; on en fait pourtant sécher la racine pour en tirer l'écorce, qu'on envoye du côté de France & aux païs étrangers,

gers, où l'on s'en sert quelquefois comme d'un purgatif hydragogue.

VIII. *De l'Elaterium.*

L'*Elaterium* est le suc épaissi de la racine du Concombre sauvage, plante très-commune : on fait bouillir ces racines fraîches dans une suffisante quantité d'eau, que l'on évapore ensuite en consistence d'extrait solide, c'est ce qu'on appelle Elaterium, dont on peut se servir comme d'un purgatif très-fort dans l'hydropisie, à la dose de deux grains jusqu'à huit. Il se trouve des Charlatans qui ordonnent la simple poudre de cette racine à la dose de demi-dragme, qu'ils donnent indifféremment dans toutes les occasions. Un de ces Charlatans nommé Canceva, établi en Provence, se contente de donner les feuilles de ce Concombre sauvage réduites en poudre grossiere ; comme cette poudre excite quelquefois le vomissement, & qu'il procure toujours des superpurgations qui durent souvent pendant trois jours de suite ; ce qui ne sçauroit se faire sans évacuer quantité de glaires produites par les fortes contractions que ce violent purgatif excite à l'estomach & aux boyaux ; la plûpart des personnes qui prennent ce remede se laissent aisément persuader par ce Charlatan que son

remede les délivrant de ces glaires, les préserve de quantité de maladies qu'elles auroient produit ; & c'est sous ce faux prétexte qu'il fait prendre son remede aux gens vigoureux & robustes qui jouissent d'une parfaite santé, & qui craignent l'apoplexie & l'hydropisie.

CHAPITRE SECOND.

Des Vomitifs ou Emétiques.

ARTICLE PREMIER.

Des Emétiques en général.

LEs vomitifs ou émétiques sont les Médicamens qui font jetter avec effort par la bouche ce qui est contenu dans le ventricule. Avant de les examiner en particulier, & de chercher leur nature : Examinons par quelle mécanique se fait le vomissement, de quelle maniere les émétiques agissent, & quels sont les cas où ils conviennent, & ceux où ils ne conviennent pas.

Etablissons d'abord comme une chose certaine, que le vomissement ne se fait qu'en conséquence de la contraction des

fibres charnues du ventricule, lesquelles se contractant, & surtout vers l'orifice inférieur de l'estomach, où elles se trouvent plus fortes, compriment tellement les matieres qui sont contenues dans le ventricule, que celles-ci ne pouvant sortir par le pylore, à cause de la contraction plus forte, sont poussées avec violence vers l'orifice supérieur, & obligées de sortir. M. Regis, au contraire, & plusieurs autres après lui, croyent que le vomissement se fait par la seule contraction du diaphragme & des muscles de l'abdomen, qui agissant, dit-il, comme deux mains opposées qui compriment également le ventricule, obligent les alimens à être jettés dehors. Ce raisonnement est fondé sur cette expérience, qu'après qu'un chien a pris de l'arsenic, & qu'il commence à vomir, si vous ouvrez l'abdomen à la ligne blanche, & que vous sortiez dehors le ventricule, le vomissement cesse, & que si vous remettez le ventricule à sa place, il vomit de nouveau. Cette opinion repugne par plusieurs raisons : 1°. Parce que le diaphragme & les muscles de l'abdomen sont des muscles antagonistes, qui ne se meuvent qu'alternativement, & qui par conséquent ne peu-

vent pas être regardés comme des forces égalles & opposées qui agissent en même-tems. 2°. Le vomissement se fait dans le tems de l'expiration, & le diaphragme ne se contracte que dans le tems de l'inspiration. 3°. Dans le hoquet & dans l'éternuement le diaphragme & les muscles de l'abdomen se contractent violemment, sans qu'il y ait vomissement, ce qui devroit cependant arriver dans cette hypothèse, que si dans l'expérience de M. Regis, après avoir sorti le ventricule dehors de l'abdomen, le vomissement cesse, ce n'est pas parce que le diaphragme & les muscles de l'abdomen ne peuvent pas le comprimer, mais c'est uniquement parce qu'on ne peut pas sortir le ventricule hors de l'abdomen qu'on ne tiraille son col, & par conséquent qu'on ne retraississe son orifice supérieur ; & d'ailleurs, ce même orifice se trouve pour lors comprimé dans l'ouverture qu'on a fait à la ligne blanche, de là vient qu'il n'y a pas vomissement ; ce n'est pas cependant que la contraction de ces muscles ne concoure au vomissement, mais seulement comme cause conjointe ; c'est-à-dire, aidant à la contraction des fibres du ventricule. Cela étant posé, nous devons assurer que

les émétiques produisent le vomissement, entant qu'ils font contracter les fibres charnues du ventricule. Or, nous reconnoissons deux différentes manieres dont ils peuvent faire contracter ces fibres, ou en irritant la membrane intérieure de l'estomach, & seconant ainsi vivement les nerfs de cette partie, les obligent à se contracter par leur propre ressort, & à pousser ainsi dehors du ventricule ce qui y est contenu, ou en s'introduisant dans les vaisseaux capillaires du tissu intérieur de l'estomach dont ils dérangent les ossillations au point de troubler le cours naturel des liqueurs, & de produire par là une espece de phlogose, en conséquence de laquelle tout le viscere se souleve & se contracte avec force, pour se délivrer du poids qui l'incommode, à peu près par la même raison que nous voyons les cartilages di larinx & les paupieres se contracter très-souvent & avec violence lorsque le moindre corps étranger s'y trouve mal placé. Les émétiques qui provoquent le vomissement de cette derniere maniere sont, l'eau tiede, l'huile, le beurre, les émétiques antimoniaux, & autres de cette espece. Plusieurs croyent que tous les émétiques agissent en irritant le ven-

tricule ; mais l'eau, l'huile, le beurre qui provoquent le vomiſſement, ſans qu'on le puiſſe attribuer à aucun ſel, ſuffiſent pour réfuter leur opinion.

Nous ordonnons les émétiques en général toutes les fois que les premiéres voies ſont extrêmement farcies d'alimens & de méchans ſucs, ce qu'on connoît par la tenſion & la dureté de l'abdomen, les nauſées, les vomiſſemens, les rapports aigres, &c. Nous ordonnons encore l'émétique dans les maladies qui ſont ordinairement entretenues par un vice des premieres voies, comme dans l'épilepſie, dans les fiévres intermittentes, & dans l'aſthme ; ſi nous connoiſſons d'ailleurs que la ſtructure des poulmons ſoit aſſez forte pour réſiſter à la violence du remede. Enfin, nous ordonnons l'émétique, toutes les fois qu'il eſt queſtion d'éveiller un malade, comme dans toutes les affections ſoporeuſes, parce que l'émétique, par les fortes contractions qu'il occaſionne, accelere la circulation du ſang ; de là vient qu'il délivre fort ſouvent le malade. Les accidens qui nous empêchent de donner l'émétique ſont, la fiévre, les différentes inflammations des parties internes ; nous ne devons pas le donner auſſi aux gens

qui ont la poitrine foible, & les vaisseaux des poulmons naturellement délicats, comme à ceux qui sont sujets à l'émopthisie. Ils ne conviennent pas non plus dans la péripneumonie, si on ne soupçonne qu'elle soit entretenue par un vice considérable de l'estomach; encore faut-il que le sujet paroisse fort & robuste, & que les vaisseaux de ses poulmons soient fermes & solides pour résister à l'impulsion du sang; & dans ce cas on ne doit le donner qu'après avoir désempli les vaisseaux & rafraîchi le malade, parce que comme lors de l'action de l'émétique, le sang est porté en plus grande quantité & avec plus de vîtesse dans les parties intérieures, si les vaisseaux ne se trouvent pas assez fermés pour résister, ils peuvent se rompre, & causer par conséquent de plus grands maux que la maladie même.

Nous pouvons diviser les émétiques de la même maniere que nous avons divisé les purgatifs; c'est-à-dire, en doux, en forts & en moyens.



ARTICLE SECOND.

Des Emétiques en particulier, & premiérement des Emétiques doux.

Les émétiques doux sont ceux qui font vomir, en faisant simplement raréfier les matiéres contenues dans le ventricule, ce viscere étant obligé de se distendre tout à coup, ne peut pour lors qu'occasionner une plus forte & plus prompte contraction de ses fibres charnues, & cette contraction oblige ainsi les matiéres de sortir par en haut en enfilant l'œsophage; les émétiques de cette espece sont, l'eau tiéde, l'huile & le beurre, lesquels étant pris depuis quatre onces jusqu'à six, & faisant mettre ensuite le doigt du malade fort avant dans la bouche, causent le vomissement; il y a encore trois drogues simples qui font le même effet; sçavoir, la graine de raifort, la graine d'anet & les fleurs de genet. Les graines de raifort & d'anet ne s'ordonnent qu'en décoction à la dose de deux onces; si l'on ordonnoit ces graines en substance, elles ne produiroient aucun effet: on donne les fleurs de genet depuis une pincée jusqu'à deux

ou trois auſſi en décoction ; on les fait bouillir fort legerement, & enſuite on fait prendre quatre à cinq onces de cette colature après en avoir fait une forte expreſſion. Ces émétiques doux ne conviennent que lorſque le ventricule eſt trop rempli, il faut de plus que le malade ait beaucoup de diſpoſition à vomir ; il ſe trouve des perſonnes ſi aiſées à émouvoir du côté de l'eſtomach, qu'à la moindre mauvaiſe odeur, ou au ſeul aſpect d'une choſe hideuſe qu'ils peuvent rapporter à l'idée du goût, elles vomiſſent ſur le champ ſans pouvoir ſe retenir. Nous voyons même ſouvent en pratique quantité de malades, qui, à la ſeule odeur d'une ſimple purgation cartartique ont des ſoulevemens de cœur ou plûtôt d'eſtomach qui les porte à vomir, & pour lors l'on eſt obligé d'aromatiſer les purgations par quelque odeur agréable, d'exhorter les malades à prendre leur remede ſans les ſentir, avalant plûtôt, ou lavant bien leur bouche avec de l'eau-de-vie ou autre liqueur convenable, & la potion priſe, ils relavent leur bouche, & tenant un linge chaud ſur l'eſtomach, il faut leur défendre de remuer & de parler pendant quelque tems.

ARTICLE TROISIE'ME.

Des Emétiques moyens.

PArmi les émétiques moyens, on peut ranger la coloquinte, l'Euphorbe & la gomme-gutte, dont nous avons déja parlé en examinant les purgatifs forts, qui sont en effet des purgatifs très-violens, & qui font un peu vomir. Nous ne nous arrêterons pas à ces trois-là, puisque nous en avons déja parlé; nous rangerons seulement sous cette classe deux vomitifs qui sont l'Asarum & l'Ypécacuanha.

I. De l'Asarum L'Asarum, autrement appellé Cabaret, parce qu'autrefois dès qu'une personne avoir fait débauche, il prenoit de cette plante pour vomir; c'est une racine assez commune dont les feuilles sont larges, recourbées par leur extrêmité comme une oreille; c'est pourquoi M. Lemery l'appelle oreille d'homme: c'est un émétique qui étoit fort en usage autrefois, & dont on ne se sert presque plus aujourd'hui: on peut l'ordonner en poudre ou en infusion; en poudre, depuis un scrupule jusqu'à une dragme envelopée dans quelque conserve, ou en

infusion, à la dose de deux dragmes.

L'Ypécacuanha est une racine qu'on nous envoye des pays étrangers; on en compte de trois sortes, de noir qu'on ne retire que des mines d'or, & qu'on appelle à cet égard mine d'or, de brun & de blanc. L'Ypécacuanha est un vomitif assez doux qu'on a reconnu depuis peu spécifique pour la dissenterie. Cette racine agit par son extrait & par sa partie ligneuse; par son extrait gommeux, il s'attache aux parois de l'estomach dont les fibres s'agassent à produire de fortes nausées & des vomissemens; il purge quelquefois lorsqu'il s'attache aux intestins, sans s'arrêter beaucoup à l'estomach; de-là vient que ce remede ne fait pas toujours vomir, parce que dans quelques sujets il ne séjourne pas assez dans le ventricule, pour y laisser son extrait; la partie ligneuse & terrestre de cette racine doit rafermir les fibres des boyaux dont l'agassement entretenoit le flux de sang. Le meilleur des trois Ypécacuanha & le plus fort, c'est le noir; mais comme il est fort rare, on se sert souvent du brun. On ne doit guéres mettre en usage le blanc, parce que l'expérience a fait voir qu'il ne faisoit pas grand effet. Il faut prendre garde aussi d'user de ce re-

II. De l'Ypécacuanha.

mede à petite dose & à propos : car j'ai expérimenté souvent que lorsqu'on le donnoit en trop grande quantité, il augmentoit la dissenterie. On peut se servir de ce remede dans toute sorte d'âge ; il faut cependant éviter autant qu'on le peut de le donner aux femmes enceintes, de peur de leur procurer l'avortement : on l'ordonne aux petits enfans depuis deux grains jusqu'à six, & aux adultes depuis six grains jusqu'à un scrupule : Je me suis toujours bien trouvé de ne pas exceder tout au plus la dose de demi dragme que j'ordonne fort rarement. Dans l'usage de ce remede, il me paroît très-essentiel d'observer que les Apoticaires en retranchent le milieu blanc & ligneux, connu sous le nom de cœur de cette racine, dont la seule écorce inégale, divisée par nœuds, & de couleur grise, suffit pour produire tous les bons effets qu'on doit attendre de ce remede bien employé. Pour cet effet, il faut qu'après avoir concassé cette drogue grossiérement dans le mortier, pour en faire séparer toute l'écorce, l'Apoticaire ait soin d'en rejetter tous les petits bâtons blancs qui y paroissent à nud. Ce cœur de l'Ypécacuanha est un très-violent émétique, comme je l'ai fait remar-

quer en parlant du turbith gommeux que j'ai cru devoir substituer à l'Ypécacuanha pour la dissenterie.

ARTICLE QUATRIE'ME.

Des Emétiques forts.

LEs émétiques les plus forts que nous trouvions parmy les remedes simples sont les graines du Ricin ou *Palma Christi*; les pignons d'Inde, les graines de *catapucia vulgaris*, le *cucumer agrestis*, le vitriol, le tabac, &c.

I. Des graines du Ricin ou *palma Christi*.

Le Ricin, autrement appellé *Palma Christi*, est une plante assez connue dont les grains qui se trouvent renfermés dans des gousses, sont d'une couleur argentée & diversifiée, comme la peau d'un serpent, & fort luisans. C'est un puissant émétique; lorsqu'on veut s'en servir, on le dépouille de cette écorce luisante, & on ne se sert que d'un grain blanc qu'on trouve renfermé dans cette écorce. On ne prend jamais que deux, trois ou quatre tout au plus de ces grains blancs qu'on concasse, & qu'on réduit en poudre, pour le faire ensuite prendre au malade dans quelque conserve: on tire par expression des grains du Ricin

pilés, une huile appellée en latin *oleum de Kerva*, laquelle au rapport de quelques Auteurs, étant appliquée sur la région de l'estomach & sur le bas-ventre, purge, dit-on, assez violemment : J'en ai fait appliquer sur les playes pour essayer si elle purgeroit : mais j'ai constamment observé qu'elle ne purgeoit point du tout par cette voie, mais que par la seule application de cette huile, tous les vieux ulceres des jambes guérissoient, ce qui me la fait regarder comme un trés-bon déterfif.

II. Des Pignons d'Inde.

Les Pignons d'Inde sont des fruits longs, fort durs, d'une couleur noire, qui sont de la grosseur & de la même figure que les olives ordinaires. Ce sont aussi de trés-violens remedes qui purgent par haut & par bas. On ne prend que la moitié d'un pignon ou un tout au plus qu'on réduit en poudre & qu'on fait avaler au malade : on peut aussi en retirer de l'huile qui fait le même effet que la précédente sur les vieux ulceres.

III. Des graines de Catapuce.

Le *Catapucia*, en françois Epurge, est une plante fort commune, qu'on nomme aussi *titimalus latifolius*. Ses feuilles sont d'un verd bluâtre approchantes en figure de celles du Saule. On ne se sert plus de ce remede, il est trop violent.

Le *Cucumer agrestis*, en françois, concombre sauvage, est une racine assez grosse & fort blanche, dont les feuilles ressemblent à celles du concombre de Jardin. Les fruits murs contiennent un suc caustique. Lorsqu'on les touche ils s'écartent & se fendent, & il en sort un suc qui rejaillit de toutes parts : on tire de cette racine un extrait qu'on appelle *elaterium*, qui est un purgatif très-violent dont nous avons parlé ci-devant. IV. Du *Cucumer agrestis.*

Plusieurs Auteurs rangent au nombre des émétiques forts le Vitriol dont on compte quatre especes différentes par rapport à leur couleur ; sçavoir, le Vitriol bleu qui contient du cuivre, le verd qui contient du fer, le blanc & le rouge ne sont autres que le bleu ou le verd calcinés à un certain degré. Un Médecin sage & prudent ne se sert jamais du Vitriol bleu intérieurement, qu'on doit toujours regarder comme un véritable poison ; les Charlatans ont beau le vanter comme un excellent émétique qu'ils font simplement tremper legerement dans un grand verre d'eau, d'où ils l'ôtent sur le champ. Cette légere dissolution est si violente qu'elle peut occasionner l'inflammation de l'estomach & la mort. Les Auteurs qui pro- V. Du Vitriol.

poſent le Vitriol pour émétique ſe doivent toujours entendre du ſeul Vitriol blanc naturel ou du Vitriol verd calciné à blancheur, ou bien d'une préparation Chimique qu'on nomme en Latin *gella Vitrioli*; on peut le donner depuis dix grains juſqu'à un ſcrupule. Le Vitriol blanc ſe trouve ſi ouvert & d'une texture ſi délicate, qu'il eſt d'abord détrempé dans le ventricule, & paſſe ſouvent dans les boyaux ſans produire aucun vomiſſement.

VI. Du Tabac. On range encore avec raiſon le Tabac au rang des émétiques violens; ſi on met une pincée ou deux de cette plante en poudre dans deux onces de vin, & qu'on le faſſe avaler au malade, il provoque un vomiſſement exceſſif; la même choſe arrive ſi on prend pareille quantité de décoction ou de ſimple infuſion de ſes feuilles ſéches; la ſeule fumée de celles-ci excite le vomiſſement aux perſonnes qui n'ayant pas accoutumé de fumer, en avalent en fumant quelque peu; il ſe trouve même quelques perſonnes, qui, accoutumées à fumer, n'en vomiſſent plus, mais peuvent ſe lâcher le ventre en avalant le matin deux à trois bouchées de cette fumée: enfin, j'ai obſervé quelquefois qu'en ſe frotant le corps d'une

d'une forte décoction des feuilles du Tabac, sous prétexte de se guérir de la galle, il survenoit des vomissemens violens; & j'ai été appellé une fois pour visiter une fille enceinte, qui, pour se procurer un avortement, avoit injecté par sa vulve une décoction de tabac qui lui procura un vomissement excessif de sang, dont elle faillit à périr, & pour lequel j'ordonnai la boisson alternative d'huile & de lait, ce qui calma le vomissement avec le secours d'une saignée au bras. Cette fille qui n'étoit pour lors enceinte que de cinq mois, ne laissa pas de porter son enfant à terme. Sur toutes ces observations je crois pouvoir conclure que le tabac procure le vomissement en s'engageant dans les vaisseaux sanguins du ventricule, où la circulation gênée donne occasion aux fortes contractions des fibres charnues.

CHAPITRE TROISIE'ME.

Des Sudorifiques & Diaphoretiques.

ARTICLE PREMIER.

Des Sudorifiques & Diaphorétiques en géneral.

LEs Sudorifiques & Diaphoretiques sont ces sortes de Médicamens qui étant pris interieurement augmentent la transpiration & font séparer une plus grande quantité de sérosité par les petits vaisseaux de la peau. Lorsque cette sérosité qui constitue la transpiration, s'amasse en gouttes sensibles sur la peau, les remedes qui la font sortir sont appellez Sudorifiques, au lieu qu'on les appelle simplement Diaphoretiques lorsqu'ils ne font qu'augmenter la transpiration sans l'obliger de la reduire en gouttes sensibles. Dans l'un & l'autre cas nous transpirons beaucoup plus à l'occasion de ces remedes dont les parties integrantes très-fines, qui parcourent aisément les gros vaisseaux sanguins, sont obligez de se ramasser peu à peu

dans les plus petits vaisseaux limphatiques de la peau qu'elles agassent ensuite & qu'elles forcent de se contracter pour chasser leurs liqueurs hors du corps. On peut s'assurer de cette verité en remarquant que nous transpirons & suons naturellement plus en Esté qu'en Hyver, & que dans toutes les saisons de l'année à tout âge & en tout pays la transpiration augmente lorsque nous avons soin de nous bien couvrir ou de faire quelque violent exercice. La même chose arrive lorsque nous nous tenons dans des lieux trop chauds ou trop renfermés. Dans toutes ces occasions le cours naturel du sang est considerablement augmenté dans les plus petits vaisseaux de la peau, ceux-ci plus remplis sont forcés de se contracter plus fort & plus frequemment & de chasser ainsi hors du corps la quantité surabondante des liqueurs qu'ils renferment & qui n'a pas le tems d'être reprise par les vaisseaux collateraux. Ces reflexions m'ont donné lieu de penser que les remedes diaphoretiques & sudorifiques qui ne different entr'eux que du plus au moins, lorsqu'on les prend interieurement, font à peu près la même chose sur les vaisseaux cutanés que les purgatifs font sur les vaisseaux des boyaux.

Parmi ces remedes qui désemplissent les vaisseaux cutanés, les uns doivent plus les agasser que les remplir, & les autres les remplissent plus qu'ils ne les agassent. Les premiers sont les esprits volatils de Vipere, de corne de cerf, d'urine, de sang humain & les sels volatils de même espece. Les autres sont l'antimoine diaphoretique, le sel armoniac, le mercure, le bezoard mineral & semblables qu'on a coutume d'ordonner en plus grande dose que les premiers.

Tous ces remedes évacuent une plus grande quantité d'humeurs par la seule peau que tous les autres par les voyes ordinaires, puisque suivant l'expérience de Sanctorius, l'évacuation qui se fait par l'insensible transpiration est beaucoup plus copieuse que toutes les autres du corps humain jointes ensemble. C'est le remede le plus sûr & le plus prompt que nous ayons lorsqu'il s'agit d'évacuer dans peu de téms une plus grande quantité d'humeurs & de débarasser par là quelque partie surchargée, comme le cerveau dans une affection soporeuse, la poitrine dans une palpitation de cœur, les muscles & les tendons dans le rhumatisme & la goute,

cependant comme les sudorifiques donnent beaucoup de mouvement aux liqueurs & distendent extrémement les vaisseaux, quoiqu'ils soient d'un prompt secours, si on n'use de beaucoup de précaution, ils peuvent causer de grands désordres; c'est pourquoi lorsque les vaisseaux se trouvent trop remplis & les premieres voyes trop farcies, il faut faire préceder les remedes généraux, sçavoir la saignée pour désemplir les gros vaisseaux & donner un plus libre espace aux liqueurs. Lorsqu'on donnera les sudorifiques, on doit aussi faire preceder autant qu'on le peut, les purgations & les lavemens, afin que les premieres voyes étant plus libres, les sudorifiques se mêlent mieux avec le sang. On ordonne les sudorifiques lorsqu'il s'est fait un dépôt de sérosité sur quelque partie. Lorsque les vaisseaux étant trop pleins, le tems & le risque que court le malade ne permettent pas de faire plusieurs saignées, pour lors après voir saigné une ou deux fois on presrit les sudorifiques, on les ordonne onc dans les affections soporeuses, dans rhumatisme, la vérole, la fiévre mazne, la petite vérole, la goutte, l'abtement & le défaut des forces, la

palpitation de cœur, la ſyncope, dans l'aſthme & autres maladies de cette eſpece. On les ordonne auſſi quelquefois dans la peripneumonie & autres inflammations ſemblables, parce que comme dans l'inflammation la rupture des vaiſſeaux provient d'une trop grande quantité de ſang ramaſſé dans la partie malade, les ſudorifiques évacuant une grande quantité d'humeurs, diminuent la quantité du ſang en évacuant la ſéroſité cutanée. On les ordonne de même avec ſuccès dans l'émopthiſie, après avoir fait une ou deux ſaignées; c'eſt-pourquoi l'antihectique de Poterius, qui eſt ſudorifique, & qu'on preſcrit ordinairement comme un ſpecifique dans l'émopthiſie, a guéri pluſieurs perſonnes de cette maladie. Les ſudorifiques ne conviennent pas dans le fort d'une fiévre, ou lorſque le ſang eſt en trop grand mouvement, par quelque cauſe que ce ſoit. Ils ne conviennent pas non plus dans une groſſeſſe, dans des grandes douleurs & autres maladies de cette nature.

ARTICLE SECOND.

Des Sudorifiques en particulier, & premierement de ceux qu'on retire du regne animal.

APrès avoir parlé des Sudorifiques en géneral, il faut descendre dans le particulier. Pour cet effet nous déduirons tous les Sudorifiques de trois chefs, sçavoir des animaux, des végetaux & des mineraux. Nous examinerons en premier lieu, ceux qu'on retire des animaux. La plûpart de ces sudorifiques peuvent être rangez au nombre des remedes cardiaques, car les Sudorifiques agissant comme nous l'avons prouvé, en remplissant les petits vaisseaux, & les cardiaques étant des médicamens qui augmentent le mouvement du sang qui étoit trop ralenti, comme dans les défaillances, la cardialgie, la syncope, &c. il paroît que les Sudorifiques sont très- propres à produire cet effet, avec cette circonstance, que lorsqu'on a en vûe simplement de donner un peu plus de mouvement au sang, on les donne en plus petite dose & ils sont pour lors appellez cardiaques; au lieu que lors-

qu'on veut provoquer les sueurs, on augmente la dose.

I. De la Vipere. La Vipere est une espece de serpent de terre qu'on trouve dans les pays chauds. Cet animal est si venimeux que dès qu'il a mordu quelque partie de notre corps, cette partie piquée enfle considerablement, & se gangrene bientôt si on n'y apporte remede. Les Anciens croyoient que le venin de cet animal étoit contenu dans sa langue faite en forme d'un éguillon, qu'il sort de fois à autre hors de sa gueule, ce qui avoit donné occasion de croire que la Vipere dardoit pour lors son venin; mais on a découvert de nos jours que ce venin reside dans une petite vesicule pleine d'une liqueur qui se trouve placée immédiatement sous la dent de chaque côté, or comme la dent de cet animal est mobile, dès qu'il mord & qu'il pique une partie, comme pour lors la dent presse & comprime cette petite vessie, d'ailleurs fort délicate, de-là vient qu'elle creve & que le suc qui y étoit contenu s'insinue dans la playe que la dent a fait, cette liqueur doit coaguler toutes les humeurs qu'elle rencontre & les grumeller puisqu'elles s'arrêtent dans leurs vaisseaux propres & qu'elles bouchent

bouchent le passage à celles qui y sont continuellement poussées par la circulation ; or comme celles qui viennent de nouveau, trouvent les vaisseaux bouchez par la partie déja grumelée ; de là vient que celles-ci s'arrêtent successivement, de maniere que la partie grossit prodigieusement par les liqueurs qui y sont ramassées & arrêtées ; mais comme bientôt l'embarras se trouve si grand que la circulation étant totalement empêchée dans cette partie, celle-ci se gangrene & se pourrit. On peut apporter du remede à cette piqueure & empêcher le progrès de cette tumeur en brulant sur le champ la partie mordue ou par le cautere actuel, ou en y appliquant une pierre à cautere ; que si malgré ce secours, ou parce qu'on est appellé trop tard, le voisinage de la partie mordue est déja gorgée, on y doit faire de legeres scarifications avec la pointe de la lancette & ordonner interieurement les cardiaques & les sudorifiques, parmi lesquels on prefere pour lors les bouillons de vipere, parce qu'on est prevenu que la propre chair de cet animal a plus de proportion à s'attacher à son venin pour le détruire, que tout autre remede ; ce qui semble autoriser cette pré-

ference de la vipere pour guérir de sa morsure, c'est qu'on rapporte que les personnes qui vont à la chasse de ces animaux vivans dont ils sont quelquefois mordus, ne font autre chose sur le champ que d'en emporter la tête & de manger tout le corps de l'animal crud, ce qui les faisant suer les délivre, dit-on, de tout le danger où la morsure les avoit exposés.

La Vipere nous fournit de très-bons remedes qui sont mis au rang des sudorifiques, & qu'on peut ordonner toutes les fois que le mouvement du sang est trop ralenti, comme dans la syncope, dans les défaillances &c. ou lorsqu'on veut évacuer promptement & en quantité quelques humeurs, dont le sang se trouve surchargé, comme dans la fiévre maligne, la petite vérole, dans le rhumatisme, dans la goutte, la vérole, &c. On s'en sert ou en substance fraiche dans un bouillon, ou en poudre après l'avoir fait dessécher. On en tire en Chymie un sel alkali volatil trés-violent & d'une grande activité. La Vipere s'ordonne dans un bouillon en substance, aprés avoir levé la têre, la queue, la peau & les entrailles, & l'avoir coupée à tranches, on la fait bouillir dans un

bouillon déja fait avec du mouton, on passe ensuite le bouillon pour le faire prendre au malade. Quelques-uns veulent qu'on prenne le cœur seulement de la Vipere, d'autres la chair; on peut prendre indifferemment toute sa substance. On ordonne la poudre de Vipere en substance, ou simplement dans un bouillon, où on la mêle dans une potion sudorifique. La dose de la poudre est depuis six grains jusqu'à un scrupule. Le sel volatil qu'on retire en Chymie de la Vipere est d'une si grande activité qu'on doit rarement s'en servir, si ce n'est dans des cas fort pressans, il met le sang dans un si grand mouvement qu'il peut s'ensuivre de là une infinité d'accidens facheux. La dose de ce sel volatil est depuis deux grains jusqu'à cinq ou six tout au plus.

Le Bezoard Oriental est une espece de pierre ou de calcul de couleur noirâtre, que les habitans du pays retirent d'une espece de chévre ou de bouc qui se trouve en grande quantité dans l'Orient. Ce Bezoard est selon toute apparence, un calcul qui se forme dans la vesicule du fiel, ou dans la vessie urineuse de ces animaux, de la même maniere qu'il s'en

II. Du Bezoard.

forme tous les jours dans les hommes Cette pierre a la même couleur que e. calculs qu'on trouve dans la vesicule du fiel des hommes. Les habitans de l'Occident en retirent aussi d'une espece de chévre qu'ils ont dans leur pays, & celles de l'Orient sont d'une couleur grise; on en trouve enfin souvent dans les Singes qui sont tout-à-fait blanches. Ces calculs sont formez comme les autres sédimens des liqueurs où ils se forment de leurs parties grossieres qui n'ont pû être suspendus dans le liquide où elles nageoient, à cause de leur grossiereté, se sont précipitées au fond de la vessie où elles étoient contenues, & s'étant jointes ensemble, ont formé le calcul. On appelle ce calcul Bezoard, parce que les Anciens ont voulu appeller Bezoard les sudorifiques; or comme celui-là est sudorifique, ils l'ont appellé Bezoard, on l'appelle aussi Oriental parce qu'il vient de l'Orient, & pour le distinguer des autres Bezoards tant animaux que mineraux. Ce Bezoard étant réduit en poudre & pris intérieurement accelere la circulation du sang, & provoque les sueurs. On peut l'ordonner depuis quinze grains jusqu'à une

demie dragme, dans un bouillon, ou dans une porion sudorifique.

III. De l'Ambre gris.

L'Ambre gris, n'est autre chose qu'un suc épaissi dans la mer, qu'on trouve sur le rivage, lorsque la mer a été fort agitée, & qu'elle l'y a jetté. Les sentimens sont partagez sur l'origine de ce suc. Les uns prétendent que c'est un bitume qui est charrié par des conduits souterrains dans la mer, & que là il concroit & se change en masse solide; d'autres croyent au contraire que c'est un suc résineux qui découle de certains arbres qui se trouvent situez sur le bord de la mer, & où ce suc tombant se concroit & devient solide: d'autres enfin avec plus de raison assûrent que c'est un suc mielleux que certaines Abeilles qui restent sur le bord de la mer amassent, lequel étant ensuite entrainé dans la mer se petrifie & devient solide. Ce sentiment paroît d'autant plus vrai-semblable qu'on a trouvé implantez dans ce suc, des becs de Corbeaux & de Petroquet, qui allant pour manger de ce miel, leur bec y restoit implanté. De plus, c'est qu'on a souvent trouvé dans des masses d'Ambre gris les loges des Abeilles faites de la même maniere que celle de nos ruches ordinaires; & ce qui prouve en-

core ce sentiment, c'est qu'on en trouve tous les jours des masses trés-considerables de trois & quatre cent livres, comme on en a vû à Florence. Or, si c'étoit un bitume ou un suc résineux, on ne conçoit pas comment il pourroit s'en former des masses si considerables. L'Ambre gris jette une odeur trés-agreable, il est d'une couleur grisâtre tirant sur le brun. C'est un trés-bon cardiaque pour ranimer le sang, lorsque réduit en poudre, on l'ordonne à la dose de trois ou quatre grains. On le fait prendre dans les potions sudorifiques depuis quatre grains jusqu'à six ou sept; comme il a une odeur très-forte, on ne doit pas l'ordonner dans des passions histériques, parce que dans cette maladie toutes les odeurs fortes en augmentent les accidens & les symptômes; il ne faut pas s'en servir autant qu'on le peut; les Parfumeurs s'en servent plus que les Médecins, en le mêlant avec le musc & la civette, pour donner de l'odeur à leurs Marchandises. Les Apoticaires s'en servent de même pour faire plusieurs baumes agréables : on en tire une essence qui est d'une grande activité, qu'on peut ordonner depuis cinq gouttes jusqu'à huit, pour animer le sang en

provoquer les sueurs : on se sert encore de l'ambre gris pour composer un baume pour les playes en le mêlant avec le musc, le storax en larmes, le baume du Perou, le benjoin, & les sommités d'hypéricum. On compose, dis-je, de toutes ces drogues un baume merveilleux pour les playes, qui en provoque bien-tôt la réunion, pourvû qu'on ait la précaution de l'appliquer quelque tems après que la playe a été faite ; car si la suppuration avoit déja commencé, il ne seroit d'aucun effet.

IV. Des Os du cœur de Cerf.

On appelle improprement ces os, os du cœur de cerf, car ils ne sont point du tout du cœur, mais seulement le commencement de l'artere aorte de ces animaux qui s'est ossifiée ; en effet, la figure de ces os le prouve assez, ils sont de la longueur du petit doigt, & percés de plusieurs petits trous qui démonrrent les ramifications que jette l'artere aorte : on ne trouve ces os que dans les vieux cerfs. Or, que les vaisseaux, les membranes & autres parties puissent s'ossifier, c'est ce que l'expérience prouve tous les jours : J'ai ouvert plusieurs cadavres à l'Hôpital St Eloy de Montpellier, ausquels nous avons trouvé l'artere aorte tout-à-fait osseuse dans son origine. Nous avons

trouvé dans un autre ſujet une partie de la pleure large comme la main tout-à-fait oſſifiée, & épaiſſe comme un écu blanc, quoique cette membrane ſoit naturellement aſſez délicate. Enfin, l'on conviendra aſſez facilement de ce fait, ſi l'on fait réfléxion que les os dans les adultes n'étoient que des ſimples membranes dans les fœtus. Ces os du cœur de cerf ſont d'une couleur d'yvoire tirant ſur le jaune. L'on range ces os-là au rang des ſudorifiques & cardiaques; en effet, ſi on les prend intérieurement depuis un ſcrupule juſqu'à demi dragme, ils donnent beaucoup de mouvement au ſang, & provoquent les ſueurs. Après donc les avoir réduits en poudre, on peut les ordonner en ſubſtance dans quelque conſerve ou dans d'autres potions depuis ℈i juſqu'à une ʒ ß Si vous faites bruler ces os-là, & que vous les faſſiez calciner, vous aurez un ſimple abſorbant.

ARTICLE TROISIE'ME.

Des racines & des bois ſudorifiques.

Après avoir examiné les ſudorifiques qu'on tire des animaux, il faut examiner ceux qu'on choiſit parmi les végétaux qui ſont en aſſez grand nombre;

ceux qui sont le plus en usage sont la salsepareille, l'esquine, le *contrayerva*, l'*aristolochia tenuis*, le bois d'aloes, le bois & l'écorce de gaiac & le sassafras. Les sudorifiques conviennent, comme nous avons déja remarqué, toutes les fois qu'on veut évacuer quelques parties étrangeres qui se trouvent contenues dans la masse du sang, ou lorsque quelque partie se trouve chargée de quelque sérosité superflue qu'on veut bien-tôt chasser par les sueurs. On se sert des sudorifiques qu'on tire du regne animal, dont les parties étant très-dégagées agissent promptement, & dans moins de deux ou trois heures ils font leur effet; lorsqu'au contraire on veut faire suer doucement & à la longue, on se sert des sudorifiques dont il s'agit à present, qu'on prescrit dans des ptisannes qu'on fait boire pendant quelque tems aux malades. Or, parmi ces sudorifiques, les uns sont des simples racines comme la salsepareille, l'esquine, le contrayerva & l'aristoloche *tenuis*. Les autres sont les bois de l'arbre, comme le bois d'aloes, le bois & l'écorce de gaïac, & le sassafras.

I. De la Salsepareille.

La Salsepareille est la racine d'une plante du même nom qu'on nous appor-

te de la nouvelle Eſpagne; elle eſt extérieurement d'un gris obſcur, & intérieurement blanche tirant ſur le jaune, & d'une figure droite; il y en a de différente groſſeur. Celle qu'on doit choiſir, & dont on ſe ſert en medecine n'eſt pas plus groſſe qu'une petite plume à écrire; elle doit être ridée extérieurement, & doit avoir une eſpece de cœur au milieu. La Salſepareille eſt un très-bon ſudorifique dont on ſe ſert après l'avoir coupée en piéces, toutes les fois qu'il eſt queſtion d'évacuer quelques ſérosités dont le ſang ſe trouve ſurchargé, comme dans le rhumatiſme, dans la goutte, dans les ſymptômes des véroles tels que ſont la gonorrhée, les bubons, les chancres, les porreaux & autres ſemblables: on l'ordonne en priſanne à telle doſe que ſur chaque livre d'eau on met demi-once de Salſepareille.

II. De l'Eſquine. L'Eſquine eſt la racine d'une plante qui rampe ſur la terre, comme le convolvulus, & qui croît au Royaume de la Chine, d'où elle porte le nom latin, car on l'appelle *Chinna radix*. Cette racine eſt aſſez groſſe, & affecte la figure ronde; elle eſt rouſſâtre extérieurement, & intérieurement d'un blanc jaunâtre: on a ſoin de la dépouiller de tous ſes pe-

tits filamens, crainte que les vers ne s'y mettent & qu'elle ne se carie, à quoi elle est fort sujette. On se sert de l'Esquine comme de la Salsepareille pour faire des prisannes sudorifiques, & elle convient dans les mêmes cas que l'autre. On l'ordonne à la même dose; c'est-à-dire, environ demi-once sur chaque livre d'eau commune: on a aussi soin de la couper à tranches lorsqu'on veut s'en servir, afin que l'eau puisse mieux pénétrer sa texture, & en tirer la teinture.

Le *Contrayerva* ainsi dit du mot Espagnol qui signifie contre-venin est la racine d'une plante de même nom; elle est roussâtre composée de petits filamens. Cette racine n'est guéres en usage en médecine, si ce n'est dans des compositions galéniques, comme dans la thériaque où elle entre: on peut cependant l'ordonner en substance réduite en poudre depuis un scrupule jusqu'à demi dragme, & au double en infusion, & pour lors il n'est pas besoin de la couper, puisqu'elle est naturellement assez petite & assez menue pour que l'eau la puisse aisément pénétrer. III. Du *Contrayerva.*

L'Aristoloche dite *tenuis* (parce qu'en effet elle est plus petite que les autres especes de la même plante) est une raci- IV. De la petite Aristoloche.

ne fort petite, d'une couleur grise & fort amere ; c'est une racine cardiaque & un sudorifique qui n'est pas si puissant que la salsepareille & l'esquine, & qu'on ne met aussi guéres en usage. On peut cependant l'ordonner en substance depuis un scrupule jusqu'à demi dragme, & en infusion depuis demi-once jusqu'à une once : Elle entre dans la composition de la thériaque.

V. Du bois d'Aloés. Le bois d'Aloës, est ainsi appellé improprement, puisqu'il n'est pas de l'Aloës, mais d'un autre arbre qui croît dans les Indes à la hauteur des oliviers ; il est cependant appellé bois d'Aloës, à cause d'une petite amertume qu'il laisse dans la bouche quelque tems après qu'il a été mâché ; ce bois doit être recouvert de son écorce qui est d'une plus grande activité que le bois, son écorce est noire & le bois un peu jaunâtre tirant sur le brun. Ce bois-là est fort rare, de-là vient qu'il n'est guéres en usage : on peut l'ordonner en décoction après l'avoir rapé & brisé en petits morceaux depuis demi-once jusqu'à deux.

VI. Du bois de Gaïac ou bois Saint, & de son écorce. Le bois de Gaïac, ou bois Saint qu'on coupe d'un arbre du même nom, nous est envoyé de la nouvelle Espagne ; il est d'une couleur brune extérieurement

& intérieurement d'un blanc jaunâtre ; son écorce de laquelle on le dépouille, parce qu'elle est d'une plus grande activité que lui, est grise & ridée extérieurement. Ce bois-là est un très-bon sudorifique qu'on ordonne en ptisanne depuis une demi-once jusqu'à une ou deux; on le mêle aussi avec la salsepareille & l'esquine à la même indication, observant aussi de mettre sur chaque livre d'eau environ demi-once de ce bois ; il est fort dur, c'est pourquoi il faut le concasser & le briser en petits morceaux, ou le raper avant de s'en servir : on ordonne l'écorce en moindre dose que le bois, parce que ses parties étant moins serrées, elles se dissolvent plus aisément, & roulent plus vîte dans le sang.

VII. Du Sassafras.

Le Sassafras est un bois noirâtre, & qui a une assez bonne odeur, qu'on nous apporte de la nouvelle Espagne. Il est fort dur, de même que le Gaïac ; c'est pourquoi il faut avoir soin aussi de le briser menu ou de le raper ; c'est aussi un très-bon sudorifique. La maniere la plus ordinaire dont on se sert de ce bois, c'est pour faire une ptisanne sudorifique, qu'on ordonne dans les symptômes des véroles & autres maladies de cette na-

ture, pour chaſſer par les ſueurs des ſéroſités ſuperflues dont le ſang ſe trouve ſurchargé ; on le mêle avec la Salſepareille, l'eſquine & le bois de gaïac, obſervant de mettre tout au plus environ demi-once de chacun ſur chaque livre d'eau ; c'eſt-à-dire que prenant une once de chacun de ces bois & racines, on met quatre livres d'eau : on fait prendre un verre de cette ptiſanne ſur les ſix heures du matin, un autre à trois ou quatre heures après midi, & un autre enfin avant que de ſe coucher, deux ou trois heures après le ſouper ; obſervant de faire couvrir le malade auſſi-tôt.

ARTICLE QUATRIE'ME.

Des Gommes ſudorifiques.

APrès avoir parlé des racines & des bois ſudorifiques, il faut examiner les gommes qui pouſſent auſſi par les ſueurs. Les gommes en géneral ne ſont autre choſe qu'un ſuc épaiſſi qui découle de diverſes plantes naturellement ou par inciſion. Les principales gommes ſudorifiques ſont l'oliban, le galbanum, le bdellium & le camphre : Examinons-les chacune en particulier.

L'Oliban est une gomme qui découle en Egypte en très-grande quantité de plusieurs petits arbrisseaux : on l'appelle Oliban, parce qu'il découle principalement sur le Mont-Liban ; On l'appelle aussi encens, parce qu'on s'en sert pour encenser nos Autels ; on l'appelle enfin encens mâle, pour le distinguer d'un autre qu'on appelle encens femelle, qui est mêlé avec plusieurs impuretés. Cet Oliban ou encens mâle est d'une couleur un peu jaunâtre, il est un peu transparent ; lorsqu'on l'a mâché pendant quelque tems, il laisse une amertume ; & enfin, lorsqu'on le jette sur les charbons ardents, il donne une très-bonne odeur. Cette gomme est sudorifique, on peut s'en servir à cette indication depuis un scrupule jusqu'à une dragme : on s'en sert aussi au commencement d'une péripneumonie lorsqu'on ne soupçonne pas d'extravasation, & qu'il n'y a encore qu'un sang arrêté dans les poulmons ; pour lors on s'en sert à la même dose, c'est-à-dire d'une dragme : on le réduit en poudre, & on le met dans une pomme cuite : on en fait encore des emplâtres résolutifs pour appliquer sur les tumeurs. Enfin, on fait un topique de l'Oliban en le mêlant avec le mastic & I. De l'Oliban.

la myrrhe, dont on se sert appliqué sur les arteres temporales pour appaiser les douleurs des dents ; on y ajoute de l'opium.

II. De la Myrrhe. La Myrrhe appellée Onglée, parce qu'on a cru y remarquer de petites traces semblables à une ongle, ou autrement Abyssine par raport au païs dont on nous l'apporte, est une gomme qui découle de certains arbres épineux dàns l'Arabie heureuse, en Egypte & en Æthiopie ; elle est d'une couleur rougeâtre tirant sur le jaune & transparente. Cette gomme est aussi sudorifique ; on l'ordonne à cette indication depuis un scrupule jusqu'à une dragme : on tire une teinture de cette gomme par l'esprit de vin, qu'on applique avec succès sur les playes des os pour les faire exfolier. La Myrrhe entre aussi dans l'élixir de propriété de Paracelse avec l'aloës & le saffran. Cet élixir donné à la dose de six ou huit goutes dans un bouillon est un puissant cardiaque pour ranimer le mouvement du sang : Je l'ai souvent ordonné avec succès dans les accouchemens difficiles. Cette gomme entre aussi avec plusieurs autres dans la composition de la thériaque, & c'est principalement à raison des gommes fermentées que la thériaque

thériaque vieille est sudorifique. Les trochisques de myrrhe dans la composition desquels entrent, outre la myrrhe, l'assafœtida, le sagapenum, l'opopanax, les feuilles de pouliot, de dictam de Crete, & autres semblables sont fort recommandés à la dose d'un scrupule jusqu'à une dragme, pour faciliter l'accouchement, & pour provoquer les mois aux femmes.

III. Du Storax en larmes.

Le Storax en larmes, autrement appellé calamite, est une gomme roussâtre parsemée de plusieurs petites taches blanches, qui cede facilement au tact, & qui jette une odeur très-agréable. Cette gomme est un très-bon sudorifique qui s'ordonne comme les autres depuis un scrupule jusqu'à une dragme; il entre dans plusieurs compositions galéniques, & sur tout dans la thériaque: on le prescrit encore avec succès dans les opiates apéritives, il aide l'action des apéritifs.

IV. Le Benjoin.

Le Benjoin appellé amygdaloïdes, parce qu'il a plusieurs marques blanches qui ressemblent à des amandes pelées, est une gomme résineuse d'un rouge foncé & d'une texture assez solide, qu'on nous envoye en gros morceaux des Indes & du Royaume de Siam; elle a une

odeur assez agréable ; elle agit avec beaucoup plus de force que les autres gommes ci-dessus marquées ; c'est pourquoi on ne l'ordonne que depuis quinze grains jusqu'à un scrupule ou demi dragme tout au plus : on tire en Chymie des fleurs de Benjoin qu'on ordonne depuis quatre grains jusqu'à huit dans l'asthme qui vient des glaires épaissies qui obstruent les bronches pulmonaires, comme on peut voir dans mon cours public de Chymie, où il est parlé assez au long de la nature de cette gomme, & de la maniere d'agir de ses fleurs. Le Storax & le Benjoin réduits en poudre & infusés à chaud dans parties égales d'eau rose & d'eau de plantain, ayant soin de bien luter le pot lors de l'infusion qui se doit faire pendant toute la nuit, fournissent un très-bon remede pour arrêter les vieilles gonorrhées, en faisant injecter ladite infusion dans la verge.

V. Du Galbanum. Le Galbanum est une gomme jaunâtre d'une odeur un peu desagréable ; on le tire d'une espece d'arbrisseau qu'on appelle *ferula* qui croît en Arabie, en Syrie & aux grandes Indes. On ne s'en sert guéres intérieurement à cause de sa méchante odeur : on peut cependant l'ordonner dans des obstructions, des

suppressions de mois & autres cas semblables depuis dix grains jusqu'à un scrupule ; c'est un trés-bon résolutif, c'est pourquoi on peut l'ordonner dans des cataplasmes pour résoudre quelque tumeur : on croit qu'il est propre à faire venir les mois, ainsi il est plutôt apéritif que sudorifique.

VI. Du Bdellium.

Le Bdellium est une gomme qui découle d'un arbre épineux appellé *Bdella*, qui croît aux Indes dans l'Arabie heureuse & en Medie d'où on nous l'envoye ; cette gomme est d'une très-grande activité ; elle donne beaucoup de mouvement au sang, provoque les sueurs ; elle ouvre, brise & emporte les vieilles obstructions, c'est pourquoi on peut l'ordonner dans plusieurs cas ; elle est aussi résolutive de même que les autres.

ARTICLE CINQUIE'ME.

Des Minéraux sudorifiques.

Après avoir examiné les sudorifiques qu'on tire des animaux & des végétaux, il faut parler de ceux que nous fournissent les minéraux. Parmi une infinité qu'on pourroit trouver, nous

en choiſirons ſeulement trois; ſçavoir, l'antimoine, le ſoufre vif, & le cinnabre naturel.

I. De l'Antimoine. L'Antimoine eſt un minéral dont on peut voir la nature, les uſages & la maniere d'agir ſuffiſamment expliqués dans nos remarques ſur le cours public de Chymie. Ainſi je ne m'attacherai pas à les décrire ici, je me contenterai de dire que l'Antimoine crud tel qu'on le trouve chez les Droguiſtes n'eſt ſudorifique que par accident; c'eſt-à-dire, lorſqu'il eſt joint avec d'autres ſudorifiques, comme dans la priſanne qu'on fait avec la ſalſepareille, l'eſquine, le bois de gaïac & le ſaſſafras: on le réduit en poudre, & on le met dans la priſanne ſuſpendu dans un nouet à la doſe d'une once ſur deux livres d'eau. On en fait pluſieurs préparations en Chymie tant émétiques que ſudorifiques.

II. Du Soufre vif. Le Soufre vif autrement appellé ſoufre brut ou ſoufre naturel, differe du ſoufre commun, en ce qu'il eſt d'une couleur griſe plus chargé des parties terreſtres & étrangeres, & qu'il n'a ſouffert aucune préparation, au lieu que le ſoufre commun ordinaire eſt d'une couleur jaune, qu'il a été préparé, & qu'il eſt dépouillé des parties étrangeres. Ce

minéral qui se forme à chaque instant dans l'intérieur de la terre par l'assemblage des parties graisseuses des animaux & des végétaux que les eaux ont entraîné & ramassé, comme de pluye de fontaine, des rivieres, des fleuves & des mers, pénetrant sans cesse l'intérieur de la terre, après en avoir parcouru toute la surface, elles doivent necessairement y déposer les parties fines de soufre qui leur surnagent & qui sont forcées de se ramasser peu à peu à tous les endroits où l'eau se filtre seule & par où les huiles ne sçauroient passer, comme je l'ai expliqué plus au long dans ma Dissertation sur l'origine du soufre minéral, du sel armoniac naturel, & de l'alun de roche.

Le Cinabre naturel est un minéral composé de mercure & de soufre; il est d'un rouge vif, parsemé de plusieurs petits traits blancs, & on y remarque comme à l'antimoine plusieurs petites lignes comme des éguilles; c'est de ce Cinabre d'où on tire le mercure: on l'appelle naturel pour le distinguer d'un Cinabre artificiel qu'on fait en amalgamant le mercure avec le soufre pour le pouvoir transporter plus commodément d'un pays à un autre. Ce Cinabre est un sudo-

III. Du Cinabre naturel.

rifique qu'on doit ordonner avec beaucoup de prudence, & le plus rarement qu'on peut, parce qu'il peut provoquer le flux de bouche, & diffamer ainsi une personne. Pour cette raison on ne doit pas insister long-tems à ce remede, lorsqu'on a seulement en vûe de provoquer les sueurs, & l'on le doit toujours mêler avec d'autres sudorifiques, afin qu'il puisse s'allier avec les autres à l'insensible transpiration & non pas à la salive. Ce Cinabre agit comme le mercure en divisant le sang par sa masse : On l'ordonne depuis dix grains jusqu'à un scrupule. Ce Cinabre naturel convient aussi parfaitement bien extérieurement en suffumigation dans les duretés & les callosités que laissent les chancres véroliques au bout de la verge, à l'extrêmité du gland. Ces duretés ayant souvent résisté aux remedes ordinaires dont les Chirurgiens se servent en pareils cas, ont été entiérement emportées par le Cinabre ; on prend donc de ce Cinabre réduit en poudre, on le jette sur le feu, & on a soin de porter la fumée qui s'éléve de ce Cinabre sur la dureté, par le moyen d'un entonnoir de fer blanc à long col, prenant garde que le malade ne respire la fumée, parce qu'étant chargée de

mercure, elle pourroit lui donner un flux de bouche, ou lui occasionner une oppression de poitrine, en raréfiant le sang dans les poulmons.

CHAPITRE QUATRIE'ME.

Des Diurétiques.

ARTICLE PREMIER.

Des Diurétiques en général.

LES Diurétiques sont ces sortes de Médicamens qui étant pris intérieurement font séparer la sérosité du sang & la poussent par les urines. Or ils produisent cet effet de deux différentes manieres, sçavoir ou en augmentant la circulation du sang dans les gros vaisseaux, ce qui l'oblige de se porter plus abondamment par les arteres émulgentes dans le tissu des reins, ou bien tout au contraire en moderant la trop grande circulation dereglée qui produit la fiévre & les inflammations & qui empêchoit la séparation de l'urine; celle-ci pour lors s'écoule naturellement à mesure que le trop grand mouvement cesse.

C'eſt pour nous accomoder à ces deux différentes manieres que nous diviſerons les Diurétiques en deux claſſes, ſçavoir en Diurétiques chauds qui augmentent la circulation du ſang, & en Diurétiques froids qui la retardent ou la moderent. Cela étant poſé, les Diurétiques chauds conviendront toutes les fois qu'une ſuppreſſion d'urine proviendra d'un ſang épaiſſi ou d'une lymphe groſſiere, qui étant arrêtez dans la ſubſtance des reins diſtendent tellement leurs propres vaiſſeaux, que ceux-ci compriment les vaiſſeaux excretoires de l'urine, & empêchent ainſi que l'urine ne ſe ſépare. Ils conviendront auſſi lorſqu'une ſuppreſſion d'urine dépendra ou des matieres glaireuſes, ou des petites concrétions renfermées dans les baſſins des reins, parce que pour lors faiſant rouler plus vîte le ſang, & parconſéquent donnant plus de chaleur aux parties ſolides, on fera ſéparer une plus grande quantité d'urine dont les matiéres glaireuſes & les petites concrétions peuvent être un peu briſées, & enfin emportées par les ſéroſitez qui paſſent en quantité dans le baſſin. Ces mêmes Diurétiques conviendront très-bien auſſi toutes les fois que l'urine ne ſe ſéparant

parant pas bien se jettera sur quelque partie & causera des rhumatismes & autres symptômes de cette espéce ; au lieu que les Diurétiques froids conviendront toutes les fois qu'une suppression d'urine dépendra d'un grand mouvement du sang & des autres humeurs comme dans la colique néphrétique & dans les suppressions d'urine qui viennent à l'occasion d'une fiévre. Il faut d'abord examiner les Diurétiques chauds, au nombre desquels on peut ranger tous les aperitifs, parce que les Diurétiques chauds qui agissent tous en divisant le sang, sont à cet égard des véritables apéritifs. Ceux-ci à leur tour étant donnez dans une suffisante quantité d'eau, comme on les dônne en effet, en emportant les obstructions, poussent par les urines, & sont à cet égard Diurétiques. Il faut avoir la précaution autant qu'on le peut, avant de donner les Diurétiques chauds, de faire préceder les remedes géneraux, tant pour désemplir les vaisseaux & donner ainsi une espace plus libre à leur action que pour débarasser les premieres voyes & leur faciliter une plus libre entrée dans le sang. On doit aussi lorsqu'on en fait un long usage, avoir la précaution de purger au commencement, au

milieu & à la fin, pour emporter quelque partie qui ayant été séparée du reste du sang par ces remedes, s'arrêteroient dans quelqu'extrémité de vaisseau. On mêle aussi quelquefois les Diurétiques chauds avec des purgatifs.

ARTICLE SECOND.

Des Diurétiques chauds.

NOUS tirerons les Diurétiques chauds de trois chefs, comme nous avons fait des autres remedes ci-dessus, sçavoir des végetaux, des minéraux & des animaux. Cherchons-les premierement parmi les végetaux, entre lesquels il y en a certains qu'on appelle Diuretiques ou aperitifs majeurs & aperitifs mineurs. Les plantes apéritives majeures, sont l'*apium palustre*, *asparagus silvestris*, le *bruscus*, le persil & le fenouil. Les apéritives mineures sont l'*eryngium*, le *rubia tinctorum*, le *gramen* ou chiendent, le caprier & l'*ononis* ou arrête-bœuf

On ne se sert guéres que de la racine de toutes ces plantes qui sont de très-bons apéritifs & diurétiques chauds. On les ordonne dans les bouillons, dans les

ptisannes, les apozémes & les juleps apéritifs, à la dose d'une once ou deux sur chaque pinte d'eau en décoction. Plusieurs regardent le *gramen* ou le chiendent comme un diurétique froid & un rafraichissant ; & pour cet effet ils l'ordonnent dans des ptisannes pour les fiévres. Cependant il y a beaucoup d'apparence qu'il agite le sang puisqu'il est très-propre à empêcher le lait d'aigrir & de se gâter : C'est dans cette vûe qu'on mêle quelquefois la ptisanne de racine de chiendent avec le lait de vache ou de chévre, pour composer ce qu'on nomme improprement lait coupé. L'on trouve chez tous les Botanistes des descriptions exactes des plantes apéritives tant majeures que mineures. Elles sont trop communes pour devoir être décrites. Examinons celles ou qui ont besoin de quelque description ou qu'on trouve chez les Droguistes.

Le *Calcitrapa* autrement dit *Carduus stellatus*, est une espéce de chardon qu'on trouve dans les endroits sabloneux. On ne se sert que de l'écorce qui couvre sa racine, & non pas du bois de la racine, parce qu'il est un peu trop dur : on ordonne cette racine réduite en poudre à la dose d'une dragme en infusion, ou I.
Du Calcitrapa.

dans quelque composition, ou seul. Quelques-uns regardent le Calcitrapa comme un fébrifuge, & l'ordonnent dans les fiévres. M. de Baville Intendant du Languedoc s'est bien trouvé de cette racine pour des douleurs néphrétiques très-violentes dont il étoit très-souvent tourmenté. Il prenoit une dragme de l'écorce de cette racine réduite en poudre, qu'il faisoit infuser dans un verre de vin blanc, & il bûvoit cette infusion; le lendemain il prenoit une autre infusion faite avec une poignée de pariétaire, une dragme d'anis verd, une demi dragme de canelle, & une dragme de sassafras, Par un long usage de ces remedes, il a été délivré des douleurs néphrétiques dont il étoit souvent attaqué, ce qui lui a donné occasion de rendre ce remede public par un imprimé.

II. Du Pareirabrava. *Pareirabrava* est un nom Portugais qui signifie vigne sauvage; c'est une racine qu'on nous apporte depuis peu du Bresil & dont on se sert avec succès dans la colique néphrétique, sa dose est de deux dragmes coupées en petits morceaux & bouillies jusqu'à la diminution d'un tiers dans quatre verres d'eau: on prend cette décoction avec du sucre en guise de thé;

on prend aussi la racine de Pareirabrava en substance & réduite en poudre depuis douze jusqu'à treize grains.

III. Du *Saxifraga.* Le *Saxifraga* est une plante qui ressemble au fenouil & qui en a presque le même goût : cette plante ne croît que dans les endroits pierreux & sur les rochers : on ne se sert aussi que de la racine, mais on prend toute la substance de la racine : on l'ordonne depuis une once jusqu'à deux ou trois en décoction.

IV. De la *Terra merita.* La *Terra merita* est une petite racine jaune & très-dure qu'on nous envoye des grandes Indes, elle a la figure & la grandeur du gingembre ordinaire, d'où vient que les Droguistes l'appellent quoiqu'improprement gingembre jaune. C'est la racine du souchet des Indes appellé *Cyperus indicus.* Les Teinturiers s'en servent plus que les Médecins, pour donner une couleur jaune à leurs draps. Cette racine entre cependant dans quelque composition galénique, & on pourroit l'ordonner en substance depuis un scrupule jusqu'à demi dragme, ou en décoction depuis une dragme jusqu'à demi once, comme un très-bon apéritif & diurétique chaud.

V. Du *Cyperus rotundus.* Le *Cyperus rotundus* ; c'est-à-dire, souchet rond, est une racine bulbeuse

d'une couleur grise à laquelle on remarque ordinairement trois trous par lesquels passent plusieurs petits filamens qui les attachent plusieurs ensemble. Cette racine est un apéritif ou diurétique chaud, qui, donné depuis deux dragmes jusqu'à demi-once, pourroit être employé pour pousser par les urines. Il y a une autre espece de **Cyperus** *longus* ou souchet long d'une odeur assez agréable, dont on se sert dans les parfums & pour les pomades.

VI. Du Dictam blanc. Le Dictam blanc est la racine d'une plante qu'on nomme fraxinelle. Cette racine est fort blanche, elle a une odeur assez agréable, & pique un peu l'organe du goût lorsqu'on l'a un peu mâchée; c'est un bon apéritif qu'on peut ordonner pour provoquer les mois aux femmes, & toutes les fois qu'il est question d'emporter des obstructions & de pousser par les urines; on ordonne cette racine depuis demi-once jusqu'à une: on peut encore ajouter ici deux racines fort apéritives, dont on se sert avec succès aux mêmes indications; sçavoir, la racine d'*hedera terrestris* & de *fumaria*, qu'on peut faire entrer dans les apozèmes, les bouillons & les prisannes apéritives: on les peut ordonner à la même

dose que le Dictam blanc : on tire un suc de l'*hedera terrestris*, qu'on peut ordonner avec succès dans l'hydropisie qui dépend des obstructions, depuis deux dragmes jusqu'à quatre.

VII. De la graine d'Alkekengi.

L'Alkekengi est une espece de solanum dont les feuilles sont fort larges. Cette plante croît beaucoup, & porte de petits grains qui sont rouges lorsqu'ils sont venus à maturité ; ces grains sont renfermés dans des petites gousses ou vessies ; on l'appelle aussi à cause de cela *Solanum vesicarium* : on ne se sert que du fruit de cette plante ; c'est-à-dire, des petits grains qu'elle porte ; il faut observer qu'ils soient rouges, parce qu'autrement ils ne sont pas mûrs. Ces fruits d'Alkekengi sont de très-bons apéritifs : on ordonne dix ou douze de ces grains en infusion. Les Anciens faisoient une pâte de ces fruits en les broyant avec quelqu'autre corps, & ils en faisoient un bon remede pour les douleurs des dents, en faisant bruler cette pâte séche, & faisant porter la fumée sur la dent gâtée.

VIII. Des bayes de Geniévre.

Le Geniévre est une plante assez connue pour que je ne m'arrête pas à la décrire ; cette plante porte des fruits presque semblables à ceux de l'Alkekengi ; c'est aussi des fruits de cette plante dont

on se sert à la même dose que des précédens ; c'est-à-dire, à la dose de dix ou douze de ces petits grains en infusion ou en décoction : on peut aussi se servir des sommités du geniévre en décoction ; c'est aussi un bon apéritif ou diurétique chaud.

IX. Du *Milium solis.* Le *Milium solis* autrement appellé *Litospermum majus*, est une plante dont les feuilles sont longues & fort petites, & dont le fruit est blanc ; c'est de ces petits grains blancs dont on se sert, & qui sont apéritifs : on les ordonne depuis demi-once jusqu'à une, infusés dans du vin ; ils entrent dans quelques compositions galéniques.

X. De la Thérébentine. Parmi les résines apéritives on doit placer la thérébentine qui est un très-bon diurétique chaud, qu'on prescrit dans les ulceres des reins, de la vessie ou de l'urétre, laquelle s'alliant, & passant avec l'urine par tous ces conduits-là, déterge les ulceres qui s'y rencontrent, & emporte par conséquent les parties purulentes qui corrodent les conduits. Nous ne nous arrêterons pas plus long-tems à en parler ici, puisqu'on peut voir comme on doit l'ordonner dans la Chymie.

Après avoir examiné les diurétiques chauds & apéritifs qu'on tire des végé-

taux, il nous reste à present à chercher ceux que nous fournissent les animaux & les minéraux; parmi les animaux, ceux dont la substance est apéritive sont les cloportes, les vers de terre, les crapaux; le sperme de baleine & les cantarides. Parmi les minéraux nous nommerons aussi le fer, le borax naturel, le sel armoniac, &c.

XI. Des cloporces, des vers de terre, des crapaux, des grenouilles & des lézards.

Les cloportes sont des petits insectes qu'on trouve dans les caves humides, sous les tonneaux, & sous les pierres qui ont resté long-tems sans être remuées. Ils sont d'une couleur grisâtre, & lorsqu'on les touche, ils se replient & se mettent en un petit peloton: on les appelle autrement, *mille pedes*, parce qu'ils ont beaucoup de pieds: on peut ordonner ces petits animaux ou en substance après les avoir écrasés ou infusés dans du vin, ou réduits en poudre après avoir été séchés: on ne les ordonne guéres de la premiere maniere, à cause de la répugnance que pourroit avoir le malade; mais on les ordonne en poudre depuis un scrupule jusqu'à demi dragme; c'est un très-bon apéritif & diurétique chaud qui pousse par les urines: on peut aussi se servir des vers de terre séchés & réduits en poudre: on ordonne ces der-

niers à la même dose que les premiers. Les crapaux, quoiqu'animaux venimeux, nous fournissent aussi de très-bons apéritifs, lorsqu'ils ont été séchés à la cheminée & réduits en poudre; toute la substance de cet animal desséché est d'une très-grande activité. Il y en a qui ont quelque chose de venimeux lorsqu'ils sont en vie; mais en les faisant sécher, le venin se dissipe. Plusieurs regardent la poudre, qu'on retire de cet animal comme un très-bon contre-venin & un très-bon sudorifique; c'est un apéritif qui donne beaucoup de mouvement au sang: on peut ordonner cette poudre depuis quinze grains jusqu'à un scrupule. Les grenouilles vertes & aquatiques font à peu près le même effet, & peuvent s'ordonner de la même maniere & à la même dose; quelques Auteurs la croyent spécifique pour le cancer, & sur tout l'eau qu'on en retire par la distillation, comme on peut voir dans Fabricius Hildanus, *lib. de gangr. & sphacel. cap.* 19. D'autres estiment la poudre des lézards réduits en poudre à la dose d'une dragme pour guérir les écrouelles, continuant pendant trente jours.

XII. Du Sperme de Baleine.

Le Sperme de Baleine est ainsi dit, parce qu'on croyoit autrefois que c'étoit

véritablement la semence de baleine, qui tombant dans la mer lorsqu'elle s'accouploit, acqueroit la dureté qu'il a lorsqu'on nous l'envoye : on a cependant découvert que ce n'est autre chose que le cerveau de cet animal qu'on fait cuire, après l'avoir tiré de l'animal, & qu'on fait ensuite sécher pour lui donner la consistence qu'il a. Ce sperme de baleine est d'une couleur blanche & quelquefois jaunâtre ; le blanc est le meilleur, il a une odeur un peu puante ; c'est un apéritif capable d'emporter de fortes obstructions : on l'ordonne depuis un scrupule jusqu'à deux ; c'est encore un très-bon résolutif, appliqué extérieurement sur les tumeurs qu'on veut résoudre.

XIII. Des Cantarides.

Les Cantarides sont de petites mouches vertes qu'on trouve sur les arbres dans les pays chauds, si violens, qu'un sage Médecin ne doit jamais s'en servir intérieurement, car ils produisent des symptômes très-fâcheux. J'ai vû un jeune homme qui en ayant voulu prendre pour s'exciter à l'acte vénérien, eut un pissement de sang excessif avec un priapisme si fort, qu'on eut bien de la peine à arrêter ces syptômes. Ceux qui les mettent en usage, ont soin de les faire

macerer dans du bon vinaigre pour amortir leur action ; mais comme il peut arriver que le vinaigre ne les pénétreroit peut-être pas assez, on ne doit jamais les ordonner intérieurement ; on doit seulement s'en servir en forme de vésicatoire sur une partie externe, lorsqu'on veut éveiller un malade par la douleur, & vuider les sérosités par l'entamure de la peau : on les mêle avec du vinaigre & du vieux levain, & on les applique entre les épaules ; pour lors faisant raréfier le corps muqueux, ils levent l'épiderme, & mettant la peau à découvert, qui est d'un sentiment très-exquis, dès qu'on la découvre on cause des douleurs très-violentes, & il découle de cette playe une assez grande quantité de sérosités qu'il faut avoir soin d'essuyer de tems en tems, tenant toujours la playe humide avec quelque feuille de chou ou de blete, qu'on a soin de battre entre les mains, auparavant que de les appliquer, afin que la sérosité les puisse mieux pénétrer : on peut se servir de ce vésicatoire dans les longues affections soporeuses qui dépendent d'un cerveau abbreuvé de sérosités, dans l'ophtalmie invétérée qui dépend d'une abondance de larmes & autres cas de cette nature :

on laisse la playe ouverte autant de tems qu'on le juge à propos, & lorsqu'on veut la faire fermer, on se contente de la frotter avec du beurre frais; quelques-uns se servent du beurre salé, mais très-mal à mon avis, à moins qu'on n'ait en vûe d'éveiller un malade, car le sel produit de terribles douleurs sur cette peau écorchée.

XIV. Du Borax naturel.

Le Borax naturel est un minéral qu'on retire des endroits souterrains: on en compte de deux sortes, du brut & du rafiné. Le brut est celui qu'on retire de la mine chargé des parties terrestres & sulphureuses étrangeres. L'autre au contraire, est celui qui a été dépouillé de ces parties étrangeres. Ce minéral n'est guéres en usage aujourd'hui; cependant, comme les Anciens le recommandent dans le schirre, pour briser & diviser les parties dures & schirreuses de cette tumeur, je l'ai ordonné souvent avec succès à l'Hôpital S. Eloy à des malades qui avoient la ratte schirreuse & prodigieusement grosse: J'ordonnois ce remede depuis un scrupule jusqu'à une dragme réduit en poudre dans une cueillerée de bouillon; c'est un trés-bon apéritif, dont on se sert aussi quelquefois pour provoquer les mois.

Du Fer. Le fer eſt un des plus ſûrs apéritifs & des plus en uſage que nous ayons ; il diviſe le ſang par ſa maſſe & les autres humeurs, & leur donne de la fluidité. Nous n'en parlerons pas ici puiſqu'en Chymie on en a traité aſſez au long.

XV. Du Sel a moniac. Le Sel armoniac dont il a été ſuffiſamment traité en Chymie eſt un ſalé parfait, ce qu'on prouve par les expériences ordinaires. Il agit en diviſant le ſang par la maſſe, c'eſt un très-bon apéritif. Le cas le plus ordinaire où on l'ordonne en ſubſtance eſt dans les fiévres intermittentes qui ſont entretenues par des obſtructions dans le bas ventre ; pour lors on l'ordonne avec ſuccès depuis huit grains juſqu'à un ſcrupule mêlé avec le kina, quoique le ſel armoniac en ſubſtance ne ſoit qu'apéritif, on en fait différentes préparations ſudorifiques en Chymie.

ARTICLE TROISIE'ME.

Des Diurétiques froids.

LEs Diurétiques froids qu'on peut appeller rafraichiſſans, ſont des ſortes de médicamens, qui étant pris intérieurement, calment la trop grande

circulation du sang, & donnent ainsi occasion à l'urine de couler librement. Ces remedes calment la circulation ou en agissant sur le sang dont ils modérent le ressort des parties intégrantes, ou bien en ralentissant l'oscillation trop vive des vaisseaux qui poussent les liqueurs. Les esprits acides de vitriol, de nitre, de soufre, &c. agissent de la premiére maniére, au lieu que les semences froides, les crêmes de ris, d'orge, de gruau, & plusieurs autres semblables agissent de la seconde; les uns & les autres arrêtent le mouvement du sang, & celui-ci circulant moins qu'à l'ordinaire, lâche la sérosité, laquelle se sépare ensuite par les reins.

On ordonne les diurétiques froids, toutes les fois qu'une inflammation des reins, des ureteres ou de la vessie, cause une suppression d'urine : on les ordonne aussi dans les coliques néphrétiques, dans les douleurs des reins qui sont causées par des pierres ou quelqu'autre embarras de cette nature, & lorsque par rapport aux grandes douleurs le sang s'arrête dans cette partie, & y cause une phlogose, on ordonne dans ce cas les diurétiques froids pour arrêter le mouvement du sang : on ordonne encore les

diurétiques froids dans les fiévres ardentes, & dans tous les cas où le sang se trouve en grand mouvement ; je les ordonne aussi quelquefois dans la fiévre maligne, lorsqu'aprés avoir tenté inutilement les aléxitaires & les cardiaques, j'observe que la langue est fort séche ou noire, & que le malade fort alteré prend volontiers les potions aqueuses ; dans ces cas une potée d'émulsions ou la seule limonade m'ont souvent réussi ; je suspens pour lors l'usage des bouillons à la viande.

Les diurétiques froids ne conviennent pas toutes les fois que le sang roule lentement, parce que ces médicamens diminuent son mouvement de circulation : on ne les ordonnera donc pas dans les pâles couleurs, dans l'affection hypocondriaque, dans l'hydropisie & autres maladies de cette nature. Examinons à present en particulier les diurétiques froids qui sont en trés-grand nombre ; cependant, comme on a réduit aujourd'hui la pratique de la médecine à très-peu de remedes, nous parlerons seulement de ceux dont on se sert le plus communément & que nous tirerons des racines, des feuilles, des semences & des sels.

Les racines diurétiques froides sont le nymphea, l'althea, le fraisier, l'oseille & la réglisse. Ces racines sont assez communes & connues de tout le monde. Le nymphea est une racine qu'on ne trouve que dans les endroits marécageux; elle est fort grosse; on fait un syrop narcotique des fleurs de cette plante. L'althea est une racine blanche, jaunâtre, qui se casse assez facilement. Le fraisier est une racine noire extérieurement & rougeâtre dans son intérieur. L'oseille sauvage enfin est noire extérieurement & intérieurement blanche, d'un goût fort amer. On se sert de ces quatre racines pour faire des prisannes rafraichissantes & diurétiques, on prend deux ou trois onces de chacune de ces racines coupées menu qu'on met dans un pot de terre, sur quoi on verse environ trois pots d'eau de fontaine; on fait bouillir le tout jusqu'à la diminution d'un tiers, & vous avez une ptisanne dont on se sert dans les ardeurs d'urine, & qu'on peut prescrire toutes les fois qu'on veut calmer le mouvement du sang, adoucir les urines & les faire séparer en grande quantité. La réglisse est encore une racine rafraichissante dont on se sert fort communément dans les

I. Des racines rafraichissantes.

ptiſannes ; mais comme ſa texture n'eſt pas ſi forte que celle des racines précédentes, on ne met la régliſſe que lorſque la décoction eſt faite, & on la fait ſeulement infuſer pendant quelque tems. On en met deux ou trois petits bâtons ſur deux ou trois pintes d'eau.

II. Des feuilles rafraichiſſantes. Les feuilles rafraichiſſantes & diurétiques froides ſont la chicorée ſauvage, la laitue, les cinq capillaires, l'aigrimoine, l'herniaria, le pourpier, la pariétaire & la pimprenelle : on ordonne ces feuilles dans les bouillons & les apozèmes rafraichiſſans : on prend une ou deux poignées de toutes ces feuilles, qu'on fait bouillir l'eſpace d'une demiheure dans le bouillon qu'on paſſe enſuite & qu'on fait prendre au malade : on prend ordinairement demi poignée de chacune : on ſe ſert encore de la décoction de mauve & de pariétaire dans les lavemens ; on ſe ſert auſſi du marc de la pariétaire pour appliquer ſur la veſſie dans les difficultés d'uriner qui dépendent d'une phlogoſe de cette partie.

III. Des ſemences froides. On ſe ſert des ſemences de chicorée, d'endive ou chicorée blanche, de laitue & de pourpier dans les décoctions & ptiſannes rafraichiſſantes, en les concaſſant dans un mortier de marbre & les

suspendant dans un nouet à la dose de demi once jusqu'à une once. Les quatre semences froides majeures sont les semences de melons, de concombre, de citrouille & de courge. Ces quatre semences sont ordinairement la base des émulsions, on prend une dragme de chacune ou demi-once de toutes. On les concasse dans un mortier de marbre, y mêlant peu à peu par dessus de l'eau commune qui se charge des parties les plus fines de ces semences. On ajoute à ces semences les amandes douces aussi concassées pour rendre l'émulsion plus blanche & plus épaisse ; mais le suc de ces amandes embarasse souvent les parties fines des autres semences, & les empêchent de passer dans le sang ; c'est-pourquoi on doit ou retrancher les amandes ou ne pas trop y insister. On fait des émulsions de ces semences qu'on fait prendre le soir au malade, y mêlant si l'on veut quelque narcotique. On fait aussi assez souvent des potées d'émulsions pour boisson ordinaire dans les fiévres malignes, comme je l'ai remarqué ci-devant. On peut aussi détremper le Kina dans une émulsion, lorsqu'on craint que ce febrifuge ne produise de l'ardeur d'urine. Ces émulsions appaisent

beaucoup le mouvement du ſang, facilitent le cours des urines. On ſe ſert auſſi du grain d'orge dont on fait une décoction rafraichiſſante pour boiſſon ordinaire : Enfin la graine de lin & celle de pavot blanc, ſont de très-bons incraſſans & adouciſſans. On les peut ordonner ou dans des émulſions ou dans des ptiſannes rafraichiſſantes. Ces deux eſpéces de graines ſont des meilleures que nous ayons pour adoucir les urines ; vous les concaſſez & les délayez à la doſe de deux onces dans deux pots de ptiſanne rafraichiſſante.

IV. Des Sels Diurétiques froids. Parmi les ſels on range au nombre des diurétiques froids & rafraichiſſans, le vitriol blanc, c'eſt-à-dire celui qui eſt calciné à blancheur, & le ſalpêtre rafiné. On ne doit pas cependant autant qu'on le peut, mettre en uſage le vitriol blanc, car quoiqu'il puiſſe arrêter le mouvement du ſang & en faire ſéparer la ſérosité ; comme ce mineral ſe trouve chargé des parties metalliques de fer ou de cuivre, il fait de ſi grandes irritations dans le ventricule, qu'il peut occaſionner le vomiſſement. On ſe ſert plus commodément du ſalpêtre rafiné dans les fiévres ardentes, & toutes les fois qu'il faut arrêter le trop grand mou-

vement du sang & pousser par les urines on le fait dissoudre dans quelque liqueur, ou dans l'eau simple jusqu'à une agréable acidité. On se sert aussi à la même indication, de l'esprit de soufre. On ordonne enfin le cristal mineral dans les mêmes cas, ou dans des prisannes ou autres boissons de cette nature.

CHAPITRE CINQUIE'ME.

Des Errhines ou Sternutatoires.

Comme le sang se décharge sans cesse de sa sérosité superflue non-seulement par les selles, par les urines & par les sueurs, comme nous avons déja vû, mais encore par les vaisseaux excrétoires qui constituent la membrane pituitaire, par les conduits salivaires & par ceux des bronches pulmonaires : il faut encore examiner les médicamens errhins ou sternutatoires, les masticatoires ou salivans, & les bechiques ou expectorans. Commençons par les errhins ou sternutatoires, on a prétendu mettre cette difference entre les remedes, que les errhins évacuoient & que les sternutatoires ne faisoient que.

faire éternuer ; ils ne different cependant point en cela, puisque les uns & les autres font evacuer ; la seule différence qu'on en pourroit faire, ce seroit d'appeller errhines ceux qu'on donne en forme fluide, & sternutatoires ceux qu'on donne en poudre. Ces médicamens conviennent dans toutes les maladies qui attaquent la membrane pituitaire, toutes les fois que l'humeur qui se sépare par cette membrane étant arrêtée s'accumule dans les narrines en si grande quantité qu'on en a le nez enchifrené, ce qui est une espèce de catharre qu'on appelle corise. Ils conviennent aussi lorsqu'il se sépare une trop grande quantité d'humeur aqueuse par les narrines, qui oblige à moucher continuellement & qui ôte l'odorat ; mais on doit prendre garde de ne pas ordonner dans le corisa, des errhines trop piquans sous prétexte de diviser l'humeur arrêtée, au lieu que dans l'autre cas il faut prescrire des errhines épais ou astringens, pour arrêter ce flux d'humeur aqueuse. Les errhines conviennent aussi dans les polypodes ou excroissances des chairs qui viennent dans les narrines & qui bouchent quelquefois le *lacunar fauc um* à un tel point que l'animal suffoque.

Dans ce cas après avoir emporté du polype autant qu'on le peut avec les ciseaux, on soufle des scarotiques pour ronger ce qui reste des chairs. Ces médicamens conviennent aussi dans les ulceres qui se forment dans les narrines qu'on traite de la même maniere que les ulceres externes, c'est-à-dire qu'au commencement on injecte des détersifs, ensuite les baumes mondificatifs ; & enfin lorsque l'ulcere est presque consolidé, on y soufle des pondres astringentes & absorbantes entre lesquelles le plomb brulé a très-bien réussi pour emporter les sérosités supetflues qui abreuvent les chairs. Les errhines ou sternutatoires conviennent aussi dans ceux qui ont l'haleine mauvaise, parce qu'ils ont naturellement les os quarrez du nez fort enfoncez qui étrécissant les conduits par où sort la morve, cette humeur s'arrête là & se changeant en pus, cause la puanteur du nez ; comme pour lors on ne peut remedier à ce défaut naturel, on se conteñte de leur donner des errhines de très-bonne odeur comme le tabac musqué. Les errhines conviennent aussi dans les douleurs de tête invetérées qui sont produites par un embarras de la membrane pituitaire qui tapisse les sinus

frontaux & les sinus sphenoidaux ; pour lors ce seroit envain qu'on prescriroit la saignée, les purgations, la racine de thimelea derriere les oreilles & les sétons derriere le col, il faut évacuer l'humeur qui séjourne & embarasse ces sinus, ce qu'on ne peut faire que par les errhines ou sternutatoires qui étant portez dans ces endroits irritent la membrane, divisent l'humeur qui y séjourne & l'évacuent ; enfin les sternutatoires conviennent très-bien dans les affections soporeuses, dans la syncope, la passion hystérique & autres maladies de cette espéce, pour émouvoir & éveiller le malade, & donner du mouvement au sang par les fortes inspirations & expirations qu'ils provoquent. Il paroît par ce que nous venons de dire que les errhines ou sternutatoires sont des médicamens qu'on soufle ou qu'on injecte dans les narrines d'un malade, en poudre ou en forme liquide. Nous tirons ces remedes des gommes, comme l'euphorbe, des racines comme l'ellebore, le cucumer agrestis, la pirêtre, le ciclamen, le muguet sauvage & le gingembre ; des feuilles, comme la bétoine, la marjolaine, & le tabac ; & enfin des fruits, comme du poivre & des au-

tres

tres épices. Les errhines ou sternutatoires seront donc l'euphorbe, l'ellebore blanc, les racines de cucumer agrestis, du muguet sauvage, de piretre, de gingembre, de ciclamen, la bétoine, la marjolaine, le tabac, le poivre & semblables.

Nous ne parlerons pas ici de plusieurs compositions qui sont sternutatoires, ne nous étant proposez autre chose dans cette premiere Partie que de parler des médicamens simples. Nous en parlerons dans la seconde Partie de ce Traité en parlant des différentes compositions. Parmi les sternutatoires que nous venons de nommer, les trois premiers sont des purgatifs forts, dont nous avons parlé ci-devant; les autres sont des plantes assez connues à la réserve du pyretre & du gingembre qui sont deux masticatoires que nous décrirons dans le Chapitre suivant.

CHAPITRE SIXIE'ME.

Des Masticatoires ou Salivans.

LEs Masticatoires & Salivans sont des Médicamens qui font séparer une grande quantité de salive. Les masticatoires different des salivans en ce que les masticatoires font séparer la salive aussi-tôt qu'on les porte dans la bouche & qu'on les mâche, au lieu que les salivans ne font leur effet que lorsqu'ils sont passez dans le sang & portés avec lui par la voye de circulation avec la propre salive, dans la texture des conduits salivaires ; pour lors la salive se sépare en quantité & tombe dans la bouche. Il y a de deux sortes de masticatoires, sçavoir d'insipides comme le mastic, la cire, l'yvoire & le verre, qui agissent seulement en ce que les mâchant & les remuant diversement dans la bouche par les differentes motions des machoires, les conduits salivaires sont comprimez & la salive en est exprimée. Les seconds sont savoureux, comme le pyretre, le gingembre, la canelle, la sauge, la bétoine, l'iris, la moutarde, en un mot tous les corps qui ont du

goût & qui piquent sans être purgatifs, peuvent être ordonnez pour masticatoires; ces médicamens piquans & irritans les parties nerveuses des conduits salivaires, font contracter les vaisseaux de ces parties & en font exprimer la salive. Parmi les salivans, on n'en trouve point de plus sûr que le mercure que le hazard a fait trouver très-bon pour la vérole & qui évacue par la salive. Les Anciens qui regardoient le cerveau comme la métropole de la pituite & qui croyoient que cette pituite ne pouvoit s'évacuer que par le nez ou par la bouche qu'ils regardoient comme les égouts du cerveau, ordonnoient dans presque toutes les maladies les errhines & les masticatoires, pour évacuer cette sérosité, dont le cerveau se trouvoit surchargé; on ne les ordonne pas si souvent aujourd'hui, parce que connoissant la circulation du sang, on évacue la sérosité par toute sorte de voyes D'ailleurs il arrive un grand inconvénient en faisant un long usage de ces masticatoires, c'est que comme ils font séparer la sérosité du sang & qu'ils rendent la salive trop aqueuse, il arrive de là que les alimens ne peuvent pas être divisez & que leur solution dans le ventricule en est fort

diminuée. D'ailleurs comme on avale toujours de cette sérosité, l'estomach s'en trouve trop relaché, l'appetit diminue, ou il s'y forme des indigestions.

On ordonne les masticatoires dans plusieurs cas. 1°. Dans la puanteur d'haleine, pour corriger la mauvaise odeur, on prescrit des masticatoires odoriferans, comme la canelle, l'iris de Florence, l'anis, &c. Les masticatoires conviennent aussi parfaitement bien dans les fluxions qui arrivent aux gencives, & dans les douleurs des dents. Comme la douleur provient presque toujours de ce que les vaisseaux salivaires sont trop remplis d'humeurs & trop distendus, les masticatoires font séparer cette humeur, déchargent les vaisseaux & appaisent la douleur. Les masticatoires conviennent aussi aux personnes d'un temperament gras & pituiteux; ils déchargent le sang de cette humeur aqueuse dont il se trouve surchargé, & comme ils relachent le tissu membraneux de l'estomach, comme j'ai déja dit, ils empêchent que ces gens-là déja trop gras, ne mangent trop.

Quant aux salivans on ne s'en sert que dans la curation de la vérole, sous le faux prétexte d'évacuer le virus véro-

lique qui se trouve dans la masse du sang, on se sert pour lors du mercure & de plusieurs de ses préparations qu'on fait en Chimie ; mais je ne procure jamais la salivation pour la curation des maux véneriens par les raisons & observations que j'ai rapporté dans ma dissertation sur ces maladies, imprimée en 1735 à Paris chez d'Houry.

Les masticatoires sont l'iris de Florence, l'anis, le tabac, la sauge, la bétoine, le mastic, la cire, le pyretre, le gingembre & la moutarde. Tous les médicamens qui irritent l'intérieur de la bouche & passent dans le sang sans être purgatifs, peuvent être prescrits pour masticatoires. Outre les cas que nous venons de dire, ils conviennent encore dans l'asthme qui provient d'une humeur arrêtée dans les bronches, parce que comme il s'en mêle toujours quelque partie avec l'air qui entre dans les poulmons, ces parties divisent cette humeur arrêtée & soulagent le malade, la fumée du tabac en corde est à préferer dans ce cas ; enfin les masticatoires conviennent dans toutes les inflammations qui arrivent dans la bouche, parce que comme ils désemplissent les vaisseaux, ils rendent la circulation du sang

plus libre. Parmi les Médicamens masticatoires que nous venons de citer, voici ceux qui ont besoin de quelque description, tous les autres étant assez connus.

I. Du Mastic, Le Mastic ainsi dit à raison de son ancien usage pour la mastication, est une résine qui découle en Eté des grosses branches du Lentisque en plusieurs pays & principalement à l'Isle de Chio dont on nous l'apporte en petites larmes blanches tirant sur le citrin & un peu transparente. Cette résine est tout-à-fait insipide & ne se dissout point par la salive qui ne fait que la ramolir & la blanchir, ainsi on peut la macher autant qu'on le veut sans en craindre aucun méchant accident; car ce n'est qu'à force de remuer la machoire & la langue, que les glandes salivales étant comprimées, laissent sortir une grande quantité de salive. Le mastic entre dans la composition de plusieurs emplâtres, & peut servir à calmer la douleur des dents, lorsqu'étant mêlé avec l'encens mâle & l'opium, on l'applique sur l'artere temporale.

II. Du Pyretre, Le Pyretre qu'on appelle aussi à raison de son ancien usage racine salivaire, est une racine qu'on nous apporte séche de Tunis; il y en a de deux espéces, dont l'une est de la grosseur & longueur du

petit doigt, ronde, ridée, grise en dehors & blanchâtre en dedans; l'autre est beaucoup plus longue & plus menue, de couleur grise, brune en dehors & garnie de quelques petites fibres : on nous apporte celle-ci d'Hollande entassée en petits bâtons; ces deux pyretres sont d'un goût âcre & piquant, à raison duquel ils font saliver, lorsqu'on en tient un petit morceau dans la bouche; mais le premier qui nous vient de Tunis est beaucoup plus estimé en médecine que l'autre, & peut servir de sternutatoire, comme nous l'avons remarqué ci-devant, mais aujourd'hui les pyretres sont fort en usage chez les Vinaigriers, mais les Médecins ne les ordonnent guéres.

III. Du Gingembre.

Le Gingembre est la racine d'un *petit roseau à fleur de massue* qui croît aux Isles Antilles, d'où on nous apporte cette racine séche, de couleur grise rougeâtre en dehors & un peu blanchâtre en dedans, elle est nouée, à demi ronde, & un peu platte, d'un goût extrêmement piquant comme le poivre, & un peu aromatique. Cette racine est un bon stomachique que les habitans du lieu confisent au sucre, lorsqu'elle est récemment tirée de terre, & après l'avoir fait quelque tems tremper dans l'eau com-

mune, pour lui ôter un peu de ſa trop grande âcreté ; lorſqu'on a en vûe de faire cracher par l'uſage des maſticatoires, on pourroit ſe ſervir de la racine de gingembre ſéche qui fait ſéparer la ſalive en irritant comme le pyretre, & ſans préjudicier à l'eſtomach.

CHAPITRE SEPTIE'ME

Des Béchiques ou Expectorans.

ARTICLE PREMIER.

Des Béchiques en géneral.

LEs Béchiques ſont ces ſortes de remedes qui font expectorer les crachats formés par l'humeur bronchiale & ramaſſés dans les bronches & dans la trachée artere. Lorſqu'on ſe porte bien cette humeur ſort continuellement des bronches en forme de fumée avec l'air qui eſt expiré des poulmons : mais lorſque l'œconomie du poulmon ſe trouve dérangée, cette humeur s'amaſſe & s'arrête dans les bronches & dans les conduits de la trachée artere, & produit tantôt une difficulé de reſpirer, empê-

chant l'air de se disperser dans les bronches, & tantôt une toux continuelle, une chaleur dans la poitrine, & divers autres accidens. Cette humeur bronchiale s'amasse & s'arrête dans les bronches & dans la trachée artere par deux raisons, ou parce qu'étant trop abondante, elle gonfle si fort la membrane intérieure des bronches, que la faisant contracter promptement, elle empêche que l'air ne s'en puisse charger, de là vient qu'elle reste, & produit la toux & une chaleur de poitrine, comme dans la péripneumonie, la phthisie & l'asthme sec, ou parce que cette humeur étant épanchée dans les conduits de l'air en trop grande quantité, elle ne sçauroit en sortir librement, ce qui arrive dans les gros rhumes que les Anciens appelloient catharres, parce qu'ils croyoient que cette humeur descendoit du cerveau, qu'ils regardoient comme le siége de la pituite, & de là tomboit par la trachée artere dans les bronches. Cette opinion des Anciens n'a pas besoin de réfutation, puisqu'on en voit assez l'impossibilité par la seule structure de ces parties, & sçachant que dès qu'une goutte de cette liqueur vient à toucher la glotte ou l'épiglotte qui bouche la

tête de la trachée artere, il s'excite d'abord une toux continuelle, jusqu'à ce qu'elle soit chassée.

Suivant ces deux différentes manieres dont l'humeur bronchiale peut être dérangée, ou parce qu'elle regorge dans ses propres tuyaux, ou parce qu'elle est ramassée dans les cavités des bronches ou des vésicules pulmonaires; nous considererons les béchiques à deux égards, & nous en ferons deux classes; nous les diviserons donc en béchiques doux & en béchiques fondans; les béchiques doux sont ceux qui en calmant le mouvement du sang peuvent faciliter la sécrétion de cette humeur, en embarasser les parties, & leur donner la consistence nécessaire, pour être enlevées par l'air, lors de l'expiration. Les béchiques fondans, au contraire, sont ceux qui peuvent briser la texture de cette humeur ramassée, & la rendre en état d'être chassée avec l'air. Nous subdiviserons encore les béchiques doux en deux classes; les uns agissent, en ce qu'étant portés seulement dans la bouche machés & avalés peu à peu, plusieurs de leurs parties les plus fines étant entrainées avec l'air dans les bronches, y calment le trop grand mouvement du sang, font

séparer l'humeur bronchiale, & lui donnent la consistence requise pour être emportée & chariée par l'air, tels sont la régliſſe & son suc, le sucre d'orge, le sucre candi, la gomme adraganth & la gomme arabique. Il y a d'autres béchiques qui n'agissent que lorsqu'ils sont pris intérieurement & mêlés avec le sang, dont ils arrêtent le mouvemenr, & auquel ils redonnent son baume naturel, ce qui ne contribue pas peu à régler le cours naturel de l'humeur bronchiale dans les bronches & dans la trachée artere; ces remedes sont le lait de vache, de chévre & d'ânesse, les décoctions & les prisannes d'althea, de nymphea, de tussilage, de consolida major, des capillaires & de plusieurs autres. Examinons à present les béchiques doux & adoucissans.

ARTICLE SECOND.

Des Béchiques adoucissans.

NOus retirons des béchiques, des racines, des feuilles, des fleurs, des fruits, des sucs, des animaux & des gommes. Les racines sont la réglisse, l'althea, le nymphea & le consolida ma-

jor. Les feuilles font celles de tuſſilage & des capillaires. Les fruits ſont les figues, les jujubes, les dattes, les pignons, les piſtaches & les amandes. Les graines ſont celles de pſyllium, les ſemences froides, le ris & l'orge. Les gommes, ſont la gomme adraganth & la gomme arabique. On ſe ſert du lait des animaux, entre leſquels on choiſit le lait de vache, de chévre & d'âneſſe. Enfin, les ſucs dont on ſe ſert pour béchiques ſont, le ſucre commun, le ſucre d'orge & le ſucre candy, le ſuc de régliſſe & le ſuc d'althea. Les fleurs béchiques ſont celles de violette, de nymphea & de manne.

Nous avons dit qu'entre tous ces béchiques adouciſſans, les uns agiſſoient de cela ſeul, qu'on les tenoit dans la bouche, que les autres au contraire n'agiſſoient qu'en ſe mêlant avec le ſang. Ceux qui agiſſent de la premiere maniere ſont, le ſucre commun, le ſucre d'orge, le ſucre candi, le ſuc d'althea, le ſuc de régliſſe & la gomme arabique. On ordonne ces béchiques dans la péripneumonie, dans toute ſorte d'oppreſſion de poitrine, comme dans l'aſthme ſec, &c. Pour faire expectorer les crachats, on tire encore des mucilages de pluſieurs racines, des fruits & des grains,

qu'on appelle loochs: on prend par exemple certaine quantité d'althea, de réglisse, de figues, de jujubes, des fleurs de nymphea, des graines de Psyllium & autres semblables qu'on fait cuire jusqu'à consistence de syrop y ajoutant ensuite un peu de sucre pour rendre ce mucilage agréable; on en fait prendre de tems en tems quelque cueillerée au malade, qu'on lui fait garder quelque tems dans la bouche pour aider la sortie des crachats. Voilà pour les premiers.

Quant aux béchiques adoucissans qu'on fait prendre intérieurement, on les ordonne dans la vûe de calmer le trop grand mouvement du sang, & d'empêcher qu'il ne se porte avec trop de rapidité vers les bronches, comme dans la pthysie, les gros rhumes, dans les pleuresies, les péripneumonies & autres cas semblables; & pour lors ou on a en vûe de détremper le sang comme dans l'asthme sec, on fait des prisannes rafraichissantes avec la racine d'althea, celle de nymphea, de fraisier sauvage, avec des fleurs de mauve & de violette, avec les feuilles de tussilage & celles de capiliaire & plusieurs autres semblables, desquelles on prend celles qu'on veut, & qu'on fait bouillir dans

une ſuffiſante quantité d'eau juſqu'à la diminution d'un tiers, & on fait boire la décoction au malade, pour boiſſon ordinaire : on ſe ſert auſſi pour remplir cette indication de la décoction d'orge: on peut auſſi faire prendre au malade quelques émulſions avec les ſemences froides.

Si on veut, en même-tems qu'on calme le mouvement du ſang par les béchiques, lui rétablir ſon baume naturel, à raiſon de la maigreur, on en vient à l'uſage du lait, comme dans la pthyſie, pour laquelle j'ai coutume d'ordonner la diete blanche, c'eſt-à-dire que le malade ne doit abſolument rien prendre que du bon lait de vache frais tiré & du pain pour toute nourriture. On peut faire chaufer un peu ce lait lorſqu'on ne peut pas l'avoir au ſortir de la vache, mais il ne faut jamais le faire bouillir, ni l'écrêmer, ni le couper : on peut ſeulement y ajouter un peu de ſucre en poudre pour le bon goût : il eſt inutile de régler la quantité ni le tems auquel on le doit prendre. Le malade doit en cela ſuivre ſon uſage, ſon appétit & la portée de ſon eſtomach; il n'eſt point néceſſaire non plus de ſe purger avant, pendant ni après l'uſage de cette diete, qu'on doit

continuer aussi long-tems qu'on pourra s'en accommoder. Les opiates absorbantes qu'on ordonnoit autrefois sous prétexte d'empêcher le lait de s'aigrir dans l'estomach sont aussi très préjudiciables dans cette occasion, dans laquelle il faut regarder le malade comme un enfant à la mammelle, qui n'a besoin que du bon lait & du pain pour se nourrir; au défaut du lait de vache, on peut employer celui de chévre.

La plûpart des béchiques incrassans dont nous venons de parler sont assez connus par eux-mêmes, pour n'avoir pas besoin d'une description particuliere, & ils se rapportent presque tous aux remedes rafraichissans & diurétiques froids que nous avons décrit en son lieu.

La gomme adraganth appellée en latin *tragacanthum* ou *tragancantha gummi*, découle par incision de la racine du tronc d'un arbrisseau épineux appellé *épine de bouc*, qui croît principalement en Syrie. Cette gomme se rrouve chez les Droguistes de différentes couleurs & grosseurs; mais on doit la choisir en petits morceaux longs, entortillés, d'une couleur blanche & un peu transparenre. Ayant dissout cette gomme dans l'eau qu'on laisse ensuite reposer, il s'en for- I. *Du tragacanth.*

me un mucilage, qu'on peut tenir dans la bouche pour donner du corps aux crachats. Cette gomme, pour être bonne, doit être tout-à-fait insipide.

II. De la Gomme arabique.

La Gomme arabique se tire par incision de l'*Acacia Ægyptiaca* en Egypte dans l'Arabie heureuse & plusieurs autres lieux. Elle doit être en grosses larmes blanches, séches & luisantes par plusieurs points de leur surface. Lorsqu'on la mâche, elle doit être un peu gluante, mais sans aucun goût; c'est aussi pour cela qu'on pourroit s'en servir aujourd'hui comme on faisoit autrefois pour béchique incrassant, en la tenant long-tems dans la bouche, car cette gomme agit comme la précédente. On fait à Paris une pâte avec cette gomme fondue, un peu de sucre, & de la farine qu'on débite sous le nom de pâte de guimauve pour calmer la toux.

ARTICLE TROISIE'ME.

Des Béchiques fondans & divisans.

APrès avoir examiné les Béchiques incrassans, c'est-à-dire ceux qui peuvent donner de la consistence aux crachats trop divisés, pour être plus facilement enlevés par l'air expiré, il faut parler

parler des Béchiques fondans, c'est-à-dire de ceux qui peuvent diviser l'humeur bronchiale trop épaissie, afin qu'elle puisse aussi être enlevée par l'air expiré : or, comme les béchiques fondans se mêlent dans le sang, & qu'ils en augmentent le mouvement, il paroît d'abord qu'on ne doit point les prescrire dans les cas où le sang se trouve trop agité, comme dans la péripneumonie, dans la pthysie, dans l'hémopthysie, le *vomica pulmonum* & autres cas semblables, parce que ces remedes augmentant le mouvement du sang dans les poulmons qui ne s'y trouve déja que trop considérable, peuvent occasionner une plus grande rupture des vaisseaux, & un plus grand embarras des humeurs dans cette partie, & par conséquent augmenter les maladies que nous venons de nommer. Quelques Médecins cependant fondés sur ce préjugé que la pthysie provient d'un schirre des poulmons, ordonnent non seulement les béchiques fondans dans cette maladie, mais encore les apéritifs, les diurétiques chauds & les sudorifiques, pour briser, disent-ils, ces matieres crasses & schirreuses qui produisent la pthysie. Cette pratique doit être suspecte, puisque la pthysie ne sçau-

roit dépendre d'un ſchirre, & quand même elle en dépendroit, par ces remedes les environs du ſchirre ſeroient mis en mouvement, & la tumeur pourroit devenir chancreuſe, ce qui cauſeroit de plus grands deſordres. Or, que la pthyſie ne dépende jamais d'un ſimple ſchirre, comme le prétendent ces Meſſieurs, mais toujours d'un ulcere dans les poulmons, cela ſe prouve par les pus qui ſort par les crachats; d'où il paroît que ces ſortes de remedes ne conviennent pas dans cette maladie, puiſqu'ils augmenteroient l'ulcere. Les béchiques fondans ne conviennent donc que dans les cas où les poulmons ſe trouvent embarraſſés; l'humeur bronchiale a de la peine à ſe ſéparer, & ſe ramaſſe dans les bronches, comme dans l'aſthme humide, où l'humeur bronchiale eſt arrêtée, non ſeulement dans les bronches, mais encore dans les véſicules pulmonaires; lors des gros rhumes qui dépendent de la même humeur bronchiale arrêtée, ces béchiques fondans conviennent, ils donnent de la fluidité à l'humeur bronchiale & au ſang qu'ils font rouler plus aiſément, par ce moyen l'humeur bronchiale qui ſe trouve déja ramaſſée, eſt diviſée par la chaleur que le ſang mis

en mouvement communique aux poulmons; il y a même apparence que par la même raison que les cathartiques, les sudorifiques, les diurétiques & les autres médicamens, après s'être mêlés dans le sang, s'allient à la limphe intestinale, à l'insensible transpiration ou à l'urine, & se séparent par ces couloirs; de même les béchiques fondans peuvent bien, après avoir agité le sang, s'allier à l'humeur bronchiale, se séparer avec elle par les conduits des bronches, & diviser encore l'humeur qui s'y trouve arrêtée: ce qui pourroit confirmer dans cette pensée, c'est que j'ai constamment observé qu'après avoir fait prendre des fleurs de benjoin aux asthmatiques, le poulx augmente, & ils sentent une plus grande chaleur dans la poitrine qu'avant de prendre ce remede; or cette chaleur n'arriveroit pas si les fleurs de benjoin n'avoient été portées dans les poulmons, & ne s'allioient avec l'humeur bronchiale; non seulement les béchiques fondans conviennent dans les cas où les poulmons se trouvent embarrassés par l'humeur arrêtée, mais encore les diurétiques chauds, les sudorifiques & les purgatifs, lesquels agitent le sang comme les autres, & détournent les humeurs qui se porteroient

dans les bronches de couler vers les intestins, la peau & les reins. Quoique nous ayons dit que les béchiques fondans, les sudorifiques & les médicamens qui donnent du mouvement au sang ne conviennent pas dans la péripneumonie, ce qui semble s'accorder assez bien avec la raison; cependant certaines circonstances nous obligent quelquefois de les donner dans cette maladie; comme par exemple, il est certains pays où on abhorre la saignée dans cette maladie; il se trouve aussi des malades qui ne peuvent pas supporter plusieurs saignées: cependant, comme nous devons désemplir les vaisseaux autant que nous le pouvons dans cette maladie, & ne le pouvant pas faire par la saignée, nous pouvons ordonner les sudorifiques, parce qu'après la saignée, la voie la plus sûre pour désemplir promptement les vaisseaux, est de recourir aux sudorifiques. On ne doit pas cependant les ordonner qu'après avoir calmé autant qu'on le peut la fiévre par deux ou trois saignées & par quelques rafraichissans: par la même raison, lorsqu'une péripneumonie se trouve occasionnée par des indigestions, & les premieres voies étant trop farcies: on peut ordonner l'émétique pour empor-

ter la cause occasionelle de la maladie, mais on ne doit pas l'ordonner qu'après avoir calmé la fiévre par quelques saignées & par les rafraichissans. Cela étant une fois posé touchant les indications qui nous portent à prescrire les béchiques fondans, & celles qui nous empêchent de les ordonner, descendons dans le détail de ces remedes.

Nons retirerons les béchiques fondans, des racines, des feuilles, ou sommitez & des gommes. Les racines ou les sommitez & les feuilles se mettent en décoction, & on en fait des ptisannes. Les gommes s'ordonnent en substance dans quelque conserve ou dans quelque liqueur. Les racines béchiques fondantes, sont le chien-dent, l'éryngium & l'énula campana. On prend demi-once de chacune de ces racines sur chaque livre d'eau, après les avoir coupé menu ; on les fait bouillir jusqu'à la diminution d'un tiers. On peut se servir de toutes ces racines ensemble ou de quelques-unes seulement. Les feuilles & les sommitez béchiques fondantes, sont celles de *marrubium album*, le *camphorata, Monspeliensis*, les feuilles d'*hedera terrestris*, celles d'*Erysimum* & d'hysope. Le marrubium s'ordonne ou en pti-

ſanne ou en apozéme, on en fait encore un ſyrop qu'on ordonne à la même indication depuis demi-once juſqu'à deux. Le camphorata eſt une plante aſſez apéritive& fondante; elle convient parfaitement bien dans l'aſthme, auſſi l'ordonne-t'on avec ſuccès en priſanne pour boiſſon ordinaire. On en prend une poignée par exemple; on prend tout ce qui paroît au debors de la terre, on la fait bouillir dans une ſuffiſante quantité d'eau juſqu'à diminution d'un tiers, & on a une priſanne très-bonne dans l'aſthme. L'hedera terreſtris, l'éryſimum & l'hyſope, s'ordonnent auſſi en priſanne de la même maniere que le camphorata. Les feuilles de ces plantes étant très-petites, on les ordonne ſous le nom des ſommitez. Enfin les gommes qui ſont regardées & qui ſont en effet des béchiques fondans, ſont le benjoin, le ſagapenum, la gomme ammoniac, la myrrhe, l'encens; & parmi les minéraux, le ſoufre commun étoit autrefois regardé comme ſpécifique pour tous les maux de poitrine. On regarde le benjoin comme un très-bon remede pour l'aſthme pour diviſer les matieres qui s'arrêtent dans les veſicnles pulmonaires. On ſe ſert ou du benjoin en ſubſtance ou

des fleurs qu'on retire de ce mixte par le moyen de la Chymie, depuis six grains jusqu'à dix, enveloppé dans quelque conserve; on peut aussi ordonner le sagapenum à la même dose, on prescrit de même la gomme ammoniac pour remplir la même indication à la dose d'une demi-dragme: Elle est au aussi d'un bon usage extérieurement pour les playes. La myrrhe & l'encens sont aussi regardez comme de très-bons béchiques fondans; on les ordonne quelque fois dans la péripneumonie lorsque les crachats se trouvent supprimez; on met de ces gommes réduites en poudre dans une pomme à la dose d'une dragme qu'on fait cuire & qu'on fait manger au malade; c'est ce qu'on appelle la pomme de Quercetan; elle pousse aussi par les sueurs & ne soulage proprement les pleurétiques que par là, comme il a été expliqué en parlant des gommes sudorifiques. Pour ce qui est du soufre commun, nous en avons aussi parlé dans le même Chapitre. Parmi les gommes béchiques fondantes ci-dessus marquées, il n'y en en a que deux dont nous n'ayons pas encore parlé; sçavoir le sagapenum & la gomme ammoniac. I. Du Sagapenum.

Le Sagapenum est une gomme rousse

un peu transparente, d'une odeur forte & désagréable, qui sort par incision d'une plante ferulacée en perlé. Elle donne du mouvement au sang & purge quelquefois legerement, mais elle est presque toujours apéritive & convient à cet égard dans cette espéce d'asthme qui dépend d'un arrêt de l'humeur bronchiale, aussi-bien que dans les suppressions des mois qui dépendent des vieilles obstructions dans les vaisseaux de la matrice. On pourroit se servir de cette gomme en substance réduite en poudre, à la dose d'un scrupule jusqu'à une dragme, n'étoit sa mauvaise odeur qui dégouteroit le malade; aussi on ne s'en sert guéres aujourd'hui que dans la composition des emplâtres résolutifs.

II. De la Gomme ammoniac.

La Gomme ammoniac jaune en dehors, blanche en dedans, d'une odeur désagréable, & d'un goût amer, sort par incision de la racine d'une plante férulacée appellée *ferula ammonifera*, qui qui se trouve en abondance dans la Lybie près du Temple de Jupiter Ammon, d'où elle prend son nom. Cette gomme a à peu près les mêmes usages, & agit de la même maniere que le sagapenum dont nous venons de parler, elle a cela de singulier; la gomme ammoniac qu'elle fournit

fournit par le moyen de la distillation, un esprit & une huile très-propres à résoudre les tumeurs des mammelles qui dépendent d'un lait grumelé, dont nous devons parler dans le Chapitre suivant.

CHAPITRE HUITIE'ME.

Des Remedes propres à provoquer le flux menstruel, les lochies & l'excrétion du lait.

POur finir les Remedes évacuans, il nous reste à examiner ceux qui provoquent le flux menstruel aux femmes, l'excrétion des lochies ou vuidanges après l'accouchement, & ceux qui provoquent l'excrétion du lait; mais comme avant que de descendre dans le détail de ces remedes, il faut connoître les différentes maniéres dont ces humeurs peuvent être supprimées, & de quelle façon ces évacuations arrivent; il faut pour cet effet dire ici deux mots de la texture de la matrice & des mammelles. La matrice est un composé d'une infinité de vaisseaux; les uns sont rouges, sanguins, pleins de sang, & assez gros;

les autres ſont blancs, clairs & tranſparens comme des veines lactées : ceux-ci plus petits que les précédens ſe trouvent couchés par deſſus les ſanguins : les uns & les autres paroiſſent repliés comme des inteſtins, & ſemblent ſe terminer par leur dernier bout dans la cavité de la matrice, où je les ai trouvés pendants aux endroits, d'où le *placenta* du fœtus avoit été ſéparé. C'eſt par le bout des vaiſſeaux blancs que s'écoule par périodes le lait utérin dans toutes les femelles, tandis qu'elles ſont propres à la génération, c'eſt-à-dire dans les filles, depuis l'âge de douze ou quatorze ans juſqu'à celui de quarante-cinq & cinquante. Les mammelles ſont auſſi compoſées comme la matrice de vaiſſeaux ſanguins, arteres & veines ; des arteres partent pluſieurs vaiſſeaux laiteux, qui, ſe réuniſſant enſemble, vont aboutir à l'extrêmité de la mammelle, & forment le mammellon.

Ces vaiſſeaux laiteux tant de la matrice que des mammelles, ſe trouvent affaiſſés dans les jeunes filles ordinairement juſqu'à l'âge de douze à quatorze ans, parce que tout le chyle qui s'engendre pour lors ſert à l'accroiſſement des parties ; mais lorſque les parties ſolides

devenues plus fermes, n'ont pas besoin d'une si grande quantité de lymphe, le résidu du chyle se ramasse en plus grande quantité dans les vaisseaux laiteux de la matrice; mais comme ceux-ci se trouvent placés au dessus & tout à l'entour des vaisseaux sanguins, lorsqu'ils se trouvent tout-à-fait remplis de lait utérin, & qu'ils sont prêts à le vuider dans la matrice, ils pressent les vaisseaux sanguins, & obligent leur liqueur de couler dans la cavité de la matrice, où les bouts de ces vaisseaux sanguins vont aboutir, de même que les exrêmités des vaisseaux laiteux. Ainsi, le sang & le lait utérin se répandent & se vuident par la vulve, jusqu'à ce que leurs petits vaisseaux se soient désemplis. Cette évacuation doit revenir dans un tems juste & reglé d'environ un mois, pendant lequel les mêmes vaisseaux se sont remplis de nouveau, chacun de la liqueur qui leur convient; sçavoir, les laiteux de lait utérin, & les autres de sang. Comme tous les vaisseaux sont d'une petitesse infinie dans la matrice naturellement très-petite & fort resserrée hors de la grossesse; on ne doit pas être surpris s'ils demeurent un mois à se remplir, de la maniere qu'il faut pour produire les mois.

Lorſque les femmes deviennent groſ-groſſes, le flux menſtruel eſt ſupprimé, quoique le chyle ſe porte en plus grande quantité dans la matrice. La raiſon de cela eſt que, comme le *placenta* ſe trouvant adhérent à la ſurface interne de la matrice, les orifices de ces vaiſſeaux excrétoires qui ſe trouvoient avant la groſſeſſe ouverts dans la cavité de la matrice, & y déchargeoient leurs humeurs, ſe trouvent à preſent reçûs par les calices du *placenta*, dans leſquels ils vuident les humeurs pour fournir de nourriture au fœtus, par le ſecours de l'umbilic. Il arrive pourtant quelquefois que des femmes ont leurs mois dans le tems de la groſſeſſe, & cela vient pour lors de ce que le *placenta* n'étant pas adhérent par tous ſes points à la ſurface interne de la matrice, quelques vaiſſeaux déchargent leurs humeurs dans la cavité de la matrice, ou plûtôt elle dépend des ſeuls vaiſſeaux du vagin ouverts.

Les mêmes humeurs, ſçavoir, le chyle qui forme les mois, étant porté dans la matrice, conſtitue le lait lorſqu'il eſt porté dans les mammelles; cela ſe prouve de ce que lorſqu'une femme nourrit & a beaucoup de lait, elle n'a pas ſes mois, comme il arrive aux bonnes nour-

rices, au lieu que celles qui ont leurs mois, n'ont preſque point de lait, & dans le tems que les mois ſurviennent à une nourrice, elle n'a plus tant de lait; c'eſt auſſi la raiſon pourquoi les jeunes filles n'ont pas du lait, quoiqu'elles ayent leurs mois, parce que comme tout le chyle ſe porte à la matrice, & ſort par les vaiſſeaux de cette partie, il ne ſe porte qu'en très-petite quantité dans les mammelles. Nous voyons qu'après que les femmes ont conçu, leurs mammelles enflent, parce que le cours du ſang ayant un peu changé par *laura ſeminalis*, le mouvement de toutes les humeurs ſe trouve ralenti; or, comme il ſe trouve la même quantité de chyle dans le ſang, dont les vaiſſeaux lymphatiques ſe trouvent extrêmemeut remplis & gonflés, & comme il ſe trouve une grande quantité de ces vaiſſeaux dans les mammelles, ces parties doivent ſe tuméfier dès qu'une femme a conçu.

Or, que la texture des mammelles ſoit telle que nous l'avons décrite, & que le lait vienne de la maniere que nous avons dit, cela ſe prouve de ce qu'on peut faire venir du lait à une jeune fille par la ſuccion, en faiſant ſuccer les mammelles pluſieurs fois par une perſonne.

On a vû des femmes en impoſer pour la groſſeſſe par ce ſeul moyen; la raiſon de cela eſt, que comme par la ſuccion on raréfie l'air proche le mammellon, & que l'air étant raréfié, l'orifice des vaiſſeaux excrétoires qui compoſent le mammellon s'ouvre davantage; comme d'ailleurs la mammelle ſe trouve comprimée par l'air qui l'environne, de la même maniere que dans les ventouſes, il arrive que les vaiſſeaux lymphatiques de la mammelle qui ſont remplis de lymphe, étant comprimés, la liqueur fait effort contre les vaiſſeaux excrétoires, les diſtend, & s'y faiſant un paſſage, ſort enfin par l'orifice de ces vaiſſeaux qui ſe trouvent ouverts par la raréfaction de l'air. Cette ſuccion eſt ſi néceſſaire, que lorſque les femmes ont accouché, elles ſont obligées de ſe faire téter pour faire ſortir le lait qui s'y trouve arrêté, & pour en faire venir davantage, ſuppoſé qu'elles veuillent être nourrices: lorſqu'après l'accouchement, le chyle s'eſt fait un paſſage par les vaiſſeaux de la mammelle, il prend ſon cours vers cette partie; ainſi, n'étant porté qu'en petite quantité dans la matrice, & ne s'y arrêtant pas, il ne peut pas provoquer les mois. Si au contraire une femme ne veut

pas nourrir ſon enfant, elle n'a qu'à ne ſe pas faire ſuccer, & appliquer des topiques ſur les mammelles, pour donner de la fluidité au chyle, & l'obliger de prendre ſon cours vers la matrice, pour y aller provoquer les mois.

Lorſque le flux menſtruel qui a déja commencé à couler aux filles, vient à être ſupprimé, pour lors ce chyle qui s'eſt arrêté dans les vaiſſeaux de la matrice ne pouvant pas ſortir par ſes propres vaiſſeaux excrétoires obſtrués, fait retour dans le ſang, & produit divers accidens, comme des fiévres ardentes, des délires, des fluxions de poitrine, des vomiſſemens, des cours de ventre, & autres ſemblables; de même lorſque les vuidanges & les lochies ne coulent pas aſſez long-tems après l'accouchement, ou ſont ſupprimées tout à coup, elles produiſent auſſi de très-fâcheux accidens: car comme les vaiſſeaux de la matrice ſe trouvent extrêmement diſtendus dans la groſſeſſe, & que les humeurs ne ſortant pas après l'accouchement, ces vaiſſeaux ne peuvent pas reprendre leur *tonus* naturel; de là vient que les humeurs ſéjournant dans cette partie, produiſent des inflammations, des abcès, des ſchirres, & quelquefois la gangrene

de cette partie ; lorsqu'enfin le lait séjourne dans les mammelles, s'y grumele, s'y arrête, il arrive aussi de très-fâcheux accidens, comme des inflammations dans ces parties, des abcès, des schirres qui dégénérent très-souvent en cancer. Or, ces humeurs peuvent s'arrêter dans la matrice & dans les mammelles par deux causes fort opposées ; sçavoir, ou parce que le sang étant dans un trop grand mouvement, distend ses propres vaisseaux de maniére qu'ils compriment les vaisseaux laiteux, & empêchent l'humeur de sortir, ou parce que le chyle est trop épais, à raison de quoi il s'arrête dans les vaisseaux laiteux, & se bouche lui-même son passage.

Lorsque les mois sont supprimés, parce que le sang distend les vaisseaux sanguins qui compriment les vaisseaux laiteux de la matrice, pour lors il faut recourir à tous les rafraichissans ; les diurétiques froids conviennent aussi parfaitement bien dans ce cas. Lorsqu'au contraire la suppression des mois est causée par un mouvement de sang ralenti, qui s'arrêtant dans la substance de la matrice, empêche l'excrétion du lait uterin, il faut recourir aux apéritifs, & donner du mouvement au sang par plusieurs au-

tres remedes ci-dessus marqués. Si enfin la suppression des mois dépend de ce que le chyle étant trop épais se bouche le passage à lui-même dans ses propres vaisseaux & s'y arrête, pour lors il faut ordonner tous les remedes qui peuvent diviser le chyle & lui donner la fluidité nécessaire pour produire les mois.

Le saffran oriental convient parfaitement bien dans ce cas, on l'ordonne de différentes maniéres, ou en substance depuis huit grains jusqu'à un scrupule dans des opiates, ou en infusion dans des bouillons; ou bien on en tire une teinture par l'esprit de vin, qu'on ordonne depuis dix à douze gouttes jusques à vingt tout au plus. On prescrit encore dans ce cas la décoction de l'*aristolochia tenuis*, l'huile de gaïac, l'essence de gérofle: on ordonne encore pour remplir la même indication avec succès la suffumigation des féces du régule d'antimoine, ou de son soufre doré, en faisant recevoir par la vulve à la faveur d'un entonnoir la fumée qui s'éléve, lorsqu'on a jetté ces corps là sur les charbons ardens: comme il a été raporté & expliqué en Chymie.

Quant aux lochies supprimées, comme l'indication qu'on doit avoir, lorf-

qu'on les veut faire couler, est d'ouvrir davantage les vaisseaux qui se trouvent déja ouverts dans la cavité de la matrice; pour lors on doit se servir des mêmes remedes dont on se sert, lorsque la suppression des mois dépend d'un chyle arrêté dans ses propres vaisseaux; & dans le commencement de ce mal la saignée du pied est le plus souverain remede qu'on puisse ordonner.

Lorsque le lait se trouvant arrêté ou grumelé dans les mammelles forme quelque tumeur, pour lors on doit recourir à divers topiques qu'on applique extérieurement sur la tumeur. Pour donner de la fluidité au lait & résoudre la tumeur, on se sert pour cet effet de l'huile de camomille & de melilot, de l'urine & de l'esprit de sel armoniac, pour diviser & briser le lait qui produit la tumeur. On se sert encore avec succès dans ce cas d'un cataplasme fait avec une poignée de menthe pilée, un quart de beurre vieux, la grosseur d'une noix, de graisse de vipere, & une pinsée de sel commun, en les mêlant ensemble sur un très-petit feu: on en fait un cataplasme qu'on applique sur la tumeur, & qui m'a toujours bien réussi; lorsqu'on veut faire perdre le lait à une nourrice, on ordon-

ne avec succès la décoction des canes ordinaires qui croissent dans les endroits marécageux : on en fait une ptisanne dont on fait boire pour boisson ordinaire. Les remedes naturels les plus simples que nous venons de rapporter pour provoquer l'évacuation menstruelle sont les racines d'aristoloche & le saffran oriental qui ont besoin de quelque description.

I. Des racines d'Aristoloche.

Aristolochia est un nom composé de deux mots grecs, qui signifient *optimus* & *lochia*, d'où on a prétendu que la racine des aristoloches étoit très-propre pour faire couler les lochies & les mois supprimés, & pour aider à l'accouchement difficile, sur quoi Lobellius assure qu'ayant donné ce remede intérieurement, & l'ayant fait appliquer en forme de pessaire dans le vagin, il provoqua la sortie d'un fœtus & d'un arriére-faix, qui avoient resté trois jours entiers détachés de la matrice sans pouvoir sortir, excitant pour lors de fortes tranchées à la malade, dont elle faillit mourir. Cet Auteur recommande principalement deux racines d'aristoloche ; sçavoir, la longue, & cette espece de petite aristoloche que les Botanistes appellent *Polyrrhisos*, car il y a trois principales es-

peces différentes d'aristoloche, sçavoir, la petite dont nous avons parlé dans le Chapitre des sudorifiques, la longue & la ronde dont il s'agit ici : on distingue ces deux dernieres racines l'une de l'autre à raison de leur figure, & quelque peu à raison de leur couleur, car quoiqu'elles soient toutes les deux extérieurement grisâtres, la ronde est intérieurement un peu plus blanche que la longue ; elles sont toutes les deux d'un goût fort amer, & peuvent servir pour faire couler les mois & les vuidanges, parce qu'elles donnent du mouvement au sang. Leur dose est de demi scrupule jusqu'à demi dragme en substance réduite en poudre, & depuis demi dragme jusqu'à deux dragmes en décoction. Ces deux racines sont encore de très-bons vulnéraires dont on se sert pour l'usage extérieur dans la composition de quelques onguens & des emplâtres : on prétend de plus que la simple décoction de la racine de l'aristoloche ronde est très-bonne extérieurement pour dessécher la gale.

II. Du Safran oriental. Ce sont ici de petits filamens rouges qui se retirent du milieu de la fleur de la plante du même nom en plusieurs endroits, & principalement dans le terri-

toire d'Orange. Le bon safran doit être en petits filets d'un rouge obscur teignant toutes les liqueurs, où on le détrempe en beau jaune, d'un goût un peu amer, & d'une odeur douce & agréable; c'est un très-bon résolutif qu'on ordonne avec succès dans les suppressions des mois, ou en substance depuis dix grains jusqu'à un scrupule, ou en infusion & en légere décoction, depuis un scrupule jusqu'à deux : on peut aussi s'en servir dans le commencement du *prolapsus uteri*, qui vient ensuite d'une couche difficile : on en fait dans ce cas un pessaire, c'est-à-dire que l'ayant enveloppé dans un linge pour en former un petit peloton, on l'introduit dans le vagin : on se sert aussi du safran extérieurement pour anodin, comme nous verrons dans la suite.

CHAPITRE NEUVIE'ME.

Des Carminatifs & des Contrevers.

LEs vents s'engendrent ordinairement dans le ventricule & dans les intestins, de cela seul que les alimens ne pouvant pas être bien divisés par

quelque cauſe que ce puiſſe être, & n'étant que raréfiés par la chaleur des vaiſſeaux, l'air qui ſe trouve contenu dans leur tiſſu ſe trouvant renfermé entre leurs parties ſe raréfie; en ſe raréfiant, il ſe trouve comprimé & ſecoué par les parties des alimens qui ſont unies entr'elles, & par cette ſecouſſe produit le grouillement & les borboriſmes qui s'excitent pour lors. Que cela ſoit ainſi, il eſt facile de s'en convaincre, parce que les vents ſurviennent après avoir trop mangé, ou après avoir pris des alimens groſſiers, gras & onctueux, ſur leſquels la chaleur naturelle n'a pas aſſez d'action pour les diviſer en entier. Les gens gourmands qui ne mâchent pas bien les alimens dans la bouche, ſont ſujets aux vents; les grands bûveurs auſſi. Tout cela prouve aſſez que les vents ne s'engendrent dans les inteſtins que parce que les alimens ne peuvent pas être bien diviſés; mais comme l'air & les alimens ne peuvent pas ſe raréfier beaucoup dans les inteſtins, qu'ils ne diſtendent extrêmement leurs membranes; de là vient les vives douleurs qu'on ſent dans la colique venteuſe, & cette douleur peut occaſionner de très-fâcheux ſimptômes.

Les ſignes qui nous font connoître la

colique venteuse sont un grouillement & des borborismes dans le ventre, qui s'excitent continuellement, & qui augmentent lorsqu'on comprime les muscles de l'abdomen; le ventre est extrêmement tendu & élevé, il sort des vents par le haut & par le bas, le malade sent de grandes douleurs qui passent & s'adoucissent lorsqu'il sort des vents, & reviennent bien-tôt après.

L'indication qu'on doit avoir dans cette maladie, c'est de diviser les matiéres contenues dans les intestins pour donner une libre issue à l'air : on remplit cette indication par plusieurs remedes qu'on appelle à cet égard carminatifs. Premiérement, la plûpart des cardiaques conviennent parfaitement bien dans cette maladie, parce qu'ils peuvent diviser les matiéres contenues dans les intestins, & donner du mouvement au sang qui se trouve quelquefois bien ralenti dans cette maladie. On compte parmi les carminatifs des racines, des feuilles, des fleurs, des semences, des sels & des esprits, dont nous allons parler.

I. Des racines carminatives.

Parmi les racines carminatives, on compte le grand & le petit galanga qu'on nous apporte des Indes, qui sont

d'un goût fort piquant & très-aromatique. Le grand galanga est noirâtre, tirant sur le rouge extérieurement, & intérieurement blanc. Le petit galanga au contraire est rougeâtre dans toute sa substance ; il y a encore le zedoaria qui est aussi une racine aromatique & piquante comme les autres, mais d'une couleur blanche qu'on nous apporte des grandes Indes & de l'Isle de S. Laurent : on ordonne ces racines hachées menu à la dose d'un scrupule jusqu'à une dragme en substance, & d'une once jusqu'à une & demie en décoction : on préfére le petit galanga au grand galanga.

II. Des feuilles carminatives.

Les feuilles carminatives sont la matricaire, le *calamentum*, l'hysope, l'*origam* & le *pulegium* : on ordonne ces feuilles en décoction pour les lavemens, en prenant une demi poignée ou une poignée de chacune : on peut ordonner les trois premiéres dans des apozémes, des juleps ou des bouillons.

III. Des fleurs carminatives.

Parmi les fleurs carminatives, les principales sont celles de camomille & de melilot, de matricaire & d'anet ; on les ordonne dans des bouillons ou apozémes, ou juleps, mettant quelque pinsée de chacune, observant de ne les faire bouillir qu'un moment, à cause de leur texture délicate.

Parmi les semences carminatives on choisit le fenouil, l'anis, le carvi & la vervéne, qui sont connues sous le nom des quatre semences chaudes majeures : on peut les faire prendre en substance ou en décoction pour un lavement ou une purgation, ou bien les enveloper dans un nouet, & les suspendre dans quelque potion, observant de faire exprimer le nouet à la fin ; on en prend une pinsée de chacune : on peut substituer à ces semences chaudes majeures quatre autres qu'on appelle chaudes mineures, sçavoir celles d'hache, de persil, d'ammi & de daucus : enfin, la coriandre est encore fort employée pour le même usage.

IV. Des semences carminatives.

On peut encore mettre en usage des sels, tels que sont ceux de tartre, de tamaris, d'absynthe & de sel armoniac, qui sont capables de briser la texture des aliments : on les ordonne à la dose d'un scrupule jusqu'à demi dragme.

V. Des Sels carminatifs.

Les Chymistes nous fournissent une composition merveilleuse pour la colique venteuse, en prenant de l'esprit de vin & de l'esprit de nitre, de chacun demi dragme, les mêlant ensemble dans quatre onces d'eau commune, & les faisant prendre d'abord après la mixtion au

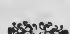
VI. Des esprits carminatifs.

malade ; ce remede pouſſe les vents par le haut & par le bas, fait ſuer & délivre bien ſouvent le malade de cette fâcheuſe incommodité.

VII. Des remedes contre les vers.

Nous pouvons ajouter ici les remedes qui conviennent pour les vers. Le premier & le plus en uſage eſt le *ſemen contra*, qu'on fait prendre tout pur ou envelopé dans un peu de miel pour lui ôter ſon amertume : on en donne une bonne pinſée ; on peut encore le ſuſpendre dans un nouet dans la bouillie des petits enfans.

Le Mercure crud convient parfaitement bien pour cela : on le fait prendre intérieurement en ſubſtance, ou bien on le ſuſpend dans un nouet, dans quelque potion. Il eſt mieux de le ſuſpendre dans un nouet que de le donner en ſubſtance : on ordonne encore avec ſuccès & avec moins de danger l'æthiops minéral qui eſt une préparation du mercure, dont il eſt parlé dans le Traité de Chymie : on l'ordonne à la doſe de huit grains juſqu'à un ſcrupule.



CHAPITRE DIXIE'ME.

Des Fébrifuges.

ON entend par Fébrifuges tous les remedes qui peuvent emporter les fiévres d'accès : Je dis les fiévres d'accès pour donner à entendre que ces fébrifuges ne conviennent pas dans les fiévres continues ſimples, qui n'ont aucun redoublement, qui procede d'un vice de digeſtion ; car ces fébrifuges n'agiſſant que dans les premiéres voies, ne peuvent emporter que ces ſortes de fiévres dont les accès ou les redoublemens reconnoiſſent preſque toujours un vice dans les premieres voies, c'eſt-à-dire une coction léſée ; ſoit que ce vice ait produit par ſoi-même la fiévre, ſoit que la fiévre à ſon tour ſoit la cauſe de ce vice, il ſera toujours vrai de dire que ſi la coction léſée n'a pas produit par ſoi la maladie, elle en eſt preſque toujours une ſuite, & elle l'entretient à la longue : en effet, ou les fiévres ſurviennent après s'être farci d'alimens difficiles à digerer, ou après autres choſes ſemblables qui nous donnent tous les ſignes d'une coc-

tion léſée ; & pour lors nous ne pouvons pas douter que la cauſe de la fiévre ne ſoit le vice des premiéres voies, ou bien la fiévre ſurvient à une paſſion de l'ame, ou autre choſe ſemblable ; & ſi elle dure, l'eſtomach qui ne manque guéres de ſe déranger entretient la fiévre. Il y a des fiévres d'accès qui ſont entretenues par des caries des os, par des vieilles obſtructions de quelque viſcere & autres choſes ſemblables, dans leſquelles on ne peut aucunement ſoupçonner un vice des premiéres voies, & pour lors ces fébrifuges ne conviénnent pas, car n'étant pas portés dans le ſang, ils ne peuvent pas aller briſer la matiere qui produit les accès, & voilà pourquoi il eſt abſolument impoſſible de trouver un fébrifuge infaillible, qui puiſſe convenir généralement dans toute ſorte de fiévre. Pour donner donc ces fébrifuges, il faut avoir des ſignes d'une coction léſée : or, comme pour lors les fiévres ſont entretenues par un chyle groſſier & indigeſte, qui ſe mêlant dans le ſang à repriſes, en trouble la circulation, & produit les accès ; il faut chercher pour fébrifuges tous les corps d'une aſſez grande pénétration & d'une activité capable de diviſer ce chyle groſſier en de ſi petites molécules,

qu'il ne puisse plus s'arrêter dans ces petits vaisseaux, & l'on peut ainsi prévenir les accès: or, les Anciens n'en ont point reconnu, & les nouveaux n'en reconnoissent aucun avec eux qui soit plus capable de diviser la texture de ce chyle grossier qu'on appelle levain febrile, que les corps altérans amers, qui ont presque tous leurs parties assez dégagées & en état d'agir contre le lêvain fébrile pour le diviser. Cela posé, il ne s'agit plus que de remarquer les circonstances qu'on doit observer en donnant les fébrifuges, de choisir le tems convenable pour cela. 1°. On ne doit les ordonner, autant qu'on le peut, qu'après avoir prescrit les remedes généraux, sçavoir la saignée, la purgation & les lavemens; la saignée pour désemplir les vaisseaux, & la purgation pour vuider autant qu'on le peut, & dégager les premiéres voies, parce que les fébrifuges ordinaires ne pouvant agir que contre une certaine quantité de matiére, si les premiéres voies se trouvoient trop farcies, ces remedes ne pourroient pas tout diviser, ainsi il resteroit des parties grossiéres, qui se mêlant dans le sang, produiroient de nouveaux accès. 2°. On ne doit pas donner les fébrifuges dans le tems de

l'accès pour deux raisons principales ; la premiére, parce que comme l'accès commencé suppose déja le levain fébrile dans le sang, les fébrifuges ne passant guéres au-delà des premieres voies, ne peuvent pas arrêter cet accès déja commencé, & par conséquent ils sont inutiles pour lors ; la seconde, comme ces fébrifuges divisent les matieres des premieres voies, & irritent la membrane du ventricule & des intestins, ils augmenteroient le mouvement du sang qui se trouve déja trop grand si on les donnoit dans l'accès, & par conséquent, pourroit produire quelque fâcheux accident ; on ne doit donc les donner que dans l'intermission, ayant seulement en vûe de prévenir un second accés, & pour lors ces remedes peuvent briser la texture du levain fébrile qui doit produire le second accés, & par conséquent emporter la fiévre. Quoique j'aye dit qu'on ne doit donner les fébrifuges qu'aprés avoir purgé & vuidé les premieres voies, cela se doit entendre lorsque le cas n'est pas pressant, & que les accés ne sont pas si forts qu'il y eût à craindre que le second ne produisît quelques fâcheux accidents ; pour lors sitôt que le premier accés est fini, s'il n'y a pas assez

d'intervalle pour l'action du purgatif & du fébrifuge, on doit donner les fébrifuges, parce que si on n'emporte pas le second accés, du moins on en diminue la violence, & on prévient les accidents qui pourroient survenir; s'il se trouve seulement assez d'intervalle pour l'effet de la purgation, on pourroit mêler les fébrifuges avec les purgatifs, & en faire une potion qu'on fait prendre au malade, comme nous l'allons voir aprés en descendant dans le détail des fébrifuges, qu'on doit faire prendre autant qu'on le peut le matin à jeun, ou le soir, ou bien dans l'intervalle d'une nourriture à l'autre.

I. Des feuilles fébrifuges.

Les Anciens qui n'avoient pas la connoissance de plusieurs remedes que nous avons à present, se servoient communément des feuilles de camedris, autrement petit-chêne, ou de ses sommités. Ils en prenoient une demi pinsée qu'ils faisoient infuser dans un bouillon. Ils se servoient encore de la petite centaurée, du *camepitis moschata*, des absynthes & de l'*abrotanum*, à la dose d'une pinsée qu'ils faisoient aussi infuser dans un bouillon, ou dont ils faisoient la base de quelque opiate. Ces feuilles-là sont trés-ameres, & on peut fort bien s'en

ſervir encore aujourd'hui. L'*abſynthium minus* & la fumeterre ſont de trés-bons fébrifuges dont on ſe ſert aujourd'hui avec ſuccés; ils diviſent comme les autres les matieres groſſieres des premiéres voies, font ſéparer une plus grande quantité de limphe ſtomachale, & donnent de l'appétit; on en prend une pinſée qu'on fait infuſer dans du vin: on en fait prendre l'infuſion au malade, ou on les met en décoction pour des potions purgatives.

II. Des écorces fébrifuges. Parmi les écorces, celle qui eſt le plus en uſage eſt le quinquina qu'on appelle autrement *cortex peruvianus*, à cauſe qu'il vient du Pérou. Cette écorce eſt regardée comme le meilleur fébrifuge qu'on ait encore trouvé: on l'ordonne fort communément: on le fait prendre pluſieurs fois ſelon que les accés durent plus ou moins: on l'ordonne d'abord à la doſe de deux dragmes pour la premiere, une dragme pour la ſeconde fois, & une demi pour la troiſiéme, augmentant ou diminuant ſelon la force & la durée de l'accès, & l'âge du malade: on le délaye dans l'eau ou dans du vin; on peut encore, pour adoucir ſa grande amertume, l'enveloper dans une conſerve, ou le délayer dans un peu de

ſyrop

syrop de capillaire : on peut encore le donner en lavement, observant pour lors de le passer dans un tamis, afin qu'il n'y ait que la teinture dans le lavement. Dans les fiévres quartes fort opiniâtres, on le mêle avec le sel armoniac pour augmenter sa force, prenant du sel armoniac depuis huit grains jusqu'à un scrupule. Cette écorce agit par ses parties intégrantes, à raison desquelles elle divise les matieres grossieres qui se rencontrent dans les premiéres voies.

Lorsqu'on ne trouve pas du quinquina, on peut prescrire à sa place l'écorce du cerisier sauvage en doublant la dose; il arrive quelquefois que le quinquina donne des ardeurs d'urine & des chaleurs d'entrailles aux personnes qui y sont sujettes, & pour lors on doit le détremper dans une émulsion sans amandes.

III. Des racines fébrifuges.

Parmi les racines on choisit principalement la gentiane séche & réduite en poudre qu'on pourroit substituer au quina depuis un scrupule jusqu'à une dragme en substance, & depuis demi-once jusqu'à une en décoction. Schroder recommande le suc de cette racine récente depuis demi dragme jusqu'à une, qu'il dit avoir employé très-souvent avec succés dans toutes les fiévres intermittentes,

un peu avant l'arrivée de l'accés ; c'eſt principalement de la grande gentiane dont il s'agit ici ; elle eſt extérieurement ridée & brune, & intérieurement jaunâtre, elle eſt d'un goût piquant comme le poivre, & un peu amer ; c'eſt auſſi pour cela qu'on pourroit la ranger parmi les autres fébrifuges ainſi que les autres racines ameres.

IV. Des ſels fébrifuges. Parmi les ſels, on ſe ſert pour fébrifuge, outre le ſel armoniac & des tamarins, dont nous avons parlé ci-deſſus, du ſel d'abſynthe & autres ſels fixes de cette nature : on les ordonne ou diſſouts ſimplement dans quelque liqueur ou en décoction dans une potion purgative depuis un ſcrupule juſqu'à demi dragme. S'il arrive que le froid ſe trouve ſi fort dans les fiévres d'accés qu'il ſurvienne des ſyncopes ou autres accidens de cette nature qui font riſquer le malade, on doit pour lors mettre en uſage les cardiaques, pour animer un peu le ſang : on doit auſſi ſe ſervir de la thériaque vieille à la doſe d'une demi dragme diſſoute dans une cuillerée de vin ; on peut encore faire prendre la poudre de vipere à la doſe de dix ou douze grains ; que ſi les premiéres voies ſe trouvent tellement farcies que le mala-

de ait une pesanteur d'estomach considérable, des renvois, &c. on doit donner un émétique dans le tems de l'intermission, comme par exemple le vin émétique à la dose d'une once, ou ce qui est encore mieux, le tartre émétique à la dose de six ou huit grains. Tous les émétiques antimoniaux conviennent parfaitement bien dans ce cas. On a vû très-souvent emporter des fiévres d'accès par un seul émétique, lorsque le cas le requéroit.

CHAPITRE ONZIE'ME.

Des Stomachiques.

ON entend par Stomachiques tous les remedes qui peuvent emporter le vice de l'estomach & rétablir la coction lésée. Quoique tous les remedes en géneral pris intérieurement puissent être appellez stomachiques, puisqu'ils ne peuvent pas passer dans l'estomach qu'ils n'y apportent quelqu'alteration, cependant les Anciens qui croyoient qu'il y avoit certains remedes particuliers à chaque partie du

corps, parce que, disoient-ils, chaque partie attiroit l'un plûtôt que l'autre, ont admis des stomachiques comme ils ont admis des céphaliques, des hépatiques, &c. Nous reconnoissons cependant aujourd'hui avec les Anciens des remedes qui peuvent rétablir le tonus du ventricule, que nous appellerons à cet égard stomachiques, non pas que nous croions comme les Anciens qu'ils soient stomachiques par une vertu attractive & particuliere du ventricule, mais de cela seul qu'ayant des parties plus dégagées & plus actives que les autres médicamens, étant portez dans le ventricule, ils peuvent y diviser les matieres trop grossieres ou aider à sa contraction. Si elle se trouve ralentie, ou bien la moderer si elle est trop vive, trop active ou dérangée.

Cela posé, voyons quels sont les principaux stomachiques qui peuvent remedier aux differens vices de l'estomach. Premierement, les febrifuges que nous avons rapporté dans le dernier Chapitre conviennent parfaitement bien ici, étant très-amers, ils peuvent en irritant le ventricule faire dissiper les sérosités superflues qui s'y rencontrent, & augmenter par conséquent le tonus de cette

partie : Ils peuvent aussi aider à la division des alimens. Il faut ajouter à tous ceux-là la menthe & la sauge, qui sont aussi trés-amers. On ordonne la menthe de plusieurs façons, ou dans un bouillon, dans lequel on en fait boüillir une poignée. On la met aussi en décoction dans les apozémes ; on peut encore en exprimer le suc & en donner deux ou trois cueillerées le matin à jeun : on l'ordonne aussi avec succés dans le vomissement, pour diviser ces matieres grossieres qui irritent le ventricule, on se sert de ses feuilles. La sauge aussi convient trés-bien pour le vice du ventricule ; on en prend une pincée qu'on fait boüillir dans deux verres d'eau commune qu'on fait prendre au malade. Le caffé, le thé & le chocolat sont aussi de trés-bons stomachiques qui rétablissent trés-bien la coction lesée. Tout le monde sçait de quelle maniere on les prépare. On peut manger le chocolat en bâton le matin à jeun, & il n'est presque point de remede qui soulage plus promptement que ce dernier, les personnes qui sont travaillées d'aigreurs d'estomach.

Les eaux minerales sont aussi de trés-bons stomachiques. On entend par eau minerale toute sorte d'eau qui ayant passé I. Des eaux minerales.

dans des mines & par des endroits souterrains se sont chargées de quelques parties étrangeres. On considere ordinairement les Eaux minerales à deux égards, ou par l'effet qu'elles produisent en nous, ou considerées en elles-mêmes, c'est-à-dire, par rapport aux parties étrangeres qu'elles contiennent, cependant si lorsqu'elles sortent de la source, elles sont chaudes & jettent de la fumée; on les appelle thermales & chaudes, que si lorsqu'elles sortent de leur source, elles sont froides, on les appelle acidules ou froides. Il est plus juste, ce me semble, & plus naturel de les diviser de cette maniére que par rapport aux parties qu'elles contiennent, puisque toutes les Eaux minerales, n'ayant entrainé avec elles & n'étant chargées que de parties trés-fines & des plus petites du mineral, il est impossible, quelqu'analyse qu'on en puisse faire, d'en retirer les parties étrangeres & d'en bien connoître la nature. Ces Eaux minérales étant divisées en chaudes & en froides, ne peuvent donc convenir que dans des cas differens. Les chaudes & les thermales conviendront dans ce que nous appellons estomach froid, lorsque le malade aprés avoir mangé, sent une pe-

santeur d'estomach, qu'il a des renvois, & presque point d'appétit. On appelle au contraire estomach chaud, lorsqu'aprés avoir mangé, on sent une chaleur dans l'estomach, qu'on a beaucoup d'appétit & qu'on sent une irritation dans cette partie. Les Eaux thermales sont propres dans le premier cas par leur mouvement de chaleur & par leurs parties métalliques ; elles divisent & liquefient ces matiéres viscides & indigestes, & sont de trés-bons stomachiques : ce sont aussi de trés-bons vulneraires pour les playes, parce que divisant la lymphe qui s'arrêtant dans les bords en empêchoit la réunion, ces eaux procurent une bonne cicatrice. Elles conviennent aussi dans les paralysies que nous appellons deuteropatiques ; c'est-à-dire qui surviennent ensuite d'une apopléxie, aussi-bien que dans les rhumatismes. & dans la goutte, pour en froter la partie malade, elles donnent du mouvement au sang, & font dissiper en partie, & en partie résoudre la sérosité épanchée.

Les Eaux acidules & froides au contraire conviennent dans l'estomac chaud, pour amortir la contraction de ce viscere & ôter la chaleur qu'on ressent dans cette partie lors de la digestion.

Elles font aussi beaucoup uriner, soit par leur quantité, soit en agissant comme diurétiques froids.

CHAPITRE DOUZIE'ME.

Des Cardiaques.

ON appelle cardiaques les remedes qui conviennent dans les défaillances, les syncopes, les évanouissemens, les cardialgies & autres cas semblables, dans lesquels le cœur ne se contracte que foiblement, le sang ne peut pas être poussé dans les parties, & l'animal se trouve comme mort pour un tems, & mourroit en effet si l'accident duroit long-tems, ou si on ne lui apportoit promptement du secours; quoique la cardialgie ne soit proprement qu'une douleur du ventricule; cependant lorsque cette douleur se trouve considérable, elle produit la syncope, parce que comme la même paire de nerfs qui forme le *plenus* cardiaque qui entre dans le cœur, forme aussi le *plenus* stomachique qui donne dans tout le ventricule, ceux-ci ne peuvent pas être secoués violemment, comme il arrive dans la cardial-

gie, que ceux-là qui se trouvent voisins ne le soient aussi; de là s'ensuit que le cœur est si fortement contracté, que le sang ne pouvant pas forcer cette contraction, s'embarrasse dans son tissu, & ne peut pas aussi être poussé ensuite dans les parties, d'où vient la syncope. La syncope qu'on appelle vulgairement mal de cœur peut être produite par trois causes différentes. 1°. Ou parce qu'il est vivement contracté par sympathie avec quelqu'autre partie, ce qui se fait par la continuité des nerfs, comme dans la cardialgie & dans les différentes douleurs des parties, dans une amputation d'un membre, une incision ou piqueure de quelque partie. 2°. Ou parce que le sang se portant en trop grande quantité & avec trop de rapidité dans le cœur, en dilate si fort les ventricules, qu'il s'embarrasse dans les vaisseaux coronaires de maniére à n'en pouvoir plus être chassé; d'où il arrive que le cœur ne poussant plus le sang dans les parties, la syncope survient; & c'est de cette maniére qu'elle est produite par une forte colere, une fiévre, &c. 3°. Ou de ce qu'enfin le cœur ne recevant pas le sang aussi abondamment comme de coutume, ne le chasse qu'avec très-peu de force de

son propre tissu, où il s'embourbe, & produit la syncope, comme il arrive dans une peur, après des exercices immodérés & de grandes dissipations.

Cela posé, nous appellerons cardiaques les remedes qui pourront ou vaincre la contraction du cœur, ou donner du mouvement au sang embourbé dans le cœur, & le pousser dehors, ou enfin aider à la contraction de ce même cœur. Tous les cardiaques agissent ou en divisant le sang, ou en irritant; en divisant le sang, ils lui donnent de la fluidité & du mouvement, & par conséquent le font sortir du cœur où il étoit arrêté. En irritant, ils secouent les solides, & les portent à chasser les humeurs avec plus de force par les fréquentes contractions qu'ils leur font faire. Ainsi, soit que la syncope provienne d'un sang embourbé & arrêté dans le cœur, soit qu'elle dépende de la trop grande contraction du cœur, ou d'un défaut de contraction, les cardiaques conviendront toujours, parce qu'en divisant le sang & en lui donnant du mouvement, ils le chassent & le poussent hors du cœur, & en irritant, ils portent les solides qu'ils secouent avec vigueur à faire couler les humeurs qu'ils contiennent, à force de

se contracter. Les cardiaques se prennent intérieurement, ou s'appliquent extérieurement seulement, les portant au nés & les faisant sentir.

Le vin & l'esprit-de-vin sont de très-bons cardiaques en les prenant intérieurement, comme plusieurs de leurs parties se mêlent d'abord avec le sang, elles lui donnent du mouvement, & peuvent guérir la syncope.

L'eau de la Reine d'Hongrie sert encore dans la syncope, en la faisant sentir; elle irrite la membrane pituitaire, & plusieurs de ses parties très-dégagées & volatiles se mêlent avec le sang, & lui donnent du mouvement. Si l'eau de la Reine d'Hongrie après l'avoir sentie ne faisoit rien, on pourroit en jetter dans l'œil, ou bien de l'esprit-de-vin; comme cette partie est très-sensible, par l'irritation que produisent ces liqueurs, le malade peut revenir.

L'eau froide jettée sur le visage ou sur les parties génitales, fait souvent revenir de la syncope, & cela à cause de la sensibilité de ces parties, dont les nerfs se trouvant secoués promptement & avec force, secouent par leur continuité les nerfs qui aboutissent au cœur. Si on se trouvoit dans un endroit dé-

pourvu d'eau & de tout remede, il faut faire pisser quelqu'un sur les parties génitales du malade, & l'urine irritant ces parties, peut faire le même effet que l'eau.

Le sel armoniac, ceux du crâne humain, de vipere & de corne de cerf sont de très-bons cardiaques, parce qu'étant d'une très-grande subtilité, lorsqu'on les porte au nés, ils irritent si fortement qu'ils font revenir le malade : on peut prendre intérieurement les trois derniers à la dose de six grains dans une potion.

L'huile de karabé & celle de brique qui sont des huiles fœtides & très-puantes, sont aussi très-bonnes pour faire sentir au malade, mais il faut prendre garde qu'il se trouve des personnes qui craignent fort les méchantes odeurs, tandis que d'autres, au contraire, craignent si fort les bonnes odeurs, qu'ils tomberoient en syncope pour les sentir ; ainsi, à ceux qui craignent les bonnes odeurs, il en faut presenter de méchantes ; & à ceux qui craignent les méchantes, il en faut faire sentir de bonnes, telles que sont les essences de canelle, de gérofle, d'anis, eau de fleur d'orange, le sel volatil, aromatique & hui-

leux de Sylvius, l'élixir de propriété de Paracelse qui n'est autre chose qu'une teinture de myrrhe, d'aloes & de safran; ce sont de très-bons cardiaques pris à la dose de cinq à six gouttes; ils conviennent aussi dans les accouchemens difficiles, pour augmenter les forces de la femme; & ce sont de très-bons stomachiques, principalement le dernier.

Enfin, l'ambre gris & son essence pris à la dose de deux ou trois grains sont aussi de très-bons cardiaques & de bons stomachiques. Outre les cardiaques que nous venons de décrire, on en compte encore une infinité d'autres qui entrent dans la composition de la thériaque, de la confection d'hyacinthe, & de celle d'alkermes. Ils peuvent cependant être ordonnés seuls dans les apozémes, les juleps, les bouillons & les potions cordiales; c'est pourquoi il ne sera pas inutile d'en décrire les principaux.

Le *calamus aromaticus*, appellé autrement & plus à propos, *l'acorus verus*, est une racine extérieurement brune & intérieurement grise, parsemées de plusieurs petits nœuds, d'où partent plusieurs filamens; elle est âcre au goût & I. Des racines cardiaques.

un peu odorante. Les feuilles que cette racine porte approchent beaucoup de celles de l'Iris : elle entre dans plusieurs compositions galéniques, comme par exemple dans le syrop de stœchas de Fernel, dont nous parlerons plus bas avec la canelle, le gingembre & autres drogues cardiaques.

II. Des bois cardiaques. Parmi les bois on reconnoît pour cardiaque le santal qu'on nous envoye des Indes ; on nous en apporte de trois sortes, sçavoir du rouge, du blanc & du citrin. Les Anciens préféroient le rouge aux autres ; ils croyoient qu'il convenoit mieux à raison de la couleur de sang. Comme on est à present desabusé des qualités des Anciens, & de ces sympathies qu'ils admettoient : on se sert indifféremment des uns ou des autres santaux à la dose d'une demi dragme en décoction dans les potions cordiales & juleps : on peut même les mettre quelquefois en infusion dans les potions purgatives, lorsqu'on a en vûe de ménager un estomach foible & délicat ; ils entrent dans la confection d'hyacinthe : on ajoute à ceux-là le bois de roses, ainsi dit, non pas parce c'est un bois de la tige des roses, mais simplement parce qu'il a l'odeur des roses : on se sert or-

dinairement de ce bois de la même maniére que des santaux, & il pourroit entrer de même dans la confection d'hyacinthe.

III. Des écorces cardiaques. La canelle ordinaire & la canelle blanche, autrement appellée *costus arabicus*, sont de trés-bons cardiaques qu'on ordonne dans les juleps, les apozémes & les bouillons pour soutenir ou rétablir le tissu de l'estomach; ils entrent aussi dans les compositions susdites: il faut cependant remarquer que quoique le *costus arabicus* soit appellé canelle blanche, ce n'est pourtant pas une écorce; c'est plutôt une véritable racine dont on fait trois especes, sçavoir le *costus dulcis*, le *costus amarus* & le *costus arabicus*; c'est principalement de ce dernier dont nous nous servons dans plusieurs compositions galéniques, & qu'on appelle pour cet effet *costus officinarum*.

IV. Des fruits cardiaques. Les fruits cardiaques sont le *macis*, le *kermes*, les cubébes, le poivre, l'*amomum racemosum*, le *cardamum* menu, &c. Le *macis* n'est autre chose que l'envelope ou l'écorce de la muscade, elle est jaune comme de la cire, & un peu transparente, & polie comme de la corne, on l'ordonne depuis une dragme jusqu'à deux. Le kermes est un fruit rou-

geâtre dont on fait un ſyrop par expreſſion qui eſt la baſe de la confection alkermes ; ce ſyrop de kermes eſt un bon cardiaque, qu'on peut ordonner à la doſe d'un ſcrupule juſqu'à deux ; la confection d'alkermes eſt encore plus puiſſante que le ſimple ſyrop de kermes, à cauſe des autres cardiaques qui entrent dans ſa compoſition : on peut l'appliquer extérieurement dans un cas preſſant ſur les tempes, & aux poignets dans l'endroit où on touche le poulx, parce que les vaiſſeaux étant très-ſuperficiels dans ces parties-là, quelque portion de ce remede peut ſe mêler dans le ſang & augmenter ſon mouvement ; les cubébes & le poivre ſe reſſemblent beaucoup en groſſeur, en couleur & en goût : on ne les diſtingue l'un de l'autre qu'en ce que les cubébes ont une queue, & le poivre n'en a point ; ce ſont des cardiaques qui entrent dans les confections ſuſdites, & qu'on pourroit ordonner en infuſion dans le vin, ſi on ne craignoit de trop échauffer le malade, ſur quoi il eſt bon d'avertir que quelques-uns ordonnent l'eau ſalée dans la ſyncope ; mais je ne voudrois pas m'en ſervir, parce que ce remede échauffe trop. L'*amomum racemoſum* eſt une gouſſe ronde, blanchâtre qui

qui contient dans son intérieur des petits grains presque quarrés d'un goût piquant & aromatique, qui entrent pour cardiaques dans la thériaque. Le *cardamomum minus* est aussi une gousse triangulaire d'une couleur cendrée, tirant sur le blanc, qui contient des petites graines, comme celles de l'*amomum*, qui ont les mêmes vertus.

V. Des pierres cardiaques.

On range la pierre d'azur & la pierre d'hyacinthe au nombre des cardiaques, mais mal-à-propos ce me semble, puisqu'étant des corps terrestres, ils sont seulement absorbans ; ils entrent cependant dans la confection d'hyacinthe : c'est pourquoi, comme il y a des absorbans dans cette composition aussi-bien que des cardiaques, cette confection convient dans les cours de ventre & autres maladies de cette nature. La pierre d'azur en latin *lapis lazuli* est bleue, & celle d'hyacinthe est jaune. Nous en parlerons encore en parlant des absorbans.

VI. Des eaux cordiales.

On se sert communément dans les potions cordiales des eaux distillées de quatre plantes, sçavoir d'endive, de chicorée, de buglosse & de scabieuse ; elles servent de base à la potion, & on les appelle chez les Apoticaires les quatre eaux cordiales : on s'en sert dans les

juleps & dans les potions cordiales à la dose d'une once & demie, ou deux onces de chacune.

On peut ajouter à celles-là celles de chardon benit, de scorsonaire, & de melisse qui sont aussi très-bonnes lorsqu'elles sont bien faites. On peut se servir & même plus sûrement que des autres, des eaux de canelle, ou de celles de fleurs d'orangé, qui n'étant pas falsifiées comme les autres, sont plus en état d'agir, aussi les ordonne-t-on en moindre dose.

VII. Des fleurs cardiaques. Enfin, parmi les fleurs cardiaques dont on peut se servir, on compte celles de buglose, de bourrache & de violette, en prenant une pincée de chacune, & les faisant bouillir legerement dans les bouillons, dans les juleps composés ou apozèmes apéritifs. Les fleurs de schenante, le stœcas arabique, le *dictam* de Créte & le spicanard sont encore quatre drogues qui entrant dans la composition de la thériaque, doivent être regardées comme des véritables cardiaques; c'est aussi ce qui nous oblige à les ranger sous cette classe. Les fleurs de schenante, sont autrement appellées, foin de chameau, parce que lors des grandes caravanes de l'Amérique, on en nourrissoit les chameaux; c'est un

composé de plusieurs petits filamens blancs & toufus comme de la laine, & d'autres un peu rougeâtres. Le *dictam* de Créte, ainsi dit, parce qu'il vient de l'Isle de Créte, n'est autre chose qu'une feuille fort petite d'une couleur grise & veloutée ; cette feuille est implantée dans de petits bâtons comme des éguilles. Les fleurs de cette plante qu'on trouve souvent avec les feuilles sont fort semblables à nos violettes simples. Le stœcas Arabique, qu'on nous apportoit autrefois d'Arabie, mais qui croît aujourd'hui en abondance aux Isles d'Hyeres en Provence, est la sommité d'une plante qui ressemble aux sommités de la scabieuse. Le spicanard est l'épi d'une plante qui croît dans les Indes ; cet épi est d'une couleur brune tirant sur le rouge foncé, & a une odeur très-forte qui le fait aisément distinguer des autres drogues : on l'appelle aussi *nardus indica*, ou bien *spica indica*, épi des Indes, où il croît à fleur de terre, & même quelquefois dans la terre : c'est ce qui a donné occasion à quelques-uns de ranger le spicanard au nombre des racines, mais très mal-à-propos, puisqu'au dessous de cet épi, on trouve constamment une racine oblongue & filamenteuse.

CHAPITRE TREIZIE'ME.

Des Absorbans.

ON entend par absorbans tous les corps dont la texture se trouve assez ouverte & les interstices assez larges pour recevoir dans leur tissu quelque matiere étrangere. Quelques Auteurs confondent les absorbans & les astringens & n'en font qu'une classe; il y a cependant une grande difference, car comme on entend par le mot latin *astringere* l'action de resserrer, on doit ranger dans cette classe tous les corps qui sont capables de resserrer & faire rapprocher les parois de quelque vaisseau ouvert, tel est le vitriol qui étant appliqué sur une playe, resserre les vaisseaux ouverts & arrête l'hémorragie, parce que par son sel caustique coagulant les humeurs aux parois des vaisseaux, & déchirant les extrémités de ces mêmes vaisseaux, il en provoque la réunion, ce que les absorbans ne peuvent pas faire, parce que n'étant que des corps terrestres, ils ne peuvent faire autre chose que recevoir dans leur tissu les corps étrangers qu'ils rencontrent.

Les absorbans conviennent dans toutes les évacuations immoderées, telles que sont les cours de ventre, les vomissemens, les flux immoderez des menstrues & des hemorroïdes, les sueurs trop copieuses, le hémopthisies, & en un mot toutes les évacuations immoderées, patce que recevant dans leur tissu les matieres qui irritent & ouvrent les vaisseaux, & les emportant ensuite avec eux hors du corps, ils préviennent les suites de ces flux immoderez : En effet dans les vomissemens & dans les cours de ventre habituels où les émetiques & les purgatifs ont été employez inutilement, nous n'avons pas de remedes plus effectifs que les absorbans. Dans les flux immoderez des menstrues, dans toutes les hémorragies & autres cas cidessus nommez, les absorbans sont d'un grand secours, quoiqu'ils n'entrent presque pas dans le sang, parce qu'étant portez dans les premieres voies, ils reçoivent dans leur tissu les sérositez superflues & les matieres hétérogenes qu'ils y rencontrent, lesquelles étant portées dans le sang y entretenoient ces pertes. Les absorbans après avoir reçu ces matieres dans leur tissu, les sortent hors du corps avec eux, & par consé-

quent emportent la cauſe qui entretenoit ces flux immoderez.

Quoique les abſorbans conviennent dans les évacuations immoderées, il faut pourtant prendre garde qu'il ſe trouve quelquefois des évacuations & des hémorragies critiques & ſalutaires qu'on ne doit point arrêter, crainte de cauſer de plus fâcheux accidens ; tels ſont des cours de ventre, des hémorrhoïdes, des flux menſtruels & autres ſemblables qui ſurviennent naturellement & dont les malades ſe trouvent mieux ; ainſi auparavant de donner les abſorbans dans ces cas, il faut bien examiner le malade & prendre garde s'il ſe trouve affoibli par ces évacuations ; que ſi les fonctions en ſont bleſſées, pour lors on doit recourir aux abſorbans que nous devons maintenant examiner en particulier, afin de connoître leur nature, & de voir à quelle doſe on doit les ordonner.

I. Des Semences des Perles.

Les Perles fines ſont, comme tout le monde ſçait, des petites pierres de differentes groſſeurs & figures, dures, blanches & luiſantes qu'on trouve attachées dans pluſieurs coquillages maritimes, & principalement au corps de pluſieurs huîtres qu'on a ſoin de faire pêcher en différents endroits de la mer,

surtout en occidenr & en orient. Après que ces huîtres onr éré tirées du fond de la mer, on les laisse quelque tems exposées à l'air, & on attend qu'elles s'ouvrent d'elles-mêmes pour en retirer les perles qui se rrouvenr pour lors très-dures & d'un beau blanc, au lieu qu'elles seroient friables, si on ouvroit d'abord l'huître; ou moins blanches, grisâtres, jaunes ou noires si on arrend à les retirer long-rems après qu'elle s'est ouverte d'elle-même; car il faut les détacher avant que l'huître ait rendu son eau. Ces circonstances m'ont donné occasion de penser que les perles sonr des véritables calculs des poissons dont on les retire, puisqu'elles doivent rester quelque tems dans l'huître séche, afin de donner le loisir aux petits graviers, dont elles sonr composées, de se rasseoir pour s'ajuster les uns avec les autres, pressez qu'ils sonr de routes parts par le liquide urineux dans lequel ils sont contenus; que si on ne retire les perles que long-tems après que l'huîrre s'est ouverre, pour lors elles doivent être grises, jaunes ou noirâtres, parce que toute l'eau superflue s'est séparée du corps de l'huître, & que la pourriture de ce petit poisson ternit la blancheur de la

perle. On appelle ſemences des perles, celles qui ſe trouvent trop petites pour être miſes en œuvre chez les Joüailliers, elles ſont reſervées pour la Médecine. Les Anciens regardoient les perles comme de trés-bons cardiaques, c'eſt-pourquoi ils les firent entrer dans la compoſition de la confection d'hyacinthe; Pour cette même raiſon ils firent entrer dans cette confection la pierre d'azuli & celle d'hyacinthe qui ne ſont auſſi que des corps terreſtres & des véritables abſorbans. Les perles ſont donc des abſorbans, on les réduit en trochiſques lorſque l'on veut s'en ſervir, on pourroit les ordonner en poudre depuis un ſcrupule juſqu'à demi dragme dans des juleps ou des opiates abſorbantes.

II. Des Yeux d'Ecreviſſes.

Les Yeux d'écreviſſes ſont des petits corps blancs qui affectent un peu la figure ronde & un peu plats, concaves d'un côté & convexes de l'autre, qu'on trouve dans la tête des écreviſſes de riviere. Les uns prétendent que c'eſt l'humeur criſtalline de l'œil de ce petit animal, d'autres, que c'eſt un corps qu'on trouve dans leurs ſinus frontaux; cependant quoiqu'il en ſoit, comme on nous en préſente d'aſſez gros, il y a apparence qu'on les falſifie & qu'on en fait

fait des trochisques ; ce sont de bons absorbans qu'on ordonne reduites en poudre depuis demi dragme jusqu'à deux.

La dent de l'Elephant qu'on appelle Yvoire, est connue en Pharmacie sous le nom de *spodium græcorum*. Lorsqu'elle a été calcinée jusqu'à blancheur, c'est un trés-bon absorbant, parce qu'ayant enlevé par le feu toutes ses parties les plus fines qui remplissoient les interstices de la dent avant qu'elle fut calcinée, il ne reste plus qu'un corps terrestre qui peut recevoir dans son tissu les matieres étrangeres qu'il rencontre dans les premieres voyes. On l'ordonne depuis un scrupule ou demi dragme jusqu'à deux dragmes. III. De la dent d'éléphant.

La Corne de cerf & le crâne humain philosophiquement préparez, c'est-à-dire exposez à un grand feu ouverts & calcinez à blancheur, sont de trés-bons absorbans, parce que le feu ayant agi ici comme sur l'yvoire brûlé, il ne reste que des corps terrestres, en état d'absorber les corps étrangers qu'ils rencontrent ; on les ordonne comme les autres dans les juleps & les opiates absorbantes, depuis un scrupule ou demi-dragme jusqu'à deux deux dragmes. IV. De la Corne de Cerf, & du Crâne humain.

La langue de serpent, ainsi dite à cause de sa figure, n'est pas comme on le croit vulgairement, la dent apierrie de chien marin, c'est une véritable pierre grise, & polie extérieurement & intérieurement blanche; elle est pointue par une de ses extrémités, dentelée comme une scie par ses côtés, & a sa base un peu large comme la racine d'une langue. On l'appelle encore Terre de Malthe, parce qu'elle vient de cette Isle où on la retire du milieu des rochers, quelquefois même assez éloignez de la mer pour qu'on ne puisse pas soupçonner que ce soit la dent d'un poisson petrifié. Quoiqu'il en soit, c'est un corps terrestre & fort poreux, qui doit être regardé comme un véritable absorbant, ainsi on pourroit l'ordonner comme les autres à la même dose & dans les mêmes compositions. Les Malthois garnissent la base de ces langues d'une petite plaque d'argent au milieu de laquelle ils laissent un anneau pour la pouvoir suspendre au col & au bras, afin de se garentir de la peste. Ils appellent aussi cette terre langue de Saint Paul. & ils croyent que cet Apôtre les ayant bénies, leur donne de grandes Vertus.

Parmi les minéraux absorbans, le pre-

mier qui se presente est le corail qu'on trouve dans la mer : on en compte de trois especes, du rouge, du blanc & du noir ; on pourroit se servir indifféremment de tous, mais on se sert plus communément du rouge, parce qu'il n'est pas si rare que le noir. C'est un corps fort dur & fort poreux, lequel réduit en poudre est un très-bon absorbant : on l'ordonne dans les petits enfans depuis quatre grains jusqu'à six, dans une cueillerée de lait, pour empêcher que le lait ne s'aigrisse dans leur estomach : on l'ordonne aussi dans les juleps & dans les opiates absorbantes, depuis un scrupule jusqu'à une dragme : on en fait plusieurs préparations en Chymie, mais toutes les préparations ne valent pas celui qu'on donne en substance. VI. Du Corail.

Le karabé est un bitume qui découle par des endroits souterrains dans la mer, d'où on le retire en masse ; on en trouve du jaune, du blanc & du noir, desquels on peut se servir indifféremment pour absorber, comme des autres & à la même dose & dans les mêmes compositions. On trouve du karabé sur la côte de Marseille au milieu des rochers. VII. Du karabé.

Le bol d'Arménie est une terre rouge qu'on nous apporte d'Arménie, d'où VIII. Du bol d'Arménie.

elle tire ſon nom ; c'eſt un bon abſorbant, dont on ſe ſert communément dans les juleps & les opiates abſorbantes depuis un ſcrupule juſqu'à une dragme. Il eſt encore aſtringent, & on l'applique avec ſuccès ſur les playes pour arrêter l'hémorragie, & ſurtout ſi on a eu ſoin de mêler avec lui un peu de colcotar & de vinaigre.

IX. De la terre ſcellée. La terre ſcellée ou ſigillée, eſt une terre blanche qu'on nous envoye de l'Iſle de l'Emnos, réduite en trochiſques gros comme une noix : on l'appelle ſcellée, parce que le Grand Turc y fait appliquer ſon cachet: on l'ordonne dans les potions abſorbantes depuis un ſcrupule juſqu'à une ou deux dragmes.

X. De l'émeraude. L'émeraude eſt une pierre prérieuſe de couleur vêrte, dont on ſe ſert pour les bagues, & qui eſt un bon abſorbant, lorſqu'elle eſt réduite en poudre : on garde celles qui ſe trouvent vertes, étincelantes, & on nous en envoye une d'un vert pâle : on peut l'ordonner réduite en poudre depuis huit grains juſqu'à un ſcrupule ou demi dragme.

XI. Des Saphirs. Les Saphirs ne ſont autre choſe que les fragmens d'une pierre prétieuſe de même nom ; c'eſt un corps terreſtre d'un rouge tirant ſur le noir, & un bon ab-

sorbant : on pourroit l'ordonner à la même dose que l'émeraude, quoique les Anciens les aïent mis au rang des pierres cardiaques.

XII. De la pierre hématite. La pierre hématite est d'une couleur grisâtre, qu'on nous envoye longue & pointue : on la réduit en poudre, & on l'ordonne depuis un scrupule jusqu'à demi dragme dans les potions absorbantes.

XIII. De la pierre-ponce. La pierre-ponce est un corps grisâtre fort spongieux & fort leger ; c'est un minéral qui ayant été calciné par des feux souterrains, se trouve destitué de tous ses principes ; & il n'en est resté qu'un corps spongieux, tel qu'on nous le presente ; c'est un bon absorbant qu'on ordonne avec succès pour arrêter les vomissemens trop forts qui se trouvent excités par les émétiques antimoniaux : on l'ordonne depuis douze grains ou un scrupule jusqu'à demi dragme dans les potions absorbantes.

CHAPITRE QUATORZIE'ME.

Des Astringens.

LEs Astringens conviennent avec les absorbans ci-dessus nommés, en ce que les uns & les autres ayant leur tex-

ture fort ouverte sont en état de recevoir des matiéres étrangeres ; mais les astringens ont cela par dessus les autres, qu'ils resserrent, c'est-à-dire que, ou par leurs parties intégrantes ils bouchent l'orifice des vaisseaux, ou après avoir reçu des sérosités dans leur tissu, il en résulte une pâte qui s'attachant aux parrois des vaisseaux, empêche la sortie des liqueurs. Plusieurs des absorbans ci-dessus nommés sont à cet égard astringens : on employe les astringens intérieurement & extérieurement : on s'en sert intérieurement dans tous les cours de ventre tant bilieux & séreux que dissentériques & sanguins : on s'en sert généralement dans toutes les hémorragies & les flux immodérés : on s'en sert extérieurement, lorsqu'il est question de fermer quelque vaisseau ouvert, ensuite de quelque amputation ou incision, ou dans quelques playes : on retire les astringens des racines, des écorces, des fleurs, des fruits & des différens sucs.

I. Des racines astringentes.

La tormentille est la racine d'une plante de même nom, d'une couleur brune & qui vient dans les endroits marécageux ; c'est un très-bon astringent dont on peut se servir dans le cours de ventre,

ou en substance, ou réduite en poudre à la dose de deux dragmes, ou en décoction à la dose de deux onces. La bistorte est aussi la racine d'une plante de même nom, ainsi dite à cause de sa figure entortillée ; elle est noire extérieurement & intérieurement rouge, d'un goût piquant : on s'en sert de la même maniére, que de la tormentille, & à la même dose. Le *consolida major*, en françois la grande consoude, est encore un bon astringent, dont on peut se servir comme des autres : on en fait en Pharmacie une conserve dont on peut se servir dans différentes potions : on met encore cette racine en décoction dans des ptisanes, pour arrêter toute sorte d'évacuations immodérées, & principalement dans les grandes pertes de sang. La coralline est une plante ou pour mieux dire une mousse maritime, qu'on trouve sur les rochers qui sont dans la mer : on l'appelle coralline à cause de sa fermeté, & qu'elle fait du bruit sous les dents comme des pierres : on ne peut pas se servir de cette mousse en infusion ni en décoction, parce qu'elle a la texture trop serrée : on ne s'en sert qu'en substance réduite en poudre depuis une dragme jusqu'à deux : on s'en peut ser-

vir ou comme abſorbant, ou comme aſtringent. La rhubarbe & le rapontic, qui ſont des purgatifs, lorſqu'on les a fait torrifier, c'eſt-à-dire lorſqu'on les a expoſés au feu, ſont de très-bons aſtringens, à raiſon de leurs parties ligneuſes, qu'on ordonne dans les juleps & dans les opiates, depuis un ſcrupule juſqu'à deux; elle reſſerre par ſa partie ligneuſe, lorſque dans un cours de ventre, on a en vûe de reſſerrer & d'évacuer : on peut ſe ſervir de la rubarbe en ſubſtance réduite en poudre depuis un ſcrupule juſqu'à demi dragme, parce qu'évacuant par ſon extrait, elle reſſerre enſuite par ſa partie ligneuſe.

II. Des pierres aſtringentes. Parmi les pierres, les Anciens reconnoiſſoient comme aſtringens la pierre d'aigle ainſi dite, parce qu'on croyoit que c'étoit une pierre que l'aigle alloit chercher pour frotter les yeux à ſes petits. Cette pierre n'eſt autre choſe qu'un véritable minéral & un marcaſite tiré des endroits où on trouve le fer; cette pierre eſt d'une couleur brune luiſante : on peut l'ordonner à la doſe d'une ou de deux dragmes. L'aimant pourroit encore être rangé ſous la même claſſe auſſi-bien que toutes les coquilles.

L'écorce de grenade est un très-bon astringent, qu'on ordonne en décoction à la dose d'une once jusqu'à deux dans les juleps & les apozèmes. III. Des écorces astringentes.

Les roses rouges qu'on appelle vulgairement roses de Provins, lorsqu'elles sont séches, sont un très-bon astringent qu'on ordonne en infusion dans plusieurs compositions, en prenant deux ou trois pinsées : on en tire aussi une teinture dans l'eau chaude par le secours d'un esprit acide, dont on peut faire prendre au malade depuis deux onces jusqu'à quatre. Les balaustes qui sont les fleurs des grenadiers sauvages sont aussi un très-bon astringent, lorsqu'elles sont séches, en prenant le nombre qu'on veut, & les faisant bouillir dans quelque bouillon, ptisane ou apozéme. IV. Des fleurs astringentes.

Les pommes de cyprés & les noix de gale sont de trés-bons astringens qu'on peut ordonner en substance depuis une dragme jusqu'à deux. Les coins, les sorbes & les chinorrodon sont aussi de trés-bons astringens : on tire un suc des coins qu'on ordonne à la dose d'une once ou deux : on peut faire manger au malade des sorbes, & chinorrodon : on l'ordonne dans les décoctions, dans les juleps ou les apozémes : on s'en sert par V. Des fruits astringens.

nombre, en prenant quatre ou cinq paires lorsque les malades ne prennent pas facilement les remedes: on peut leur faire une potion astringente avec les conserves de la grande consoude, des coins & de chinorrodon, qui sont assez agréables à cause du sucre qui entre dans leur composition.

VI. Des sucs astringens. Le sang dragon est le suc d'un arbre, appellé dragon, parce qu'on dit qu'en coupant cet arbre, on y remarque l'effigie d'un dragon. Le suc donc de cet arbre, qu'on appelle sang dragon, se retire ou par expression ou par incision; c'est un suc gommeux d'une couleur rouge, on s'en sert extérieurement dans les playes & les ouvertures des vaisseaux, & on s'en sert intérieurement dans les cours de ventre & les flux immodérés depuis un scrupule jusqu'à demi dragme ou une dragme dans les juleps & les opiates. L'hyppocistis est aussi un suc qu'on retire par expression d'une plante du même nom; il est d'une couleur noire tirant sur le brun, & se brise facilement: on s'en sert comme du sang dragon à la dose de demi dragme ou d'une dragme.

On doit prendre garde dans l'usage des absorbans & des astringens, que

n'ayant pas tous la texture égale, c'est-à-dire que les uns l'ayant plus étroite, & les autres plus ouverte; pour cela les uns conviennent dans un sujet, & les autres n'y conviennent pas; c'est pourquoi un Médecin en doit avoir plusieurs devant les yeux, afin que si les uns n'agissent pas, il puisse en prescrire d'autres.

CHAPITRE QUINZIE'ME.

Des Narcotiques.

ON entend par narcotiques tous les remedes qui peuvent provoquer le sommeil, & par anodins ceux qui calment la douleur: or, comme la plûpart des narcotiques usités agitent le sang, & en réglent les mouvemens de maniere que les nerfs du cerveau, principalement ceux de la vûe & de l'ouïe s'en trouvent également comprimés, & ne peuvent plus recevoir les legeres impressions des corps extérieurs; le sommeil survient necessairement, d'où il paroît que tout narcotique est anodin, parce que provoquant le sommeil, la douleur diminue, puisque les sensations sont alors interrompues, les impressions ne

se transmettant qu'avec peine jusqu'au cerveau, & l'ame étant par conséquent hors d'état de les appercevoir. Mais tous les anodins ne sont pas narcotiques, parce que les anodins appliqués sur la partie malade, relâchent bien à la vérité cette même partie, & arrêtent la douleur, mais ne peuvent pas provoquer le sommeil, puisqu'ils n'apportent point d'altération notable dans toute la circulation; ainsi, dans les différens cas on se contente souvent de donner des narcotiques, & pour provoquer le sommeil & pour calmer la douleur, puisqu'en effet ils ne peuvent pas faire dormir qu'il n'arrêtent la douleur. Les narcotiques agissent de deux maniéres, ou en retardant simplement la circulation du sang qui comprime aisément le cerveau naturellement molasse, & qui excite ainsi le sommeil. Les autres agissent en augmentant le mouvement du sang, & réglant son mouvement par tout le corps, principalement dans le cerveau, où il reste dans l'équilibre; de sorte que les nerfs n'ont plus la liberté de recevoir les vives impressions des objets, & de là vient le sommeil. Ceux qui agissent de la première maniére sont la jusquiame, la mandragore, le *solanum*,

somniferum & le *nymphea*. Les Anciens se servoient fort communément de ces narcotiques. Nous ne nous en servons pas aujourd'hui, excepté du *nymphea* dont on tire un syrop qu'on ordonne à la dose d'une once. Les autres narcotiques qui sont le plus en usage sont le syrop de pavot blanc, l'*opium* & le *laudanum* : ces remedes sont de très-bons narcotiques & anodins : on ordonne le syrop de pavot blanc dans les petits enfans à la dose d'une dragme ou d'une dragme & demie, & dans les adultes depuis trois dragmes jusqu'à demi-once. Le *laudanum* est un des meilleurs narcotiques & anodins que nous ayons : on l'ordonne au commencement à la dose d'un grain, ou un demi grain ; il vaut mieux n'en guéres donner au commencement que d'en trop donner. Quelquefois le *laudanum* fait vomir certaines personnes, & pour lors on peut l'ordonner dans un lavement en doublant la dose ; il fait le même effet que si on l'avaloit : on se sert de l'*opium* ou bien du *laudanum* qui est l'extrait de l'*opium*, extérieurement pour calmer les douleurs, comme dans la douleur des dents : on fait un emplâtre avec le mastic, la myrrhe & l'encens, ausquels on ajoute de l'*opium* ou du *laudanum*, & on appli-

que cet emplâtre sur les tempes ; il appaise la douleur des dents, en faisant circuler le sang plus librement par quelques-unes de ses parties qui se mêlent avec lui. Pour soulager & guérir même quelquefois les douleurs de rhumatisme, on peut frotter la partie malade avec parties égales d'eau-de-vie camphrée & d'eau stiptique, dans lesquelles on aura fait dissoudre quelques grains d'*opium* réduits en poudre, observant de remuer la bouteille avant de se servir du remede, qu'il faudra pour lors faire chauffer pour l'appliquer, lui mettant par dessus un papier de trasse, & sur le tout une serviette chaude, continuant pendant un demi quart d'heure.

CHAPITRE SEIZIE'ME.

Des Topiques anodins.

APrès avoir examiné tous les remedes dont on se sert intérieurement, tant évacuans qu'altérans, il faut descendre dans le détail de ceux qu'on applique extérieurement, & qu'on appelle pour cet effet topiques ; tous ces topiques conviennent ou aux tumeurs, ou aux plaies ; ou conviennent à tous deux ;

& premiérement, pour ceux qui conviennent aux tumeurs; si l'on a en vûe de résoudre l'humeur arrêtée dans la tumeur, les topiques qu'on applique s'appellent résolutifs; si l'on veut empécher que les humeurs n'abondent en trop grande quantité dans la tumeur, pour lors les topiques retiennent le nom de répercussifs; si enfin l'on veut faire venir la tumeur à suppuration, les topiques qu'on applique pour lors s'appellent suppuratifs ou maturans: ceux qui conviennent dans les plaïes s'appellent en général vulnéraires: or, comme on divise toutes les plaïes en plaïes récentes & en ulceres, il y a des vulnéraires qui conviennent dans les plaïes, & d'autres dans les ulceres. Les topiques qu'on applique dans les plaïes, ou empêchent l'écoulement du sang en resserrant les vaisseaux, & on les appelle astringens; ou ils font fermet les plaïes en faisant venir les chairs, & on les appelle incarnatifs: enfin, les topiques qu'on applique sur les ulceres, ou font sortir les matiéres contenues dans l'ulcere & le détergent, & on les appelle détersifs, ou ils rongent les bords de l'ulcere qui sont secs & calleux, & on les appelle scarotiques; enfin, comme dans les

plaïes & dans les tumeurs il y a de la douleur ; il y a aussi des topiques qui conviennent dans l'un & dans l'autre qu'on appelle anodins, & ainsi des autres.

Dans les tumeurs & dans les plaïes, la douleur qui y survient peut proceder de plusieurs causes ; elle peut dépendre d'une trop grande tension de la partie affectée, à raison de laquelle les nerfs se trouvent secoués trop rudement, & pour lors on doit appliquer des anodins qui relâchent la partie trop tendue ; ou la douleur dépend des humeurs arrêtées & grumelées dans la tumeur & autour des bords de la plaïe, & pour lors on doit appliquer des anodins qui puissent résoudre & diviser ces humeurs grumelées, & on applique aussi des résolutifs ; ou la douleur dépend de ce que les humeurs se portent en trop grande quantité dans la partie, & pour lors on doit appliquer des répercussifs, qui seront dits anodins, parce qu'ils calmeront la douleur ; ou enfin la douleur dépend de ce que les humeurs arrêtées & extravasées dans la tumeur se trouvent en si grande quantité qu'elles distendent les parties voisines de la plaïe & de la tumeur, & pour lors il faut faire venir

les

les humeurs extravasées à suppuration ; ainsi, les anodins qu'on appliquera dans ce cas là seront suppuratifs. Cela posé, il paroît qu'en calmant la douleur on remplit les indications, & qu'on vient à la guérison de la tumeur ou de la plaïe. Il ne faut pas croire que ces anodins calment sur le champ la douleur ; au contraire, il faut penser qu'ils l'augmentent pour un tems, mais ensuite ayant relâché la partie tendue, ou divisé les humeurs grumelées, ou les ayant fait venir à suppuration, la douleur se trouve appaisée.

Ainsi, les anodins qui pourront relâcher une partie trop tendue & qu'on doit appliquer pour lors seront les huiles de lys, de camomille, de melilot, d'hypéricon, & même l'huile commune : on se sert encore avec succès d'un cataplasme fait avec le lait, la mie de pain & le saffran oriental.

Lorsqu'il faut résoudre la tumeur, on fait des embrocations avec l'esprit de vin, avec la décoction des plantes aromatiques dans le gros vin, telles que sont le plantain, le romarin, la lavande, le serpolet : on applique aussi l'esprit-de-vin camphré, la dissolution du sel armoniac. Les huiles fœtides, telles que sont l'huile de briques, de karabé, de

corne de cerf, de crâne humain, &c. conviennent parfaitement bien.

Lorsqu'il faut empêcher que les humeurs n'abordent en trop grande quantité dans la partie, on se sert des répercussifs, tels que sont tous les esprits acides, entr'autres le vinaigre.

Enfin, lorsqu'il faut faire venir à suppuration, on se sert de plusieurs remedes; celui qui réussit le mieux est la thériaque vieille, le vieux levain & le vinaigre, mêlés ensemble & appliqués sur la partie.

CHAPITRE DIX-SEPTIE'ME.

Des Résolutifs.

OUtre tous les résolutifs dont nous avons parlé en rapportant les topiques anodins, qui sont pour la plûpart comme nous avons dit, résolutifs, parce qu'en calmant la douleur, ils divisent l'humeur extravasée, il y en a encore une infinité d'autres, & premierement toutes les gommes que nous avons mis au rang des cardiaques & sudorifiques, sont de trés-bons résolutifs, qu'on peut appliquer sur la tumeur pour diviser l'humeur extravasée, & la résoudre. En second lieu, toutes les graisses des animaux sont de trés-bons résolutifs;

nous avons déja vû plusieurs gommes & differentes graisses en d'autres endroits de ce Traité, dont on peut se servir, comme j'ai déja dit, & qu'il seroit trop long de rapporter, examinons-en seulement quelques unes que nous n'avons pas encore vûs.

I. De l'*Icthiocola*. *L'Icthiocola*, autrement dit, Cole de poisson, n'est autre chose que la graisse d'un poisson marin, qu'on fait fondre & qu'on étend ensuite en lame, laquelle se desséchant forme un corps dur comme de la peau desséchée; c'est un bon résolutif dont on fait des emplâtres après l'avoir fait fondre, pour l'appliquer sur la tumeur. Les Cabaretiers se servent de cette cole de poisson pour clarifier le vin & pour lui donner un peu de pointe.

II. Du *Labdanum*. Le *Labdanum*, est une gomme noire qui découle d'un arbrisseau appellé *cystus labdonifera*. On retire cette gomme de la barbe des Boucs & des Chévres; c'est-pourquoi plusieurs ont crû que cette gomme provenoit de ces animaux; ce n'est cependant que le suc du *cystus*, sur lequel ces animaux allant brouter, cette gomme s'amasse à leur barbe, d'où les paysans ont soin de la retirer. On se sert de cette gomme dans les emplâtres résolutifs, sur les tumeurs des articulations dans la goutte.

III. Du *Sandaraca*. Le *Sandaraca*, autrement appellé vernis, parce que les Peintres s'en servent dans le vernis, est une gomme blanche qui découle d'une espèce de génevrier en Affrique. On s'en sert aussi comme des autres en emplâtres.

IV. De l'*Assa-fœtida*. L'*Assa-fœtida*, est une gomme qui a l'odeur de l'ail, désagréable, surtout lorsqu'elle a été fondue. On l'appelle encore à cause de cela *Stercus diaboli*; c'est un bon résolutif dont on fait aussi des emplâtres. On peut encore s'en servir dans la passion hysterique & dans les défaillances pour faire sentir aux malades.

V. De la Gomme Caragne. On se sert de la gomme caragne comme des autres, dans les emplâtres résolutifs sur les tumeurs. On s'en sert aussi dans les douleurs des articulations, & dans les douleurs de dents, on en fait un emplâtre qu'on applique sur les temples; c'est une gomme grise, molasse, d'une odeur un peu aromatique, qui découle dans la nouvelle Espagne d'un arbre qui ressemble au Palmier.

VI. Copal oriental. Le Copal oriental est aussi un très-bon résolutif, dont on se sert fort communément dans des emplâtres résolutifs; c'est une résine jaune, transparente qu'on nous apporte des grandes Indes & de la nouvelle Espagne.

VII. De la Gomme *Tacamaca*. Le *Tacamaca*, est aussi un très-bon résolutif qu'on employe dans les emplâ-

tres & qu'on applique sur les tumeurs ; on le mêle avec la gomme caragne pour faire un emplâtre pour la douleur des dents, en y ajoutant si on veut, un peu d'opium ; c'est une gomme qu'on nous apporte de l'Isle de Madagascar où elle découle d'un arbre du même nom.

L'Opopanax, qui signifie suc de ponax, est la gomme de cette plante, appellée autrement *Sphondylium majus*, qui croît en abondance dans la Macédoine. Cette gomme est d'un jaune obscur, & n'est employée que dans les emplâtres. VIII. De l'Opopanax.

Le Guy de chêne, en latin *viscus quercinum*, n'est autre chose qu'un petit bois gros comme le pouce, qui croît sur le chêne. Il est d'une couleur brune exterieurement & interieurement gris. Les Anciens le regardoient comme un céphalique ; & ils l'ordonnoient dans la douleur de tête en infusion, à la dose de deux dragmes, & en décoction à la dose d'une once. C'est un bon résolutif étant réduit en poudre & mêlé avec des gommes dans des emplâtres. IX. Du Guy de chêne.

Le Bitume de Judée, tel qu'on nous l'apporte de la Mer-morte, est un corps noir luisant, dur & cassant, qui jette une odeur très-désagreable lorsqu'on le brûle ; c'est un suc bitumineux qui sortant liquide des entrailles de la X. Du Bitume de Judée.

terre au-dessous du Lac asphalique ou Mer-morte, est épaissi par la salure de cette eau, sur laquelle il surnage ensuite, & d'où les gens du pays ont soin de le retirer pour godroner leurs vaisseaux en guise de poix résine. Ce Bitume donne un beau noir au vernis de la Chine, & est employé en Médecine dans la composition des emplâtres comme un trés-bon résolutif; on l'appelle quelquefois *asphalacus* tout court, à cause du Lac d'où on le retire. On prétend que ce Lac est précisement l'endroit où étoient situées Sodome & Gomorrhe. Ce Lac est aussi appellé Mer-morte, parce qu'il n'y a aucun poisson, & que quelque fois les oiseaux qui y passent dessus, lorsque le bitume y abonde, tombent morts par la vapeur qui s'en éleve; cette même vapeur seroit préjudiciable à la santé des habitans circonvoisins, s'ils n'avoient soin de ramasser le bitume à mesure qu'il concret.

XI. Du camphre. Le Camphre est une espéce de resine qui distille d'un grand arbre comme le noyer, en Asie & à la Chyne; elle est blanche, transparente & jette une odeur trés-forte: Elle transpire si fort que si on la laissoit exposée à l'air, non-seulement elle perdroit beaucoup, mais encore de dure & de solide qu'elle est,

elle deviendroit molasse. Cette gomme brule trés-facilement & même dans l'eau. On en compte de deux sortes, du brut qui n'a souffert aucune alteration, & du rafiné qui a été préparé. On peut ordonner ce camphre intérieurement depuis deux grains jusqu'à quatre ou six tout au plus ; c'est un des plus puissans résolutifs que nous ayons pour toutes sortes de tumeurs, pour briser & donner de la fluidité à une lymphe arrêtée dans quelque partie ; en le faisant dissoudre à l'esprit de vin, à telle dose que sur une livre d'eau de vie on met une dragme de camphre. Cette eau de vie camphrée convient aussi parfaitement bien dans l'angine, on en fait gargariser la bouche au malade, & elle donne de la fluidité aux humeurs arrêtées dans les glandes ou dans les muscles des parties voisines.

CHAPITRE DIX-HUITIEME.

Des Vulneraires.

ON entend par Vulnéraires tous les remedes qui peuvent faire fermer les playes, lesquelles playes sont de deux espéces, sçavoir de récentes qui retiennent le nom de playes, & des vielles d'où il découle une matiere purulen-

te qui ſont appellées ulceres. Dans toute playe la ſeule indication qu'on a à remplir, c'eſt de faire fermer cette playe, or pour cela, ſuivant le différent état de la playe, on ſe ſert de trois ou quatre differentes voyes; en effet ſi la playe eſt récente, qu'il y ait des gros vaiſſeaux ouverts, & qu'il y ait une hémorragie conſidérable, on ſe ſert alors des remedes qu'on appelle aſtringens, tels que ſont un bouton de vitriol appliqué ſur les vaiſſeaux ouverts, quelquefois on ſe ſert des ligatures lorſque le vaiſſeau eſt conſiderable; on applique auſſi des fers rougis au feu qu'on nomme cautere actuel, ou enfin ſi l'hémorragie n'eſt pas grande, ou ſe ſert ſimplement d'un plumaceau ſaupoudré de colcotar, de bol d'Arménie, de terre ſigillée, qui ſont des aſtringens. 2°. S'il ſe trouve quelque corps étranger enfermé dans la playe on doit le retirer, ou en faiſant des inciſions, ou avec des pincettes, ou avec des emplâtres réſolutifs, ſi le corp renfermé n'eſt pas conſidrable. 3°. Si après avoir arrêté l'hémorragie & tiré le corps étranger, la playe peut ſe fermer ſans ſuppuration, on ſe ſert pour lors des remedes qu'on appelle incarnatifs, c'eſt-à-dire pour faire rejoindre les bords de la playe & faire revenir les chairs; pour cela

cela il ne faut quelquefois que rapprocher les bords de la playe qui sont trop écartés, & pour lors on se sert du bandage d'autrefois. Il faut nétoyer l'intérieur de la playe & donner de la fluidité à la lymphe; & on se sert de l'esprit de vin de même que du baume verd & du collyre de Lanfranc qui divise la lymphe & la fait circuler plus librement.

Lorsque les playes se trouvent compliquées, c'est-à-dire, qu'avec ouverture dans les chairs, il se trouve une piqueure dans un tendon, ou qu'un os se trouve endommagé, on se sert d'autres remedes qu'on applique sur les os & sur les tendons, pour les faire exfolier, on applique sur les tendons l'huile de terebenthine, & sur les os la teinture de myrrhe & d'aloes. 4°. Si les bords de la playe se trouvent très molasses, & que les chairs soient baveuses & fongueuses, alors pour faciliter & procurer la réunion de la playe, il faut ronger & emporter ces chairs, autrement il ne se feroit jamais une bonne cicatrice, & les remedes dont on se sert pour lors se nomment scarotiques, qui sont l'alun brulé dont on saupoudre la playe, l'aresnic jaune, l'arsenic rouge qu'on réduit aussi en poudre & qu'on jette sur

ces chairs baveuses. 5°. Lorsque la playe est vieille & qu'elle suppure, pour pouvoir réunir la playe, il faut néroyer & déterger l'ulcere & emporter toutes les impuretez qui sont contenues dans le dedans de l'ulcere; pour lors il faut prendre garde si la matiere est trop claire, & dans ce cas on se sert des détersifs incrassants, tels que sont le plomb brulé, la céruse, la litarge & autres de cette nature. Si au contraire la matiére qui est dans l'ulcere est trop grossiere, & qu'elle ne puisse pas sortir, on se sert des détersifs fondans & divisans, tels que sont la gomme sarcocole, la gomme arabique, le bitume de judée & les digestifs qu'on prépare avec le jaune d'œuf & la térebenthine. Il paroît donc par ce que nous venons de dire, que pour consolider une playe simple, il faut se servir des astringents, des incarnatifs, des divisans, des scarotiques & des incrassans selon le different état de la plaïe,

Fin de la premiere Partie.



MATIERE MÉDICALE,

SECONDE PARTIE.

Des Remedes artificiels ou composés.



Nous entendons par Remedes artificiels tous ceux qui ont besoin de quelque préparation pour servir dans la Médecine. On les divise en officinaux & magistraux. Les officinaux sont ceux qu'on trouve préparés chez les Apotiquaires, comme la thériaque. On appelle remedes magistraux ceux que les Médecins ordonnent selon leurs differentes indications. Tous ces remedes se tirent ou de la Chymie, ou de la Pharmacie; & à cet égard on les nomme chymiques ou galéniques: Pour concevoir ensuite la maniere de composer les differens remedes, on

doit les considerer ou par rapport à eux mêmes, ou par rapport à nous; par rapport à eux, ou ils sont liquides comme les potions, &c. ou ils sont solides comme les opiates & les emplâtres, &c. ou ils sont mols comme les onguents, &c. ou enfin ils sont en poudre comme le tartre émetique, &c.

Par rapport à nous, ou on les prend intérieurement, & on les appelle internes, ou ils servent pour quelque cavité particuliere du corps, comme les lavements, les gargarismes, &c. & on les nomme moyens, ou enfin on s'en sert extérieurement comme des onguents, & on les appelle externes. Cela posé nous diviserons cette Partie en trois sections. Dans la premiere, nous parlerons des remedes internes, dans la seconde, nous décrirons les moyens; & dans la troisiéme nous parlerons des externes, & nous les regarderons ou comme liquides, ou comme mols, ou comme solides, ou enfin comme en poudre.

SECTION PREMIERE.
Des Remedes internes.

CHAPITRE I.
Des Remedes internes en forme liquide.

ARTICLE PREMIER.
Des Potions purgatives.

Lorsqu'on connoît tous les différens purgatifs en particulier dont nous avons parlé dans la premiere Partie de ce Traité, qu'on connoît leur nature, qu'on sçait la dose à laquelle on doit les ordonner, qu'on sçait aussi que les uns se mettent en simple dissolution comme la manne, les syrops; les autres en infusion comme les feuilles, & les autres en décoction comme les différentes plantes & les bois; il n'est pas difficile de composer des différentes potions purgatives, selon la différente indication qu'on a à remplir: on peut faire une potion purgative par simple dissolution,

en faisant dissoudre par exemple de la manne & de la casse dans du bouillon sous cette formule.

Prenez de la moelle de casse nouvellement tirée, deux onces; de la manne de Calabre, une once & demie: dissolvez le tout dans un bouillon pour le faire prendre le matin.

On peut faire une potion purgative par infusion & dissolution, par exemple, si on veut la composer de senné, de rubarbe, de manne & de syrop de chicorée, on la prescrira sous cette formule.

Prenez du senné mondé, deux dragm. de la rhubarbe choisie grossierement pilée que vous suspendrez dans un nouet, une demi dragme: Faites infuser dans une quantité suffisante d'eau de fontaine, coulez & exprimez dans la colature de huit onces, y faisant dissoudre de la manne de Calabre & du syrop de chicorée composé, de chacun une once pour en faire une potion.

On peut faire une potion par simple infusion; par exemple, une ptisanne royale sous cette formule.

Prenez du senné mondé demi-once, du sel d'absinthe, une drag. & dem. Faites-

les infuser pendant la nuit avec un citron coupé par tranches, dans de l'eau de fontaine, dans la colature de chacun une livre, pour en faire deux prises, à donner le matin suivant l'usage.

Enfin, on peut faire une potion purgative par décoction, dissolution & infusion; on ne décrit pas la maniere de la décoction, parce qu'on supose que l'Apoticaire la sçait : ainsi, si on veut purger le malade avec le senné, le syrop de chicorée, des fleurs de pêchers, & une décoction de tamarins, où de petite absinthe, ou de petite centaurée, on le fera sous cette formule.

Prenez du senné mondé, deux dragm. faites-les infuser dans une suffisante décoction de tamarins gras ou de petite absinthe, ou de petite centaurée dans la colature de six onces; ensuite on fera dissoudre le syrop de chicorée composé & le syrop de fleurs de pêcher, de chacun une once pour en faire une potion.

Pour faire des potions purgatives par simple infusion, par simple dissolution; ou par décoction, comme nous venons de voir, ou en les mêlant toutes ensemble, il ne faut que connoître la nature

des médicamens dont on veut ſe ſervir ; ainſi, ſçachant que les ſyrops, les ſucs, les gommes & les ſels s'ordonnent en diſſolution, que les fleurs, les feuilles, les ſommités ſe preſcrivent en infuſion, & que les feuilles des plantes, les bois, les racines, les fruits en décoction, on pourra facilement compoſer de tous ces remedes différentes porions purgarives, pour remplir les indications qu'on aura pris ; on ajoute quelques ſels avec les purgatifs qu'on fait infuſer plutôt pour en mieux rirer la teinture que pour aider l'action du purgatif.

Lorſqu'étant preſſé de purger un malade, on veut lui donner une infuſion, on peut ajouter à la formule de faire bouillir legerement. Lorſque le malade a quelque répugnance pour quelqu'un des remedes qu'on fait entrer dans la purgation, on eſt le maître d'en diminuer la doſe en augmentant celle des autres.

On ajoute à la diſſolution d'une purgation pluſieurs autres remedes ſi on veut, comme la caſſe, le catholicon, la poudre même de jalap, & autres ſemblables.

Lorſqu'on veut ſimplement purger un malade on n'ordonne guéres le ſyrop

de chicorée composé, parce que la rubarbe qui entre dans sa composition resserre; ainsi, on ne l'ordonne que dans le cours de ventre, ou dans la dissenterie, lorsqu'en resserrant on a en vûe d'évacuer un peu.

On peut faire aussi une simple dissolution de manne dans un bouillon, lorsqu'on veut purger doucement, comme dans quelque maladie aigue, on ordonne aussi un simple *dilutum* de casse, qu'on fait prendre en différentes fois au malade, comme dans la colique néphrétique, dans l'inflammation des intestins, &c: Par exemple.

Prenez de la moëlle de casse recemment tirée, trois onces; faites-en une dissolution dans une ptisanne commune ou dans une livre & demie d'eau ordinaire; partagés le tout en trois doses que vous ferez prendre au malade en differens tems.

Il faut prendre garde que lorsqu'on fait une purgation pour une seule prise, on met ordinairement six ou huit onces de liqueurs; ainsi, lorsqu'on veut faire deux ou trois prises, on en met le double ou le triple.

La dose des médicamens doit varier

suivant les différens âges ; ainsi, par exemple, la manne & les différens syrops qu'on ordonne jusqu'à deux onces ne doivent être donnés aux enfans qui sont à lã mammelle, qu'à la dose d'une demi once, depuis cet âge-là jusqu'à six ans à une once, & ensuite on peut les donner à la même dose qu'aux adultes ; on peut purger les enfans à la mammelle avec le miel seul, comme le miel de Narbonne qui est le meilleur, leur en donnant deux à trois dragmes.

On peut mêler les purgatifs avec les plantes altérantes telles que sont l'absinthe, la centaurée, le chamæpitys; & avec les rafraichissantes telles que sont la bourrache & autres, faisant infuser & dissoudre les purgatifs que l'on veut dans une décoction de ces plantes.

Il faut prendre garde que lorsqu'on fait une infusion de plusieurs purgatifs, on doit nommer dans les formules les premiers ceux qui ont la texture la plus serrée ; par exemple, si on vouloit faire infuser de la rubarbe, du senné, & des fleurs de pêcher, il faudra mettre dans la formule.

Prenez de la rhubarbe choisie grossierement pilée, une dragme, du senné mondé,

deux dragmes, des fleurs de pêcher & des roses séches, de chacun une pincée, &c.

On ajoute aussi aux potions purgatives, les émétiques qu'on fait infuser ou dissoudre selon leur différente substance.

On peut aussi ordonner les émétiques dans différentes autres potions selon les différens tems où on est obligé de les donner ou lorsqu'on veut tromper le malade, comme dans une émulsion, dans un apozéme, dans une potion cardiaque.

Lorsqu'une purgation est composée de purgatifs qui rendent la potion trouble, on peut ajouter à la fin de la formule de clarifier la potion, ce qui se fait par le moyen d'un blanc d'œuf: Par exemple, si on vouloit ordonner les tamarins, le senné, le catholicon & la casse, & qu'on voulût clarifier la potion, on le feroit sous cette formule,

Prenez du senné mondé trois dragmes, infusez-les dans une suffisante décoction de tamarins gras, dans la colature de huit onces on fera dissoudre de la manne de Calabre, de la casse nouvellement tirée & du catholicon fin, de chacun une once; faites-en une potion clarifiée avec un blanc d'œuf.

Si enfin le malade a de la répugnance pour les remedes à cause de leur méchante odeur & de leur goût desagréable, on peut la rendre agréable en y ajoûtant trois ou quatre gouttes d'essence de canelle, d'ambre, de gérofle ou de musc, qui la rendent agréable & d'une bonne odeur, en mettant à la fin de la formule, qu'on aromatisera : Par exemple,

Prenez du senné mondé deux dragmes, de la rhubarbe choisie suspendue dans un nouet, une dragme; infusez-les dans une suffisante décoction de tamarins gras, dans la colature bien exprimée de huit onces, faites dissoudre de la manne de Calabre, & de la casse nouvellement tirée, de chacun une once & demie, pour faire une potion aromatisée, où on ajoutera de l'essence de cloux de gérofles ou d'eau de canelle, six gouttes.

Lorsqu'on trouve des malades qui ne peuvent pas souffrir le goût des purgatifs, on peut les purger avec le lait de scamonée, qui n'est autre chose qu'un suc blanc & gommeux qu'on tire de la scamonée avec l'eau chaude, qu'on peut ordonner ainsi,

Prenez du lait ou suc de scamonée, six grains, du tartre soluble une dragme; vous ferez fondre le tout dans un petit bouillon que le malade prendra.

ARTICLE II.

Des Potions cardiaques.

LEs potions cardiaques sont des corps liquides dont le tout qui en résulte est ordinairement trouble, parce qu'il y entre des confections & autres corps épais qui les rendent ainsi; la base de ces médicamens est ordinairement les eaux cordiales telles que sont les eaux distillées de chardon beni, de scabieuse de pavot rouge dans lesquelles on mêle les cardiaques qu'on veut, l'antimoine diaphorétique, la poudre & le sel de vipere, la thériaque, la confection alkermes, & autres semblables: Par exemple, on peut ordonner une potion cordiale de la maniére qui suit, observant toujours qu'il y ait huit onces de liquide pour les adultes, & trois onces plus ou moins pour les petits enfans.

Prenez des eaux de chardon béni, de scabieuse, de pavot rouge, de chacun deux onces, d'antimoine diaphorétique une drag.

ou une dragme & demie, de la poudre de vipere dix ou quinze grains, de la vieille theriaque une dragme ou une demi-dragm. de la confection alkermes un scrupule ou une demi-dragme; mêlez le tout pour faire une potion cardiaque à prendre ceuillerée à ceuillerée.

On peut faire différentes potions cordiales en se servant de tous les remedes qui sont capables de donner du mouvement au sang, qui est la seule indication qu'on veut remplir par l'usage de ces remedes; ainsi on peut se servir de tous les cardiaques dont nous avons parlé dans le commencement de ce Traité.

Comme les cardiaques sont des sudorifiques quand on en augmente la dose, on peut faire des potions sudorifiques de la même maniére qu'on fait des cardiaques, ajoutant seulement au bas de la formule ***fiat potio sudorifica statim exhibenda***, ou bien augmentant la dose dont on se sert pour une potion cardiaque; & c'est pour cela que nous n'en ferons pas un article à part; on peut ajouter les émétiques dans une potion sudorifique. Lorsqu'on veut tromper un malade, & qu'on a en vûe en animant son sang d'évacuer un mauvais levain qui cause la

maladie; ainsi on peut ordonner une potion cardiaque sous cette formule.

Prenez des eaux de scabieuse & bénite de Ruland, ou du vin émetique ou stibié, de chacun une once & demie; de la confection alkermes & hyacinthe, de chacun un scrupule, on aura une potion cardiaque qu'on fera prendre aussi-tôt.

ARTICLE III.

Des Potions Carminatives.

Les Potions Carminatives différent des cardiaques en ce que celles-ci font leur effet dans le sang, & celles-là dans les premieres voies, & que les remedes dont on se sert dans les potions cardiaques sont plus actifs & plus forts que ceux qu'on employe pour les potions carminatives: En effet, ces derniers ont pour base les mêmes eaux que les potions cardiaques; mais les autres médicamens qu'on y mêle n'ont pas tant d'activité; ainsi, on se sert des seules semences chaudes, comme celle d'absinthe, connue sous le nom de poudre contre vers, d'anis, de fenouil; on y ajoute la confection d'hyacynthe, qui

n'a pas tant d'activité que la thériaque, & la poudre de vipere qu'on employe pour les potions cardiaques; ainsi, on peut faire de tous ces remedes une potion carminative sous cette formule qu'on appelle ordinairement, contre vers.

Prenez des eaux de pavot rouge, de scabieuse & de chardon béni, de chacun deux onces, des semences de petite absinte, de fenouil & d'anis réduites en poudre de chacun un scrupule; de la confection d'hyacinthe, une dragme, pour faire une potion carminative.

On diminue ou on augmente la dose des médicamens à proportion de l'âge du malade; on peut faire des potions semblables avec tous les remedes amers & aigres, comme le suc de limon, le sel d'absynthe, de tartre, les esprits de nitre & de sel; mais comme les derniers sont plutôt des vrais poisons que des bons remedes, si on les donnoit intérieurement sans avoir auparavant diminué leur grande activité; on a coutume pour les rendre plus doux & moins violents de les mêler avec l'eau de vie, & de les ordonner sous cette formule.

Prenez

Prenez de l'esprit de nître dulcifié & de l'esprit de vin bien rectifié, de chacun un scrupule ; mêlez le tout dans six onces d'eau chaude pour une potion carminative, que vous ferez prendre aussitôt.

C'est un remede excellent pour les coliques venteuses lorsqu'il s'agit de diviser les matieres grossieres, qui retiennent les vents dans les boyaux ; on peut encore faire des potions carminatives avec la muscade, la canelle, le poivre, & autres aromates qu'on réduit en poudre & qu'on mêle avec l'esprit-de-vin, ou de bonne eau-de-vie qu'on verse sur la susdite poudre, avalant ce qui reste après que la flamme a cessé.

ARTICLE IV.

Des Emulsions.

L'Emulsion est une boisson blanche & un peu épaisse qu'on compose avec les semences froides, l'eau commune, ou quelque décoction, ou quelque eau distillée, à laquelle on ajoute ce que l'on veut, comme les narcotiques, les absorbans, & alors elle devient trou-

ble : Voici la formule de l'émulſion ſimple.

Prenez des amandes douces ſéparées de leur peau, une douzaine ; des quatre grandes ſemences froides mondées, une demi-once : pilez-les dans un mortier de marbre, y mêlant peu à peu de l'eau ordinaire ou une décoction d'orge ſix onces ; ajoutez à la colature du ſyrop de capillaire une once pour faire une émulſion.

Si on veut la rendre narcotique on n'a qu'à y ajouter un grain de laudanum ou trois dragmes de ſyrop de pavot blanc lorſqu'on y met le laudanum, on le nomme dans la formule avant le ſyrop de pavot ; on le nomme avec l'autre ſyrop qu'on veut y ajouter ; ſi on y ajoute le kina, les autres abſorbans ou même l'émétique après que l'émulſion eſt faite, on nomme tous les remedes, & enſuite le ſyrop, ainſi on peut faire une émulſion rafraichiſſante, narcotique & abſorbante ſous cette formule.

Prenez des quatre grandes ſemences froides mondées demi-once, des ſemences de pavot blanc deux dragmes ; on les pilera dans un mortier de marbre y verſant peu à peu des eaux de plantain & de pourpier,

de chacun trois onces; ajoutez à la colature bien exprimée du corail rouge préparé & des yeux d'écrevisses de riviere, de chacun une demi dragme, ou bien du kina, réduit en poudre impalpable, une dragme ou deux dragmes; de laudanum un grain, du syrop de capillaire une once. On mêlera ensuite l'émulsion pour l'heure du sommeil.

ARTICLE V.

Des Juleps.

LEs Juleps sont des boissons claires & transparentes dont les eaux distillées des herbes rafraichissantes, comme de la laitue, du pourpier, de la chicorée & autres font la base, on fait des juleps rafraichissans, des absorbans & des narcotiques; & enfin, on peut y mêler des émétiques & autres médicamens dans l'occasion: on ordonne les juleps sous cette formule.

Prenez des eaux de chicorée, de laitue & de pourpier, de chacun deux onces, du syrop de capillaire une once; on ajoutera quelques gouttes d'esprit de vitriol & de

ſoufre juſqu'à une agréable acidité, on mêlera le tout pour un julep.

Si on veut rendre les juleps abſorbans, on peut y ajouter tous les abſorbans dont nous avons parlé ci-deſſus: Par exemple.

Prenez des eaux de chicorée, de pourpier & de pavot rouge, de chacun deux onces, de la terre ſigillée & du bol d'Armenie, de chacun demi dragme, du ſyrop de capillaire une once; mêlez le tout pour un julep.

Si on veut le rendre narcotique, on peut y ajouter demi-once de ſyrop de pavot blanc ou bien de laudanum. Tous ces différens juleps qui ſe font par le moyen des eaux diſtillées de différens ſyrops, poudres & autres remedes s'appellent des juleps ſimples, il faut ſçavoir la maniére de préparer les juleps compoſés ou apozémes.

ARTICLE VI.

Des Apozémes.

Les Apozémes ou Juleps compoſés différent des ſimples en ce que ces derniers ſe font par ſimples mélanges,

au lieu que les apozémes se font par le moyen de la cuite: on peut faire des apozémes rafraichissans, ou diurétiques froids & apéritifs ou diurétiques chauds; on peut y faire entrer les stomachiques & purgatifs: voici comme on peut faire un apozéme rafraichissant.

Prenez des racines de grande oseille, de nenuphar, de fraisier & de guimauve, une demi once de chaque; des feuilles de capillaire, de pimpernelle, de laitue & de chicorée autant qu'il en faudra: cuisez le tout dans une suffisante quantité d'eau de fontaine, ajoutant sur la fin de la cuite des feuilles de mauve & de violette de chacun une poignée, on fera un apozéme pour deux doses à prendre soir & matin.

On peut de cette maniére composer plusieurs autres apozémes de cette espece en se servant d'autres plantes qu'on connoît propres à remplir l'indication qu'on aura pris pour ce qui regarde les apozémes stomachiques: on en peut faire en faisant infuser dans du vin, dans l'eau ou dans telle autre liqueur quelque plante stomachique, comme la petite absynthe, le chamæpitys, la petite centaurée, ou plusieurs autres qu'on sçait être propres pour rétablir l'esto-

mach dérangé. Pour ce qui eſt des apozèmes purgatifs, ils s'ordonnent en décoction ou diſſolution en ajoutant aux apozémes les médicamens purgatifs tels que ſont la rubarbe, &c. on peut encore faire des apozèmes aſtringens lorſqu'on veut reſſerrer un vaiſſeau trop ouvert ou trop relâché, & on ſe ſert en ce cas des aſtringens.

Prenez des racines de grande conſoude, deux onces : Cuiſez-les dans une ſuffiſante quantité d'eau de fontaine, ajoutant ſur la fin deux pincées de roſes rouges ſéches, á la colature de ſix onces, joignez du ſyrop de roſes ſéches & de pavot blanc, de chacun demi-once, on aura un apozéme à prendre à l'heure du ſommeil.

On peut encore en faire un autre en ſe ſervant des fleurs, des fruits, des écorces aſtringentes ſous cette formule.

Prenez des fruits des ſorbes deux paires, de chinorrodon onze paires, de balauſtes cinq paires : cuiſez le tout dans autant qu'il faudra d'eau de fontaine pour faire un apozéme à prendre ſoir & matin, à la doſe du matin on ajoutera du ſyrop de coings une once, & à celle du ſoir du ſyrop de pavot blanc une demi-once, ce qu'il faudra continuer trois jours de ſuite.

ARTICLE VII.

Des Bouillons.

Les bouillons ne différent des apozémes qu'en ce qu'au lieu de faire cuire les racines dans l'eau ſimple on les fait cuire avec la viande, on fait des bouillons rafraichiſſans, incraſſans ou diurériques froids, apéririfs ou diurétiques chauds ; on peut rendre tous ces bouillons purgatifs en y faiſant infuſer ou diſſoudre quelques purgatifs comme le ſenné, le ſel polichreſte ; on peut ordonner un bouillon rafraichiſſant ſous cette formule.

Prenez des racines de fraiſier & d'oſeille de chacun une once & demie, des feuilles de borrache, d'aigremoine & de bugloſe ce qu'il en faudra, on fera cuire le tout avec un morceau de viande de mouton ou de veau, ſur la fin de la cuite on ajoutera des fleurs de violettes & de mauve, de chacun une pincée, on fera un bouillon á prendre le matin à jeun.

On en peut faire ſans racine, ſe contentant de faire cuire avec la viande un jeune poulet farci d'orge & des quatre

ſemences froides, ajoutant, une petite demi-heure avant que de retirer le pot du feu, quelques herbes rafraichiſſantes : on l'ordonne ſous cette formule.

Prenez un jeune poulet farci avec de l'orge & des quatre ſemences froides ; cuiſez le tout avec un morceau de viande de mouton ou de veau, ajoutant ſur la fin de la cuite des feuilles de ceterac, de ſcolopendre & de pimpernelle, de chacun ce qu'il en faudra pour faire un bouillon.

Enfin, lorſqu'on veut faire des bouillons diurétiques froids, chauds & apéritifs, on n'a qu'à prendre les feuilles, les fruits, les racines & les autres médicamens (excepté les ſyrops qu'on ne met jamais dans les bouillons) dont nous nous ſommes ſervis pour faire les apozèmes apéritifs, & au lieu de les faire cuire dans l'eau ſimple, il faut les mettre cuire avec la viande. Lorſqu'on veut rendre les bouillons purgatifs, on y fait infuſer du ſenné, on y diſſout de la manne, de la caſſe & autres purgatifs.

On fait encore des bouillons avec les écreviſſes & les viperes qu'on pourroit appeller diaphorétiques ou ſudorifiques; on

on ordonne les bouillons d'écrevisse sous cette formule.

Prenez des écrevisses de riviere, trois paires; faites-les bouillir legerement jusqu'à ce qu'elle deviennent rouges, ensuite cuisez-les dans une suffisante quantité d'eau de fontaine avec un morceau de mouton ou de veau, ajoutez sur la fin de la cuite des feuilles de laitue & de chicorée autant qu'il en faut pour faire un bouillon à donner le matin à jeun; ce que l'on continuera pendant dix ou quinze jours.

Pour ce qui est des bouillons de vipere, on les fait de cette maniere: on prend une grosse vipere qu'on écorche, & après lui avoir coupé la tête & la queue, on en ôte tous les visceres, à la réserve du cœur, du foye & des poulmons, ensuite on la coupe par tranche, & on la fait cuire avec un morceau de veau, ayant soin de fermer exactement le pot de peur que les parties les plus volatiles ne s'évaporent.

ARTICLE VIII.

Des Ptisannes.

ON entend par ptisanne un fluide clair qu'on fait pour boisson ordinaire, il y en a de rafraichissantes, d'apéritives, d'astringentes, de béchiques & de sudorifiques; on fait des ptisannes rafraichissantes de plusieurs manieres en mêlant diversement tous les médicamens que nous sçavons être capables d'humecter & de pousser par les urines. Par exemple, on peut la faire de cette maniere.

Prenez de l'orge mondé autant qu'il en faut, des racines de chiendent rompues & coupées par morceaux une once, faites les bouillir dans quatre livres d'eau de fontaine jusqu'à la réduction du tiers; on filtrera la liqueur dont on fera une ptisanne pour en faire une boisson ordinaire.

On en peut faire avec les seules feuilles & les fleurs des herbes rafraichissantes. Par exemple :

Prenez des feuilles de capillaire, de scolopendre & de pimpernelle, de chacune

ce qu'il en faudra, des fleurs de mauve & de violette, de chacune une pincée; faites-les infuser & bouillir tant soit peu dans six livres d'eau de fontaine; vous aurez une ptisanne pour boisson ordinaire.

On ne laisse pas bouillir les feuilles ni les fleurs, on se contente de les jetter dans l'eau lorsqu'elle commence à bouillir, & on retire d'abord le pot du feu, parce qu'elles sont d'un tissu fort délicat, de sorte que si on les laissoit bouillir quelque tems, la partie la plus volatile se dissiperoit, & la prisanne ne seroit pas si bonne.

Lorsqu'un malade ne peut pas uriner à raison de la fiévre, & que l'urine échauffe le passage à mesure qu'elle sort, & qu'il y a grosse fiévre, alors on peut ajouter quelques gouttes d'un esprit acide comme celui de vitriol & de soufre dans l'une des prisannes que nous venons de décrire, mettant à la fin de la formule *adde spiritus sulphuris aut vitrioli guttas aliquot usque ad gratam aciditatem*, ou bien on peut faire une ptisanne avec les quatre semences froides majeures, les semences de lin & de pavot sous cette formule.

Prenez des quatre grandes semences

froides mondées une dragme, de la graine de lin, une demi-once; pilez-les dans un mortier de marbre y versant peu à peu quatre livres de décoction d'orge; on aura une ptisanne pour en faire sa boisson ordinaire.

On peut faire un grand nombre de ptisannes rafraichissantes en se servant de tous les médicamens qui peuvent calmer le trop grand mouvement du sang: Je serois trop long si je voulois rapporter toutes les ptisannes différentes qu'on peut ordonner en pareil cas: Je me contenterai de dire que les racines ont besoin d'une cuite plus longue que les feuilles, les feuilles plus que les fleurs, ce qu'il faut remarquer pour faire les ptisannes dans l'ordre.

Comme quelquefois on est obligé d'augmenter peu à peu la circulation du sang ralentie, & qu'on ne peut pas donner les forts apéritifs, ou qu'on veut aider leur effet par quelques ptisannes, on se sert des diurétiques chauds dont on fait des ptisannes qu'on nomme apéritives, & qui sont d'un grand secours dans les asthmes secs & les convulsifs, dans les pâles couleurs, l'affection hypocondriaque, & généralement dans toutes les

vieilles obstructions, parce que ces ptisannes humectant beaucoup & n'agissant que peu à peu, elles rétablissent la circulation du sang sans en augmenter beaucoup le mouvement, & on évite par-là les accidens que produisent quelquefois les apéritifs trop forts, on en fait de plusieurs maniéres dans l'asthme ; par exemple, on en fait une avec la camphorata sous cette formule.

Prenez de la camphorata qui croît aux environs de Montpellier, une poignée; faites-la bouillir dans trois livres d'eau commune jusqu'à la consomption du tiers ; passez la liqueur & vous aurez une ptisanne pour boisson ordinaire.

Elle peut encore servir pour l'hydropisie en y joignant quelques diurétiques comme le petit-houx, le chiendent sous cette formule.

Prenez des racines de petit-houx, d'asperge & de garence, de chacune une once & demie; faites cuire le tout dans une suffisante quantité d'eau de fontaine jusqu'à la reduction du tiers, & on aura une ptisanne.

Je préférerois cependant celle qui est

faite avec la *camph. Monsp.* seule à celle-cy, & j'en ai vû de très-bons effets ; cependant, comme le meilleur remede ne réussit pas toujours, il est bon d'en avoir plusieurs en main, afin que celui-là venant à manquer on en puisse substituer un autre, car les remedes n'agissent sur notre corps que par la disposition qu'ils y trouvent ; souvent un remede qu'on croit très-bon n'a point d'effet, & souvent un autre d'où on n'espéroit rien, guérit le malade, comme on le voit assés souvent dans les maladies chroniques telles que sont les pâles couleurs, l'hydropisie, &c. on peut encore ajouter les sels polichrestes dans une des ptisannes apéritives que nous venons de décrire, c'est un remede excellent pour vuider les eaux des hydropisies, & qu'on employe souvent avec succès.

On peut faire une ptisanne avec le fer rouillé rougi éteint dans l'eau ; cette ptisanne convient fort dans les pâles couleurs, elle diminue les obstructions lorsqu'elles sont considérables, & elle les emporte quelquefois quand elles sont légéres : on l'ordonne de cette maniere.

Prenez du fer roüillé, rougi & éteint

dans l'eau commune, & le malade sera sa boisson ordinaire de cette ptisanne.

Que si le malade se plaint d'un mal d'estomach, comme il arrive presque toujours dans les maladies longues, on peut y faire infuser pendant quelques heures un nouet d'une dragme de rubarbe; on peut de cette maniere faire beaucoup de ptisannes apéritives, en se servant de tous les diurétiques chauds & apéritifs.

Les ptisannes astringentes peuvent se faire avec la racine seule de *symphitum majus*, mettant une once de cette racine sur chaque livre d'eau, ou bien y ajoutant d'autres astringens, comme les roses rouges, les balaustes, le chinorrodon: Par exemple,

Prenez de la grande consoude, deux onces, des balaustes au nombre de six; faites-les cuire dans quatre livres d'eau commune jusqu'à reduction du tiers, on ajoutera sur la fin de la cuite des roses rouges séches deux pincées, pour faire une ptisanne.

On peut employer pour les mêmes intentions les racines de bistorte & de

tormentille, les sorbes & l'écorce de grenade, certaines conviennent dans le crachement de sang, dans la dissenterie, dans les diarrhées lorsqu'il y a quelque vaisseau ouvert ou trop dilaté, lorsqu'on ordonne la ptisanne du *symphitum majus* dans le crachement de sang ou dans la dissenterie, on peut lui ajouter quelque syrops, comme celui de grenade, de jujubes, de mures.

Les ptisannes béchiques se font avec les jujubes, les passerilles, les figues séches, la réglisse, le tussilage, le capillaire, le syrop de pomme, de capillaire, &c. Par exemple,

Prenez des jujubes huit paires, des figues séches deux pincées, de la reglisse & des raisins secs bien battus & pilés, de chacun une demi-once; faites cuire le tout dans deux livres d'eau commune, pour en faire une ptisanne selon l'art.

Ou bien,

Prenez des feuilles de pas-d'âne & de capillaire, de chacune une poignée suffisante; faites-les infuser dans deux livres d'eau chaude, & on en fera une ptisanne.

Si la toux presse le malade, on peut

lui faire prendre de tems en tems un peu de syrop de capillaire, ou tel autre syrop rafraichissant, qu'on mêlera avec la prisanne.

Les prisannes sudorifiques sont faites avec les racines de salsepareille & d'esquine, le bois de gaïac, & l'antimoine crud, le salsafras, & le mercure. Exemple,

Prenez de la sarcepareille coupée bien menu trois onces, de la squine aussi coupée par petits morceaux, du bois de gayac suffisamment battu & du sassafras pareillement battu & coupé par morceaux, de chacun une once, de l'antimoine cru suspendu dans un nouet, une once; faites cuire le tout dans six livres d'eau ordinaire, jusqu'à reduction du tiers pour en faire prendre au malade trois fois par jour, le matin, le soir & l'après diner.

On peut rendre cette prisanne purgative, si on veut, en y faisant infuser quelque purgatif, comme le senné, ou bien on peut en faire une autre dans laquelle on fera entrer des sudorifiques, des diurétiques, des apéritifs & des purgatifs: Par exemple,

Ptisanne de Kalac.

Prenez de la sarcepareille coupée bien menu, une livre; des racines d'iris de Florence bien séches, une once; de la squine coupée bien menu & du bois de gayac suffisamment battu, de chacun quatre onces; du bois de sassafras aussi battu & coupé menu, une once; du saffran de soleil ou précipité d'or, douze grains; du bézoard mineral, neuf grains; du crystal mineral, une once & demie; de la grande phylarea séchée & réduite en poudre, une once; de l'antimoine cru grossierement pilé & suspendu dans un nouet, quatre onces: On fera infuser le tout à froid dans douze pintes d'eau de fontaine mesure ordinaire de Paris l'espace de douze heures, lequel tems passé on bouchera exactement le pot & on le mettra boüillir sur le feu pendant six heures, après qu'on aura retiré le pot du feu, on y ajoutera de la reglisse battue & du senné mondé, de chacun deux onces. Lorsque le tout sera refroidi on passera la liqueur pour la garder, ensuite on versera par dessus la matiere qui sera restée au fond du vase, autant d'eau commune que l'on en avoit mis d'abord. On fera boüillir le tout à petit feu pendant

trois heures, & on reservera la liqueur bien filtrée pour en faire une boisson ordinaire.

C'est cette ptysanne qui est si connue sous le nom de ptisanne de Kalac, & qu'on employe si souvent dans les maux vénériens; on en fait prendre trois verrées par jour, un le matin à jeun, un autre après le diner, & un autre le soir auparavant se coucher, faisant user du bochet ou de cette seconde ptisanne pour boisson ordinaire; on la continue pendant cinq semaines ou un mois, elle produit d'assez bons effets.

On fait une ptisanne dont on fait user aux femmes en couche pour faire perdre le lait lorsqu'elles ne veulent pas nourrir; cette ptisanne se fait avec les racines de canes ordinaires qu'on fait cuire dans l'eau: J'en ordonne une autre qui m'a souvent réussi pour les ardeurs d'urine, avec une poignée de feuilles de pariétaire, une once de graines de lin concassées, mises dans un linge, & tant soit peu de réglisse qu'on met simplement infuser dans trois livres d'eau bouillante.

CHAPITRE II.

Des Remedes internes solides.

ARTICLE PREMIER.

Des Opiates aperitives & purgatives.

LE mot d'opiate en géneral se prend en médecine pour tout remede qu'on ordonne à prendre intérieurement en forme solide, composé des poudres ausquelles on donne de la consistence en les agitant dans un mortier avec le pilon, & y versant par dessus une suffisante quantité de syrop ou quelque conserve; on peut faire des opiates avec tous les médicamens qui se réduisent en poudre, & l'opiate tire son nom particulier des especes de ces médicamens qui le composent; si les médicamens principaux sont purgatifs, on l'appelle purgative; s'ils sont apéritifs, apéritive; s'ils sont absorbans, absorbante; s'ils sont astringens, astringente, &c. Voici par exemple une opiate purgative dans la formule suivante.

Prenez du senné mondé & de la rubarbe choisie, de chacun un scrupule; du jalap pulverisé & du mercure doux réduit en

poudre, de chacun quinze grains; de la scamonée sans soufre, six grains, avec quelques gouttes de syrop de chicorée composé, on fera une opiate à prendre le matin à jeun, après laquelle on prendra un boüillon dans lequel on aura mis des feüilles de chicorée.

Si on veut la rendre plus forte, on n'a qu'à y mettre des purgatifs plus forts, comme la coloquinte, l'élébore, ou bien augmenter la dose des purgatifs qui y entrent, ou bien en y ajoutant l'émétique; si on veut faire vomir le malade, on pourroit de la même maniere faire plusieurs autres opiates purgatives en se servant de tous les purgatifs qui peuvent se réduire en poudre. Voici comment on peut faire une opiate apéritive.

Prenez du safran de mars aperitif, préparé à la rosée de May & réduit en alkool, une demi-once; de la rhubarbe choisie & réduite en poudre, une demi-once; de la poudre de cloportes, deux dragmes; du safran oriental, un scrupule, avec une suffisante quantité de syrop de fleurs de pêcher, on fera un opiate que l'on fera prendre au malade à jeun depuis une demi-dragme jusqu'à une dragme, en prenant par dessus un bouillon dans lequel

on aura mis des feuilles de chicorée, ensuite on se promenera pendant une heure, & l'on continuera l'usage de cette opiate pendant neuf jours,

On peut faire une opiate apérive & purgative en mêlant les apéritifs avec les purgatifs : Par exemple,

Prenez du safran de Mars aperitif préparé à la rosée de May & reduit en alkool une demi-once, de la rhubarbe choisie & du senné mondé, de chacun deux dragmes, du jalap pulverisé; une dragme, de la scamonée préparée sans soufre, une demi-drag. du sel d'absinthe & de tamarinds, de chacun un scrupule, avec ce qu'il faudra de syrop de chicorée composé de rhubarbe; on aura une opiate dont on fera prendre au malade une dragme & demie le matin à jeun, se promenant une heure selon l'usage, & en prenant par dessus un bouillon où on aura mis des feuilles de chicorée, & on continuera l'usage de cette opiate pendant neuf jours.

ARTICLE II.

Des Opiates absorbantes & astringentes.

Lorsqu'on veut absorber dans les premieres voies quelques matieres étrangeres ou des sérosités surabondantes qui relâchent trop l'estomach ou les

boyaux : on se sert des absorbans, comme par exemple, lorsqu'on veut arrêter un cours de ventre excessif qui est venu après l'effet d'un fort purgatif ou d'un émétique violent, dans tous ces cas on peut ordonner une opiate absorbante sous cette formule.

Prenez de la piere-ponce réduite en poudre très-fine, une dragme; des yeux d'écrevisses de riviere & du corail preparé, de chacun un scrupule, du laudanum, un grain & demi, on fera une opiate avec ce qu'il faudra de syrop de roses séches dont on fera prendre au malade une dragme & demie le soir avant de se coucher.

On peut faire d'autres pareilles opiates avec les autres absorbans dont on se sert dans le cours de ventre en faisant prendre matin & soir une dragme ou deux dragmes à chaque fois: Par exemple,

Prenez de la rubarbe torreffiée, une demi-dragme, du kina reduit en alkool & du safran de mars astringent, de chacun une dragme, des yeux d'écrevisses de riviere un scrupule avec autant qu'il faut de syrop de coings, on aura une opiate pour deux doses à prendre matin & soir, ajou-

tant seulement un grain de laudanum à la dose du soir.

On ordonne une dragme ou deux de cette opiate, & on y ajoute le laudanum, parce qu'il fait dormir, & qu'il aide beaucoup l'action des remedes astringens : on continue cette opiate quelques jours ; on fait de même une opiate astringente en se servant des remedes astringens : Par exemple,

Prenez de la conserve de grande consoude, une demi-once, de la rubarbe torrefiée & pulverisée, des écorces de grenade séches réduites en poudre, de chacun une demi drag. du sang-dragon & du bol d'Armenie, un scrupule de chaque avec autant qu'il faudra de syrop de roses séches, on aura une opiate.

On se sert rarement des astringens seuls : on les mêle ordinairement avec quelque absorbant comme le kina, les yeux d'écrevisse, le corail & autres de cette nature : Par exemple,

Prenez du Kinkina réduit en alkool, deux dragmes, des yeux d'écrevisses de riviere & du corail rouge préparé, de chacun une demi-dragme, du sang-dragon & du bol

bol d'Armenie un ſcrupule de chaque, avec ce qu'il faudra de ſyrop de coings, on fera une opiate à donner au malade matin & ſoir à la doſe de deux dragmes.

La rubarbe torrifiée & le mars aſtringent peuvent entrer dans les opiates abſorbantes, parce qu'ils ſont abſorbans & aſtringens ; ces opiates abſorbantes & aſtringentes conviennent dans le cours de ventre & le flux de ſang, parce que par les abſorbans on embarraſſe les groſſes matiéres qui ſont dans les premiéres voies, & par les aſtringens on reſſerre les vaiſſaux trop dilatés, & on peut refermer ceux qui ſont ouverts.

CHAPITRE III.

Des Remedes internes mols.

ARTICLE PREMIER.

Des Bolus.

LE bolus ne differe de l'opiate qu'en ce que l'opiate eſt dure, & le bolus eſt mol ; on ne fait le bolus que des purgatifs, quoique cependant on pourroit

en faire des abſorbans comme on en fait des opiates ; ainſi quand on veut prendre un bolus pour purger un malade, on prend tels purgatifs que l'on veut & qui peuvent ſe réduire en poudre, & on les incorpore avec quelques corps mols, comme la pulpe de caſſe : Par exemple,

Prenez du jalap pulveriſé, 12 grains, de la ſcamonée réduite en poudre, ſept grains, du mercure doux quinze grains, de la réſine de jalap, ſix grains, de la poudre de cornachine, dix grains, avec du ſyrop de roſes, on aura un bolus à donner le matin en prenant un bouillon par-deſſus.

On fait boire un bouillon après le bolus comme après les opiates, afin de les détremper bientôt dans l'eſtomach, & les faire paſſer dans les boyaux & dans le ſang avec plus d'aiſance ; ce bouillon eſt ordinairement fort leger ou à demi fait, pour qu'il détrempe plus aiſément & qu'il n'empâte pas : on peut faire pluſieurs autres bolus au malade, lui faiſant avaler par deſſus une potion purgative : Par exemple,

Prenez du jalap en poudre, dix grains, du mercure doux, douze grains, de la ſcamonée préparée ſans ſoufre, ſix grains

avec un peu de conserve de roses on fera un bolus à donner le matin prenant par dessus la potion suivante.

Prenez du senné mondé, deux dragm. du sel d'absinthe, un scrupule ; faites-les infuser dans une quantité suffisante d'eau de fontaine, dans la colature de six onces, faites dissoudre de la manne de Calabre, une once & demie, on mêlera le tout pour une potion.

On peut donner l'émétique de cette maniére ; & on le donne en effet, faisant boire pardessus une potion purgative, lorsqu'on a en vûe de purger par le haut & par le bas ; que si on veut seulement faire vomir le malade, on se contente de lui faire prendre le bol où on a mis l'émétique ; on donne aussi aux petits enfans des médicamens en bolus pour tuer les vers, comme par exemple, le *semen contra* dans une cuillerée de bouillon ; on fait prendre aussi la thérébentine en bolus lorsqu'on veut en poussant par les urines déterger & nettoyer quelque ulcere qui se trouve dans le canal, comme après les gonorrhées, ou qu'on veut diviser l'humeur bronchiale qui s'étant épaissie dans les bronches des poulmons, y produit l'asthme ; lors-

qu'on ordonne la thérébentine à la fin d'une gonorrhée, on y joint le mercure doux.

CHAPITRE IV.

Des Remedes internes en poudre.

IL n'est pas difficile d'ordonner un médicament en poudre ; ainsi, quand on veut purger un malade avec des poudres, on n'a qu'à choisir les médicamens qu'on veut & leur dose, & mettre à la fin de la formule *redigantur omnia in pulverem & capiat æger cum coclearco jusculi vel aqua :* on fait prendre un peu de bouillon ou de quelque eau distillée pardessus les poudres, parce qu'autrement elles s'arrêteroient dans le dedans de la bouche, & ne descendroient pas dans l'estomach ; on peut ordonner de cette maniere non seulement les purgatifs, mais même les émétiques, les apéritifs, les diurétiques, les absorbans, les astringens, les sudorifiques, les carminatifs, les médicamens propres à tuer les vers ; en un mot, toutes les drogues qui peuvent se mettre en poudre : Nous ne met-

tons pas ici des formules, parce qu'il n'y a personne qui ne sçache les ordonner, puisqu'il n'y a qu'à pulvériser les médicamens dont on veut se servir, & de mettre au dessus de ces poudres quelques liqueurs pour qu'elles puissent être portées dans l'estomach, ou bien quelquefois on les envelope avec un peu de pain enchanté, & on les avale. Toutes ces précautions ne sont que pour empêcher qu'elles ne s'arrêtent dans le gosier; quand on purge un malade avec des poudres, on a soin quelque tems après de lui faire prendre un bouillon dégraissé, comme nous avons dit en parlant des opiates & des bolus.



SECTION SECONDE.

Des Remedes moyens.

CHAPITRE PREMIER.

Des Remedes moyens liquides.

ARTICLE PREMIER.

Des Lavemens.

ON entend par remedes moyens tous ceux qui entrent dans quelques cavités particulieres du corps, comme les lavemens, les gargarismes, &c. Nous commençons par les lavemens, parce que de tous les remedes moyens, ce sont les plus utiles; tout le monde sçait assés ce que c'est que lavemens, il y en a de plusieurs sortes : car 1°. ou le lavement détrempe seulement les excrémens endurcis dans les intestins, & lâche un peu le ventre, & on l'appelle laxatif, ou il irrite les intestins en divisant les excrémens, & on l'appelle purgatif, ou il calme la douleur & la chaleur qu'on sent

dans les inteſtins, & on l'appelle anodin, ou il briſe les matiéres groſſiéres qui ſont dans les excrémens, & chaſſe les vents,& on l'appelle carminatif, ou il déterge quelqu'ulcere, comme dans les vieilles diſſenteries, & on l'appelle déterſif, ou enfin il reſſerre le ventre, & on l'appelle aſtringent.

Tous les lavemens ſe font par décoction ou par infuſion après qu'on a caractériſé la décoction dans la formule: Par exemple,

Prenez de la décoction ordinaire pour un lavement rafraichiſſant & laxatif.

On nomme après, les médicamens qu'on y veut diſſoudre, mettant à la fin de la formule, *miſce fiat clyſt.*

Il faut remarquer que la doſe des lavemens eſt ordinairement d'une livre dans les adultes, excepté les lavemens déterſifs qu'on ne donne qu'à la doſe de cinq onces, parce que comme on n'ordonne les clyſteres que dans le cas où il y a quelques vaiſſaux découverts, trop de décoction pourroit augmenter la ſolution.

On fait des lavemens laxatifs de pluſieurs maniéres, & premiérement, ſi on

veut détremper, on ordonne un lavement avec l'eau ſimple.

Prenez de l'eau de riviere qu'on aura fait chauffer, une livre, pour faire un lavement.

On peut encore ajouter à l'eau ſimple les adouciſſans, pour lubrifier un peu les inteſtins, comme l'huile commune, l'huile d'amandes douces, le miel, le beurre frais; on peut auſſi faire bouillir dans l'eau du ſon : Par exemple.

Prenez du ſon maigre une poignée, faites-le cuire dans une ſuffiſante quantité d'eau ordinaire, dans la colature d'une livre, diſſolvez de l'huile commune & de l'huile d'amandes douces, de chacun deux dragmes, du miel de Narbonne & du beurre frais, une once de chaque : mêlez le tout pour un clyſtere.

On peut prendre auſſi une décoction ordinaire que les Apoticaires ſçavent, & pour lors on fait ainſi la formule.

Prenez de la décoction commune pour un clyſtere rafraichiſſant & laxatif, une livre, du catholicon fin une once, du miel de

de Narbonne & de l'huile d'amandes douces, de chacun une once; mêlez le tout pour un clystere.

Les Apoticaires ont coutume de faire cette décoction avec la manne, la pariétaire, & la mercuriale, &c.

On appelle cette sorte de lavemens émollient, réfrigerant, laxatif; mais quand on veut vuider les matiéres contenues dans les boyaux, & qu'on veut irriter la membrane interne pour faire mettre en contraction les parties, on fait dissoudre dans la décoction le diaphœnic, le catholicum, le diaprun, la benedicte laxative ou quelque électuaire purgatif, ou bien on peut infuser le senné, la casse: Par exemple,

Prenez de la décoction commune pour un clystere rafraichissant & laxatif une livre; faites cuire legerement des folicules de senné mondé, trois dragmes; dissolvez du catolicon une once & demie. On mêlera le tout pour un lavement à donner aussi-tôt.

Si on veut rendre le lavement plus fort, on peut faire infuser l'agaric ou la pulpe de coloquinte à la place du senné; mais quand on veut purger doucement,

on peut ordonner un lavement de cette maniére.

Prenez de la décoction pour un clystere rafraichissant & laxatif, une livre, du miel rosat deux onces, du lenitif ou du catolicon, une once: mêlez le tout pour un clystere à donner aussitôt, ou bien

Prenez de la décoction commune pour un lavement laxatif & rafraichissant, une livre, de la moëlle de casse nouvellement tirée, une once & demie: mêlez le tout pour un clystere.

Que si on veut purger fortement un malade, on peut se servir des remedes dont nous venons de parler, & les dissoudre dans une livre de décoction commune, ou bien, par exemple,

Prenez des feuilles de mercuriale & de parietaire, de chacun une poignée, des semences de fenouil & d'ammi, de chacun une once; faites-les cuire dans une suffisante quantité d'eau commune, dans la colature d'une livre dissolvez du catolicon & du diaphœnic, de chacun une once, du miel mercurial, deux onces, pour un clystere.

Quand on veut bien secouer un malade, on peut dissoudre dans la déco-

ction le vin émetique trouble : Par exemple.

Prenez de la décoction commune, une livre, dissolvez-y du vin émetique trouble, deux onces ; mêlez le tout pour un clystere à donner aussitôt.

On ne mêle jamais à ces derniers lavemens l'huile ni les corps gras, de peur qu'ils ne diminuassent leurs actions ; enfin, on peut faire une infinité de lavemens purgatifs en se servant de tous les remedes qui peuvent se dissoudre dans la décoction & irriter les boyaux, on y ajoute quelquefois le sel armoniac, & on en donne quelquefois avec l'urine seule quand on veut fortement irriter les boyaux. Ces lavemens font de bons effets dans les affections soporeuses, on les ordonne ainsi.

Prenez de l'urine d'un enfant, huit onces & vous en ferez un clystere.

Lorsqu'on trouve les malades qui ont le ventre gonflé & qui se plaignent d'une douleur vague dans le bas ventre, qui est causée par les vents retenus dans les gros excrémens : on ordonne des lavemens avec des carminatifs, qui brisent le tissu des matiéres grossiéres, & ouvrent le chemin aux vents, dans ce

cas on ordonne des lavemens ſous cette formule.

Prenez des ſommitez de petite abſinthe, de ſauge, de romarin & de fenouil, de chacun une poignée; des quatre grandes & petites ſemences froides, de chacun une demi-once. Faites les cuire dans une quantité ſuffiſante d'eau de fontaine; à la colature d'une livre ajoutez de l'huile de mélilot & de camomille, de chacun deux onces, pour faire un clyſtere.

On peut en faire d'autres en ſe ſervant des médicamens qui peuvent briſer le tiſſu des gros excrémens tels que ſont les carminatifs; quand on veut au contraire appaiſer des grandes douleurs ou chaleurs que les malades ſentent dans le bas ventre, on ſe ſert de tout ce qui peut embarraſſer les gros excrémens, & les empêcher d'irriter les inteſtins, comme les bouillons de tripes, le lait, l'eau d'orge, le miel violat, & autres ſemblables auſquelles on peut ajouter le laudanum. Par exemple.

Prenez du lait nouvellement tiré & de la décoction d'orge, de chacun cinq onces; de l'huile d'amandes douces recemment tirée, deux onces, du laudanum, deux grains: mêlez le tout pour un clyſtere.

On met plus de laudanum dans les lavemens que dans les potions; cependant, il faut que le Médecin sçache du malade s'il est accoutumé de prendre le remede, car en ce cas il faut augmenter la dose considérablement, & on peut faire un lavement déterſif de cette maniere.

Prenez des feuilles de jusquiame, de branc-ursine, de violier & d'aigremoine, de chacun autant qu'il en faut; faites-les cuire dans une quantité suffisante d'eau de fontaine; dans la colature de huit onces, dissolvez de l'huile d'amandes douces,& du miel rosat, de chacun deux onces, & on aura un clystere, ou bien

Prenez du son maigre, une poignée, de la reglisse battue une demi-once; faites-les cuire dans une suffisante quantité d'eau de fontaine; dans la colature de huit onces, brouillez un jaune d'œuf: mêlez le tout pour en faire un clystere.

On peut aussi donner une émulsion par le bas pour lavement anodin, on ne met pas une livre de décoction dans les lavemens anodins, parce que distendant par leur poids les boyaux, ils augmenteroient la douleur.

On fait des lavemens déterſifs avec les remedes qui peuvent nettoyer les ulceres des boyaux & entraîner le ſang qui tombe par l'ouverture des vaiſſaux ouverts dans la cavité des inteſtins : on ſe ſert pour cela de tous les miels, huiles, des ſucs, des mucilages, des ſemences de coings, & de pſillium tiré avec l'eau roſe, & beaucoup d'autres ſemblables.

Prenez de la décoction d'orge, une demi-livre, de la therebentine de Veniſe éteinte dans deux jaunes d'œufs, du miel roſat & de Narbonne, de chacun une demi-once, pour faire un clyſtere,

Prenez de l'orge entier & du ſon maigre de chacun une poignée, des raiſins ſecs mondés & de la regliſſe, de chacun deux dragmes, des fleurs de bouillon blanc & des roſes rouges, de chacun une pincée; faites-les cuire dans une ſuffiſante quantité d'eau de fontaine; dans la colature d'une demi-livre faites diſſoudre du ſucre rouge & du miel roſat, de chacun une once. On mêlera le tout pour un clyſtere.

On en peut faire avec le lait & le ſucre rouge, ou bien le bouillon de tripes; tous les lavemens, quoiqu'anodins, peuvent pourtant bien convenir, ou bien on peut ordonner de cette maniere.

Prenez de l'orge entier une poignée, de la reglisse battue & des raisins secs, une demi dragme, des roses rouges une pincée; cuisez-les & dans la colature d'une demi livre, dissolvez du sucre rouge, six dragm. des mucilages de semences de coings tirés dans l'eau rose, deux onces : mêlez le tout pour un clystere.

Ce dernier lavement est très-bon dans la dissenterie; mais lorsque le malade rend du pus en quantité par les selles, il faut dissoudre dans la décoction de la thérébentine éteinte dans deux jaunes d'œuf; ainsi, on se servira dans ce cas-là de la premiere formule que nous avons donné des lavemens déterfifs préférablement à tous les autres.

On fait des lavémens astringens lorsque les vaisseaux des intestins sont trop relâchés, & que les humeurs s'y séparent en trop grande quantité, on ne met pas des poudres astringentes dans ces sortes de lavemens, soit parce qu'elles se précipitent d'abord au fond du vaisseau, soit parce qu'elles empêcheroient l'action du lavement pour peu que le malade le gardât : on pourroit cependant ajouter le bol d'Arménie & le sang dragon : J'aimerois néanmoins mieux ordonner un lavement sous cette formule.

Prenez des racines de gentiane & de tormentille, de chacun deux onces ; faites-les cuire dans une suffisante quantité d'eau de fontaine ; sur la fin de la cuite ajoutez des balaustes & des roses rouges séches, de chacun une pincée ; dans la colature de six onces, ajoutez du syrop de roses séches deux onces, pour un clystere.

Prenez des racines de grande consoude une once, des feuilles de plantain & de prêle, de chacun une poignée, des balaustes & des roses rouges de chacun une pincée ; faites cuire le tout dans une suffisante quantité d'eau ferrée ; dans la colature de dix onces faites dissoudre du sucre rosat six dragmes avec un jaune d'œuf. On mêlera le tout pour un clystere.

Enfin on ordonne des lavemens fébrifuges qu'on fait en dissolvant du kina dans l'eau tiéde, ou bien de cette maniére.

Prenez du quinquina réduit en alkool, une once; faites-le bouillir legerement dans une suffisante quantité d'eau ordinaire ; à la colature d'une livre ajoutez du syrop de pavot blanc une demi-once ; on fera un clystere que l'on réiterera deux ou trois fois dans la journée pendant quelques jours.

Il faut prendre garde de ne donner jamais un lavement ni trop chaud ni trop froid, & seulement tiéde, & de mettre toujours à la fin de la formule *statim injiciendus*, parce que tous ces remedes ne peuvent se garder, & ne valent rien froids, ils donneroient des tranchées de ventre par leur simple froideur.

Il arrive souvent en pratique qu'on est obligé de donner coup sur coup plusieurs lavemens purgatifs sans pouvoir faire aller du ventre, & cela, lorsqu'il y a des grandes chaleurs d'entrailles, les lavemens échauffant davantage, empêchent la sécrétion des humeurs, & les lavemens d'eau simple sont bien-tôt absorbés par la trop grande chaleur; dans tous ces cas, il n'est rien de meilleur que d'adoucir & de rafraichir par le lavement suivant, dont j'ai vû de très-bons effets dans toutes les douleurs d'entrailles.

Prenez des amandes douces pelées, six paires, des quatre grandes semences froides mondées, & des semences de pavot blanc de chacun une once & demie; ensuite pilez-les dans un mortier de marbre, on les fera bouillir dans une suffisante quantité d'eau de fontaine, après les avoir fait cuire une demi-heure, ajoutez-y de la reglisse batue & des roses séches, deux on-

ces, des citrons coupés par tranches & mondés de leurs pepins au nombre de trois, ajoutez sur la fin de la cutte du son maigre une demi-poignée, des fleurs de mauve une pincée; coulez & exprimez le tout fortement pour en faire un clystere à donner dans une heure commode.

ARTICLE II.

Des Gargarismes.

Les gargarismes sont des corps fluides qu'on agite & qu'on roule dans la bouche, lorsqu'il se trouve dans cette cavité quelques tumeurs à résoudre, quelque ulcere à déterger, quelque hémorragie à arrêter, ou enfin quelques grandes douleurs à calmer, ainsi il y a des gargarismes anodins, résolutifs, détersifs & astringens: Par exemple.

Prenez du lait ou du petit lait une livre, pour en faire un gargarisme, ou bien

Prenez de la décoction d'orge une demi livre, du miel rosat une once; mêlez le tout pour un gargarisme.

On en peut faire encore avec la décoction des herbes rafraîchissantes, comme avec la décoction d'orge, de

gramen d'altea ; en un mot, on peut faire des gargarismes anodins avec la seule prisanne rafraichissante dont on fait user au malade pour boisson ordinaire, ou bien on peut en faire de cette maniére.

Prenez de l'eau d'orge & des amandes douces, une demi-livre & du syrop violat une once; mêlez le tout pour un gargarisme.

Pour faire les gargarismes résolutifs ; lorsqu'on veut résoudre une tumeur qui est dans la bouche ou qu'on craint d'augmenter l'inflammation en irritant trop cette partie, on fait un gargarisme de cette maniére.

Prenez de l'esprit de vin rectifié & de l'eau commune, de chacun dix onces ; mêlez le tout pour un gargarisme.

Que si on veut résoudre davantage, & qu'on ne craigne pas une inflammation dans cette partie, on fait des gargarismes avec l'esprit-de-vin seul, & qu'on veuille résoudre encore plus fortement, on en fait avec l'esprit de-vin camphré : Par exemple,

Prenez de l'esprit de vin camphré quaonces pour en faire un gargarisme.

Ou bien on peut se servir d'une décoction vulnéraire, de l'esprit-de-vin, & du sel armoniac : Par exemple,

Prenez de l'esprit de vin quatre onces, du sel armoniac une demi-dragme ; mêlez le tout pour en faire un gargarisme.

On peut employer les remedes anodins pour déterger les ulceres de la bouche, comme celui qui se fait avec l'orge, le miel rosat, dont on se sert communément pour les ulceres de la bouche aussi-bien que dans les inflammations de cette même partie, & alors on l'appelle gargarisme détersif auquel on peut ajouter quelques gouttes de colire de Lanfranc, qui n'est qu'une dissolution du verd de gris dans l'eau-de-vie, ou bien on en fait avec le vin rouge sous cette formule.

Prenez du meilleur vin rouge une demi-livre, pour en faire un gargarisme.

Lorsque le malade le peut on n'en doit pas employer d'autres, il n'y en a pas même de meilleur pour déterger les ulceres de la bouche ; mais s'il fait de trop grandes irritations & que le malade ne puisse pas les supporter, on peut diminuer son activité en le mêlant avec la

ptisanne ou l'eau, ayant soin d'en retrancher tous les jours quelque chose jusqu'à ce qu'on employe le vin seul pour gargariser, ce qu'on a coutume de faire dans trois ou quatre jours ; quand on est obligé d'arrêter quelque hémorragie au dedans de la bouche, on fait des gargarismes avec des médicamens astringens : Par exemple,

Prenez des roses rouges & des balaustes séches, de chacun une pincée, des noix de cyprès au nombre de trois ; cuisez-les dans une suffisante quantité d'eau de fontaine ; à la colature de six onces ajoutez du sang-dragon, un scrupule, des roses séches, une once, & on fera un gargarisme, ou bien

Prenez de l'eau de plantain, quatre onces, de l'alun commun deux onces, du syrop de roses séches une demi-once, on aura un gargarisme.

On pourroit y ajouter encore quelques gouttes d'eau stiptique d'oxycrat ou du vinaigre rosat dans une décoction de plantes astringentes.

ARTICLE III.

Des Loochs liquides.

Les loochs sont des médicamens tantôt en forme fluide, tantôt en forme solide qu'on fait tenir dans la bouche d'un malade pour le faire cracher, & pour appaiser la toux quand il en est fatigué. Nous ne parlerons ici que des loochs en forme fluide qu'on compose avec tous les médicamens rafraichissans & adoucissans : Par exemple,

Prenez de l'eau de lys trois onces, du syrop de capillaire une once, du sucre-candi une dragme ; on mêlera le looch pour en prendre à la cuillere, ou bien

Prenez du syrop de tussilage & de jujubes, de chacun une once & demie, du sucre candi deux dragmes ; mêlez le looch pour en faire succer au malade peu à peu.

On en fait beaucoup d'autres en se servant des adoucissans & des expectorans ; on en fait avec la décoction des pommes rainettes dans laquelle on fait fondre une suffisante quantité de sucre ; on en peut faire de même avec celle des

jujubes & autres béchiques : on observe que le malade n'en prenne qu'une cuillerée à la fois, parce que s'il en prenoit davantage il ne pourroit pas le tenir à la bouche ; on le fait aussi agiter dans la bouche, afin que l'air qu'on respire le pénétrant mieux de toutes parts, puisse se charger des parties fines de ce remede, & les porter dans les poulmons pour embarrasser l'humeur bronchiale qui cause la toux, & pour l'enlever plus aisément avec eux dans le tems de l'expectoration.

ARTICLE IV.

Des Errhines.

LEs errhines sont des médicamens qu'on fait avec les seules eaux, ou des sucs, ou de décoctions ausquelles on veut mêler des poudres qu'on fait attirer dans le nés, en inspirant ainsi quand on veut composer une errhine qui irrite la membrane pituitaire, & qui fasse éternuer : on la compose sous cette formule.

Prenez des feuilles de marjolaine & de bétoine, de chacun une poignée suffisante.

On les pilera en y versant du vin blanc & de l'eau de bétoine, de chacun quatre onces ; lorsque le tout sera bien exprimé, ajoutez-y du tabac en poudre une dragme. On chauffera la liqueur. La bouche étant remplie & la tête baissée on en respirera par le nez trois ou quatre fois dans la matinée.

Si on veut adoucir ou calmer quelques douleurs que le malade sent dans le nés, on peut faire une errhine anodine : Par exemple,

Prenez du lait de chévre nouvellement tiré trois onces, pour le faire respirer souvent par le nez, ou bien

Prenez des eaux de roses & de plantain de chacun deux onces, on en fera une errhine.

Que si on veut déterger ou nettoyer quelque ulcere qui est dans l'intérieur du nés, on peut faire une errhine anodine : Par exemple,

Prenez de l'eau d'orge, quatre onces & du syrop de roses, une once pour en faire une errhine, ou bien

Prenez de l'orge entier une poignée, des feuilles de plantain & d'absinthe, de chacun

de chacun autant qu'il en faut ; dans la colature d'une livre dissolvez du miel rosat une once & demie, & vous aurez une errhine.

Lorsqu'il y a une hémorragie on fait des errhines avec les astringens, on se sert de l'eau d'alun qu'on fait attirer dans le nés par l'inspiration, on en enduit des tentes qu'on fait entrer dans le nés, ou bien sous cette formule.

Prenez du bol d'Arménie & de la terre sigillée, du sang-dragon, du poil de liévre, de chacun une dragme ; on se servira aussi du suc d'ortie, ensuite on aura une espece de petite tente pour introduire dans le nez cette errhine.

Quand on trouve des personnes à qui le nez sent mauvais, on peut leur faire user des errhines avec les aromates par exemple.

Prenez des eaux de roses, de naphte, & de marjolaine, de chacun une once, du musc deux grains ; & si l'on n'aime pas le musc, on lui substituera de la poudre de cloux de gérofle un scrupule ; on mêlera le tout pour en faire une errhine.

ARTICLE V.

Des injections.

LEs injections sont des remedes liquides moyens dont on se sert dans les playes ; on en fait aussi dans les oreilles , dans la matrice aux femmes & dans la verge aux hommes. La vûe qu'on a en faisant les injections est d'adoucir ou de calmer la douleur , comme quand il y a inflammation dans les oreilles , dans la verge , dans le dedans des playes , & alors les injections s'appellent anodines , ou bien on veut déterger quelque ulcere & emporter quelque matiere en la dilayant comme le pus dans les ulceres , & quelquefois la mucosité dans les oreilles, qui s'étant épaissie dans leur cavité , y produit la douleur & l'inflammation , & on les appelle injections détersives & vulnéraires , ou enfin on a en vûe d'arrêter quelque flux immodéré , & alors on se sert des astringens , on compose les anodins de tous les médicamens rafraichissans & narcotiques : Par exemple.

Prenez du petit lait & de l'eau de plantain , de chacun trois onces , du sel de saturne une demi-dragme , de la terebenthine éteinte dans un jaune d'œuf , & du

miel rosat, de chacun une once; on mêlera le tout pour en faire une injection chaude pour s'en servir au besoin, ou bien

Prenez du suc de bouillon blanc & du lait nouvellement tiré, de chacun une demi-once, de l'huile d'amandes douces une demi-once, du laudanum un grain; mêlez l'injection pour une fois, ce que l'on réitérera souvent selon l'avis du Medecin.

On en fait d'autres avec le lait seul, ou avec le lait & l'eau d'orge, ou avec une émulsion, ou avec la ptisanne rafraichissante, & généralement avec les anodins qu'on peut mettre en forme liquide, soit par infusion, décoction, ou distillation.

Lorsqu'on veut évacuer le pus dans l'ulcere à mesure qu'il s'y forme, & qu'on veut empêcher qu'il n'y croupisse, on fait des injections qu'on appelle détersives; & quand on les fait dans une playe pour empêcher que le sang qui coule ne se caille ou se corrompe, on les appelle vulnéraires; on se sert dans ce cas-là de la décoction d'orge, du miel rosat; on fait aussi une legere décoction des fleurs d'hypéricon, de camomille, de melilot, & on peut y ajouter leurs huiles & dissolution: Par exemple,

Prenez de la décoction d'orge, quatre onces, du miel rosat & violat, de chacun une once, on injectera chaudement la partie malade.

Prenez des feuilles de plantain, de fenouil & de mélilot, de chacun ce qu'il en faudra, on fera cuire aussi legerement des fleurs d'hypericon, de camomille & des roses rouges, de chacun une once dans une suffisante quantité d'eau de fontaine : on mêlera le tout pour une injection.

Quand on veut déterger un ulcere sordide & fort puant, on employe des déterſifs plus forts : Par Exemple,

Prenez des eaux de plantain six onces, du colyre de Lanfranc, une demi-once, de l'onguent ægiptiac une demi-once ou bien du précipité rouge un scrupule, on fera une injection.

Enfin, quand un ulcere est prêt à guérir, ou pour mondifier & consolider une plaie, on fait des injections avec les eaux seules de balaruc.

Prenez des eaux de Balaruc autant qu'il en faudra, & on fera une injection après l'avoir fait chauffer.

On se sert de cette injection sur la fin de la curation des plaies & des ulceres;

on s'en sert encore pour nettoyer la cavité de l'oreille, lorsque la lymphe qui se filtre, étant épaissie, bouche entiérement le passage : on employe dans les maux d'oreilles les mêmes injections que dans les autres parties.

Lorsqu'on veut arrêter quelque flux immoderé, comme dans les grandes pertes de sang aux femmes, on fait des injections astringentes dans la vulve avec la racine de *symphitum majus*, les roses rouges, & le syrop de roses séches ayant plutôt fait précéder une injection déterlive : Par exemple,

Prenez des racines de grande consoude une once & demie, on les fera cuire dans une suffisante quantité d'eau de fontaine ; à la fin de la cuite ajoutez & faites bouillir legerement des fleurs de roses rouges, une pincée, dans la colature on fera dissoudre du syrop de roses séches, & on fera une injection chaudement, ou bien

Prenez des racines de gentiane & d'aristoloche ronde, de chacun trois onces, des feuilles de pimpernelle une poignée, de la poudre d'écrevisses de riviere mise dans un nouet, deux dragmes, des roses rouges ce qu'il en faudra, faites cuire le tout dans une livre de vin blanc, & ensuite on fera l'injection.

On peut en faire d'autres en se servant des autres astringens, comme les noix de gale, les balaustes, l'écorce de grenade, &c.

Il faut observer qu'on ne fait jamais ces injections que l'eau ne soit tiéde.

CHAPITRE SECOND.

Des remedes moïens en forme solide.

ARTICLE I.

Des Pessaires.

LE pessaire est un remede moyen en forme solide long & rond & fort aprochant de la figure d'un doigt qu'on introduit dans la vulve, on en fait de trois sortes, ou avec du liége qu'on enduit par dessus d'huile, de cire ou de quelques corps gras & épais, ou avec des poudres ausquelles on donne de la consistence en les incorporant avec quelques onguens, ou enfin en les renfermant dans quelque linge, & faisant un nouet. On se sert des pessaires faits de la premiére maniére dans les femmes qui sont sujettes à un relâchement du vagin; & on se sert des autres lorsqu'on veut

faire venir les mois, resserrer les vaisseaux du vagin trop relâchés, ou dessécher cette même partie lorsqu'elle est trop abreuvée d'humeurs ; ainsi, quand on veut provoquer les mois à une femme, on ordonne un pessaire sous cette formule.

Prenez de la sabine & du saffran oriental pulverisés, de chacun une dragme, de la myrrhe une demi dragme : On enveloppera bien le tout dans un morceau de linge bien uni, & on formera un pessaire auquel sera attaché un fil pour s'en servir au besoin.

Ou bien, si on veut arrêter les mois qui coulent en trop grande abondance, on peut ordonner un pessaire sous cette formule :

Prenez du mastic, des roses rouges & des graines de kermes, de chacun une dragme & demie, du santal rouge pulverisé une dragme, du bois de Rhodes, une demi-dragme avec le mucilage de gomme adragant tiré avec l'eau rose ; mêlez le tout ensemble pour en faire un pessaire.

On en peut faire aussi un pour déterger les ulceres de la matrice & de son col.

Prenez de l'onguent de douze drogues, une once, du miel ce qu'il en faut, avec un peu de taffetas, on fera un pessaire.

J'aimerois mieux dans ce cas me servir des injections déterſives que des pessaires; on en peut faire pluſieurs autres en ſe ſervant de tous les médicamens propres à remplir l'indication qu'on aura pris; il faut que la malade ait les boyaux déchargés des excrémens, & qu'il n'y ait pas d'urine dans la veſſie quand on veut mettre un peſſaire: on doit toujours attacher un fil au peſſaire qui reſte dehors, de peur que s'il venoit à entrer dans la cavité de la matrice on n'eût bien de la peine à l'en tirer.

ARTICLE II.

Des Suppoſitoires.

LEs ſuppoſitoires ſont des remedes en forme ſolide d'une figure ronde & polie, & longue qu'on introduit dans l'anus pour faire aller du ventre.

On les ordonne dans quatre cas. 1°. Quand le ventre eſt pareſſeux. 2°. Quand le malade a deux ou trois lavemens dans le ventre ſans qu'il puiſſe

les

les rendre. 3°. Quand le malade ne peut pas prendre des lavemens, ou qu'on ne peut pas lui en donner comme aux petits enfans. 4°. Quand on veut fortement irriter le *rectum* pour éveiller un malade, comme dans les affections soporeuses.

Il y en a de simples & de composés, les simples sont ceux qu'on a coutume de donner aux petits enfans, & qui agissent plutôt en dilatant le trou de l'anus par leur masse que d'aucune autre maniére, & se font avec la racine & les côtes de blettes & de chou avec la cire commune ou le miel cuit, jusqu'à consistence d'extraits, ausquels on donne la figure de supositoire, & qu'on introduit dans l'anus; les composés se font avec le savon blanc, & quelqu'autres corps ausquels on ajoute le poivre, le sel marin, le sel armoniac pour qu'il irrite davantage: Par exemple.

Prenez du miel commun autant qu'il en faudra, cuisez-le jusqu'à ce qu'il soit réduit en consistence d'extrait, & faites un supositoire qu'on couvrira avec du poivre en poudre, une demi dragme, du sel marin & du sel armoniac, de chacun demi-dragme, on aura soin d'oindre le supositoire avec de

l'huile commune pour l'introduire plus aisément dans l'anus.

Il faut toujours avoir la précaution d'oindre le supositoire avec l'huile commune, afin qu'il entre plus facilement dans l'anus, & qu'il ne blesse pas le sphincter : on en peut faire encore de plus forts avec le diagrede, l'hyerapicra Galeni, la fiente de rat séche & autres médicamens irritans: Par exemple.

Prenez de l'hiere-picre de Galien, & de la fiente de rat séche de chacun une once, du diagrede quatre grains, du sel gemme une dragme avec du miel bien écumé on fera un supositoire.

On en peut faire aussi d'astringens lorsqu'il y a quelques vaisseaux ouverts dans l'extrêmité du *rectum* près de l'anus, ou que le sphincter de cette partie se trouve relâché, qui est le cas le plus ordinaire dans lequel on employe le supositoire astringent; on se sert pour cela des médicamens qu'on incorpore avec le miel sous cette formule.

Prenez du mastic, deux dragmes, du sang-dragon & de la poudre de roses rouges, de chacun une demi dragme; de la

terre sigillée & du bol d'Armenie, de chacun une dragme : versez-y du syrop de roses séches jusqu'à consistence d'extrait, dont on fera un suppositoire.

On trouve chez les Apoticaires des suppositoires tout-à-fait en forme de petite boule, qui sont faits des purgatifs les plus forts, aussi purgent-ils copieusement.

ARTICLE III.

Des Masticatoires.

LEs masticatoires sont des remedes en forme solide que les anciens faisoient mâcher pour cracher copieusement; on les ordonne de deux maniéres, ou on les fait prendre en substance, & on les donne ainsi à mâcher au malade, ou on les met en poudre en les envelopant dans un linge, & on en fait un nouet qu'on fait mâcher au malade; on se sert ordinairement de la racine des feuilles de piretre, du gingembre, du gérofle, du staphisagria; on fait mâcher les médicamens en substance, ou après les avoir réduits en poudre, on les enve-

ſope dans du linge, & on les ordonne ſous cette formule.

Prenez du poivre blanc, des cubebes, du gingembre & du ſtaphiſaigre bien pilés, de chacun une dragme & demie, de la racine de pirétre & du maſtic pulveriſé, de chacun une demi dragme : enveloppez le tout dans un linge dont vous ferez un nouet pour le mâcher à jeun pendant une demi-heure.

On pourroit de même introduire par le nés des ſternutatoires en forme ſolide, comme les feuilles de bétoine, de tabac, &c. mais l'on n'ordonne aujourd'hui les ſternutatoires qu'en poudre, dont nous parlerons dans le Chapitre ſuivant.

ARTICLE IV.

Des Loochs ſolides.

LEs loochs ſolides ſont des médicamens qu'on fait tenir dans la bouche pour aider à cracher & pour appaiſer la toux, on les fait avec les ſucs des médicamens anodins, le ſucre candi, le ſucre roſat, comme le ſucre dit autrement caramel d'orge, le ſuc de régliſſe,

le sucre candi tout seul, la pulpe de la racine d'althea qu'on incorpore avec le sucre, le miel, la gomme arabique, la gomme adragant, la conserve de roses & autres; de tous les médicamens on fait des loochs en forme solide que le malade doit remuer peu à peu pour les laisser fondre dans sa bouche: Voici une formule.

Prenez des mucilages de semences d'herbe aux puces, extraits dans de l'eau rose & de la conserve de rose, de chacun une once, du sucre rosat, une demi once, avec du syrop de tussilage on fera un looch.

On en peut faire beaucoup d'autres en se servant des autres médicamens expectoraux; mais ceux dont on se sert le plus communément sont le sucre candi, le sucre rouge, le sucre d'orge & le suc de réglisse.

CHAPITRE III.

Des Remedes moyens en poudre.

ARTICLE PREMIER.

Des Sternutatoires.

LEs ſternutatoires ſont des médicamens, qui, étant réduits en poudre, ſont ſoufflés dans le nés par le moyen d'un tuyau, ou ils ſont attirés dans le nés par l'inſpiration ; ces remedes irritent la membrane pituitaire, occaſionnent une grande ſecrétion de morve ; on les fait avec les feuilles de nicotiane, de bétoine, de ſauge, de marjolaine, de piretre, &c. qu'on fait ſécher, & qu'on réduit en poudre avec l'élébore blanc, le tabac en poudre, l'ambre gris, l'euphorbe, le poivre blanc, le poivre long, l'hierapicra, le gérofle, le piretre.

On compoſe de tous les médicamens des poudres qu'on ſouffle dans le nés avec un tuyau : Par exemple,

Prenez des feuilles de bétoine, de tabac & de ſauge réduites en poudre, de

chacun deux dragmes, de l'ellebore blanc & du poivre long, de chacun une demi-dragme, de l'euphorbe sept grains, on aura une poudre à souffler dans le nés avec un tuyau.

On en peut composer de plus fortes en se servant des médicamens plus forts & capables d'irriter fortement la membrane pituitaire; on s'en sert principalement dans les affections soporeuses lorsqu'on veut éveiller un malade & dissiper la sérosité qui abreuve le cerveau, dans les plaies & dans les ulceres du nés: on se sert des médicamens propres dont nous ne parlerons pas ici en les mettant en poudre, & les ordonnant à peu près comme les sternutatoires; on se sert aussi quelquefois de poivre réduit en poudre pour relever la luette trop relâchée; on met du poivre sur une spatule qu'on porte dans la bouche, & on touche la luette, & par l'irritation que fait le poivre, la luette se contracte & se rétablit dans son premier état.

SECTION IIIe.

Des Remedes externes.

CHAPITRE I.

Des Remedes externes en forme liquide.

LEs remedes externes sont des remedes dont on se sert extérieurement pour les tumeurs, pour les plaies, ou quand on veut calmer quelque douleur en relâchant la partie, en donnant du mouvement à quelque humeur arrêtée, en remettant le ressort de la partie relâchée.

Ces remedes externes sont ou liquides, ou mols, ou solides, ou en poudre. Nous parlerons dans ce Chapitre des liquides, & nous verrons tous les autres dans le Chapitre suivant. Les remedes liquides externes se peuvent tous réduire aux fomentations, aux embrocations, aux linimens, aux collires, aux bains, & aux fumigations; tous les remedes ont différentes vertus: car il y a des fomentations résolutives d'anodins, & ainsi

des autres ; nous donnerons des formules de chacun de ces remedes en particulier.

ARTICLE PREMIER.

Des Fomentations.

LA fomentation est un remede externe en forme liquide avec lequel on fomente une partie malade en y appliquant pardessus un linge trempé dans le liquide, ou bien, quand la partie n'est pas enflammée, on la frotte avec le linge trempé, afin que la liqueur pénetre plus facilement ; ainsi quand on veut animer une partie foible, & résoudre l'humeur qui dérange les fonctions, comme dans une cuisse ou une jambe foible avec diminution de chaleur & de sentimens, on fait des fomentations avec la décoction d'herbes fortes qu'on fait bouillir dans du bon vin : Par exemple,

Prenez du romarin, du souci, de la sauge, du cerfeuil, & de la rhue, de chacun une poignée. On fera cuire le tout dans une suffisante quantité de bon vin, pour en fomenter aussitôt la partie malade.

On peut ajouter à cette décoction l'esprit de vin pour la rendre plus forte & plus pénétrante que si on vouloit résoudre une humeur arrêtée dans quelque partie où il y eût un peu d'inflammation, comme dans l'éréspipele ; on peut en ce cas se servir d'esprit de vin seul ou camphré, trempant des linges dans cette liqueur, qu'on fait appliquer sur la partie affectée ; on peut encore faire des fomentations résolutives avec le vin seul, & j'en ai vû de très-bons effets aux personnes sujettes à la dureté d'ouye ; on prend du bon vin qu'on fait un peu chauffer, on trempe une compresse dedans, & on frotte bien toute la tête & le col jusqu'aux vertebres du dos à la réserve de la face, on continue ce remede pendant quelques jours, & la fomentation dure un petit quart d'heure ; on fait aussi des fomentations avec les eaux des bains de Balaruc ; ces fomentations sont résolutives & excellentes quand on les fait à des parties œdémateuses ou lorsqu'on veut résoudre quelque lymphe épaissie & arrêtée dans quelque partie que ce soit, pourvû qu'il n'y ait pas d'inflammation.

On peut encore se servir de cette eau de Balaruc dans la goutte pour résoudre

l'humeur qui reste dans l'articulation après que la douleur & l'inflammation ont passé ; il est vrai que dans ce cas on s'en sert plutôt sous la forme de bains que de fomentation ; on fait encore en pareil cas une fomentation résolutive qui est un très-bon rémede pour résoudre l'humeur qui abreuve les articulations dans la goutte, pourvû que la douleur, la chaleur & la rougeur ayent cessé dans la partie malade, on l'ordonne sous cette formule.

Prenez du tartre blanc de Montpellier, & du nître commun réduit en poudre, de chacun quatre onces, ayant mis le tout sur un grand feu, on agitera la matiere jusqu'à ce que le feu soit éteint, ensuite on versera sur la matiere qui sera restée, de l'esprit de vin deux livres, de l'eau de plantain six onces ; après avoir fait dissoudre le tout, on filtrera la liqueur par un papier gris, pour la garder dans un vase de verre bien bouché, pour en appliquer au besoin sur les articles.

Ce topique pour la goutte est un remede excellent qui soulage sur le champ; on peut faire d'autres fomentations réso-

lutives, comme avec l'eau de la Reine d'Hongrie, le sel armoniac, &c.

On fait des fomentations émollientes lorsqu'on veut relâcher quelque partie trop tenduë, & on se sert des médicamens anodins & rafraichissans, comme du lait tiéde & de la décoction des herbes rafraichissantes, comme branche ursine, d'altea, de nymphea, de la mauve, de la pariétaire, de la violette: Par exemple.

Prenez des feuilles de mauve, d'aigremoine, de parietaire & de bourse à berger, de chacun une poignée, on cuira le tout dans autant d'eau de fontaine qu'il en faudra, & on fomentera la partie malade avec cette décoction.

Ou bien on peut en faire une plus simple & plus douce ainsi.

Prenez des semences de lin & d'herbe aux puces, de chacun deux onces; cuisez le tout dans l'eau ordinaire pour en fomenter la partie malade, ou bien

Prenez des racines de guimauve & de nénufar, de chacun une once, des feuilles de violette, de nombril de venus & de mauve, de chacun une poignée, des fleurs de mélilot & de camomille, de chacun ce

qu'il en faudra. Faites cuire le tout dans une suffisante quantité d'eau de fontaine & on fera une fomentation sur la partie avec des linges qu'on aura trempés dans cette décoction.

Je ne voudrois pas me servir du vinaigre dans les fomentations, parce que cette liqueur empêche l'insensible transpiration de sortir en figeant les humeurs qui circulent dans la partie, ce qui fait que l'humeur arrêtée ne sçauroit reprendre son cours libre.

On fait quelquefois des fomentations astringentes lorsqu'on veut resserrer quelque partie trop relâchée, & on se sert en ce cas de l'eau ferrée des maréchaux, ou du vin rouge, dans lequel on fait bouillir les roses rouges, ou de la décoction des plantes astringentes, la plus usitée des fomentations, est celle qu'on fait avec les roses rouges bouillies dans du vin; on s'en sert aussi quelquefois dans les opthalmies, les hémorroïdes & autres inflammations. Nous donnerons une formule d'une fomentation faite avec la décoction des plantes astringentes: Par exemple,

Prenez des racines de grande consoude, de bistorte & de tormentille de chacun une

once, des feuilles de prêle, de bouillon blanc, de chicorée, de chacun une poignée ; de l'écorce de grenat séchée & réduite en poudre une once ; des fruits de chinorrodon coupés par le milieu, six paires, des roses rouges & des balaustes, de chacun une pincée, on fera une décoction de deux livres, à la fin de la cuite on ajoutera du syrop de roses rouges deux onces, & avec cette décoction on fomentera la partie malade.

Les fomentations résolutives doivent se faire aussi chaudes que le malade peut le supporter, les autres doivent être toujours tiédes, & on doit avoir soin de changer les linges dans les unes & les autres quand il est devenu froid.

ARTICLE II.

Des Embrocations.

LEs embrocations ne different des fomentations qu'en ce que pour faire une embrocation on verse la liqueur sur la partie maladé en exprimant un linge imbu de cette liqueur, au lieu que dans la fomentation on applique un linge mouillé sur la partie ainsi : Par exemple, lorsque dans une dislocation ou fracture des os de la cuisse ou de la

jambe, après qu'on a mis l'appareil, on exprime un linge trempé dans l'eau de vie ou le vin, on appelle cela embrocations, on en peut faire de plusieurs manieres comme j'ai dit des fomentations émollientes résolutives, &c, les Anciens s'en servoient dans plusieurs maladies de la tête lorsqu'il y avoit inflammation du cerveau ou douleur de tête, ils faisoient des embrocations sur cette partie avec des décoctions anodines & rafraichissantes; au contraire, lorsqu'un malade étoit attaqué d'une affection soporeuse ils en faisoient avec les médicamens résolutifs; mais aujourd'hui on est revenu de cela, & l'on ne s'en sert qu'en Chirurgie.

ARTICLE III.

Des Liniments.

QUoiqu'on puisse faire des linimens en forme molle, nous ne voulons pourtant parler ici que de ceux qui se font en forme liquide, nous réservant de parler ailleurs des pomades & des onguens, les linimens liquides sont le lait, le beure fondu, l'huile rosat, l'huile d'amandes douces & autres adoucissans; ces linimens sont tous anodins,

& l'on s'en sert lorsqu'on veut calmer quelque douleur, relâcher une partie trop tendue & appaiser l'inflammation, il ne faut qu'oindre la partie avec les médicamens susdits pour l'usage des linimens liquides.

ARTICLE IV.

Des Collires.

ON entend géneralement par le mot de collire un remede liquide qui convient dans les maladies des yeux; il est vrai qu'il y a un collire caustique appellé le collire de Lanfranc, on s'en sert pour toucher les ulceres; cela n'empêche cependant pas que le mot de collire ne signifie un remede liquide propre pour les maladies des yeux, on en fait des anodins simples avec le lait, l'eau de plantain, l'eau rose: Par exemple,

Prenez du lait chaud nouvellement tiré ce qu'il en faudra pour faire un collire.

On fait aussi des collires résolutifs & des astringens, comme par exemple,

Prenez de l'eau rose & de l'eau de plantain, de chacun deux onces, du sel de

de saturne un scrupule, de l'épurge & des racines d'iris de Florence séches, de chacun une dragme. On mêlera le tout pour un collire, ou bien

Prenez de l'eau-rose trois onces, du saffran oriental un scrupule; du suc candi une dragme; mêlez le tout pour un collire.

On fait des collires anodins & astringens pour donner plus de mouvement aux membranes des yeux, afin que les humeurs n'y séjournent pas: on les compose ainsi.

Prenez du vitriol blanc deux scrupules, de l'eau de plantain quatre onces, & on aura un collire qu'il faut agiter dans une petite bouteille avant d'en mettre à l'œil.

Le collire est fort bon dans l'ophtalmie lorsqu'on veut fortifier la partie & augmenter le ressort de ses membranes en les resserrant: on en fait un autre pour emporter les taches qui sont sur la cornée en procedant de la maniere qui suit: on prend un œuf frais qu'on fait durcir au feu, on en tire le jaune, mettant à sa place parties égales de vitriol blanc & de sucre candi: on renferme l'œuf & on l'expose à la cave, ayant soin de ramasser dans un vaisseau la li-

queur qui en découle goutte à goutte: on fait des collires résolutifs : Par exemple,

Prenez des feuilles de rue, de sauge, de marjolaine, & de semences de fenouil, de chacun ce qu'il en faudra; infusez le tout dans du vin blanc dans un vase exactement bouché, pendant six ou huit heures, à la colature d'une demi-livre on ajoutera de l'esprit de vin deux onces & on fera dissoudre du sel armoniac une demidragme, & on aura un collire.

Lorsqu'on veut résoudre plus fortement ou emporter des taches, qu'on a à la cornée dans le blanc de l'œil ou au devant du miroir, on fait un collire de cette sorte.

Prenez de l'eau de fenouil & du vin émetique, de chacun trois onces pour un collire.

On peut faire une infinité d'autres collires en se servant des médicamens propres à remplir l'indication prise. Il faut observer de couvrir l'œil malade avec une compresse après qu'on a appliqué le collire, & il seroit même bon que le malade n'ouvrît cet œil que quand il faudroit le panser, afin que la lumiere ne le touche pas.

ARTICLE V.

Des Bains.

LE bain est un remede externe assés connu de tout le monde pour n'avoir pas besoin de description, on le prend de deux manières, ou on plonge dans le bain tout le corps jusqu'au col, & alors on l'appelle proprement bain, ou on ne s'y trempe que le demi corps jusqu'à la ceinture, ce qu'on appelle demi bain.

Le bain est un remede fort bon lorsqu'il s'agit de relâcher les pores de la peau trop resserrées, de fournir quelques parties aqueuses au sang, de relâcher quelques parties internes trop tendues, comme dans la colique néphrétique, de fortifier quelque partie foible, comme dans la paralisie.

Pour remplir différentes indications, on se sert de différens liquides, pour composer le bain ainsi, on en fait avec l'eau simple, avec le lait, avec l'huile seule, avec l'eau & le lait, avec les eaux termales, l'eau de la mer; enfin, on en fait bien souvent avec la décoction de différentes plantes, tantôt émollientes

ſi on a en vûe de les relâcher & adoucir, comme les hémorroïdes, & tantôt fortes & odoriférantes ſi on a en vûe de réſoudre & de fortifier quelques parties trop foibles, comme dans le rhumatiſme, la paraliſie, &c.

Les bains qui ſe font avec la décoction des plantes ſe nomment des bains composés, quelquefois l'eau doit être tiéde; lorſqu'on veut fournir quelques parties aqueuſes au ſang, comme dans les gens maigres travaillés de fiévres lentes & de douleurs, on a même ſoin pour cet effet de leur faire prendre un bon bouillon fait avec la volaille ou un verre de petit lait dans le milieu du bain, mais quand on veut ſimplement détremper & rafraichir une perſonne trop échauffée, il n'eſt pas néceſſaire que l'eau ſoit trop chaude.

On ordonne les demi bains aux perſonnes qui ſentent beaucoup de feu dans les entrailles, & à ceux qui ſont travaillés de la colique néphrétique, & alors on fait les bains avec de l'huile ou du lait, ou avec de l'eau & de l'huile ou avec une décoction de plantes émollientes, & tout cela dans la vûe de relâcher davantage.

On ordonne les bains de la mer à

ceux qui ont la gale ou qui sont trop humides & sujets aux fluxions; les bains des eaux termales, comme celles de Balaruc, s'ordonnent dans le cas où il faut fortifier quelques parties foibles, comme dans la paralisie, ou résoudre & dissiper quelques humeurs qui se jettant sur les membranes des articulations & qui sont près des os, causent des rhumatismes très-facheux.

On fait demeurer ordinairement le malade une heure dans le bain, & souvent on le fait prendre deux fois par jour, le matin & le soir; quand le malade ne le prend qu'une fois par jour, il peut y rester davantage. Nous allons donner une formule d'un bain composé, afin que sur cela on en puisse faire d'autres.

Prenez des feuilles de mauve, de violette, de parietaire, de branche-ursine, de camomille, de chacun autant qu'il en faut, faites-les cuire dans une suffisante quantité d'eau commune, ajoutez sur la fin de la cuite des fleurs de mauve, de violette, & de nénufar de chacun une poignée. On *fera du tout une décoction pour un bain que l'on prendra chaudement une fois ou deux par jour, autant que l'on en aura besoin.*

Ce bain convient dans les hémorroïdes, dans la colique néphrétique, & toutes les fois qu'on veut adoucir & relacher quelque partie du bas ventre trop tendue.

ARTICLE VI.

Des Suffumigations.

LEs suffumigations ne sont autre chose que la fumée de quelques remedes qu'on fait recevoir au malade sur quelque partie de son corps; les Anciens s'en servoient plus souvent qu'on ne fait aujourd'hui, ils s'en servoient surtout pour faire suer, pour dessécher quelque partie trop humide, & pour consolider les ulceres de la bouche; on ne s'en sert aujourd'hui que dans quelques cas, comme pour faire venir les mois aux femmes, lorsque la suppression dépend d'un lait uterin qui s'arrête dans les vaisseaux secrétoires de la matrice, & lorsqu'on veut résoudre les duretés des chancres véroliques qui restent après avoir employé les remedes qui conviennent dans pareils cas.

Le peuple a coutume dans ce païs, lorsque quelqu'un s'est blessé, de se ser-

vir d'une ſuffumigation faite avec l'huile; ils jettent l'huile commune ſur quelques charbons de feu, & expoſent la partie bleſſée à la fumée qui s'en éleve; cette ſuffumigation peut être de quelque utilité, parce que cette fumée nettoye bien-tôt la playe, & irritant les chairs vives, oblige les vaiſſeaux à ſe contracter, & ainſi les extrêmités des vaiſſeaux ouverts peuvent ſe rejoindre.

Lorſque les mois manquent aux femmes & aux filles, parce que le lait uterin s'eſt trop épaiſſi dans les vaiſſeaux ſecrétoires, on fait des ſuffumigations de cette maniére, on prend du ſoufre doré d'antimoine ou des féces de ſon régule, on les jette ſur les charbons ardents, & on fait recevoir la fumée dans la vulve par le moyen d'un entonnoir: on réïtere ces ſuffumigations deux ou trois fois par jour, & on employe une dragme de matiere pour chaque ſuffumigation, & dans le tems que les mois doivent couler, & que la femme ſe plaint de quelques douleurs de reins: car ſi on le faiſoit dans quelqu'autre tems, ce remede ſeroit inutile & ne produiroit rien.

Lorſqu'on veut emporter les duretés qui ſont autour des chancres véroliques,

& qui résistent à tous les remedes qu'on a coutume d'employer pour la curation des chancres, on fait une suffumigation avec le cinabre ordinaire de cette maniere : on jette sur des charbons ardens du cinabre, & par le moyen d'un entonnoir dont le petit trou répond à la dureté du chancre vérolique ; on fait porter la fumée jusques sur la partie ; on fait cette suffumigation deux à trois fois par jour, la continuant pendant neuf à dix jours de suite ; ce remede est fort bon, & on guérit souvent les duretés qui ont résisté à l'emplâtre de *vigo cum mercurio quadruplicato* : le cinabre ordinaire est aussi bon que celui d'antimoine.

CHAPITRE II.

Des Remedes externes en forme molle.

ARTICLE PREMIER.

Des Cataplasmes.

Les cataplasmes sont des remedes extérieurs en forme molle dont on se sert pour les tumeurs, ou pour appaiser l'inflammation, ou pour résoudre, ou

ou pour faire ſuppurer ; on peut faire un cataplaſme avec le marc des plantes dont on s'eſt ſervi pour faire une fomentation, les faiſant cuire juſqu'à ce qu'elles ſe rendent en pâte, & les paſſant par le tamis. Nous donnerons des formules de tous les cataplaſmes : Par exemple, on fait un cataplaſme anodin ſous cette formule :

Prenez de la mie de pain blanc, une demi-livre, du lait de chévre ce qu'il en faut ; on cuira le tout en conſiſtence de bouillie, y ajoutant deux jaunes d'œufs.

Prenez une demi livre de pain blanc que vous ferez cuire dans une ſuffiſante quantité de lait, & vous y ajouterez un ou deux jaunes d'œuf ; ſi on veut le rendre réſolutif, on peut y ajouter un ou deux ſcrupules de ſafran oriental ; on peut faire un cataplaſme émollient de cette maniere.

Prenez des feuilles de juſquiame, de la mauve & de la parietaire, de chacun ce qu'il en faut ; on les fera cuire dans du lait de chévre juſqu'à conſiſtence de bouillie, enſuite on paſſera le tout par un tamis & on y ajoutera deux jaunes d'œufs.

On peut encore y ajouter le safran si on veut le faire résolutif & émollient sous cette formule,

Prenez des racines de guimauve & de nénufar mondées & mis en morceaux, de chacun trois onces; des feuilles de plantain & de camomille ce qu'il en faudra, des fleurs de sureau & de mélilot, de chacune une poignée. On les cuira en consistence de pâte, y ajoutant de l'huile de lys deux onces, & on fera un cataplasme.

Le cataplasme fait avec les quatre farines qu'on a fait bouillir dans le gros vin, est fort bon pour résoudre doucement sans augmenter l'inflammation: on peut se servir aussi dans le même cas de celui que nous venons de décrire.

Lorsqu'on veut résoudre quelques tumeurs froides occasionnées par une lymphe épaissie dans la partie, comme dans les tumeurs des mammelles, qui viennent dans les vaisseaux de cette partie par un lait grumelé: on fait des cataplasmes résolutifs ainsi dans ce cas, on en fait un fort bon sous cette formule;

Prenez de la menthe coupée bien menu, une poignée, de la graisse de vipere une dragme, du vieux beure deux dragmes,

du sel marin réduit en poudre une demi-dragme, & on fera un cataplasme.

On en fait encore d'autres pour résoudre les parotides, les tumeurs des esselles avec la cigue & les escargots : on pile bien le tout, & on l'applique sur les tumeurs.

On en fait aussi un autre avec les plantes aromatiques qu'on fait bouillir dans le gros vin, & qu'on applique sur la partie.

Enfin, lorsqu'on voit venir une tumeur en suppuration, ce qu'on connoît par la diminution des symptômes, & la mollesse de la tumeur, après avoir tenté inutilement tous les résolutifs, il faut alors appliquer les cataplasmes suppuratifs, afin que la matiere se puisse plutôt & plus facilement changer en pus; on en ordonne plusieurs. Tous les résolutifs violens conviennent assés, & se peuvent ordonner dans ce cas, puisque pour résoudre, & pour faire suppurer cette tumeur, il faut toujours donner du mouvement à l'humeur arrêtée ; ainsi on pourroit se servir de la fiente humaine, & même de celle des autres animaux qu'on pourroit ramollir avec quelque huile, supposé qu'elle fût trop séche &

trop dure ; mais comme la plûpart des gens ont en horreur ces médicamens, on ne s'en sert presque jamais, ayant d'ailleurs de très-bons suppuratifs dont on peut faire plusieurs formules : Par exemple,

Prenez du vieux levain, de l'onguent basilicon, de la therebentine de Venise & de l'huile de millepertuis, de chacun une once, avec un peu de vieille theriaque, & on fera un cataplasme.

Ce cataplasme est un puissant suppuratif, & on s'en sert avec succès ; on peut pourtant lui en substituer d'autres, comme par exemple,

Prenez des oignons de lys au nombre de deux, des feuilles d'oseille & de mauve, de chacun une poignée suffisante. On fera cuire les oignons de lys sous les cendres chaudes avec les feuilles de mauve & d'oseille. On mêlera le tout pour en faire un cataplasme.

Prenez des racines d'oseille & d'althea de chacun deux onces, des feuilles de parietaire, de violier & de branc-ursine, de chacun une poignée, des figues grasses au nombre de six paires; faites cuire le tout jusqu'à ce qu'il soit réduit en pâte pour en faire un cataplasme.

On en peut faire plusieurs autres de la même maniere, & pour remplir les mêmes indications ; on fait aussi des cataplasmes astringens dont nous allons donner la formule.

Prenez des feuilles de plantain & de joubarbe, des balaustes & des roses rouges, de chacun une poignée ; on les fera cuire dans l'oxicrat jusqu'à pourriture, ensuite on ajoutera de l'huile rosat deux onces & on fera un cataplasme.

On ne se sert plus des cataplasmes astringens, mais seulement des emplâtres qui resserrent plus fortement la partie ; il faut observer de renouveller le cataplasme lorsqu'il est sec ; parce qu'alors il ne fait plus rien, & on le tiendroit inutilement sur la partie.

ARTICLE II.

Des Onguents.

L'Onguent est un remede externe en forme molle dont les huiles & les graisses font la base, il y en a des officinaux & des magistraux, & les uns & les

autres ont différens uſages ; ainſi entre les onguens officinaux qu'on trouve préparés chez les Apoticaires, il y en a d'émolliens & de réſolutifs, comme l'onguent d'althea dont on ſe ſert ordinairement dans les douleurs de côté, l'*onguentum nutritum*, le *populeum*, &c. Il y en a d'autres qui ſervent à faire ſuppurer, comme le *baſilicum magnum* qu'on nomme en françois ſuppuratif tout court ; on en trouve auſſi de mondificatifs, comme l'onguent *apoſtolorum*, l'onguent *ægyptiacum* ; enfin, on en trouve un pour la gale qu'on nomme onguent gris.

On en peut faire auſſi de magiſtraux, propres à remplir l'indication qu'on a pris ; ainſi, ſi l'on veut faire un onguent émollient & qui calme les douleurs, on peut le faire de cette ſorte :

Prenez de l'onguent d'althea & de l'onguent roſat, de chacune une once, du ſaindoux, une once & demie, & on fera un onguent.

Si on vouloit rendre les onguens réſolutifs, on pourroit mettre la graiſſe humaine à la place de celle de canard, ou bien ordonner un réſolutif ſous cette formule :

Prenez des semences de lin, d'althea, & de fenugrec, de gomme arabique & adragant, de chacun deux dragmes; faites-les bouillir dans une demi-livre d'eau rose jusqu'à ce qu'elles deviennent en mucilage, ensuite on y ajoutera de la graisse de poule & de canard, de chacun une demi-dragme, de l'huile violat & de camomille, de chacun deux onces, de la cire blanche une demi-livre. On cuira le tout pour faire un onguent.

On en peut faire pour les dartres avec la litarge d'or broyé, & autant d'huile rosat qu'il en faut pour lier la litarge, & lui donner la consistence d'onguent, les agitant ensemble dans un mortier, ou bien on en peut ordonner sous cette formule.

Prenez de la suye de cheminée passée par un tamis, deux onces, du nitre commun & du sel marin pulverisés, de chacun une once avec autant qu'il faudra de graisse de porc.

On en fait pour les inflammations du prépuce avec l'eau, & la glace, & le beurre; cet onguent est fort bon pour emporter l'inflammation du prépuce, on

pourroit s'en ſervir dans l'ophtalmie ; on en fait encore un autre pour les hémorroïdes, & qui convient encore dans l'ophtalmie ſous cette formule :

Prenez un peu d'alun, battez-le avec quelques blancs d'œufs juſqu'à conſiſtence d'onguent.

On fait des onguens pour la gale ou avec la racine d'énula campana, ou avec le ſoufre ſous cette formule :

Prenez de la racine d'aunée cuite dans de la graiſſe, une once, du beure frais trois onces, du ſel commun bien battu une demi-once, & on fera du tout un onguent.

Ou bien on en fait un avec le ſoufre comme il ſuit :

Prenez des fleurs de ſouffre une once, de la graiſſe de porc une once & demie. On fera du tout un onguent dont on frotera le corps le ſoir en ſe couchant.

On en peut faire beaucoup d'autres avec le ſoufre commun, mêlant le ſoufre avec du vinaigre & du ſel marin,

faisant de tout cela un onguent avec la graisse de cochon ; ou bien, faisant bouillir un petit bâton de soufre dans du vin, ajoutant sur la fin quelques tranches de limon & d'huile commune pour lui donner la consistence : on en fait plusieurs autres de la même maniere, mais comme les onguens ont une mauvaise odeur, on se sert plutôt de celui d'énula campana, & quelques autres se servent de l'onguent gris, mais ce dernier est dangereux en hyver, & peut d'ailleurs provoquer un flux de bouche, à cause du mercure qui entre dans sa composition, ce qui est très-fâcheux ; & il y a très-peu de gens qui s'en veullent servir à cause de cela.

On fait enfin un onguent avec le mercure pour guérir de la vérole, dont nous avons donné la composition, les doses, les usages, & la maniere de s'en servir dans une Dissertation Médecinale sur les maux vénériens, imprimée à Paris chez d'Houry.

ARTICLE III.

Des Digestifs & des Baumes.

QUoique ces remedes semblent regarder les Chirurgiens plutôt que les Médecins, il est cependant à propos que les Médecins sçachent leurs compositions, parce qu'on les appelle souvent pour voir des plaïes. Les digestifs sont des remedes extérieurs en forme molle dont on se sert pour les plaïes, leur usage est de déterger & nettoyer une plaïe en la faisant suppurer.

Il y en a de simples & de composés ; les simples se font avec la thérébentine & le jaune d'œuf qu'on mêle ensemble ; les composés se font avec la thérébentine, le jaune d'œuf, l'aloës, la myrrhe en poudre qu'on mêle de cette maniere.

Prenez de la terebenthine de Venise une demi-livre, de l'aloes & de la mirrhe pulverisés, de chacun une once & demie ; mêlez le tout avec deux jaunes d'œufs pour faire un digestif.

On peut y ajouter de l'esprit de vin pour rendre le tout plus mol ; le digestif est fort bon, il déterge & nettoye bien

une plaïe en faisant suppurer : on en peut faire d'autres dont nous donnerons une formule pour faire voir comme on les fait.

Prenez des deux consoudes, des feuilles de plantain, du bouillon blanc, de la bétoine, de la chélidoine, de la centaurée, de milpertuïs, de millefeuille & d'armoise, de chacun une poignée & du vin blanc une livre & demie, de la cire neuve une demi-livre, de la terebenthine nouvelle une demi-livre. On fera bouillir le tout jusqu'à ce que les sucs soient entierement évaporés, sur la fin de la cuite on ajoutera une demi-livre de terebenthine, on coulera & on aura un digestif.

Quand une plaïe a bien suppuré, & qu'on veut la faire fermer, ou qu'on ne juge pas à propos de faire suppurer ; mais qu'on veut consolider & faire prendre les chairs, on se sert des baumes ; celui qui est le plus en usage, & le meilleur pour cela, qu'on trouve tout fait, est le baume d'arceus ; on en peut faire d'autres en dissolvant le *diapalma*, l'*onguentum nutritum* dans l'huile rosat ; ou l'emplâtre de *betonica*, ou celui de *gratia dei*, autrement dit divin, dissout dans l'huile d'hypéricon ; on peut même

dans une plaïe récente qu'on veut consolider sur le champ, en faire un avec le blanc d'œuf, la thérébentine & le sang dragon, ou bien, on en peut faire un sous cette formule :

Prenez de la terebenthine de Venise, une demi-livre, de la gomme élemi dissoute dans de l'eau de vie deux onces, des fleurs de milpertuis & de la centaurée, de chacun une poignée ; on les fera macerer pour faire un baume.

On peut se servir du Baume du Perou & du Baume verd dans le même cas.

CHAPITRE III.

Des remedes externes en forme dure.

ARTICLE PREMIER.

Des Emplâtres.

LEs emplâtres sont des remedes externes en forme solide dont on se sert pour les tumeurs & dans les plaïes, ils sont faits à differens usages, car les uns sont émolliens, dessicatifs, comme

l'emplâtre de céruse & de *minium* ; les autres sont astringens & répercussifs, comme ceux de mastics & de *pro fracturis* ; les autres font venir à suppuration une plaie, comme le diapalma & le diachilon commun ; & le diachilon *cum gummis*, les autres sont propres à déterger une playe, à la tenir nette, comme l'emplâtre divin, celui de bétoine, & les autres enfin sont propres à résoudre les tumeurs, surtout celles qui sont produites par un virus vérolique, comme l'emplâtre de *vigo quadruplicato mercurio:* on trouve tous les emplâtres faits chez les Apotiquaires, dont on peut se servir dans le besoin pour remplir l'indication qu'on a pris.

La base de tous ces emplâtres se fait avec l'huile ou la cire ; on en peut faire des magistraux propres à remplir les mêmes indications ; mais comme les officinaux sont fort bons, il n'y a guéres de Médecins qui s'avisent d'en faire exprès ; pour un ulcere inveteré, on pourroit le faire ainsi :

Prenez de la litarge & de la mine de plomb de chacun une demi-livre & d'huile, deux livres. On fera cuire le tout selon l'art pour faire un emplâtre.

On pourroit en faire d'autres de la même maniere, prenant garde qu'il faut qu'il y ait une telle proportion, que pour une once d'huile il y ait six dragmes de poudre & une once & demie de cire; & si on met quelque graisse à la place de l'huile, il en faut diminuer la quantité; c'est-à-dire, que si on mettoit une once d'huile, on ne doit mettre que demi-once de graisse.

Les emplâtres suppuratifs agissent principalement en bouchant les pores de la peau, empêchant la sortie de l'insensible transpiration & agissant de rechef sur les matieres extravasées, les fait changer en pus; les détersifs & les mondificatifs agissent principalement par leur poudre qui rendant la limphe plus fluide, la font circuler plus facilement dans les bords de la plaïe, pour faire venir les chairs en faisant développer leurs vaisseaux.

On fait encore des emplâtres avec la poix de Bourgogne & la poix navale, dont on se sert pour les fractures & pour la teigne: on se sert encore d'un emplâtre astringent dans les amputations pour prévenir les hémorragies; on le fait avec le sang dragon, le bol d'Arménie qu'on

réduit en consistence d'emplâtre avec le blanc d'œuf ; on se sert encore dans le même cas des étoupes qu'on trempe dans l'oxicrat & qu'on applique sur le moignon.

On fait aussi un emplâtre avec le mastic, l'encens & la myrrhe pour les douleurs de dents, qu'on applique sur les temples.

ARTICLE II.

Des Epithémes.

LEs épithémes sont des remedes externes qu'on applique sur le cœur pour ranimer la circulation du sang ; les Anciens s'en servoient fort souvent, mais les Médecins d'aujourd'hui ne s'en servent presque jamais.

Il y en a des liquides & des solides, les liquides doivent être mis au nombre des linimens & des fomentations ; on les fait avec les eaux cordiales & spiritueuses qu'on applique sur le cœur : Par exemple, l'eau de canelle, l'eau thériacale, l'eau de la Reine d'Hongrie, & plusieurs autres.

Les épithémes solides se font avec les confections, les conserves & les poudres

cardiaques ; ainſi, ſi on veut compoſer un épithéme ſolide, on le peut faire de cette maniere :

Prenez de la conſerve de fleurs de roſes & de buglose, de chacun une demi once, de la confection alkermes & d'hyacinthe, de chacun une dragme avec autant qu'il faudra de ſyrop de kermes, on aura un épithéme à mettre chaudement ſur le cœur.

Prenez de la conſerve de fleurs de violettes & de bourrache, de chacun une demi-once, de la vieille theriaque une demi-dragme, de la canelle & du bois d'aloes réduits en poudre, de chacun ſix grains, avec un peu d'eau de méliſſe, on aura un épithéme.

Prenez de la conſerve de fleurs d'orange une once & demie, de la bonne theriaque une dragme, de la poudre de vipere un ſcrupule, de l'eſprit volatil de crâne humain quatre grains, & avec autant qu'il faut d'eau theriacale, on fera un épithéme.

Tous les épithémes agiſſent en diviſant le ſang & augmentant ſa circulation; ainſi, on ne les ordonne que dans les ſyncopes, dans les défaillances & dans les fiévres malignes qui viennent par le défaut

défaut de circulation ; en un mot, toutes les fois qu'un malade languit, qu'il se trouve sans force, & qu'il est dans un grand abattement.

ARTICLE III.

Des Vesicatoires.

Les vésicatoires sont des remedes externes en forme solide, qui appliqués sur la peau, produisent une plaïe de laquelle il découle une humeur séreuse & lymphatique.

On les applique sur les chairs, & on a soin d'éviter les nerfs, les tendons & les gros vaisseaux ; on peut les appliquer aux bras, aux jambes, à la nuque du col, & dans plusieurs autres parties.

Les Anciens en faisoient avec les figues séches, la semence de moutarde & de pirétre, mais ces remedes sont trop foibles, & on se sert aujourd'hui du vieux levain des cantarides qu'on fait macerer quelque tems dans le vinaigre après leur avoir ôté la queue & les ailes pour amortir leur grande activité : on peut aussi y ajouter le poivre. Il y a un emplâtre vesicatif dont on peut se servir,

dans ce cas : on ordonne un veſicatoire ſous cette formule.

Prenez du levain avec lequel on fait le pain ordinaire quatre onces, des cantharides préparées & pulveriſées trois onces. On mêlera le tout pour en faire un veſicatoire.

Ce remede appliqué ſur la peau ronge la cuticule, & produit une plaïe de laquelle il ſort une matiere ſéreuſe lymphatique, & on a ſoin d'entretenir l'écoulement de cette ſéroſité en mettant deſſus la plaïe des feuilles de blette ou de lierre après en avoir ôté les veſicatoires, ce qu'on a ſoin de faire dès que la plaïe eſt ouverte, & que la ſéroſité découle: car ſi les veſicatoires y reſtoïent un peu trop, ils pourroient par leur âcreté occaſionner une inflammation, & même la gangrene, auquel cas il faudroit oindre la partie avec l'huile roſat ou l'onguent d'*album rhaſis* s'il y avoit inflammation; & ſi la gangrene paroiſſoit, il faudroit ſcarifier la partie, & faire les autres remedes qui conviennent en pareil cas.

Quelquefois les cantarides cauſent une urine ſanguinolente, lorſque les parties fines de ces animaux n'étant pas aſſez amorties par le vinaigre entrent

dans le sang, & s'alliant avec l'urine, déchirent les vaisseaux sanguins des membranes de l'urétre, & alors il faut s'en abstenir.

On fait un autre vesicatoire moins fort que celui que nous venons de décrire, & qui pourtant a son utilité; on le fait avec l'écorce moyenne de timelea qu'on fait macerer dans le vin, & qu'on applique derriere les oreilles; on ne se sert de ces vesicatoires que dans cette partie.

Les vesicatoires sont d'un grand usage en médecine, ils servent pour décharger le sang d'une sérosité superflue qui roulant avec lui dans les vaisseaux, se décharge tantôt dans le cerveau, & produit une affection soporeuse, tantôt dans la poitrine & cause des toux & des rhumes fréquents & incommodes, tantôt sur les membranes qui enveloppent les articulations, & produit des rhumatismes très-fâcheux; ce vesicatoire est un remede fort violent, & on ne doit s'en servir qu'avec précaution.

Les cauteres sont des remedes dont on se sert à la place des vesicatoires, ou pour ouvrir les tumeurs, ou pour ronger des chairs baveuses : il y en a de deux sortes, le cautere actuel qui n'est autre

chose qu'un bouton de fer rougi au feu, & le cautere potentiel qui se fait avec les sels lixivieux qui rongent la peau, & produisent une plaïe, comme les vesicatoires; on s'en sert aussi à la place du dernier, parce qu'il ne peut jamais faire de mal; quand on veut l'appliquer, on a un emplâtre percé au milieu, on met la pierre à cautere dans le milieu, on la laisse pendant trois quarts d'heure, une heure ou deux, selon qu'elle est plus ou moins forte; & après l'action on panse la playe, comme nous l'avons dit, en parlant des vesicatoires: il faut aussi observer de ne mettre jamais la pierre à cautere près des tendons, des nerfs, des gros vaisseaux.

Ce remede est plus sûr, & n'est pas si dangereux que les vesicatoires, on s'en sert aussi plus souvent, on l'ordonne pour la même fin que les vesicatoires; c'est-à-dire pour décharger le sang d'une sérosité dont il se trouve surchargé.

Nous avons dit qu'on ne devoit pas laisser la pierre à cautere sur le cuir au-delà de deux heures, mais cela se doit entendre des parties où il n'y a guéres de chairs qui couvrent les os, comme quand on veut se servir de la pierre à cautere au lieu de la lancette dans l'opé-

ration de l'empiéme : car dans ce cas, si on la laissoit au-delà de deux heures, elle pourroit carier les os après avoir rongé les chairs : au contraire, quand on applique la pierre à cautere aux bras, aux jambes, sur les glandes parotides, comme dans les écrouelles, comme ce sont des parties charnues : on peut la laisser au-delà de deux heures sans courir aucun risque.

Il y a une pierre qu'on nomme infernale dont on se sert communément en Chirurgie pour ronger les chairs baveuses des plaies ; nous en avons parlé en Chimie.

CHAPITRE IV.

Des Remedes externes en poudre.

Les remedes externes en poudre peuvent être considerés ou par rapport à la partie où on les applique ; ils se nomment ophtalmiques lorsqu'on les applique aux yeux, & par rapport à l'effet qu'ils produisent ; ou ils arrêtent une hémorragie, & nous les appellons astringens, ou ils nettoyent les playes, & font venir les chairs, & nous les appellons

incarnatifs, ou enfin ils rongent les chairs baveuses, & nous les appellons caustiques ou scarotiques : Nous diviserons donc ce Chapitre en quatre articles; dans le premier nous parlerons des ophtalmiques; dans le second, des astringens; dans le troisiéme, des incarnatifs, & dans le quatriéme enfin, nous verrons les scarotiques.

ARTICLE PREMIER.

Des Ophtalmiques.

LEs ophtalmiques sont ainsi dits, parce qu'ils conviennent dans l'inflammation des yeux; tous ces remedes agissent principalement en divisant la lymphe où les larmes épaissies dans leurs vaisseaux secrétoires, qui, comprimant les vaisseaux sanguins, produisent une inflammation à la conjonctive; quand on veut se servir de ces remedes, on les met en poudre, on les renferme dans un tuyau qui a deux bouts ouverts, & mettant un bout près de l'œil, on souffle par l'autre, & on jette ainsi la poudre qui étoit dans le tuyau sur la membrane de l'œil; mais avant de souffler cette poudre, on a soin de bien laver l'œil mala-

de avec quelque liqueur appropriée ; comme avec l'eau de plantain, le vin rouge, dans lequel on a fait infuser quelques roses rouges, & autres de cette sorte.

Les drogues qu'on employe pour faire ces poudres sont, la tutie préparée, les os de séche, le vitriol blanc, le sel de saturne, le sucre candi, la fiente de lézard, la myrrhe, la racine d'iris de Florence : on peut se servir de l'un de ces médicamens après l'avoir réduit en poudre, ou bien on peut réduire en poudre plusieurs de ces médicamens, & souffler cette poudre dans les yeux ; la tutie est celui qui est le plus en usage parmi les ophtalmiques, & bien souvent on ne se sert que de cette drogue après l'avoir réduite en poudre pour souffler dans les yeux ; cependant, on peut lui joindre quelques autres médicamens, & en faire une poudre sous cette formule :

Prenez de la tutie préparée & des racines d'iris de Florence, de chacun une dragme & demie, du sucre candi deux scrupules ; on fera du tout une poudre très-fine pour souffler dans l'œil par le moyen d'un petit tuyau.

On en peut faire d'autres en se ser-

vant d'autres remedes ; il ne faut pas d'autre préparation que celle de la mettre en poudre : ainsi, nous nous contenterons de cette formule : on fait souffler de ces poudres cinq à six fois par jour, & on les continue tout autant qu'on le juge à propos ; c'est-à-dire, selon les bons ou mauvais effets qu'elles produisent ; & si elles font du bien, on s'en sert jusques à parfaite guérison.

ARTICLE II.

Des astringens.

LEs astringens sont des remedes dont on se sert extérieurement pour arrêter une hémorragie, il y en a de liquides dons nous ne parlerons pas ici, & il y en a en forme dure, & dont on se sert après les avoir réduits en poudre : ces remedes agissent en ce qu'irritant la partie ils font contracter les vaisseaux, & donnent occasion aux bords des vaisseaux ouverts à se rejoindre, ou en ce qu'étant fort poreux, ils reçoivent dans ces interstices le sang qui sort par l'ouverture du vaissau, & qui avec ces poudres forme une espece de boue qui bouche le passage au sang, & l'empêche de sortir.

On

On se sert dans ce cas-là de plusieurs médicamens, comme du sang-dragon & du bol d'Armenie, de la terre sigillée, du mastich, des balaustes, des noix de galle, des pommes de cyprès, de poil de liévre, d'aloës, de mirrhe, d'encens, d'écorce de grenade, du plomb brulé, du vitriol blanc calciné à blancheur, de l'alun & de plusieurs autres qu'on réduit en poudre & dont on saupoudre la plaïe.

Comme il ne faut pas beaucoup de préparations pour employer ces médicamens, qu'il ne faut que marquer leur dose, & ordonner de les mettre en poudre, nous nous contenterons d'en donner une formule : ainsi, si dans une plaïe il y a une hémorragie, que les vaissaux soient trop petits pour être liés, ou que le sang sorte de plusieurs petits vaissaux capillaires, on peut faire saupoudrer la plaïe avec une poudre faite comme il suit :

Prenez du vitriol une dragme, du bol d'Aménie, du sang-dragon & du poil de liévre, de chacun une dragme & demie, des noix de galle & des balaustes, de chacun au nombre de trois, du plomb brulé, une dragme & demie. On fera du tout une poudre pour s'en servir au besoin.

On peut se servir en pareil cas du poil de liévre ou du vitriol tout seul, ou

bien faire d'autres poudres avec les autres médicamens ; on laisse ordinairement en hyver les poudres vingt-quatre heures sur la plaïe, & en été sept à huit, à moins que quelque accident ne survint pour donner le tems aux vaisseaux ouverts de se reprendre.

ARTICLE III.

Des Incarnatifs ou Sarcotiques.

LEs incarnatifs sont des remedes dont on se sert pour la réunion des plaïes. Ces remedes agissent en divisant la lymphe & les autres humeurs qui circulent aux bords de la plaïe, & qui fait que les vaisseaux se développent plus facilement pour former la cicatrice de la plaïe & en procurer la réunion : on se sert en ce cas de la mirrhe, de l'encens, de l'aloës, de sarcocole, d'aristoloche ronde, de la racine d'iris de Florence, de l'euphorbe, de la tuthie : on met tous ces médicamens en poudre, avec lesquels on saupoudre la plaïe : on peut aussi se servir de ces poudres dans la carie des os ; nous allons donner une formule de ces poudres, afin que sur cela on puisse en faire d'autres :

Prenez des racines de gentiane & d'a-

ristoloche ronde, de chacun deux dragmes, de la ſarcocole & de la gomme adragant, de chacun une demi-dragme, on réduira le tout en une poudre très-fine pour s'en ſervir au beſoin.

La ſeule térébenthine de Chio ou de Veniſe, réduite en poudre très-fine & appliquée ſur les plaïes des chairs qui ſuppurent, eſt un des meilleurs ſarcotiques ou incarnatifs que nous ayons en Chirurgie, pour mener les plaïes à une prompte & bonne cicatrice: on prépare cette poudre en faiſant bouillir ſimplement la thérébentine dans l'eau où elle ſe durcit aiſément.

On peut ſe ſervir des autres incarnatifs pour faire des poudres ſemblables: on ſe ſert ordinairement dans la carie des os ou dans les plaïes des nerfs & des tendons d'une teinture qu'on tire de l'aloës, & de la mirrhe par le moyen de l'eſprit de vin; cette teinture procure l'exfoliation de ces parties.

ARTICLE IV.

Des Eſcarrotiques.

LEs eſcarotiques ou ſarcotiques ſont des remedes externes dont on ſe ſert pour ronger les chairs baveuſes &

molasses qui se forment dans les plaïes : on peut les emporter par le feu avec la pierre infernale, ou bien avec des médicamens corrosifs qu'on applique pardessus après les avoir réduits en poudre.

On se sert en ce cas du précipité rouge du mercure, de l'orpiment ou arsenic jaune, du sublimé corrosif, du vitriol calciné, & de l'alun brulé.

Pour se servir de tous ces remedes, il ne faut que les mettre en poudre, & en saupoudrer les chairs baveuses. Ces remedes fondent les humeurs crasses qui forment les chairs baveuses, & rongent les vaissaux dans lesquels ses humeurs étoient contenues : on regarde de tems en tems la place pour voir l'effet des escarotiques; & si la poudre que vous avez mis la premiere fois n'est pas suffisante pour emporter toutes les chairs baveuses, vous pouvez en mettre d'autres jusqu'à ce que toutes les chairs baveuses ayent été emportées : on fait une poudre avec la sabine & l'ocre qu'on aplique sur les porraux véroliques après avoir emporté avec les ciseaux tout ce qui paroît extérieurement : Nous ne donnerons pas ici des formules de ces poudres, étant très-facile d'en faire.

FIN.

DISSERTATION

Sur la Formation des Pierres.

LA formation des pierres a toujours été regardée comme un problême de Phisique difficile à résoudre. Cette énigme à laquelle on a donné jusqu'ici tant de différentes explications, n'en a encore reçû aucune qui ait contenté au point de n'en laisser plus desirer de nouvelles; elle a exercé la pénétration & les lumieres des Philosophes les plus fameux, sans qu'aucun d'eux ait été regardé jusqu'aujourd'hui comme le vrai Oedipe. Avant que d'hazarder nos conjectures sur une matiere que la nature semble avoir pris plaisir de voiler à nos regards, peut-être ne sera-t-il pas tout-à-fait inutile d'exposer les différentes opinions des plus renommés d'entr'eux sur ce sujet aussi abstrait que curieux.

ARTICLE I.

Des differens sentimens sur la formation des Pierres.

ARistote attribue la formation des pierres à une exhalaison de feu séche, que ses Sectateurs appellent pétrifiante. Agricola & Kirker, en admettant le même principe, ajoutent à cette exhalaison deux sortes de matieres différentes, selon le genre des pierres ; une terre grasse pour la formation des pierres opaques, & un suc pur & liquide pour celle des transparentes. Démocrite & Cardan n'expliquent la formation & l'accroissement des pierres, qu'à la faveur d'une ame qu'ils leur donnent comme aux plantes & aux animaux. Avicenne les fait naître d'une semence qu'il attribue à chaque espece de pierre, & dans laquelle il suppose une faculté pétrifiante, M. de Tournefort * les fait vejetter comme les plantes.

* Dans un Mémoire de l'Acad. des Sc. de Paris, & dans ses derniers voyages du Levant.

Ce que les anciens Philosophes appelloient exhalaison de feu, les nouveaux Chimistes l'appellent sel pétrifiant, qu'ils mettent en action, les uns par la chaleur du Soleil ou des corps vivans, les autres par les feux souterrains.

Tous ces ſentimens reſpectables par leurs noms de leurs Auteurs, ne ſont point ſans preuves ; mais ſans entrer dans la diſcuſſion de ces preuves, qui paſſeroit les bornes que nous devons nous preſcrire, nous avons contr'eux une objection qui paroît victorieuſe, c'eſt qu'ils ſont contredits par la formation des pierres qu'on trouve dans les animaux, où l'on ne ſçauroit ſuppoſer ni exhalaiſon ſéche de feu, ni ſemence, ni ame, ni végétation, ni ſel particulier.

Les obſervations anatomiques nous ont convaincu depuis long-tems qu'elles s'y forment par couches dans toutes ſortes de liqueurs ſalées ou non ſalées, il s'en forme de très-maſſives dans les conduits de l'urine, d'autres beaucoup moins dures dans les conduits de la bile ; quelques-unes ſont une eſpece de plâtre formé d'un véritable ſable, tel eſt celui dont ſont ordinairement remplies les articulations des goutes noüées ; on en trouve d'auſſi dures que le marbre dans l'intérieur des cancers des mammelles, après leur extirpation. M. du Verney le jeune montra à l'Académie Royale des Sciences tout le cerveau d'un bœuf pétrifié pendant la vie de l'animal. Les perles orientales & occidentales ſe forment

dans le corps des poissons à coquille. Les pierres de bézoard * & les yeux d'écrevisses de riviere, naissent les premieres dans l'estomach, les secondes dans la tête des animaux dont elles portent le nom. Si cette observation des pierres qui se trouvent dans les corps des animaux nous paroît renverser tous cês systêmes, elle nous met dans la nécessité d'en chercher un qui se concilie avec elle, c'est ce que nous allons tâcher de faire.

* Le Bezoard est une espece de chévrecerf qui se trouve en orient & en occident.

Les corps ausquels nous avons donné le nom générique de pierre se forment ou se trouvent en des lieux différens, & sont caractérisés par différens attributs; les uns sont répandus sur la surface de la terre que nous habitons, nous trouvons les autres en fouillant dans ses entrailles, une troisiéme espece se forme dans le corps des animaux; il en est enfin une quatriéme qui se forme dans les vaisseaux où l'on renferme les liqueurs, & d'où on les vuide par reprises, sans nettoyer le fonds. De toutes ces especes il n'est que la seconde qui soit transparente, toutes les autres sont opaques. L'expérience nous apprend que celles-là se forment dans le feu, celle-ci dans l'eau.

Comme la quatriéme espece de pierre se forme tous les jours sous nos yeux, commençons par chercher la maniere dont elle se forme ; cette recherche est la plus facile, comme la plus à notre portée.

ARTICLE II.

De la formation des pierres qui se trouvent au fond des vaisseaux où l'on renferme la plûpart des liqueurs.

NOus voyons tous les jours, se former des concrétions pierreuses dans les tonneaux de vin, dans les bouteilles de verre dont nous nous servons, dans les pots à l'eau, dans les pots de chambre ; quand après avoir laissé séjourner ces liqueurs dans ces vaissaux, nous les vuidons à diverses reprises. Cherchons la cause de ce phénomene. Voici celle qui m'a paru la plus vraisemblable.

L'expérience constante nous apprend que la plûpart des liqueurs laissent précipiter insensiblement un sédiment, qui n'est d'abord qu'un simple limon pressé par le poids de la liqueur surnageante : celle-ci venant ensuite à être vuidée à reprises, agite de tous côtés & en différens sens les parties de ce limon, & les

presse assés fort & assés souvent les unes contre les autres, pour que leurs différentes figures s'approchent, s'ajustent, ne laissent entr'elles que de très-petits intervales, & les plus petites servant comme de coins pour remplir ces intervales, elles forment de véritables pierres.

S'il n'est pas absolument possible de démontrer que cette maniere d'expliquer la formation des pierres que nous trouvons au fonds des vaissaux qui contiennent plusieurs especes de liqueurs, soit l'unique véritable, du moins ne pourra-t-on lui refuser une grande vraisemblance, ce qui suffit pour fonder une opinion dans une matiere où la démonstration paroît interdite, & où il ne reste d'autre guide & d'autre flambeau que la vraisemblance.

En continuant de raisonner sur ce principe, il nous sera permis de conclure que les pierres que l'on trouve dans le corps des animaux, ne s'y sont point formées d'une autre façon. Quelques observations contribueront à nous confirmer dans cette idée.

ARTICLE III.

De la formation des pierres qui se trouvent dans le corps des animaux vivans.

LEs pierres qu'on trouve dans les conduits de l'urine ont dans leur centre une espece de noyau, couvert de différentes couches ; ce noyau plus dur que ses différentes tuniques, prouve par cette qualité une antériorité de formation ; il n'est apparemment plus dur, que parce qu'il a été plus long-tems & plus souvent pressé par les agitations réïterées qu'il a souffert dans les bassins des reins, où il a été serré de toutes parts par le mouvement de contraction naturelle & alternative de ces bassins ; étant tombé ensuite par son propre poids, & par l'entraînement des urines dans la vessie, il y a acquis des couches qui l'environnent, & qui s'y durcissent par les agitations réïterées & les pressemens qu'elles souffrent toutes les fois que l'animal est forcé de faire effort pour rendre son eau, ce qu'il ne peut faire que par plusieurs contractions réïterées de la vessie.

Un corps étranger dur & assés gros pour ne pouvoir sortir avec l'urine, peut tenir lieu de ce noyau, si on l'en-

ferme dans la vessie d'un animal vivant, en l'ouvrant par-dessus le ventre. C'est qu'alors ce corps tient lieu de base ou de paroy aux sables qui se séparant des urines par leur long séjour dans les bassins & dans les conduits des reins, y forment un sédiment qui se ptend, & se colle à tout ce qu'il touche ; si quelques mois après avoir fait cette opération, on ouvre la vessie de l'animal, on y trouvera ce corps étranger couvert de plusieurs couches d'un limon durci.

Hildan (*a*) rapporte qu'un homme ayant reçû un coup de feu au ventre, porta pendant trente ans dans la vessie une balle de plomb qu'on trouva après sa mort au milieu d'une grosse pierre qui s'étoit formée autour d'elle.

La matrice des femmes & leurs mammelles sont beaucoup plus sujettes aux cancers que les autres parties du corps, ce qui vient, sans doute, de la délicatesse de leurs vaissaux laiteux pleins de l'épaisse liqueur dont ils tirent leur nom *, & qui se caille aisément. Cette liqueur commence par déposer dans ses propres

* Le Lait.

(*a*) *Guillelmi Fabricii Hildani Observationum & Curationum Chirurgicarum Centuria tertia, Observatio* LXVII. *Globulus plumbeus ictu sclopeti in vacuum vesicæ immissus post annos* 30. *calculatâ materiâ obductus, tandem invenitur.* Pag. 437.

vaiſſeaux quelques petits caillots qui ſe durciſſent bien-tôt en une boüie laiteuſe, pour peu que la femme s'échauffe, ou qu'on touche à cette boüie; l'expérience nous apprend qu'elle s'apierrit, ce qui arrive vraiſemblablement, parce que ſe trouvant expoſée au dedans du vaiſſeau, au courant de la liqueur ſurnageante qui la preſſe, & frapée en dehors par les battemens alternatifs de tous les vaiſſeaux voiſins, & ces deux forces différentes agiſſant enſemble ſur elle par des côtés oppoſés, ſes parties intégrantes ſont forcées de s'ajuſter enſemble, & de ſe toucher intimement par tous les points poſſibles, ce qui conſtitue la véritable dureté pierreuſe. Il en eſt de même de toutes les autres pierres qui ſe forment dans le corps des animaux vivans; les unes & les autres ſe forment de la même façon, & doivent leur accroiſſement aux mêmes cauſes que leur formation. L'aſſemblage du premier ſédiment battu a commencé de les former; l'aſſemblage d'un nouveau ſédiment battu augmente leur maſſe, en y ajoutant toujours de nouvelles couches de boüie placées les unes ſur les autres, & ſucceſſivement durcies.

Toutes ces ſortes de pierres ne ſe forment qu'au milieu des liqueurs dans les

tuyaux par lesquels elles coulent, & pendant la vie de l'animal ; de-là nous devons conclure que ces liqueurs, ces tuyaux, & le mouvement que la vie de l'animal leur donne, concourent également à la formation de toutes ces sortes de pierres.

Chacune de ces especes de pierre retient constamment la nature & la couleur de la liqueur dans laquelle elle s'est formée. Les calculs ou pierres qui se forment dans les conduits de l'urine sont d'un blanc cendré, durs & pesans, comme produits de l'urine aqueuse, & ordinairement claire, qui dépose un sédiment plâtreux, blanc & fort dur ; ceux qui naissent dans les conduits de la bile, sont jaunes, noirâtres ou bigarrés, legers & faciles à s'enflamer ; lorsqu'on les approche d'une chandelle allumée, comme formés du sédiment d'une bile jaune, susceptible de diverses couleurs, très-legere & très-enflamable. Le sable & le plâtre qui se forment dans les articulations des vieilles goutes nouées, sont de couleur gris cendré, comme nés d'un sédiment de la limphe blanche ou grise. Les pierres qui occasionnent les cancers sont de différentes couleurs & consistence, mais toujours analogues avec les

différentes liqueurs dans lesquelles elles se forment suivant les différentes parties des corps vivans où elles naissent ; celle qu'on trouve au milieu des cancers des mammelles a très-souvent son noyau d'une véritable couleur de lait, d'où l'on est en droit de conclure que toutes ces pierres ne sçauroient être que le résidu de toutes ces différentes liqueurs, puisqu'elles en conservent les qualités & la couleur.

La connoissance de la formation des pierres dans les vases qui sont sous nos yeux, nous a conduit à celle des pierres que nous trouvons dans le corps des animaux, pourquoi cette derniere ne nous fourniroit-elle pas des inductions sur la formation des pierres naturelles opaques qui sont répandues dans tout le globe terrestre ? Comme nous reconnoissons dans ces dernieres la plûpart des attributs & des qualités des premieres, il y a tout lieu de leur donner la même origine, & l'on ne sçauroit nier que l'induction analogique ne soit ici très-naturelle, & dès-là très-vraisemblable. Quelque varieté qu'on admire dans les productions de la nature, on trouve qu'elle opere d'une maniere assés uniforme dans chaque genre.

Pour appuyer cette hypothese, faisons quelques réfléxions qui pourront nous donner, sinon une conviction parfaite, du moins des soupçons bien fondés de la vérité que nous cherchons.

ARTICLE IV.

De la formation des pierres opaques répandues dans tout le globe terrestre.

NOus voyons d'abord que dans les eaux croupissantes des étangs, des lacs & des marais, qui sont comme des liqueurs extravasées & mortes, il ne se forme ni sable ni pierre, mais seulement une espece de boüe ou de vase, qui ne sçauroit s'y durcir assés pour s'y convertir en pierre; & qu'au contraire nous trouvons des sables & des pierres dans toutes les especes d'eaux courantes & agitées. Que conclure de cette différence? Si ce n'est que dans les étangs, les lacs & les marais, il se forme à la vérité un sédiment déposé partout où l'eau séjourne, & qui s'épaissit par le pressement du poids de la liqueur surnageante, mais qui ne sçauroit s'épaissir assés pour s'apierrir, parce qu'il n'est pas exposé au courant & au roulis des eaux courantes & agitées, qui pressant en

en plusieurs sens toutes ses parties, les oblige à s'approcher, & à s'unir intimement, sans laisser entr'elles que de très-petits intervalles. Ce qui, selon nos conjectures, est absolument nécessaire pour former non seulement les pierres, mais le plus petit grain de sable.

Dans tous les courans d'eau, au contraire, nous trouvons tantôt du sable fin, tantôt des cailloux mouvans, souvent même de grosses masses de plusieurs pierres entassées les unes sur les autres, & si fort ajustées ensemble, qu'elles ne forment plus qu'un seul corps; ceux-là formés & arrondis vraisemblablement, celles-ci amoncelées par le pressement en tout sens, & souvent renouvellé du roulis de l'eau.

Ces sables, ces cailloux, ces concrétions pierreuses sont répandues dans toute l'étendue de la mer, & dans tous les endroits qu'elle a parcouru, & qu'elle a cessé de parcourir. Notre principe nous donne la cause de cette abondance; c'est toujours le même pressement & le même roulis des eaux agitées.

Mais ces sables, ces cailloux, ces concrétions se trouvent également, nous dira-t-on dans des endroits très-éloignés de la mer, & qu'il n'y a pas d'apparen-

ce qu'elle ait jamais inondés. Cette objection foudroyeroit notre systême, si les Livres (*b*) Saints ne nous apprenoient que les eaux ont inondé toute la terre, non seulement au tems du déluge, mais encore au commencement du monde, puisqu'il fallut un ordre exprès du Createur pour les obliger à se retirer dans le sein de la mer, & à laisser paroître la terre.

Aristote, à qui les Livres sacrés de Moïse n'étoient peut-être pas inconnus, assure que l'eau de la mer a parcouru en divers tems toute la surface de notre globe; & que c'est dans ces diverses inondations, qu'elle a déposé en divers endroits, & très-souvent dans l'intérieur des rochers les plus élevés & les plus éloignés de son lit ordinaire, ces divers coquillages, ces différens poissons, & ces plantes marines qu'on est surpris d'y trouver si souvent.

(*b*) *Dixit vero Deus congregentur aquæ, quæ sub Cœlo sunt in locum unum, & apareat arida.* Gen. 1. 9.

ARTICLE V.

De la petrification des poissons & des coquillages de mer.

EN effet, quelle autre raison peut-on donner de cette quantité de coquillages, de ces squelettes de poissons trouvés dans ces concrétions pierreuses qui forment quelquefois la cime des plus hautes montagnes, & trouvées si souvent & si communément, que c'est aujourd'hui un des faits physiques les moins contestés. Les poissons & les coquillages n'ont pû voler, ils n'ont donc pû être placés si haut que par le courant des eaux qui sont leur élément; & dès qu'il est indubitable que ces courans les ont entraînés dans le sein des pierres où ils sont incorporés, il est plus que vraisemblable qu'ils ont aussi formé ces pierres, puisque cette incorporation & cette formation ne doivent être regardées que comme l'effet d'une même action plusieurs fois réïterée.

Tous ces corps entraînés par les torrens d'eau avec le limon & le sable au fond de la mer, & dans tous les endroits qu'elle a couverts & pressés en divers sens, soit par le poids de l'eau surna-

geante, soit par la force & les secousses des ondes qui les ont frappés à diverses reprises, ont été forcés de s'ajuster ensemble, de s'affermir les uns contre les autres, & de ne composer qu'un corps avec ce limon & ce sable durci.

Dans toutes les pierres à bâtir, & dans toutes les différentes especes de marbre, nous découvrons à l'œil cet amas bizarre de plusieurs pierres, & de plusieurs corps étrangers, qui, par le désordre avec lequel ils y sont placés, suivant la diversité des limons & des courans d'eau qui l'ont formé, nous rappelle l'idée du cahos.

Dans cette confusion on remarque pourtant quelquefois un certain ordre. C'est celui que l'on trouve dans les couches de pierres formées les unes sur les autres dans la plûpart des montagnes pelées; ces couches se continuent souvent fort loin en gardant la même couleur, la même épaisseur, & à peu près le même degré de dureté ou de molesse, ce qui ne peut venir que des grands courans d'eau qui les ont formées en leur surnageant avec un mouvement à peu près égal dans leur long espace.

Les corps étrangers, tels que les coquillages, & les poissons qui se sont

trouvés entraînés par ces courans, n'ont pû manquer de se pétrifier dans cette vase, dès qu'ils n'ont pas eu la force d'en sortir ; ils ont commencé par y demeurer enchassés en conservant leur état de coquillage ou de poisson ; bientôt ils sont morts, & leurs parties s'étant affaissées par la pourriture, & entraînés par l'eau, elles ont laissé leur moule qui a formé une espece de voute ; ensuite l'eau ayant poussé & pressé continuellement des sables & de petites pierres dans le vuide qu'elles ont laissé ; elle les a forcées à s'y pétrifier en conservant la forme de ce moule, qui par l'antériorité de sa formation s'est trouvé plus dur que la nouvelle pétrification qui l'a rempli, & qui ne s'est trouvé joint avec elle que par contiguité.

ARTICLE VI.

De la formation des montagnes qui renferment des petrifications.

LEs eaux du déluge à la vérité ont couvert la terre trop peu de tems pour avoir eu le loisir de former les montagnes, puisqu'elles n'ont été répandues sur sa surface que pendant (c) cent

(c) *Obtinuerunt que aqua terram centum quinquaginta diebus*, Gen. 7. 24.

cinquante jours qui ne font que cinq mois, espace pendant lequel à peine s'apperçoit-on que le séjour & le roulis des eaux produisent des concrétions pierreuses un peu considérables. Mais on peut, sans nuire à notre systême, supposer que l'Auteur de l'univers a créé les montagnes avec la terre, que les couches diversement colorées que nous offrent les rochers ont cet arrangement commun avec la terre, que l'on trouve en creusant, composée de différentes couches, de couleur & de consistence différente, ce qui n'empêche point qu'il ne se forme tous les jours de nouvelles pierres, & qu'elles ne se forment de la maniere que nous venons d'expliquer. Quant aux coquillages & aux squelettes de poissons que l'on trouve communément dans les rochers, ils ne pourront selon cette hypothèse y avoir été aportés que par le déluge, ils s'y seront arrêtés dans les creux des rochers, & pétrifiés ensuite par l'addition d'un nouveau sable, qui les a couverts & enchassés, comme nous avons vû ci-devant en se pétrifiant. Ensuite ces pétrifications ayant toujours été couvertes par de nouvelles dans l'espace qui s'est écoulé depuis le déluge jusqu'aujourd'hui, il est

arrivé que ces coquillages & ces squelettes de poissons, qui pour la plus grande partie s'étoient d'abord pétrifiés sur la superficie du rocher, se sont enfin trouvés au milieu de ce rocher devenu beaucoup plus gros par les nouvelles concrétions, outre qu'une partie de ces poissons & de ces coquillages peut fort bien s'être d'abord insinuée jusqu'au centre même des rochers par des trous & des fentes ouvertes au tems du déluge, & que de nouvelles pétrifications ont bouchées depuis en y enterrant les animaux pétrifiés.

ARTICLE VII.

De la formation des pierres-ponces & des litophitons.

SUr les côtes de l'Isle de Ponce en Italie, l'on trouve une très-grande quantité de sable fin & fort égal, sur lequel les ondes de la mer rejettent les écorces d'arbres, qui, des montagnes voisines sont tombées dans son sein; ces écorces séches & légeres, qui sont un véritable liége, roulées long-tems sur ce sable fin, & sans cesse battues par les eaux de la mer, se convertissent en pierres-ponces : c'est de cette espece de

pétrification que l'Isle a tiré son nom ; ces pierres se forment journellement sur son rivage, & l'on en trouve qui sont encore demi liege & demi pierre.

Ce liége ne s'est apierri que par le seul assemblage des parties de sable fin qui ont occupé les places qu'a abandonné l'écorce pourrie.

L'on trouve aussi sur le sable de cette Isle de véritables plantes apierries qui s'y sont formées par l'assemblage des grains de ce sable placés dans les vuides de la plante, ces plantes nommées Litophitons & toutes leurs semblables doivent être regardées comme de véritables pétrifications naturelles.

Gesner assure qu'en Allemagne on met des piéces de bois d'aulne sur les couvertures des chaudieres de cuivre, dans lesquelles l'on fait boüillir le houblon pour préparer la bierre, & que lorsque le houblon est suffisamment cuit, on en retire ces piéces de bois, qu'on enterre dans du sable, où on les laisse pendant trois ans, au bout desquels on trouve ces piéces de bois qui ayant conservé leur forme exterieure, se sont converties en une pierre si dure, qu'on s'en sert pour éguiser les instrumens de fer. A quoi attribuer ce phénomene ? C'est

que ces piéces de bois étant devenues plus poreuses par l'action du feu, à la chaleur duquel elles ont été long-tems exposées, & par l'exhalaison de l'eau, en sont devenues plus propres à recevoir dans les especes d'étuis qui les composent le sable fin & pétrifiant dans lequel elles sont ensévelies, & qui en les remplissant en a formé des pierres.

ARTICLE VIII.

De la formation des differentes pierres opaques produites par les eaux qu'on appelle pétrifiantes.

Les eaux qu'on appelle pétrifiantes, parce que les corps qu'on y laisse se convertissent en pierre, doivent être chargées de cette espece de sable très-fin, dont les parties pénetrent les vuides de ces corps, & s'ajustent les unes aux autres. Telle étoit cette fameuse fontaine d'une contrée des Gots, dont parlent plusieurs Auteurs, dans laquelle Frederic I. fit placer un Portefeuille de cuir, de maniere que la moitié qui resta trempée dans l'eau se convertit en pierre, tandis que celle qui avoit resté dehors conserva sa nature de cuir.

Le fameux Pont de pierre de Clermont en Auvergne, qu'on dit avoir été formé par l'eau, ne peut devoir son origine qu'à l'assemblage & au pressement des parties de sable fin que cette eau roulante a entraînées & entassées les unes sur les autres par son roulis.

L'on trouve dans l'intérieur de certaines grottes quantité de pierres en relief qui representent toutes les figures d'hommes, d'animaux & de plantes que l'imagination peut fournir; on en voit de suspendues au haut des roches, d'où elles pendent, d'autres attachées par le côté comme des statues dans leurs niches; elles sont toutes également percées d'un trou, depuis leur partie supérieure par laquelle elles sont attachées, jusqu'à leur extrêmité pendante; ce qui marque qu'elles doivent leur origine à l'écoulement d'une eau sabloneuse, qui tombant par différens endroits des rochers dans les grottes, y dépose son sable, dont les patties ramassées & entassées les unes sur les autres, forment ces especes de statues naturelles.

L'on trouve aussi quelquefois dans ces mêmes grottes des pierres creuses, & naturellement gravées, qui peuvent s'y former de deux manieres; ou parce que

les gouttes d'eau qui déposent leur ſable en tombant, laiſſent des entre-deux vuides, ou parce que l'eau creuſe le rocher ſur lequel elle tombe ſouvent goute à goute, ce qu'elle fait, non par ſa force, mais par la fréquence de ſa chute.

Lorſque ces figures ont reçû aſſés de de couches de ſable pour groſſir au point de ſe toucher toutes, & de ne laiſſer aucun eſpace pour l'écoulement de l'eau, elles compoſent un ſeul rocher qui remplit la grotte; mais lorſque la grotte s'écroule avant l'entier accroiſſement de ces figures, celles-ci ſe mêlent avec la terre & les piéces de rocher décombres de la grotte écroulée; auſſi trouve-t-on ſouvent en fouillant la terre, de ces ſortes de figures d'hommes, d'animaux & de plantes, que l'on croit être des pétrifications de ces corps, lorſqu'elles en conſervent la grandeur naturelle, & qui, lorſqu'elles excedent cette grandeur, ſont priſes pour des os de géants, d'éléphants, pour des plantes extraordinaires, ou pour des ſquelettes de poiſſons monſtrueux.

ARTICLE IX.

De la differente couleur des marbres & de la formation des pierres sulphureuses & bitumineuses qui entretiennent les feux souterrains.

LE marbre ne differe des pierres communes que par la finesse du limon & du sable dont il est composé, & par conséquent, se forme de la même maniere. Les principales différences des marbres se tirent de la diversité de leurs couleurs; on en trouve de tout blanc, de tout noir, de parsemé de noir & de blanc; de tout vert, 1; de tout rouge, 2; de parsemé de différentes couleurs, 3.

1. nommé Marbre serpentin.
2. Appellé Porphire.
3. nommé Jaspe ou marbre jaspé

Lorsque les marbres se trouvent en petites pierres très-luisantes, (d) on leur donne différens noms qu'ils tirent également de la diversité de leurs couleurs.

Les différentes couleurs naturelles de toutes ces pierres dépendent de la différente espece des limons qui ont servi de matiere à leur formation. Ces limons

(d) Ces petites pierres lorsqu'elles sont d'un beau blanc, sont nommées pierres d'albâtre, les noires sont nommées étiopiques, les vertes serpentines, les rouges, les unes sont appellés hématistes ou sanguines, les autres coralines, celles qui sont parsemées de differentes couleurs se nomment pierres d'agathe.

reçoivent leur coloris des liqueurs qui les ont déposés, & ces liqueurs se colorent différemment par les différents sucs des plantes, & des animaux qu'elles trouvent sur la surface de la terre où elles roulent, & qu'elles entraînent par tout avec elles. La plus grande partie de ces sucs se ramassent aux endroits où les courans d'eau les déposent, & y forment tous les sucs bitumineux, liquides & solides que la terre fournit en différens lieux. Quelques observations expérimentales serviront à prouver ce fait.

Si on mêle parties égales d'huile de thérébentine & d'huile de vitriol, ou bien trois parties de bon esprit-de-vin, avec une partie de cette même huile de vitriol, & qu'on distille séparément ces deux mêlanges par la cornue de verre lutée, on voit d'abord distiller une huile tout-à-fait semblable à l'huile de pierre qu'on appelle vulgairement petroli, telle que nous la voyons sortir de la terre avec l'eau d'une petite fontaine du Diocèse de Beziers en Languedoc, nommée fontaine de Gabian; de cette premiere distillation, il reste au fond de la cornue une masse noire comme la véritable poix Judaïque, ou de la mer morte; si l'on expose ensuite cette masse de

poix artificielle au grand feu, elle nous produit un véritable soufre ordinaire (*e*). L'huile de thérébentine & l'esprit de vin sont les sucs de deux végétaux connus; ils concourent avec tous les autres à la formation naturelle du soufre & du bitume, qui sont la source & l'aliment des feux souterrains.

Les excrémens des animaux que l'eau entraine concourent aussi à la formation de ces feux; la souffrerie de Pouzolle près de Naples nous en fournit une preuve non équivoque. On trouve aujourd'hui sur cette souffrerie à la bouche des volcans un véritable sel armoniac naturel parfaitement semblable à l'artificiel que l'on prépare en Egypte, & que l'on tire de la fumée de ces excrémens (*f*).

De la différente combinaison des couleurs dont la diversité de ces sucs empreint les eaux courantes, & les limons qu'elles entrainent naissent au gré des bizarreries du hazard. Ces tableaux na-

(*e*) Voyez les Instituts & Expériences Chimiques de M. Boerhave, imprimés en latin à Paris l'année 1724, page de cette édition 296. au second Tome.

(*f*) On peut voir la description de la formation du Sel armoniac artificiel dans une Lettre du R. P. Sicard Jesuite, qui se trouve à la tête du second volume des nouveaux Mémoires des Missions de la Compagnie de Jesus.

turels que nous representent certaines pierres, certains marbres, & qui imitent si bien les productions du pinçeau, que nous avons besoin de toute notre application pour ne pas les confondre avec elles; telle étoit cette belle pierre d'agathe du Roy Pirrhus, sur laquelle on voyoit Apollon joüant de la harpe, & environné des neuf muses. M. J. Gaffarel dans son Livre des Curiosités inoüies rapporte plusieurs de ces pierres (*g*).

La régularité des traits de ces figures peut à la vérité donner lieu de soupçonner qu'elles ne soient l'ouvrage de l'art. Le Pere Kirker dans le second volume

(*g*) Cette pierre de marbre qu'on trouve à Saint Georges de Venise sur laquelle on trouve un crucifix avec tous ses attributs distincts, comme les clouds, les playes, les gouttes de sang. Cet Autel de marbre jaspé qu'on trouve dans la même Eglise ou l'on admire une tête de mort parfaitement representée. Cette pierre qu'on voit à Pise dans l'Eglise de Saint Jean où la nature a peint un vieil hermite dans un agréable désert, assis près d'un ruisseau tenant une cloche en sa main. Ce marbre blanc scié qu'on voit à Constantinople dans le Temple de la Sapience, & qui offre une image très-nette de S. Jean-Baptiste vêtu d'une peau de Chameau avec ce seul défaut que ce Saint manque d'un pied; défectuosité que la nature semble avoir laissé exprès pour faire reconnoître son ouvrage. Telle est enfin cette pierre de couleur cendrée que les curieux vont admirer dans l'Eglise de Saint Vital à Ravenes, où l'on voit un Cordelier si bien peint que l'art auroit de la peine à faire mieux.

de son Monde souterrain enseigne le moyen de faire pénétrer toute la substance d'une piéce de marbre, des couleurs appliquées sur sa surface, ensorte que si ce marbre est coupé en plusieurs tables paralelles, on trouvera sur chacune de ces tables la même Image qui n'aura été peinte que sur la premiere. Mais rien n'empêche de croire que ces tableaux ne soient des productions fortuites du jeu de la nature; & en ce cas il n'y a que deux manieres de les expliquer, toutes deux conformes au sistême que nous venons de proposer. La premiere est d'attribuer la formation de ces figures à la différente & fortuite combinaison des couleurs également distribuées dans les limons qui ont formé la pierre où l'on voit l'Image. La seconde, de regarder cette Image comme une Mosaïque naturelle formée de l'amas de plusieurs pierres diversement colorées, & unies ensemble par le pressement des eaux des courans.

Si l'on paroit surpris que les sucs des plantes & des animaux puissent suffire pour colorer le nombre infini de pierres répandues sur la surface de la terre, ou ensévelies dans ses entrailles; nous observerons que la quantité de ces sucs

n'est pas moins immense. Jettons les yeux sur la terre, lorsque le Printems vient lui rendre tout à la fois, & sa vigueur & sa beauté. Nous verrons toute sa surface revêtue d'une riante verdure jusques dans les plus petits réduits où cette mere féconde est assés libre & mouvante pour produire. Qui peut concevoir le nombre innombrable de plantes qu'elle offre à nos regards? Les rochers même les plus pelés sont semés d'un nombre infini de taches, véritable mousse, dont le plus petit point, regardé à travers le microscope, nous présente une quantité de plantes aussi nombreuses que celles qu'on voit dans un pré fleury, ou dans un bois touffu. Chaque plante, depuis le plus grand arbre, jusqu'au plus petit brin de mousse, sert à la nourriture d'un, ou de plusieurs animaux, ou insectes qui lui sont particuliérement attachés. Le secours du microscope nous a appris qu'il y a un plus grand nombre d'animaux, depuis le plus petit ciron en bas, que depuis l'éléphant jusqu'à ce ciron. Si l'esprit ne peut concevoir la quantité de mouches, de vers, de fourmis, d'araignées & d'autres animaux que nous rencontrons par tout en différentes saisons; qui pourra se figurer

le nombre d'animaux & des insectes que leur petitesse dérobe à nos yeux; auquel celui des animaux & des insectes que nous voyons ne sçauroit être comparé. Les rivieres, les fleuves, les mers ne sont pas moins féconds que la terre; le nombre des poissons n'est pas moindre que celui des animaux terrestres.

L'eau entraîne sans cesse avec elle, non seulement les excréments des animaux vivans, & les sucs qui découlent des plantes & des arbres vivans, mais encore tous les sucs qui se séparent nécessairement des uns & des autres après leur mort. Cette quantité de sucs d'animaux & de plantes entrainée par les torrents, fournit non seulement la teinture dont les pierres sont colorées, mais encore la matiere dont se forment les pierres sulphureuses & bitumineuses qui se trouvent plus ou moins pures selon que ces sucs se sont plus ou moins mêlés avec d'autres terres. Ces pierres doivent se former du sédiment des liqueurs grasses (qui ne sont autre chose que ces sucs ramassés) & des différens roulis de ces amas; on peut diviser cette sorte de pierre en deux classes; la premiere renferme le soufre commun ou le soufre vif, le bitume, le karabé ou ambre jau-

ne, le jayet, ou ambre noir, & toutes les autres différentes especes de bithume; le second comprend le charbon de pierre, les pierres à fusil, & toutes les autres qui s'enflamment aisément.

ARTICLE X.

De la formation des pierres transparentes par les feux souterrains.

LE vitriol, le calcitis naturel, l'alun, le cristal de roche, le diamant, la topaze, l'héméraude, le saphir, la turquoise, le rubis, & autres corps semblables qu'on nomme pierres minerales à cause de leur dureté & de leur origine, sont des véritables concrétions & cristalisations naturelles de différentes matieres fondues par les feux souterrains, par l'action desquels elles s'élevent des entrailles de la terre en forme de fumée à travers les fentes des terres des rochers; là à mesure qu'elles s'éloignent du feu, & qu'elles sont exposées à l'air extérieur, elles sont obligées de s'épaissir, & de concroître sous les formes sous lesquelles on les trouve.

Le soufre formé dans la terre du suc des plantes & des animaux combustibles, qui est très-facile à prendre feu,

à mesure qu'il continue de bruler dans les entrailles de la terre, y dépose une liqueur acide qui est obligée de se ramasser sur les parois intérieurs des volcans, comme elle se ramasse dans l'intérieur de ces cloches de verre sous lesquelles on le brule en Chimie. Cette liqueur acide portée dans les mines de fer & de cuivre qu'elle dissout, produit de cette dissolution le vitriol verd, & le vitriol bleu naturels, semblables aux artificiels qu'on prépare pour le simple mêlange de ces mêmes corps.

Ces vitriols calcinés par un grand feu, se changent en une pierre rouge, qu'on nomme calcitis naturel.

L'Alun de roche n'est autre chose que le résidu d'un souffre minéral brulé par les feux souterrains, la souffrerie de Pouzolle, que nous avons déja citée, nous fournira la preuve de ce fait, on a soin de ramasser au-dessus de cette souffrerie les cendres du soufre brulé, desquelles par ébullition & cristalisation on tire l'alun, comme on tire le salpêtre des terres ordinaires.

Lorsque cet alun qu'on nomme alun de roche, & qui est transparent a resté long-tems exposé à ces mêmes feux souterrains, il perd sa transparence, & se

convertit en une espece de pierre filamenteuse, vulgairement nommée alun en plume, & linet incombustible; ce dernier nom lui est donné, parce qu'ayant perdu toutes ses parties combustibles, il n'est plus susceptible d'aucune impression du feu: aussi en fait-on de petits ouvrages tricotés, comme des bourses & des jarretieres qui blanchissent dans le plus grand feu sans s'y consumer.

Le Cristal de roche est une autre pierre minéralle essentiellement différente de celles de vitriol & d'alun; elle est ordinairement sans couleur, & fort transparente comme la glace, mais plus dure & plus pesante; elle est indissoluble dans l'eau; & bien loin de se fondre aisément dans nos feux ordinaires, comme le vitriol & l'alun, lorsqu'on en frappe rudement deux piéces l'une contre l'autre, elles jettent des étincelles de feu; ce cristal affecte ordinairement la figure exhagone, sous laquelle on le trouve souvent aux environs des feux souterrains, comme en Sicile près du Mont-Etna, dans les Montagnes de la Calabre, & dans l'Isle de Corce: Ce n'est donc pas une simple eau gelée durcie par la suite des tems, comme quelques An-

ciens l'ont crû ; ce n'est pas non plus une simple dissolution de fer ou de cuivre cristalisé comme les vitriols, ni une lessive naturelle des cendres du soufre brulé, comme l'alun de roche. C'est le produit d'un grand feu souterrain, qui calcinant certains cailloux bitumineux, en a enlevé les parties combustibles les plus legeres, & a forcé le résidu de se resserrer dans le milieu des flammes ; c'est ce qui arrive à peu près de la même maniere dans nos Verreries, où l'on calcine des cailloux, & des sels fixes des plantes, pour faire du verre & du cristal ordinaire.

Ce qui s'éleve au dessus des creusets des Chimistes & des Verriers est toujours plus leger & beaucoup plus abondant que la matiere dure & transparente qui reste au fonds, de même dans la Chimie naturelle, les pierres de vitriol, d'alun, & de Cristal de roche sont beaucoup plus legeres & plus abondantes que les pierres précieuses. Celles-là sont enlevées par les flammes & jettées sur la surface de la terre à travers les fentes des rochers où nous les trouvons : celles-ci restent au fond du feu en petite quantité, ne se trouvant que rarement, & sont le plus souvent près des mines d'or & d'argent.

Les feux ſouterrains ſont beaucoup plus ardents que ceux de nos Verreries, comme produits & entretenus par des matieres ſulfureuſes & bitumineuſes, beaucoup plus maſſives que les bois & & les charbons que nous employons. Ces matieres une fois enflammées s'éteignent beaucoup plus difficilement, & donnent une flamme beaucoup plus continuelle & beaucoup plus vive : ainſi, il n'eſt pas étonnant que les matieres qui y ont été long-tems calcinées ſoient beaucoup plus dures, plus peſantes & plus tranſparentes que nos verres & nos criſtaux artificiels. J'oſerois augurer qu'il ne nous manque que la faculté de donner à nos feux cette activité, & cette continuité pour faire des pierres précieuſes artificielles, comme nous faiſons des verres & des criſtaux.

Du moins avons-nous trouvé l'art de les contrefaire, en fondant les métaux avec du verre & du criſtal, mêlange qui ſert auſſi à compoſer l'émail de différentes couleurs. On contrefait le diamant en fondant l'argent avec le criſtal de roche. On employe l'or pour la topaze, le fer pour l'émeraude, le cuivre pour la turquoiſe & le ſaphir; & enfin, le calcitis pour le rubis. Toutes ces expériences nous donnent lieu de croire, com-

me nous l'avons déja conjecturé, que la violence des feux souterrains produit les véritables pierres précieuses naturelles par l'extrême fonte de certains cailloux bitumineux mêlés avec quelque partie de métal. Dans cette hipothèse le véritable diamant tiendroit sa dureté & son brillant d'une partie d'argent fondu avec les cailloux naturels, la topaze recevroit son coloris jaune de l'or fondu; l'émeraude, son beau vert de quelque partie de fer; le saphir & la turquoise, leur différent bleu du cuivre, & le rubis, son rouge éclatant du calcitis naturel.

Le peu de connoissance que nous avons de la véritable composition & de la formation naturelle des métaux, ne nous permet pas de pousser plus loin nos conjectures sur le différent coloris des véritables pierres précieuses. Une plus grande curiosité nous meneroit à la recherche de la fameuse pierre philosophale, que nous abandonnons aux Alchimistes, entêtés de l'opération de ce grand œuvre. Il nous suffit d'avoir tiré de nos observations des inductions pour appuyer notre double systême conjectural, qui attribue au sédiment & au roulis de l'eau la formation des pierres opaques, & à l'activité des feux souterrains celle des transparentes.

DISSERTATION

Sur la cause de la dureté, mollesse & fluidité des corps.

LA cause des choses les plus communes, est souvent la moins connue ; telle est celle qui donne lieu à cette Dissertation. Toutes les parties de notre corps, & de ceux qui nous environnent sont nécessairement ou dures ou molles, ou fluides. Un chacun sent ce que c'est que leur dureté, mollesse & fluidité ; mais on ne convient pas de leur véritable cause, c'est qu'on est prévenu de différentes opinions sur la nature des corps, & qu'il semble qu'on ait besoin d'un nouveau sistême de Phisique pour leur donner une nouvelle explication. Avant de proposer mes conjectures, il ne sera pas inutile d'exposer en peu de mots les principaux sentimens de quelques Philosophes les plus suivis sur cette matiere,

(1) Aristote veut que la terre, l'eau, l'air & le feu composent tous les corps, que leur dureté vient de la terre, leur mollesse de l'eau, & leur fluidité de l'air I. Sentimens de quelques Philosophes.

& du feu. Les Chimistes qui croyent tous les corps composés, de sel, d'huile, d'esprit, d'eau & de terre, expliquent la dureté par un juste mêlange de sel & de terre, la mollesse par l'alliage du sel avec l'huile, la fluidité par l'eau, & par l'esprit ou mercure des mixtes. Suivant le sistême de Descartes, la dureté consiste dans la matiere du troisiéme élément pressée par le poids de la matiere éterée, la mollesse n'est dûe qu'à ce moindre pressement, & la fluidité doit sa premiere origine à la matiere subtile. Epicure n'admettant que des atomes indivisibles, & du vuide incommensurable, prétend que le seul mêlange des deux suffit, pour expliquer la dureté, la mollesse & la fluidité; suivant lui les corps durs résistent à notre tact, & au pressément des objets extérieurs, parce que les atomes sont fortement attachés, & laissent si peu de vuide, que leurs parties pressées ne trouvent point à s'y placer: les corps mols cedent au simple tact, & s'enfoncent, parce que leurs atomes, lâchement attachés, trouvent des vuides à remplir, lorsqu'on les presse. Les corps fluides ont tous leurs atomes libres & si entremêlés de vuide que leurs parties s'y placent aisément.

(2) Quoique ce dernier sentiment soit le plus simple & le plus vraisemblable, je ne sçaurois le suivre par deux raisons: Premierement, parce que les Geometres ayant démontré que tous les corps sont divisibles à l'infini; je ne puis supposer des atomes indivisibles; en second lieu, j'ai si fort attaché l'idée du corps en géneral, à celle des trois dimensions en long, large & profond, qu'il ne m'est plus permis d'admettre le vuide incommensurable, que cet Auteur est obligé de supposer.

II. Refutation du sentiment d'Epicure.

(3) Sans entrer ici dans une discussion phisique sur la nature des corps, je me contenterai de rapporter quelques observations & réflexions qui m'ont persuadé que la dureté consiste simplement dans le contact immédiat & serré, la mollesse dans une legere liaison, & la fluidité dans un simple contact des mêmes parties, quantité de corps durs souffrent la fonte sans changer de nature, passent en se fondant, de la dureté à la mollesse, de la mollesse à la fluidité, pour repasser ensuite de la fluidité à la mollesse, & de la mollesse à leur premiere dureté; dès qu'on les abandonne à eux-mêmes, les autres corps qui se calcinent au feu sans s'y fondre se réduisent

III. Description de la dureté, mollesse & fluidité des corps.

en une poudre qui continue un corps fluide, en ce qu'elle se répand & coule aisément à la moindre pente ; toutes les poudres deviennent des corps mols, lorsqu'on les mêle avec quelque liquide capable de les mouiller.

Les corps des plantes, des animaux & des insectes paroissent composés d'une juste símétrie de parties dures, molles & fluides qui passent toutes successivement de la fluidité de leurs semences, à la mollesse de leurs graines ou de leurs œufs ; & de cette mollesse à la dureté où elles se trouvent, lorsqu'elles sont parvenues à leur derniere perfection. Ces trois propriétés des corps ne sçauroient appartenir essentiellement au corps en géneral, ni être attachées à aucune sorte de corps en particulier, puisqu'elles se présentent aux mêmes corps en différens tems, eû égard à la situation de leurs parties, & au rapport qu'elles ont avec nos sens. Leur cause me paroît devoir être prise de deux sources différentes, par rapport à la différence des corps. Les pierres, les métaux, les sucs bitumineux & autres corps semblables, n'ont été formés que par adition des parties, ainsi, leur cause doit être extérieure, au lieu que les corps vivans se sont formés

d'eux-mêmes par une cauſe qui leur eſt propre & intérieure.

(4) Quoique la dureté de tous les corps conſiſte dans le contact immédiat & ſerré de leurs parties, il y a cette différence notable, eû égard à leur cauſe, que tous les corps formés de différentes piéces ajuſtées enſemble ont acquis leur dureté par les cauſes extérieures qui ont ſerré & preſſé fortement leurs parties du dehors en dedans; la dureté des corps vivans s'eſt faite au contraire, par une force intérieure qui leur eſt propre, & qui agit autant du dehors en dedans, que du dedans en dehors, puiſqu'elle dépend de la vertu élaſtique des liqueurs & des tuyaux qui ſe dilatent, & ſe reſſerrent alternativement.

IV. Sur la cauſe de la dureté.

(5) La molleſſe de la plûpart des corps conſiſte dans une foible liaiſon des parties qui plient aiſément ſans ſe ſéparer lorſqu'on les preſſe; la cauſe de cette molleſſe dans les corps compoſés vient toujours d'un juſte aſſemblage des parties inſenſibles d'un liquide, avec celles d'un ſolide, au lieu que dans le corps des plantes, des animaux & des inſectes, que je regarde comme très-ſimples eû égard aux autres; cette molleſſe dépend de la ſimple fineſſe des tuyaux & des li-

V. Sur la cauſe de la molleſſe.

queurs qui entretiennent une circulation uniforme qui leur eft propre, intérieure & naturelle ; ces parties font également liées enfemble, elles ne cedent aux preffemens extérieurs, qu'à raifon de leur délicateffe.

VI. Sur la caufe de la fluidité & liquidité des corps.

(6) La fluidité des corps eft differente de leur liquidité, quoique tout corps liquide foit néceffairement fluide, tous les fluides ne font pas liquides. Le terme générique de fluidité convient à tous les corps qui coulent: on dit par exemple que les métaux fondus, de même que la graiffe & la cire, font des corps fluides, parce qu'ils coulent en effet, tandis que leur fonte fubfifte. On dit auffi que le fable qui coule dans un fablier, la farine & autres poudres femblables font fluides, parce qu'elles fe répandent & qu'elles coulent fur les furfaces planes & inclinées ; mais ces corps fondus & ces poudres ne font point du tout liquides, il leur manque une propriété effentielle à la liquidité qui eft de pouvoir s'infinuer aifément dans le tiffu des corps folides, que les liquides pénetrent, mouillent & ramoliffent, d'où je conjecture que les parties des liquides fe touchent par des feuls points égaux & celles des corps fimplement

fluides par des petites ſurfaces inégales ; conjecture qui m'a paru confirmée par le parfait niveau que les liquides affectent conſtamment à leur ſuperficie, lorſqu'elles ſont en repos, ce qui provient de ce que leurs parties ſe trouvent pour lors également preſſées par l'air extérieur auquel elles obéiſſent aiſément & avec uniformité. C'eſt ſans doute pour cette raiſon que la péſanteur reſpective des liqueurs ne peut ſe meſurer que par l'hauteur de leurs colonnes ſans avoir aucun égard à leur largeur, au lieu que la ſuperficie des corps ſimplement fluides eſt ordinairement inégale & ne ſe met jamais de niveau par elle-même, parceque les parties de ces corps inégales entr'elles réſiſtent irregulierement au poids & au reſſort de l'air.

La difference que je viens de propoſer entre les parties des liquides & celles des ſimples fluides, me paroît pouvoir ſuffire pour expliquer la liquidité des corps ſans recourir à ce mouvement rapide de la matiere ſubtile qui agite ſuivant la Carteſiens les parries des liquides en tout ſens. La cauſe de la liquidité des corps conſiſte ſimplement dans cette égalité de forme & de matiere que les parties d'un même liquide obſervent en-

tr'elles, & qui les rend très-faciles à être agitées en differens fens par les forces ordinaires extérieures, telles que font la pefanteur ou le reffort de l'air, l'agitation des vents & l'activité du feu, comme on le remarque conftament dans les variations du Barométre & du Thermométre.

VII. De la fluidité de nos liqueurs. (7) Les liqueurs qui conftituent une partie effentielle des animaux, des infectes & des plantes, me paroiffent devoir tenir un milieu entre les liquides ordinaires & les corps fimplement fluides, eû égard à leur caufe. Ces liqueurs enfermées dans leurs propres tuyaux coulent de toutes parts fans avoir befoin d'aucune pente parce qu'elles font pouffées par le refferrement alternatif de leurs vaiffaux qui fe contractent par leur reffort après avoir été dilatés par les liqueurs qu'ils ont reçu ; une preuve certaine que cette contraction des vaiffaux eft la feule caufe de leur fluidité naturelle, c'eft que dès que cette force ceffe, les parties intégrantes de la plûpart de ces liqueurs s'affaiffent les unes fur les autres & fe touchent par d'affez grandes furfaces pour conftituer un corps molaffe : c'eft ce qu'on obferve journellement, non-feulement aux gommes, aux réfines

réſines, au ſang & au lait, qui ſe caillent d'eux-mêmes, peu de tems après être ſortis de leurs vaiſſaux; mais encore à la ſalive, à la tranſpiration du nez & du poulmon, & à toute ſorte de limphe.

La molleſſe de la morve, des crachats & des glaires limphatiques ne ſe forme que par le ſimple affaiſſement de leurs parties qui ſe trouvent épanchées dans des cavités particulieres, ou ces liqueurs ſont ſorties de leurs propres tuyaux, comme dans les cavités des narrines, de la bouche, des bronches de l'eſtomach & des boyaux; nos liqueurs perdent auſſi quelquefois leur fluidité naturelle, lorſqu'elles ſe trouvent trop preſſées, & fort gênées dans leurs propres vaiſſaux, de maniere à ne pouvoir pas continuer leur route, ce qui ſe paſſe conſtamment dans toutes les obſtructions. Cette molleſſe de nos liqueurs dégénere quelquefois en une dureté pierreuſe, comme il paroît par la formation des calculs. Lorſque la limphe épaiſſie par exemple, & le lait caillé dans le corps vivant, ceſſent de circuler, & que ces deux corps mols ſe trouvent rudement frappés de toute part par les battemens continuels de leurs vaiſſaux voiſins, ils ſe convertiſſent en

de véritables pierres qui portent le nom de calculs à raison de leur dureté.

La cause de la dureté, mollesse & fluidité des corps que je viens de proposer pouvant se confirmer par quelques observations des plus communes; j'ai cru devoir les rapporter pour avoir occasion d'examiner les différens degrés de cette cause; je l'examinerai en premier lieu dans les corps composés, & ensuite dans les corps vivans.

VIII. Sur la cause de la dureté, mollesse & fluidité dans les corps composés.

8. Lorsqu'un corps simplement fluide ou solide est imbu de tous côtés par un liquide qui le mouille, il en résulte un corps mol. L'eau liquide & la farine fluide composent par leur mêlange une pâte molle, parce que les parties d'eau s'insinuent aisément entre les parties de la farine, où elles se lient & s'unissent, de maniere que ces deux corps joints ensemble, ne pouvant plus couler, perdent leur fluidité, & constituent la mollesse; cette pâte molle étant ensuite exposée au feu, se change en biscuit dur, par l'enlevement forcé des parties fines surabondantes, que le feu chasse de maniere que les parties s'élevant en fumée, forcent le résidu de la pâte de se gonfler & de se resserrer en différens sens; la dureté du biscuit est causée par le resserrement de ses parties.

Ce que nous observons chez les Boulangers sur la fluidité de la farine, la mollesse de la pâte & la dureté du biscuit, doit s'expliquer de même dans la composition des utensiles de terre qui se fabriquent chez les Potiers & les Fayanciers. C'est aussi par ces mêmes raisons de l'écartement & de l'approche des parties connues, que la laine, le crin & les plumes, forment chez les autres ouvriers des matelats & des duvets, où l'on remarque de la mollesse & de la dureté, suivant que les parties de ces corps élastiques sont plus ou moins écartées ou pressées les unes à l'égard des autres.

La mollesse de la boue qui se fait du mélange d'eau & de terre, doit être comparée à celle de la pâte par rapport à la maniere dont elle s'est formée, mais la boue simplement dessechée par la dissipation des parties d'eau, change sa mollesse en une dureté beaucoup moins ferme que celle qui s'acquiert par la suite, parce que pour lors les parties d'eau s'évaporent simplement par le mouvement de l'air ou par la chaleur du soleil, sans produire aucun resserrement des parties. La boue séche reprend aisément sa fluidité naturelle de poudre coulante, au lieu que les terres cuites beaucoup

plus dures, résistent davantage à leur division, parce que leurs parties ont été plus resserrées.

La dureté des pierres naturelles est de beaucoup plus forte que celle des terres cuites, soit que ces pierres ayent été formées par le courant & le battement des eaux, soit qu'elles doivent leur formation à l'action des feux souterrains beaucoup plus vive que celle de nos fourneaux ; le contact des parties des pierres opaques est plus ferme & plus immédiat que celui des parties de la rerre cuite, lorsque la force de l'eau qui les a battues & raffermies a été plus forte & plus continuelle que celle du feu ordinaire ; la dureté du cristal de roche & des pierres précieuses transparentes, l'emporte par les mêmes raisons sur la dureté de nos verres & de nos diamans contrefaits ; cette différence vient de la diversité des matieres qu'on a employé, & des feux qui ont concouru à leur formation. Les bois & les charbons que nous employons ne font pas à beaucoup près un feu si vif & si continuel que le font les pierres sulphureuses & bitumineuses qui occasionnent & enrretiennent les feux souterrains. La nature reste beaucoup plus long-tems que l'art à former ses productions qui sont aussi plus parfaites.

Comme tous les corps fabriqués par l'artifice des hommes ou par l'induſtrie des animaux ſe trouvent compoſés des parties qui nous ſont connues ſéparément, on peut ſe former quelque idée de leur compoſition en expliquant la cauſe de leur dureté, molleſſe & fluidité, comme je viens de l'expoſer. Nous obſervons conſtamment que pour conſtruire des édifices fort ſolides, on ſe ſert des pierres dures, de la chaux molle & du ſable fluide qu'on ajuſte enſemble par le ſecours de l'eau, pour que ce liquide après avoir ſervi de lien au fluide, s'étant évaporé peu à peu, laiſſe toute la maſſe de l'édifice d'une dureté convenable. Les oiſeaux & les abeilles ramaſſent de même diverſes parties des corps durs, mols, fluides & liquides dont ils forment leurs nids & leurs ruches à miel avec un ordre & une ſymetrie ſi admirable, que leur induſtrie ſurpaſſe en cela l'art de nos plus habiles Architectes.

Dans tous ces Ouvrages de l'Art nous voyons clairement que les trois propriétés des corps dont il s'agit ici dépendent du différent arrangement extérieur des parties ajuſtées les unes aux autres, mais je ne ſçaurois dire la même choſe de la dureté, molleſſe & fluidité qui ſe ſucce-

dent mutuellement dans la reproduction des plantes & dans la génération des animaux, parce que ce ne sont point des corps composés des parties ajustées.

IX. De cette cause dans les corps vivans.

9. Les corps des animaux, des insectes & des plantes n'ont pas été formés par l'assemblage de différentes parties; ils sont tous très-simples, & ne nous présentent des parties différentes que par la diverse maniere dont ils se développent, & ces parties se soutiennent les unes les autres par ce mouvement de ressort naturel, par lequel leurs liqueurs & leurs tuyaux entretiennent cette circulation qui constitue leur vie. Ces liqueurs & ces tuyaux sont indéfinis, répandus jusques dans les plus petits points de tous ces corps vivans, où ils se meuvent de maniere par ce ressort, qu'agissant en raison réciproque de leur masse, toutes leurs parties passent successivement de la fluidité à la mollesse, & de la mollesse à la dureté, suivant que les liqueurs sont poussées & roulent plus ou moins abondamment dans certains tuyaux, c'est ce que je vais tâcher d'éclaircir.

Aucune partie de la plante ou de l'animal, pour si petite qu'on se la représente, soit qu'elle nous paroisse dure, molle ou fluide, ne sçauroit differer es-

ſentiellement l'une de l'autre ; c'eſt par tout un rapport néceſſaire de liqueurs & de tuyaux ; on a beau réduire ces corps en poudre très-fine, comme on réduit le bled en farine, en pâte, en pain, en chile & en ſang ; c'eſt par tout la même ſimplicité de nature que nous nommons végétale ou animale, ſuivant les différens corps qui ſe rendent ſenſibles à nos yeux. La moindre petite plante & le plus petit animal contiennent certainement en petit une infinité de plantes & d'animaux. On convient par exemple qu'un ſeul grain de bled renferme tous ceux qui en peuvent naître : Tous les deſcendans d'Adam & d'Eve étoient renfermés dans ces premiers parens. Il n'eſt aucun point du corps des plantes & des animaux où l'on ne doive admettre des véritables œufs d'inſectes, puiſqu'à la moindre occaſion de pourriture, après la mort de ces plantes & de ces animaux nous y voyons naître un nombre infini d'inſectes qui ne ſont pas moins parfaits dans leur petiteſſe que les plus grands animaux ; ainſi, tous ces inſectes doivent-ils avoir chacun leurs parties dures, molles & fluides, qui, je crois être une ſuite néceſſaire de cette circulation des liqueurs qui conſtitue leur vie, & qui

occasionne la dureté, mollesse & fluidité de tous les corps vivans.

La séve des plantes & les liqueurs des animaux & des insectes doivent leur fluidité naturelle à la contraction de leurs vaisseaux, comme il a été dit dans l'article 7. Cette force mouvante oblige les fluides à couler dans des petits tuyaux libres qui se meuvent aussi à leur tour par la même force; c'est dans ces mouvemens reciproques des liqueurs & des tuyaux qui les contiennent que consiste la circulation dans la plante & dans l'animal. Cette circulation sert au développement & à l'accroissement de ces corps; elle nous les represente dans la semence sous la forme d'un simple fluide, ensuite dans une juste mollesse, & enfin dans leur dureté naturelle.

La mollesse des feuilles tendres, des fruits mûrs, des chairs & des visceres n'est dûe à mon avis qu'au développement égal & uniforme de ces corps; ce développement se fait par la circulation égale des liqueurs dans tous leurs petits tuyaux; c'est par cette raison que le centre des œufs & des graines se rencontre toujours dans une extrême mollesse; cette mollesse se change peu à peu en une dureté sensible, en ce que les différens

mouvemens où ces corps vivans se trouvent exposés, obligent leurs liqueurs de rouler plus abondamment dans plusieurs tuyaux que dans d'autres ; les tuyaux qui reçoivent plus de liqueurs sont obligés de se resserrer les uns contre les autres en se remplissant, ce qui constitue leur dureté naturelle ; ainsi par un développement plus grand, les racines, le tronc & les écorces d'arbre acquiérent leur dureté respective, eû égard aux feuilles & aux fruits, de ce que leurs tuyaux sont plus pleins & plus resserrés : on en doit dire de même de la dureté respective des tendons, des cartilages & des os de l'animal, qui de simples membranes molles qu'elles paroissent dans l'œuf, deviennent dures par le seul pressement de leurs tuyaux remplis de liqueurs. Ce passage de la fluidité à la mollesse & à la dureté des parties vivantes me paroît démontré par les observations suivantes.

Toutes les fois qu'on a retranché quelque partie sensible d'une plante ou d'un animal, comme quand on a ébranché les arbres, qu'on a taillé la vigne ou l'herbe naissante, du bled qui pousse trop vîte, qu'on a fait les ongles, quand on a coupé le poil, quand on a emporté partie des chairs, des cartilages & des os gâtés sur l'animal vivant ; dans tous

ces cas il arrive conftamment que les liqueurs qui avoient accoutumé d'être fluides & de couler par tous les points des endroits coupés, s'y épaiffiffent, & celles qui fuivent n'y trouvant plus de tuyaux pour y conferver leur fluidité, font forcées de fe porter aux tuyaux voifins qui fe développent pour-lors, parce qu'ils ceffent d'être preffés à raifon de la coupure. Ce premier développement produit des chairs molles; cette molleffe par un développement continué fe convertit en une dureté naturelle tout-à-fait femblable à celle qu'avoient les parties emportées; c'eft ce qu'on voit à l'œil dans la réunion de toutes les playes du corps humain, depuis celles qui arrivent aux chairs les plus molles, jufqu'à celles des os les plus durs. Ce fimple développement des vaiffeaux qui produit le paffage de la fluidité à la molleffe & à la dureté, fe voit encore plus clairement, & fe fait toucher au doigt dans tous les os que les playes laiffent quelque tems à découvert, & principalement dans le trou qu'on a été obligé de faire au crâne par l'opération du trépan: Nous voyons conftamment fermer ce trou peu à peu par des nouvelles chairs rouges & molles, qui fortent de tous les points de la circonférence, & qui fe durciffent en-

ſuite par le ſeul preſſement mutuel de leurs vaiſſeaux.

10. Ce que je viens de rapporter de l'accroiſſement des parties coupées ſur les plantes & les animaux, m'a donné lieu de penſer que la véritable nourriture de tous les corps vivans doit ſe faire de la même maniere par le ſimple développement des petits tuyaux qui ſont obligés de s'approcher & de ſe preſſer à différentes repriſes les uns contre les autres, & qui paſſent ainſi de la fluidité à la molleſſe & à la dureté ſans avoir beſoin d'aucune aglutination de tous ces différens ſucs, que nos Anciens étoient obligés de ſuppoſer, parce qu'ils croyoient que nos parties vivantes étoient les mêmes que les parties des autres corps, eû égard à leur dureté, molleſſe & fluidité.

X. De la nourriture des corps vivans.

On aſſuroit autrefois que notre ſang étoit compoſé d'autant de différens ſucs qu'il y a de différentes parties à nourrir; les chairs molles avoient un ſuc mœlleux, les tendons, les cartilages & les os durs chacun une eſpece de glu dure: on attribuoit aux eſprits animaux, vitaux & naturels la fluidité de tous ces ſucs qui s'aglutinoient, diſoit-on, chácun en ſa place par la chaleur naturelle des parties à nourrir. On a été obligé

d'abandonner ces anciennes opinions, par la découverte de la circulation du sang & par les observations que je viens de rapporter, & que les habiles Chirurgiens font journellement : je ne les ai proposées que pour appuyer nos conjectures sur la cause que je cherchois.

XI. Résultat de cette Dissertation. 11. La dureté, mollesse & fluidité des corps m'ont paru consister simplement dans les différentes situations des mêmes parties, quelles qu'elles soient, independemment de tout sistême philosophique ; ces parties ont été forcées de se placer différemment eû égard aux différens rapports qu'elles ont eû entr'elles & avec les objets extérieurs. Leur arrangement est venu du dehors dans les corps ordinaires, au lieu que les corps vivans le tiennent de leur propre ressort ; les parties de ceux-là ont été ajustées ensemble, celles de ceux-ci se sont toutes développées, & accrues par un mouvement intérieur.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier deux Dissertations manuscrites intitulées, l'une *de la formation des Pierres*, & l'autre *de la cause de la dureté, mollesse & fluidité des corps*, par M. Deidier, ancien Professeur en Médecine de la Faculté de Montpellier, & je n'y ai rien trouvé qui en puisse empêcher l'impression. A Paris, le 9 Août 1737.

Signé, ASTRUC.

TABLE DES CHAPITRES.

PREMIERE PARTIE.

Des Médicamens naturels ou ſimples.

SECONDE PARTIE.

Des Médicamens artificiels ou composés.

SECTION PREMIERE.

Des Remedes internes.

SECTION SECONDE.

Des Remedes moyens.

SECTION TROISIE'ME.

Des Remedes externes.

Fin de la Table.

****

APPROBATION.

J'AY lû par ordre de Monseigneur le Chancelier, un Manuscrit, intitulé, MATIERE MEDICALE, par M. Deidier, &c. & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris le 8 Décembre 1737.

Signé, ASTRUC.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS par la grace de Dieu, Roy de France & de Navarre: à nos amés & feaux Conseillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra. SALUT, Notre bien amé CHARLES-MAURICE D'HOURY, seul Imprimeur Libraire de notre très-cher & très-amé Oncle Louis Duc d'Orleans, Premier Prince de notre Sang: Nous ayant fait remontrer qu'il souhaiteroit imprimer ou faire imprimer & donner au public, *les Elegies d'Ovide traduites en françois par le Pere Kervillars, Matiere Medicale, par le sieur Deidier*, s'il nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilege sur ce nécessaires, offrant pour cet effet de les imprimer ou faire imprimer en bon papier, & beaux caracteres suivant la feüille imprimée & attachée pour modele sous le contre-scel des presentes: A ces causes, voulant traiter

favorablement led. Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Presentes d'imprimer ou faire imprimer lesdits Lives cidessus specifiés, en un ou plusieurs volumes, conjointement ou séparement, & autant de fois que bon lui semblera, & de les vendre, faire vendre & débiter par tout notre Roïaume pendant le tems de neuf années consécutives, à compter du jour de la date desdites Présentes. Faisons défenses à toutes sortes de personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance, comme aussi à tous Imprimeurs, Libraires & autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire lesdits Livres ci dessus exposés, en tout ni en partie, ni d'en faire aucuns extraits, sous quelque prétexte que ce soit, d'augmentation, correction, changement de titre, ou autrement, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui; à peine de confiscation des exemplaires contrefaits, de six mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Exposant & de tous dépens, dommages & interêts; à la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression de ces Livres sera faite dans notre Roïaume, & non ailleurs: & que l'Impétrant se conformera en tout aux Reglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725; & qu'avant de les exposer en

vente, les manuscrits ou imprimés qui auront servi de copie à l'impression desdits Livres, seront remis dans le même état où l'approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier le Sr DAGUESSEAU Chancelier de France, Commandeur de nos Ordres, & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Biblioteque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notredit très-cher & féal Chevalier le Sieur DAGUESSEAU Chancelier de France, Commandeur de nos Ordres: le tout à peine de nullité des Présentes. Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir l'Exposant ou ses ayans cause, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement, Voulons que la copie desdites Présentes qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin desdits Livres, soit tenue pour dûment signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & feaux Conseillers & Secretaires, foy soit ajoûtée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent de faire pour l'execution d'icelles tous Actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires; CAR TEL EST NOTRE PLAISIR. Donné à Versailles le vingt-huitiéme jour de Février l'an de grace mil sept cent trente-huit, & de notre Regne le vingt-troisiéme.

Par le Roy en son Conseil. SAINSON.

Registré sur le Registre IX. de la Chambre



Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris, No. 606. fol. 564. conformément aux anciens Reglemens, confirmés par celui du 28 Fevrier 1723. A Paris le 10 Mars 1738. LANGLOIS, Syndic.

OUVRAGES DE M. D'EIDIER.

INSTITUTS DE MEDECINE, comprenant la Phisologie & la Pathologie.

TRAITE' DES TUMEURS contre nature, avec une Dissertation sur l'origine du Soufre commun, du Sel armoniac naturel, de l'Alun de Roche, & de la Pierre-ponce.

DISSERTATION MEDECINALE sur les maladies véneriennes.

CHYMIE RAISONNE'E.